USAID - SENEGAL

Purchase Order # AID-685-O-12-00110

****

Evaluation à mi-parcours de la performance du projet Eau et Assainissement de l'USAID Sénégal (USAID/PEPAM 685-A-00-09-00006-00)

****

RAPPORT FINAL

AVRIL 2013

VERSION DU 17/04/2013

SEMIS

Ref DUN Nr : 85-051-8112

Services de l'Energie en Milieu Sahélien

Espace Résidence, Immeuble 14-N°21, Hann Mariste. BP 652 Dakar RP, Sénégal,
Tel: (221) 33 832 73 97 Fax: (221) 33 832 61 89. Email: dgsemis@semis.sn,
web: www.semis.sn - RC SN STL 87 B 69. NINEA: 24298942k2

Table des matières

1. SIGLES ET ACRONYMES 5

2. RESUME EXECUTIF 6

3. INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'INTERVENTION 9

3.1 NOTE INTRODUCTIVE 9

3.2 CADRE DE L'INTERVENTION 9

4. METHODOLOGIE D'EVALUATION ET LIMITES DE L'ETUDE 10

4.1 ETAPES DE LA MISSION 10

4.1.1 Etape 1 : Rencontres de démarrage - Exploitation de la documentation 10

4.1.2 Etape 2 : Entretiens avec les acteurs et visite de terrain 10

4.1.2.1 Entretiens 10

4.1.2.2 Enquêtes ménages 12

4.1.3 Etape 3 : Traitement interprétation - Rapport préliminaire 13

4.1.4 Etape 4 : Réunion de restitution des conclusions - Rapport final 13

4.2 PROFIL DES INTERVENANTS 13

4.3 LIMITES DE L'ETUDE 13

5. RESULTATS DE L'ETUDE 14

5.1 PERTINENCE 14

5.1.1 Prise en compte des besoins de la population 14

5.1.2 Conformité avec la politique sectorielle 15

5.1.2.1 Alignement sur le PEPAM 15

5.1.2.2 Processus de planification 15

5.1.2.3 Réalisation d'infrastructures et renforcement de capacités 15

5.1.3 Cohérence du projet avec la stratégie pays du partenaire financier 16

5.2 EFFICACITE 17

5.2.1 Niveau d'exécution des infrastructures à mi-parcours 17

5.2.2 Répartition des ouvrages réalisés 18

5.2.3 Evaluation des indicateurs standards de l'USAID 18

5.2.4 Evaluation des résultats par composante 19

5.2.4.1 Résultat 1 19

5.2.4.2 Résultat 2 20

5.2.4.3 Résultat 3 21

5.2.4.4 Résultat 4 21

5.2.4.5 Résultat 5 22

5.3 EFFICIENCE 24

5.3.1 Procédures d'acquisition 24

5.3.2 Délais de réalisation 25

5.3.3 Exécution budgétaire 25

5.3.4 Coûts et résultats obtenus 26

5.3.5 Contribution à l'effort global du PEPAM 27

5.4 VIABILITE ET DURABILITE 28
5.4.1 Viabilité technique 28
5.4.1.1 Mini-forages 28
5.4.1.2 Equipements de pompage 28
5.4.1.3 Ouvrages d'assainissement 29
5.4.2 Viabilité financière 30
5.4.2.1 Systèmes réalisés à mi-parcours 30
5.4.2.2 Viabilité financière des Mini-AEP 32
5.4.2.3 Viabilité financière des AEMV 34
5.4.3 Viabilité organisationnelle 34
5.4.3.1 Fonctionnalité et fonctionnement des comités 34
5.4.3.2 Reddition des comptes 35
5.4.3.3 Assimilation des outils de gestion 35
5.5 EFFETS 36
5.5.1 Niveau d'utilisation des services mis en place 36
5.5.1.1 Volet eau potable 36
5.5.1.2 Volet assainissement 36
5.5.2 Amélioration des conditions de vie et création de richesses 37
5.5.2.1 Evolution des conditions de vie 37
5.5.2.2 Création de richesse 38
5.5.3 Amélioration du cadre de vie et effets sur la santé et l'éducation. 38
5.5.3.1 Hygiène et propreté du cadre de vie 38
5.5.3.2 Lavage des mains 39
5.5.3.3 Diminution des dépenses en santé 39
5.5.3.4 Assiduité des filles à l'école 39
5.6 GOUVERNANCE DU PROJET 40
5.6.1 Pilotage stratégique du projet 40
5.6.2 Le pilotage opérationnel 40
5.6.2.1 Equipe de projet 40
5.6.2.2 Relations avec les ONG partenaires 40
5.6.2.3 Relations avec les services techniques 41
5.6.3 Mode d'exécution des prestations 42
5.7 RENFORCEMENT DES CAPACITES 43
5.7.1 ONG partenaires 44
5.7.2 Populations bénéficiaires 44
5.7.3 Entreprises de forage 45
5.7.4 Artisans réparateurs 45
5.7.5 Maçons 46
5.7.6 Services techniques de l'Etat 46
5.7.6.1 Secteur hydraulique 46

5.7.6.2 Secteurs Hygiène et Assainissement *46*
5.7.6.3 Secteur Education *46*
5.8 SATISFACTION DES PARTIES PRENANTES 47
5.8.1 Populations bénéficiaires 47
5.8.2 ONG partenaires, Foreurs et Artisans 47
5.8.3 Services techniques de l'Etat 48
5.9 ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX 49
5.10 PLUS VALUE DU PROJET USAID PEPAM 51
5.10.1 Réalisation de PLHA 51
5.10.2 Promotion ATPC 51
5.10.3 Amélioration paquet technique assainissement 52
5.10.4 Suivi environnemental 52
5.10.5 Introduction d'une technologie de réalisation de mini-forage 53
5.11 QUESTIONS SPECIFIQUES PAR COMPOSANTE 54
5.11.1 Composante 1 54
5.11.2 Composante 2 55
5.11.3 Composante 3 57
5.11.4 Composante 4 58
5.11.5 Composante 5 59
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 61
6.1 CONCLUSION 61
6.2 RECOMMANDATIONS 61
6.2.1 Modalités d'intervention 61
6.2.2 Aspects techniques eau potable 62
6.2.3 Aspects techniques assainissement 62
6.2.4 Aspects organisationnels 63
7. ANNEXES 64

1. Sigles et acronymes

ADEMAS : Agence pour le Développement du Marketing Social

AEMV : Adduction d'Eau Multi-Village

AEP : Alimentation en Eau Potable

ARD : Agence Régionale de Développement

ASUFOR : Association des Usagers du Forage

ATPC : Assainissement Total Piloté par la Communauté

AUE : Association des Usagers de l'Eau

CCS : Comité de Coordination et de Suivi

CUI : Cadre Unifié des Interventions

DA : Direction de l'Assainissement

DAL : Défécation à l'Air Libre

DEEC : Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés

DEM : Direction de l'Exploitation et de la Maintenance

DGPRE : Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau

DH : Direction de l'Hydraulique

DLM : Dispositif de Lave Mains

DLV : Double Latrine Ventilée

DREEC : Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

DRH : Division Régionale de l'Hydraulique

EPE : Equivalent Point d'Eau

FDAL : Fin à la Défécation à l'Air Libre

IA : Inspection d'Académie

ICP : Infirmier Chef de Poste

IEC : Information Education Communication

OMD : Objectifs Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PEPAM : Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire

PLHA : Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement

PMH : Pompe à Motricité Humaine

PV : Procès-verbal

SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

SRA : Service Régional de l'Assainissement

SRHyg : Service Régional d'Hygiène

TCM : Toilette à Chasse Manuelle

TDR : Termes de références

VAD :Visite à domicile

VIP : Ventilated Improved Pit

WASH : Water - Sanitation - Hygiene

2. Résumé exécutif

L'évaluation à mi-parcours est une étape importante dans la mise en œuvre d'un projet. Elle a pour but l'appréciation du niveau d'atteinte des résultats attendus et de l'accomplissement de l'objectif spécifique. L'analyse à mi-parcours des critères de performance et des thèmes transversaux permet d'avoir un aperçu global des différents aspects de l'exécution du projet.

L'action, en cours de revue, est une intervention du Gouvernement des Etats Unis au Sénégal dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. En effet, depuis 2005 pour l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté à l'horizon 2015, le Sénégal a mis en place le *"Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire"* dont l'instrument de mise en œuvre est la deuxième Lettre de Politique Sectorielle de l'hydraulique et de l'assainissement en milieu urbain et rural. La réalisation de ce programme nécessite la contribution de divers partenaires techniques et financiers pour mobiliser le budget prévu. Comme d'autres acteurs au développement, l'USAID a décidé d'appuyer le pays partenaire en mettant en place en 2009 et pour une période de 5 ans, un financement de près de 21,45 millions $. Le projet, codifié sous le nom "USAID PEPAM", a pour objectif global l'amélioration de l'accès durable à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement (AEA) et la promotion d'une meilleure hygiène dans les zones rurales, les petites villes et les zones périurbaines du Sénégal. La zone d'intervention ciblée concerne les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Dakar.

L'évaluation à mi-parcours a été menée selon une approche interdisciplinaire et la méthodologie a privilégié la combinaison d'outils de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives en vue de la triangulation des informations. Les investigations ont ciblé les acteurs institutionnels, l'équipe du projet, les prestataires privés et les bénéficiaires.

L'analyse des données montre qu'à mi-parcours, le projet USAID PEPAM est une intervention pertinente au regard des besoins et priorités des populations cibles. Du point de vue opérationnel, les solutions proposées en assainissement répondent parfaitement aux attentes des bénéficiaires, tandis que pour le volet eau potable, l'option technologique proposée à mi-parcours bien qu'adaptée à certaines zones, ne convient pas pour résoudre de manière durable et efficace le problème d'accès à l'eau potable. La pertinence totale du projet tient à la revue de l'approche de mise en œuvre et à la conformité avec les orientations du Cadre Unifié des Interventions du PEPAM. C'est dans ce cadre que l'accent particulier mis sur les moyennes et grandes infrastructures hydrauliques est à maintenir car en conformité avec la politique sectorielle.

Le taux d'exécution physique des infrastructures, à mi-parcours, est de 25% et le niveau d'accomplissement des indicateurs standards de l'USAID et des résultats attendus va de faible à moyennement acceptable. Ces éléments traduisent un niveau d'efficacité faible du projet au regard des ressources mobilisées et des types d'ouvrages à réaliser. Dans ces conditions, l'accomplissement de certains indicateurs ainsi que l'atteinte des résultats du projet s'avèrent très difficiles si la stratégie de mise en œuvre n'est pas revue en recentrant les activités sur l'objectif du projet et en réorganisant l'équipe d'intervention pour plus d'efficacité sur le terrain et une reformulation/recadrage des indicateurs de suivi.

L'exécution budgétaire à mi-parcours est de 48% et l'investissement direct pour l'accès aux services d'eau et d'assainissement reste très faible voir marginale *(15% du montant total dépensé à mi-parcours)*. Le manque de visibilité dans les procédures d'acquisitions et dans la gestion des contrats des différents intervenants ainsi que la très faible contribution du projet à l'effort global du PEPAM comparé aux projets similaires du secteur, montrent qu'à mi parcours le projet n'est pas efficient et des mesures correctives sont nécessaires, si bien sûr l'objectif est toujours de toucher le maximum de personnes avec le minimum de ressources en faisant appel à des technologies appropriées et conformes aux orientations sectorielles.

La viabilité technique des ouvrages et équipements hydrauliques, hormis la pompe Erobon, est assurée à condition de prendre en compte certaines réserves notées. Cependant, la durabilité de l'exploitation et du service d'eau potable ne peut être garantie que si le système est viable financièrement. A ce propos, la sensibilisation devra être accentuée pour le respect des principes de

la réforme car la viabilité financière de 65% du parc déjà installé est fortement menacée du fait de la gratuité de l'eau et de la difficulté de mobilisation de l'épargne pour le système forfaitaire. Pour 13% des équipements installés, l'équilibre financier est très précaire.

Pour les mini-AEP, l'option thermique proposée n'est pas viable financièrement car il sera difficile de mobiliser les provisions pour renouvellement et d'assurer correctement les dépenses d'exploitation. Le risque est que l'exploitation s'arrête à moyen terme ou qu'il soit nécessaire de relever le prix de l'eau à un montant dépassant les tarifs appliqués et observés en milieu rural.

Les conditions de viabilité organisationnelle des AUE sont réunies vu le processus de mise en place des instances, de formation et d'encadrement des membres mais seul un suivi régulier axé sur les résultats de gestion permet de s'assurer de l'effectivité et de la pérennité de la dynamique organisationnelle. L'utilisation de l'intégralité des outils de gestion MeRO n'est pas effective. L'autonomie des AUE peut être aussi relativisée du fait de la présence accrue des animateurs des ONG partenaires dont l'appui technique laissait une faible marge d'expression aux membres désignés des AUE. En définitive, la durabilité des AUE installées et formées est sujette à caution et dépend de la mise en application des recommandations sur le mode de gestion.

Les ouvrages d'assainissement subventionnés sont viables techniquement. Des remarques ont été faites sur certains aspects pour améliorer la durabilité. Celle-ci ne peut être garantie dans le temps que par une bonne utilisation et un entretien correct des ouvrages. Les enquêtes ménages révèlent un entretien satisfaisant des ouvrages par les bénéficiaires. Par contre, les ouvrages ATPC ne sont pas durables car dans la plupart des cas ils sont repris annuellement pour cause d'affaissement en période hivernale.

En terme d'effets, le projet a permis une diminution de la fréquentation des sources d'eau impropre des ménages bénéficiaires. Ce taux est passé de 90% à 37% avec l'installation du point d'eau et 50% des ménages affirment que leurs besoins en eau sont couverts. L'intervention du projet a aussi permis à 77% des ménages de disposer de latrines subventionnées. En considérant, en plus des ouvrages subventionnés, les latrines traditionnelles améliorées avec la promotion de l'ATPC, alors 99% des ménages enquêtés possèdent des ouvrages adéquats. Ce niveau d'accès a permis une amélioration de l'état sanitaire des ménages avec une baisse déclarée des dépenses en santé et des cas de maladies liées à l'eau.

Les points d'eau réalisés ont eu une incidence sur la corvée d'eau avec un gain de temps consacré aux activités génératrices de revenus et aux loisirs. Quant à la pénibilité de l'exhaure manuelle, elle reste toujours problématique même si elle a relativement diminué avec la pompe India contrairement à la pompe Erobon.

Les mini-forages implantés au niveau des écoles ont produit des effets positifs directs avec une baisse du taux de déperdition scolaire et une assiduité des jeunes filles. L'environnement scolaire a une incidence sur la psychologie des enfants et l'amélioration de son cadre influe sur les résultats scolaires, ce qui a été constaté par les professionnels de l'éducation.

Avec le volet assainissement, l'amélioration des conditions de vie est réelle d'autant plus que les campagnes d'animation et de sensibilisation ont porté sur les principes d'hygiène liée à l'eau et la préservation de l'environnement des localités. Les effets sont visibles avec la propreté des villages et particulièrement des sites ATPC.

En terme de création de richesse, elle est visible auprès des maçons locaux qui ont réalisé les ouvrages. La rémunération des mouleurs et des maçons est estimée à 42 407 280 FCFA du démarrage du projet à mars 2012. C'est un niveau de contribution significative. Pour les autres acteurs *(foreurs, commerçants),* il serait bien d'apprécier à leur niveau le gain apporté par le projet mais par insuffisance d'informations sur les éléments contractuels, une analyse précise n'a pu être faite.

Des effets positifs sont notés aussi bien pour l'assainissement et l'hygiène que pour l'eau potable mais leur pérennisation n'est pas maitrisée dans la mesure où un relâchement de l'AUE assurant le suivi et le contrôle des opérations peut entraîner celui des ménages. L'AUE est encadrée et suivie par l'ONG partenaire dont le retrait est souvent brusque et sans préparation. Il y a nécessité de réfléchir sur un retrait dégressif avec une stratégie transférant de manière graduelle les responsabilités aux structures de gestion.

En matière de gouvernance du projet, le pilotage stratégique a été défaillant et le pilotage opérationnel mené avec quelques difficultés notamment dans la collaboration avec les ONG partenaires et certains services déconcentrés de l'Etat.

Malgré ces contraintes, le projet a développé un important programme de renforcement des capacités en direction des populations bénéficiaires, des ONG partenaires, des services de l'Etat et des prestataires privés *(foreurs, maçons, artisans réparateurs et fabricants)*. Pour chaque catégorie, des modules de formation ont été délivrés et les résultats sont diversement appréciés.

De manière générale, le projet a été mené à la satisfaction des populations bénéficiaires *(60% des ménages pour l'eau potable et 93% pour l'assainissement)*. Les raisons de non satisfaction des ménages pour l'eau potable sont liées à la non couverture complète des besoins en eau ou aux problèmes de qualité d'eau. Le niveau de satisfaction est de 33% pour les services techniques de l'Etat et 29% pour les ONG et les prestataires privés du projet. Les raisons de leur non-satisfaction sont exposées dans le présent document.

Concernant les aspects environnementaux, le projet a intégré le suivi environnemental dans le dispositif de mise en œuvre avec des fiches de suivi tenues par les ONG partenaires. L'identification des impacts éventuels ainsi que les propositions de mesures d'atténuation ont été faites selon les orientations de l'USAID. Pour tenir compte de la législation sénégalaise en la matière, un audit et une évaluation environnementale ont été réalisés par le projet. Les documents étaient en cours d'approbation par les autorités compétentes ce qui permettra à terme de disposer du quitus environnemental.

Nonobstant les difficultés de mise en œuvre, le projet USAID PEPAM a apporté une plus value dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement notamment par la réalisation de PLHA, la promotion de l'ATPC, l'introduction de nouvelles technologies à des coûts moindres et un dispositif de suivi intégrant le contrôle environnemental à toutes les étapes d'exécution.

3. Introduction et contexte de l'intervention

3.1 Note introductive

L'évaluation à mi-parcours est un exercice mené au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention du projet. Le travail a été conduit de manière impartiale en prenant en compte de façon équilibrée la pluralité des points de vue légitimes qui se sont exprimés ainsi que les données factuelles fournies par l'équipe de projet.

L'objectif de l'évaluation est de savoir dans quelle mesure les objectifs fixés dans le cadre de résultats ont été réalisés à mi-parcours. Il s'agit aussi d'évaluer les chances de réaliser pleinement les résultats escomptés d'ici la fin du projet et d'apprécier le suivi environnemental du projet dans les zones géographiques cibles.

En partant des questions soulevées par les TDR, de la revue documentaire et des constats et informations recueillies auprès des différents acteurs *(enquêtes et entretiens),* la Mission d'évaluation a effectué une comparaison du prévu au réalisé et une analyse des aspects qualitatifs.

Ainsi, au-delà d'une photographie aussi rigoureuse que possible de l'exécution et sur la base d'indicateurs, le projet a été analysé à travers cinq critères de performance *(pertinence, efficacité, efficience, effets, viabilité/durabilité)* et quatre thèmes transversaux (*gouvernance du projet, satisfaction des parties prenantes, renforcement des capacités, plus-value du projet)*. Des réponses sont apportées à certaines questions spécifiques en guise de complément à l'analyse de performance. Enfin des recommandations sont formulées pour améliorer la mise en œuvre du projet.

3.2 Cadre de l'intervention

Objectif global	: Améliorer l'accès durable à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement (AEA) et promouvoir une meilleure hygiène dans les zones rurales, les petites villes et les zones péri-urbaines du Sénégal.
Résultats attendus	
	1. Gestion locale des services d'approvisionnement en eau et en assainissement (WSS) **2.** Hausse de la demande pour des services d'approvisionnement en eau et en d'assainissement. **3.** Capacités locales en service d'approvisionnement en eau et d'assainissement renforcées. **4.** La construction et la réhabilitation de infrastructures d'approvisionnement d'eau et d'assainissement renforcées. **5.** Gestion locale de l'eau, l'assainissement et la promotion d'hygiène améliorée en utilisant l'ATPC et WASH dans les écoles.
Durée de projet	: 5 ans (2009 - 2014)
Zone d'intervention	: Régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Dakar
Population ciblée eau potable	: 141 850 personnes
Population ciblée assainissement	: 93 000 personnes
Mode opératoire	
	La gestion et la mise en œuvre du projet ont été confiées par l'USAID à un consortium dirigé par RTI International, maître d'œuvre, avec le soutien de TetraTech/Associates in Rural Development (ARD, Inc.) et Relief International/Enterprise Works/VITA (RI/EWV) en qualité de sous-traitants. Onze ONG partenaires collaborent avec le consortium : ADY, AJAC LUKAAL, AJAEDO, PACTE, WESWA, Kabonketoor, ENDA, CARITAS, CASADES, FODDE et Enfance et Paix.

4. Méthodologie d'évaluation et limites de l'étude

La méthodologie est présentée de manière succincte en retraçant les grandes étapes de la mission. Le plan de travail présenté en annexe donne de plus amples informations sur la sélection des sites, les outils d'investigations élaborés et les questions à traiter.

4.1 Etapes de la Mission

4.1.1 Etape 1 : Rencontres de démarrage - Exploitation de la documentation

Le démarrage de la Mission a eu lieu le 12 octobre 2012 par une réunion tenue à l'USAID. L'objet de la rencontre était la prise de contact et la mise en relation du Consultant avec USAID PEPAM. A la suite de cette réunion, des séances de travail ont été tenues avec l'équipe de USAID PEPAM les 16 et 31 octobre et les 6 et 7 novembre. Ces rencontres ont permis le choix des sites à visiter par les experts et pour les enquêtes ménages et mener des entretiens avec le personnel d'exécution.

Après la réunion de démarrage, des éléments ont été fournis par USAID PEPAM. Au fur et à mesure de l'exploitation, des documents complémentaires ont été demandés et certains ont été mis à disposition. Les principales informations devant permettre de se fonder une opinion sur l'évaluation sont la convention de financement, les plans de travail, les rapports d'activités, les documents de passation de marché, les états de paiements, les rapports et procès-verbaux de visite de chantier, les procès-verbaux de réception.

La revue documentaire a permis de disposer des aspects socioéconomiques de la zone d'intervention et de s'imprégner totalement de la formulation, de l'exécution et du suivi du projet à différents niveaux. Elle a permis de dresser un état des lieux portant sur la situation de référence ayant permis d'identifier et de définir les problèmes à résoudre. Les rapports et documents produits au cours du projet ont renseigné sur la démarche de mise en œuvre et les résultats obtenus.

Les conventions de financement ont aidé à situer la logique d'intervention : *objectifs globaux et spécifiques, résultats attendus, activités, coût et plan de financement.*

Une revue des politiques sectorielles et documents règlementaires portant sur l'hydraulique et l'assainissement a été faite auprès des acteurs institutionnels en vue de situer la pertinence du projet par rapport aux orientations politiques nationales.

4.1.2 Etape 2 : Entretiens avec les acteurs et visite de terrain

4.1.2.1 Entretiens

En plus de l'équipe du projet, différents acteurs ont été rencontrés par la Mission. Il s'agit de :

- ***autorités administratives et locales :*** *gouverneurs et présidents de conseil rural;*
- ***services techniques de l'Etat :*** *direction de l'hydraulique; direction de l'assainissement; services techniques régionaux de l'hydraulique, de l'assainissement, de l'hygiène et de l'environnement; agences régionales de développement; brigades des puits et forages; inspections d'académie; postes de santé; etc.*
- ***prestataires privés :*** *ONG partenaires, foreurs, fabricants de pompe, artisans réparateurs*
- ***populations bénéficiaires.***

Les entretiens ont permis de mieux appréhender le déroulement du projet, sa conformité avec les stratégies nationales, les résultats obtenus, les écarts constatés et les effets à moyen et long terme. Pour recueillir les données, des guides d'entretien ont été dressés suivant les questions spécifiques à traiter par acteur.

Les travaux réalisés dans le cadre du projet ont été visités par l'équipe d'évaluation. La sélection des sites a été faite en combinant différents critères dont entre autres la répartition géographique, le type d'ouvrage réalisé, le type d'équipement, le type d'ouvrages d'assainissement réalisé, etc.

La visite de terrain a permis d'apprécier la conformité des réalisations, leurs effets sur les populations et les conditions de viabilité et de durabilité.

La mission de terrain et les entretiens avec les acteurs régionaux ont eu lieu dans la période du 3 au 14 décembre 2012. Le tableau ci-dessous synthétise les partenaires rencontrés et les sites visités.

Acteur rencontré / Site visité	Ziguinchor	Sédhiou	Kolda
Equipe de terrain USAID PEPAM	x		x
Gouvernance	x	x	x
Président de Conseil Rural	x		x
ARD	x	x	x
DRH et BPF	x	x	x
SRA	x	x	x
SRHygiène	x	x	x
DREEC	x		x
Inspection d'académie	x	x	x
Infirmier Chef de Poste		x	x
ADY	x		
AJAEDO	x		
Kabonketoor	x		
AJAC LUKAAL	x		
PACTE	x		
WESWA	x		
Enfance et Paix		x	
CASADES		x	x
Enda Eau Populaire			x
FODDE			x
CARITAS			x
Entreprise de mini-forages	x		
Fabricant maintenancier pompe	x	x	x
Site de Bouyinor	x		
Site de Ndiagne	x		
Site de Diaghour	x		
Site de Bourofaye Baïnouk	x		
Site de Boulome	x		
Site de Bélaye	x		
Site de Badiana	x		
Site de Bemet Djimandé		x	
Site de Marakissa HLM		x	
Site de Bougnery		x	
Site de Sankouya		x	
Site de Djiragone Diafar		x	
Site de Boussoura		x	
Site de Saré Téning Mara			x
Site de Saré Yérohandeng			x
Site de Ngaliyel Amadou			x
Site de Saré Mamadi			x
Site de Sinthiang Daibatou			x

4.1.2.2 Enquêtes ménages

Pour les usagers des services d'eau et d'assainissement, un échantillon de ménages a été enquêté pour apprécier leur implication dans le processus de mise en place des investissements, leur appréciation de la qualité technique des investissements réalisés, le modèle organisationnel mis en place pour assurer la viabilité des services d'eau et d'assainissement, les effets des réalisations sur l'amélioration de leurs conditions de vie et leur niveau de satisfaction.

Au total 469 ménages ont été enquêtés pour un objectif théorique de 455. Le tableau ci-dessous récapitule les sites enquêtés ainsi que le nombre de ménages concerné.

REGION	Site enquêté	Nombre d'enquêtes ménage par site	Total par région	
Ziguinchor	BADIANA	10	150	32%
	BOUINOR	12		
	BOUROFAYE DIOLA	4		
	BOUTO	15		
	BOUYOUYE	2		
	DIEMBERING	21		
	MPACK	30		
	SELETY	19		
	TAKEME	12		
	TENGHORY	25		
Sédhiou	BOUSSOURA	11	158	34%
	DIAMBANCOUNDA	20		
	DJIRAGONE DIAFAR	17		
	KOUDJINY	7		
	MARAKISSA HLM	32		
	SANKOUYA	20		
	SARE DJIMBY	21		
	SARE TOUMANY MANDJACK	17		
	TALTO	13		
Kolda	KANIAKO	27	161	34%
	MEDINA ALPHA SADOU	10		
	MEDINA DIATTA SABALY	12		
	SAM PATHE	12		
	SAM SABALY	9		
	SARE DEMARRANG	18		
	SARE GOLO	7		
	SARE KONKO	9		
	SARE LOUNTANG	10		
	SARE MAMADY	15		
	SARE SAMBALLE	16		
	TABANDINTO	16		
	TOTAL	**469**	**469**	

4.1.3 Etape 3 : Traitement interprétation - Rapport préliminaire

Les enquêtes ménages ont été traitées à partir du logiciel Sphinx. Les enquêtes qualitatives ont été traitées en fonction des angles d'analyse de la performance du projet, des thèmes transversaux et des questions soulevées par les termes de références.

En effet, après exploitation documentaire, entretiens et visites de terrain, la matrice du cadre logique a été revue pour analyser l'intervention de manière simple, systématique et compréhensible. Soit une vue d'ensemble vérifiant facilement la logique du projet, sa consistance et sa cohérence. Cette analyse permet aussi de vérifier le niveau d'atteinte des résultats et de voir pour la suite quelles sont les hypothèses hors de portée et qui peuvent influencer son succès.

Le traitement des données a été faite du 17 décembre 2012 au 15 janvier 2013.

Pendant le traitement des données, des précisions et des informations complémentaires ont été demandées aux différents acteurs afin de s'assurer d'une présentation fidèle des résultats, des analyses et des conclusions.

A la suite du traitement, le rapport provisoire a été élaboré.

4.1.4 Etape 4 : Recueil des commentaires - Rapport final

Une réunion d'échange sur le rapport provisoire a eu lieu le 19 février 2013 à l'USAID. A cette date seuls les commentaires de l'USAID étaient parvenus au Consultant. La DH et la DA ont envoyés leurs commentaires le 27 février. L'équipe USAID PEPAM a envoyé ses premiers commentaires le 26 février un deuxième envoi daté du 11 mars a été reçu le 25 mars. Un courriel a été envoyé à l'USAID pour expliquer le retard observé entre l'émission du deuxième jet de commentaires et leur réception par le Consultant.

Certains commentaires ont été pris en compte dans l'élaboration du rapport final, pour d'autres des éléments de réponses ont été apportés par le Consultant. Ils sont annexés au présent rapport final.

4.2 Profil des intervenants

L'exercice a été mené par une équipe pluridisciplinaire composée de :

- **Un Chef de Mission**, Ingénieur Eau et Assainissement de 12 ans d'expérience dans la maîtrise d'œuvre et l'évaluation de plusieurs projets et programme d'eau et d'assainissement au Sénégal et dans la sous région ouest-africaine.
- **Un Expert Socio-économiste** de 8 ans d'expérience ayant une bonne connaissance de la sociologie rurale, de la dynamique organisationnelle et des activités de renforcements de capacités des usagers de l'eau potable;
- **Un Expert Hydrogéologue/Environnementaliste** de 14 ans d'expérience qui a une bonne connaissance de la stratégie de réalisation et de suivi des EIE et PGES ainsi qu'une bonne maîtrise des questions hydrogéologiques de la zone d'intervention
- **Un Expert en WASH et ATPC**, Travailleur social de 10 ans d'expérience ayant une bonne maîtrise des questions d'hygiène et d'assainissement ainsi que du processus d'animation, de sensibilisation et de suivi des bénéficiaires.

4.3 Limites de l'étude

- Non objectivité parfois dans l'information fournie par les bénéficiaires dans certains sites notamment lors des focus-group *(essentiellement dans la zone de Ziguinchor)*. Il est ressenti une préparation en amont sur les mots à utiliser et les propos à tenir pour répondre à la Mission, ce qui n'est pas gage d'objectivité.
- Non mise à disposition de certaines informations demandées à USAID PEPAM pour raison de confidentialité. Comportement non compréhensible pour une Mission d'évaluation.

5. Résultats de l'étude

Les résultats du projet ont d'abord été analysés sous l'angle des cinq critères de performance *(pertinence, efficacité, efficience, viabilité et effets)* avant d'aborder les thèmes transversaux *(gouvernance du projet, renforcements des capacités, aspects environnementaux, plus value du projet)* et terminer par certaines questions spécifiques soulevées par composante en guise de complément.

5.1 Pertinence

L'évaluation de la pertinence se fonde sur l'analyse de sa conformité par rapport aux besoins des populations et aux orientations stratégiques de l'Etat et du partenaire financier. Pour le cas spécifique du projet USAID PEPAM, cette analyse s'est faite sous trois principaux angles :

- *la pertinence des objectifs du projet au regard des besoins des populations ;*
- *la conformité du projet avec les orientations stratégiques de la politique sectorielle de l'eau et de l'assainissement en milieu rural (planification et mode d'exécution);*
- *la cohérence du projet avec la stratégie pays du partenaire financier.*

5.1.1 Prise en compte des besoins de la population

La prise en compte des besoins prioritaires des bénéficiaires a été analysée sur la base des enquêtes ménages et des entretiens semi-directifs auprès des différents acteurs.

Les enquêtes révèlent que la principale source d'approvisionnement en eau des populations de la zone d'intervention était constituée de puits traditionnels à exhaure manuelle avec 90% des ménages qui les fréquentaient. L'eau provenant de ces points étaient souvent impropre à la consommation humaine *(pas de couverture, nappe affleurant, non respect de distance minimale pour l'implantation de latrines, etc.)*, ce qui contribuait à la dégradation des conditions sanitaires. Le taux d'accès à l'eau potable des ménages enquêtés avant l'intervention du projet est estimé à 5%.

Aujourd'hui, l'intervention du projet a permis de faire baisser considérablement le taux de fréquentation des puits traditionnels par les ménages. En effet, les enquêtes démontrent que :

- *37% des ménages utilisent toujours les puits traditionnels (diminution de 53%);*
- *34% des ménages utilisent exclusivement le point d'eau installé par le projet;*
- *27% des ménages fréquentent les puits traditionnels et le point d'eau réalisé.*

Avec l'intervention du projet, le taux d'accès à l'eau potable des ménages ciblés et enquêtés est estimé aujourd'hui à 60% *(progression de 55%)*. Pour 50% des ménages, le point d'eau installé est utilisé prioritairement pour la boisson et la cuisson.

En ce qui concerne l'assainissement, avant l'intervention du projet 3% des ménages avait accès à l'assainissement avec des ouvrages adéquats. Aujourd'hui, avec l'intervention du projet 80% des ménages ont accès à l'assainissement avec des ouvrages adéquats (VIP, DLV, Sanplat). Si les ouvrages réalisés grâce à la promotion de l'ATPC étaient considérés dans le paquet technique pris en compte, alors le taux monte à 98% *(18% des ménages ont réalisés des latrines avec l'ATPC)*.

Par ailleurs, les entretiens semi-directifs conduits avec les services techniques déconcentrés de l'hydraulique et de l'assainissement montrent que pour l'hydraulique le type de point d'eau réalisé à mi-parcours *(mini-forage)* répond partiellement aux besoins prioritaires exprimés par les populations car ne résolvant pas entièrement la pénibilité de l'exhaure manuelle et de la corvée d'eau. Pour l'assainissement, le projet répond parfaitement aux besoins exprimés mais reste handicapé par une sensibilisation insuffisante dans les zones subventionnées et par la non-durabilité des ouvrages ATPC.

De ce qui précède, il ressort que l'objectif du programme cadre avec les besoins et préoccupations des populations en matière d'eau et d'assainissement.

5.1.2 Conformité avec la politique sectorielle

5.1.2.1 Alignement sur le PEPAM

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté que la Communauté internationale s'est fixés à l'horizon 2015, le Sénégal a mis en place en 2005 le *"Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire"* dont l'instrument de mise en œuvre est la deuxième *Lettre de Politique Sectorielle de l'hydraulique et de l'assainissement en milieu urbain et rural*. Le PEPAM est un cadre où tout partenaire technique et financier du secteur de l'eau et de l'assainissement est invité à inscrire ses actions pour une meilleure synergie et un suivi correct des indicateurs d'accès.

L'option de développement du sous-secteur de l'hydraulique rurale est l'adoption d'une approche programme, mise en synergie avec l'assainissement rural, dont les objectifs et indicateurs de résultats sont basés sur l'atteinte des OMD. La mise en œuvre du PEPAM est structurée en trois composantes : *infrastructures eau potable; infrastructures assainissement; cadre unifié d'intervention.*

En déclinant ses activités en cinq composantes suivant les thématiques de l'eau et de l'assainissement, il apparaît clairement un alignement du projet dans le cadre global du PEPAM.

5.1.2.2 Processus de planification

Les sites d'intervention du projet dans la région de Ziguinchor ont été proposés par les services techniques de l'hydraulique et de l'assainissement. Le projet a eu recours à cette stratégie face à la presqu'inexistence de PLHA et l'urgence de démarrer les premières actions. La présélection faite par les services de l'hydraulique et de l'assainissement a été validée au niveau régional lors d'un atelier tenu à l'ARD de Ziguinchor le 29 novembre 2009 *(cf. Eléments de réponse fournis par USAID PEPAM)*. L'une des options technologiques proposées en hydraulique et la plus vulgarisée *(mini-forages équipés de PMH)* n'était pas forcément en phase avec les attentes des populations et des services techniques, ce qui a ralenti le rythme de réalisation durant la première année.

Pour les régions de Sédhiou et Kolda, la sélection des sites d'intervention s'est faite selon l'approche de la *"demande informée"* avec une exploitation au préalable des documents de planification existants (PLHA, PRDI) et l'organisation de visites de caractérisation. Pour ces régions, le processus de planification a été plus participatif avec l'implication de presque tous les acteurs concernés par la mise en place de services sociaux de base *(populations, collectivités locales, autorités administratives, services déconcentrés, ONG, etc.)*.

En résumé, la planification initiale pour Ziguinchor n'est pas « totalement » conforme aux orientations du PEPAM en terme procédure mais le processus a respecté le principe fondamental de concertation et d'échange entre acteurs pour aboutir à une priorisation des actions. Par contre pour Sédhiou et Kolda, l'approche est en phase avec le *Manuel des projets eau du PEPAM* qui fait référence aux PLHA pour l'identification des projets prioritaires.

Il faut noter qu'USAID PEPAM a eu à réaliser des PLHA dans les régions de Ziguinchor et Kolda. Contrairement à Ziguinchor, ces outils ont servi à l'identification de certains investissements dans la région de Kolda. Ultérieurement, dans le cadre de la formulation d'une prochaine intervention, ces PLHA constitueraient un *"input"* important et pourraient être agrégés pour avoir une meilleure visibilité de la situation AEPA des régions et cibler les zones et projets prioritaires.

5.1.2.3 Réalisation d'infrastructures et renforcement de capacités

Pour l'eau potable, le *Manuel des projets eau du PEPAM* réalisé en 2007, propose dans son paquet technologique le système multi-village comme choix prioritaire pour l'atteinte des objectifs d'accès à l'eau potable en milieu rural par borne fontaine et branchement privé.

A défaut de ce système, pour les localités de moins de 1000 habitants des solutions transitoires comme le puisage manuel ou les PMH peuvent être proposées à condition que :

- *la localité ne se trouve pas dans un rayon de 5 km d'un forage multi-village;*
- *la localité ne se trouve pas dans une maille de 10 km x 10 km pouvant regrouper au moins 2 500 personnes pour un système multi-village.*

En regardant de près les réalisations du projet USAID PEPAM, il est difficile de comprendre pourquoi dans certaines zones des mini-forages ont été multipliés alors qu'il semble plus indiqué de mettre en place un système AEMV conformément aux recommandations du Manuel des projets eau. A titre d'exemple une meilleure planification aurait permis de regrouper dans un même système les sites de Bélaye, Badiana Eghana, Badiana Eléout, Badiana Gambissara et Badiana CEM.

En termes d'équipement de pompage, le type de pompe manuelle préconisé par le manuel est la pompe INDIA Mark II, plus performante et assez maîtrisée par les artisans locaux. Sur ce point, il faut noter que jusqu'en mars 2012, 70% des pompes installées par USAID PEPAM sont de type INDIA Mark II, les 30% du parc étant constitués de pompes EROBON fabriquées localement. De manière générale, le projet est en conformité avec la recommandation.

En ce qui concerne le renforcement de capacités dans le domaine de l'eau potable, il est mis en place des comités de gestion de point d'eau avec un paiement forfaitaire dans certains cas et une gratuité de l'accès dans d'autres. Même si les usagers ont reçu des modules de formation pour remplir correctement leurs rôles et assumer leurs responsabilités, il faut relever que ce mode organisationnel n'est plus conforme depuis l'élaboration du *"Guide d'harmonisation des procédures d'animation et de mise en place d'associations d'usagers d'eau"* et la vulgarisation des principes de la réforme des forages ruraux initiée de 1999 à 2005.

Pour l'assainissement le paquet technique proposé par le *Manuel Assainissement* est composé d'ouvrages individuels et collectifs pour l'évacuation des excréta et des eaux usées. Il s'agit de :

- *Latrines à fosses ventilées (VIP) ou latrines à chasse manuelle (TCM) ;*
- *Bac à laver (LP), douches, dispositif lave-mains (LM) ;*
- *Édicules publics à cabines multiples et à compartiments séparés hommes-femmes incluant urinoirs et lave-mains.*

Les ouvrages d'assainissement réalisés par USAID PEPAM, dans le cadre de la subvention, respectent le paquet technologique proposé par le PEPAM. Il faut noter que le projet est allé même plus loin en vulgarisant deux nouveaux types d'ouvrages : *la double latrine ventilée et la latrine sandplat améliorée. (voir analyse de la viabilité).*

Dans le cadre de l'ATPC, les latrines traditionnelles réalisées ne sont pas conformes au paquet technologique. En effet dans la plupart des cas, ces ouvrages connaissent des problèmes de durabilité avec des affaissements fréquents en période hivernale. Cela a été constaté à Bouyinor, Diaghour, Marakissa HLM et Bougnéry. Néanmoins, les conditions minimales requises pour que l'ouvrage soit déclaré adéquat sont réunies : *tuyau de ventilation avec grillage anti-moustique, trou de défécation fermée, clôture et dispositif de lavage des mains.*

Au niveau organisationnel des comités sont mis en place soit pour récolter la demande dans le cadre de la subvention ou conduire le processus dans le cadre de la promotion de l'ATPC. Au niveau des sites subventionnés rares sont les structures fonctionnelles après intervention par contre dans les sites ATPC, les comités continuent à veiller sur le respect de la FDAL.

5.1.3 Cohérence du projet avec la stratégie pays du partenaire financier

Selon la stratégie pays de l'USAID, en aidant le pays à atteindre l'OMD de réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, une contrainte majeure à la croissance économique sera levée. Cet appui se fera à travers une approche intégrée de gestion des ressources hydriques qui pourrait bénéficier à différents secteurs économiques, y compris ceux de la pêche et de l'agriculture, et contribuer à améliorer la conservation de la biodiversité.

La revue des activités du projet USAID PEPAM montre une cohérence au sujet de l'OMD. Cependant le cadre de résultats ne reflète pas une articulation avec la gestion intégrée des ressources en eau comme input de la croissance économique.

Nonobstant ce constat, le projet a contribué positivement à la croissance économique de la zone d'intervention grâce à la valorisation de l'expertise locale pour la mise en œuvre des investissements *(ONG locales, maçons et mouleurs, foreurs, etc.)*. Au-delà des bénéficiaires directs, l'utilisation des services mis en place impacte positivement sur la croissance économique grâce à l'amélioration des conditions de vie des populations.

5.2 Efficacité

L'efficacité apprécie le niveau d'accomplissement des résultats. Dans le cadre de USAID PEPAM, l'USAID a défini trois indicateurs standards pour mesurer la performance du projet. L'analyse de l'efficacité se fera prioritairement sur ces éléments avant qu'elle ne soit complétée par une évaluation du cadre de résultats définis dans les TDR. Pour rappel, le projet est scindé en cinq composantes et pour chacune d'elles, des résultats à atteindre ont été définis.

Les points à aborder sont les suivants :

- *Niveau d'exécution des infrastructures à mi-parcours;*
- *Répartition des ouvrages réalisés;*
- *Evaluation des indicateurs standards de l'USAID;*
- *Evaluation des résultats par composante;*

5.2.1 Niveau d'exécution des infrastructures à mi-parcours

EAU POTABLE				
Désignation	**Prévu durée du projet (*)**	**Réalisé de juillet 2009 à Mars 2012 (**)**	**Niveau de mise en œuvre**	**Taux d'exécution eau potable**
Adduction d'eau potable (AEP) périurbaine	3	-	0%	21%
Adduction d'eau multi-villageoise (AEMV)	2	-	0%	
Puits profond / Pompe manuelle	30	-	0%	
Puits moyen / Pompe manuelle	84	64	76%	
Puits simple / Pompe manuelle	313	61	19%	
Réhabiliter les puits existants et ajouter les pompes manuelles	168	11	7%	
ASSAINISSEMENT				
Désignation	**Prévu durée du projet (*)**	**Réalisé de juillet 2009 à Mars 2012 (**)**	**Niveau de mise en œuvre**	**Taux d'exécution assainissement**
Système Assainissement périurbain	3	-	0%	31%
Latrines (SanPlat, DLV, VIP) **+ DLMS**	6 300	2 448	39%	
Edicules publics (écoles ou marchés)	15	1	7%	
TAUX D'EXECUTION GLOBALE DES INFRASTRUCTURES A MI-PARCOURS				**25%**

(*) Données extraites de "USAID_PEPAM_Plan Dev Infr_AWP 3 2012 final V5_Fr_Oct 19 2011"

(**) Données extraites de "USAID_PEPAM_Rpt_QR2_FY2012_French_May2_2012_VersFin"

Commentaire sur le niveau d'exécution

A mi-parcours, le taux d'exécution globale des infrastructures est de 25%. Il traduit une faible efficacité du projet au regard des ressources disponibles et de la nature des travaux à réaliser. Ce faible niveau de performance nécessite une revue de la stratégie de mise en œuvre des infrastructures. Il faut relever que les ouvrages à réaliser dans le cadre du projet sont maîtrisés localement par les entreprises et une expertise avérée est disponible pour assurer une mâitrise d'oeuvre correcte des travaux. Ainsi le personnel du projet doit être moblisé beaucoup plus dans des tâches de coordination et de supervision que dans des tâches d'exécution de travaux ou d'études techniques. La stratégie du "faire-faire" est différente de l'exécution en régie.

5.2.2 Répartition des ouvrages réalisés

REPARTITION DES OUVRAGES REALISES PAR REGION

REGION	EAU POTABLE						ASSAINISSEMENT			
	OUVRAGES DE CAPTAGE			EQUIPEMENTS DE POMPAGE						
REGION	Miniforages réalisés par prestataires locaux	Forages réalisés par REGIE Minisondeuse	Puits réhabilité	INDIA	EROBON	SOLAIRE	Sanplat	DLV	VIP	EP
Ziguinchor	55	4	2	52	6	1	1 014	516	209	1
Kolda	30	4	4	19	15	-	164	190	8	-
Sédhiou	28	4	5	14	17	-	242	104	1	-
	113	**12**	**11**	**85**	**38**	**1**	**1 420**	**810**	**218**	**1**
	83%	**9%**	**8%**	**69%**	**31%**	**1%**	**58%**	**33%**	**9%**	
	136			**124**			**2 448**			**1**

RECAPITULATIF GENERAL PAR REGION

REGION	OUVRAGES DE CAPTAGE	EQUIPEMENTS DE POMPAGE	ASSAINISSEMENT
Ziguinchor	45%	48%	71%
Kolda	28%	27%	15%
Sédhiou	27%	25%	14%
	100%	**100%**	**100%**

5.2.3 Evaluation des indicateurs standards de l'USAID

INDICATEURS STANDARDS USAID	Valeur cible durée du projet (*)	Valeur cible de 2009 à Mars 2012	Cible touchée de 2009 à Mars 2012 (*)	Taux d'exécution par rapport à la valeur cible durée de projet
Nombre de personnes au niveau des zones cibles ayant accès à une alimentation en eau potable améliorée grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats Unis	**141 850**	99 650	**22 500**	**16%**
Nombre de personnes au niveau des zones cibles ayant accès à des installations sanitaires améliorées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats Unis	**93 000**	34 085	**24 580**	**26%**
Nombre d'organisation de producteurs, d'associations d'utilisateurs d'eau, d'associations professionnelles et communautaires bénéficiant de l'assistance de l'USAID	**294**	-	**535**	**182%**

(*) Données extraites du dernier rapport trimestriel de la période d'évaluation. Document "USAID_PEPAM_Rpt_QR2_FY2012_French_May2_2012_VersFin".

COMMENTAIRE

Hormis l'indicteur 3 où la cible sur la durée du projet a été dépassée, pour les deux principaux indicateurs l'objectif à mi parcours n'a pas été atteint.

Pour l'eau potable, le cas est problématique. Les réalisations ont souffert entre autres de la réticence ou non-adhésion des populations et des services techniques, du retard dans le virement des fonds par USAID PEPAM et des conditions de travail parfois difficiles en hivernage. A ce rythme les résultats ne seront probablement pas atteints à moins de revoir l'option technologique actuelle et la stratégie d'intervention. C'est ainsi que l'option visant à travailler dans les moyennes et grandes infrastructures hydrauliques est à encourager et des ressources additionnelles devront être trouvées pour atteindre l'objectif de populations visé.

Pour l'assainissement, le niveau d'accomplissement de l'indicateur est acceptable à mi-parcours mais sur la durée du projet, il sera très difficile voir impossible d'atteindre la valeur cible du projet. En effet pour 30 000 personnes de la cible restante, il est prévu un système d'assainissement collectif ou semi collectif mais le montant budgétisé *(450 000 dollars US)* est insuffisant et permettrait juste de faire entre 800 à 1200 connexions domicilaires *(environ 10 000 pers)* sans tenir compte de la remise à niveau des installations en aval. Si l'objectif de populations est maintenu de même que l'option technique alors il faudrait un réaménagement budgétaire pour provisionner assez de ressources. Sinon l'autre option serait de continuer avec le système autonome à la périphérie des grands centres urbains pour atteindre rapidement la valeur cible.

5.2.4 Evaluation des résultats par composante

5.2.4.1 Résultat 1

Intitulé Gestion locale des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement (WSS) amélioré

Trois sous-résultats ont été définis pour apprécier l'accomplissement du résultat

1.1 Rôle de la communauté dans la prise de décision en WSS renforcé

Deux indicateurs ont été définis pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
1.1.A	Nombre d'Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) dans les communautés partenaires qui ont tenu au moins trois réunions publiques au cours de chaque trimestre pour discuter des questions d'eau et prendre des décisions	294	103	**35%**
1.1.B	Pourcentage moyen de femmes membres de bureau des Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) dans les communautés partenaires	50%	45%	**90%**

Commentaire du sous résultat

L'accomplissement du sous-résultat à mi parcours est assez satisfaisant.

- Pour le premier indicateur, le niveau atteint à mi-parcours est acceptable, car il faut tenir compte d'une période morte d'environ un an pour la réalisation de l'investissement et la mise en place de la structure de gestion.
- Pour le second indicateur, le résultat obtenu est très satisfaisant. En effet, de manière générale la proportion de femmes membre de bureau observée dans les ASUFOR est d'environ 30 à 40%. Maintenir le cap pour les nouvelles structures à mettre en place.

1.2 Transparence de la gestion locale des WSS renforcé

Deux indicateurs ont été définis pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
1.2.A	Nombre d'AUE dans les communautés partenaires ayant dressé les Procès-verbaux de leurs trois dernières réunions durant chaque trimestre	294	66	**22%**
1.2.B	Nombre d'AUE dans les communautés partenaires dont les Procès-verbaux des assemblées générales (AG) ont été établis, publiés ou rendus accessibles au public durant chaque trimestre	294	60	**20%**

Commentaire du sous résultat

L'accomplissement du sous-résultat à mi parcours est faible.

- Pour le premier indicateur, le niveau atteint à mi-parcours est très faible. En confrontant cet indicateur avec le 1.1.A, il ressort que la sensibilisation devra être accentuée sur la traçabilité des activités du bureau.
- Pour le second indicateur, même constat que le premier. Nécessité de revoir la stratégie de renforcement de capacités et d'accompagnement post-formation des structures de gestion.

1.3 Durabilité financière des institutions de WSS améliorée

Deux indicateurs ont été définis pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
1.3.A	Nombre de membres des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) dans les communautés partenaires formées en gestion financière, technique et administrative	816	726	**89%**
1.3.B	Nombre d'AUE dans les communautés partenaires ayant adopté les systèmes de gestion financière préconisés par le Gouvernement et/ou les autres partenaires	294	53	**18%**

Commentaire du sous résultat

L'accomplissement du sous-résultat à mi parcours est acceptable sous réserve que des informations complémentaires soient fournis pour l'indicateur 1.3.B

- Pour le premier indicateur, le niveau atteint à mi-parcours du point de vue quantitatif est très satisfaisant. Cependant en confrontant cet indicateur avec les indicateurs 1.2.A et 1.2.B, il ressort que sur le plan qualitatif beaucoup d'efforts restent à faire dans la traçabilité de l'information.
- Pour le second indicateur, le niveau d'accomplissement est très faible. Il est assez difficile de comprendre qu'il y ait des AUE qui respectent les principes de gestion préconisés par le Gouvernement car dans la presque totalité des sites déjà réalisés, l'eau est soit gatuite soit c'est une tarification forfaitaire. Ces systèmes ne sont pas conformes aux orientations sectorielles qui préconisent la vente au volume. Dans certains cas, les populations imaginent des solutions, qui du reste ne sont pas durables, pour constituer une épargne en cas de panne de l'équipement de pompage. Il a été demandé que la liste des AUE concernées par cet indicateur soit mise à disposition mais les informations ne sont toujours pas disponibles.

5.2.4.2 Résultat 2

Intitulé	Hausse de la demande pour des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement

Deux sous-résultats ont été définis pour apprécier l'accomplissement du résultat

2.1 Connaissances et attitudes en hygiène améliorées

Cinq indicateurs ont été définis pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
2.1.A	Nombre de personnes formées en techniques et pratiques correctes de l'hygiène à travers les activités du Programme	1 536	534	**35%**
2.1.B	Nombre de visites à domicile réalisées auprès des ménages dans le cadre des IEC sur l'eau et l'assainissement avec le soutien du Programme	37 800	7 823	**21%**
2.1.C	Nombre d'écoles visitées dans le cadre d'IEC sur l'eau et l'assainissement avec le soutien du Programme	90	33	**37%**
2.1.D	Nombre d'Enseignants ayant reçu du matériel et une formation en Information, Éducation, Communication (IEC) à travers les activités du Programme	540	183	**34%**
2.1.E	Nombre de litres d'eau potable traitée grâce aux méthodes préconisées par le Programme USAID/PEPAM	6 644 490 417	1 221 620	**0,02%**

Commentaire du sous résultat

L'accomplissement du sous-résultat à mi parcours est acceptable.

- Pour le premier indicateur, le niveau atteint à mi-parcours est acceptable.
- Pour le second indicateur, le niveau atteint à mi-parcours est faible par rapport à l'objectif du projet. Cela témoignerait que les localités ciblées sont très faiblement peuplées et les populations fournies à l'aide des multiplicateurs ne reflètent pas la réalité de terrain. Ce constat est confirmé par les visites de terrain, car dans plusieurs localités il s'est avéré que la population réelle est souvent largement en deçà des données fournies.
- Pour le troisième indicateur, le niveau atteint est acceptable et à terme, le résultat escompté est à portée.
- Pour le quatrième indicateur, le niveau atteint à mi parcours est satisfaisant par rapport à l'objectif du projet. Les bases sont déjà faites, la démultiplication pourra se faire rapidement.
- Pour le cinquième indicateur, le résultat obtenu est très faible par rapport à l'objectif. La pertinence de cet indicateur se pose car il semble difficile de quantifier l'eau traitée par javellisation par les ménages. Par ailleurs, si la référence est le nombre de comprimés Aquatabs vendu alors il n'est pas évident de connaître ni la destination du produit ni la période d'utilisation. Il serait plus judicieux de s'arrêter juste aux comprimés vendus ou mis à disposition. Renseigner correctement cet indicateur demande beaucoup de moyens et n'apporte presque pas de plus value au sous-résultat afférent.

2.2 Mobilisation des acteurs pour des services de WSS améliorés au niveau local

Trois indicateurs ont été définis pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
2.2.A	Nombre de localités partenaires dont les résidents ont apporté une contribution en nature ou en espèces pour l'accès à l'eau ou à l'assainissement	294	180	**61%**
2.2.B	Nombre de réunions publiques d'IEC sur l'eau et l'assainissement organisées dans les zones cibles	1 872	2 542	**136%**
2.2.C	Nombre de campagnes de masse media organisées dans les zones cibles	14 112	3 089	**22%**

Commentaire du sous résultat

L'accomplissement du sous-résultat à mi parcours est satisfaisant.

- Pour le premier indicateur, le niveau atteint à mi-parcours est très appréciable. Continuer dans la même lancée pour la mobilisation des contreparties.
- Pour le second indicateur, à mi-parcours, l'objectif du projet est dépassé. Cela témoignerait d'un nombre important de causeries et de mobilisation sociale effectuées. Du point de vue quantitatif, le nombre est impressionnant mais il se pose toujours la question de la qualité de la prestation et de la percussion des messages passés car dans la plupart des sites visités, les points d'eau et les ouvrages d'assainissement domiciliaires sont mal entretenus et dans certains cas les dispositifs de lavage des mains ont disparu.
- Pour le troisième indicateur, le niveau d'accomplissement est faible par rapport à l'objectif du projet. La valeur cible projet semble très élevée. Cet indicateur doit être apprécié en fonction du nombre de demandes reçues par rapport à l'offre disponible pour voir la pénétration du message et l'effet sur les populations. La pertinence de cet indicateur est discutable.

5.2.4.3 Résultat 3

Intitulé	Capacités locales en services d'approvisionnement en eau et d'assainissement renforcées

Deux sous-résultats ont été définis pour apprécier l'accomplissement du résultat

3.1 Prestataires privés de services WSS renforcés

Un indicateur a été défini pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
3.1.A	Nombre d'AUE, de prestataires secteur privé et d'Organisations Communautaires de Base ayant reçu une assistance de l'USAID à travers le Programme USAID/PEPAM	294	535	182%

Commentaire du sous résultat

Sous-résultat déjà accompli. La valeur cible du projet est à revoir si l'indicateur vise en plus des AUE, les prestataires du secteur privé. Les bénéficiaires sont entre autres les maçons, foreurs, les fabricants de pompe et les artisans réparateurs. (Indicateur standard USAID).

3.2 Offre de services et produits WSS au niveau local améliorée

Deux indicateurs ont été définis pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
3.2.A	Nombre de prestataires de services privés locaux appuyés par le Programme et ayant signé au moins un contrat de maintenance avec une AUE	294	42	14%
3.2.B	Nombre de nouveaux contrats de travaux établis par les prestataires de services privés locaux formés ou assistés par le Programme	294	273	93%

Commentaire du sous résultat

L'accomplissement du sous-résultat à mi parcours est satisfaisant sous réserves d'informations complémentaires.

- Pour le premier indicateur, le niveau atteint à mi-parcours est assez faible. Cela est compréhensible car les 2,5 années coincident avec les premières réceptions et le démarrage de l'exploitation par les usagers. Il serait important que la liste des localités signataires de contrat soit mise à disposition pour confirmation car sur le terrain malgré d'incessantes demandes, il ne nous a pas été présenté un exemplaire de contrat de maintenance signé et les artisans rencontrés affirment n'avoir pas encore contractualisé avec les usagers.
- Pour le second indicateur, le niveau d'accomplissement est très satisfaisant. Il faut souligner que la presque totalité des contrats ont été passés avec le programme. Il serait pertinent d'analyser les contrats passés avec des partenaires autres que USAID PEPAM pour apprécier l'impact des activités de renforcement de capacités initiées par le projet.

5.2.4.4 Résultat 4

Intitulé	La construction et la réhabilitation des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement renforcées

Un sous-résultat a été défini pour apprécier l'accomplissement du résultat

4.1 Capacités locales de construire des infrastructures WSS adaptés renforcés

Trois indicateurs ont été définis pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
4.1.A	Nombre de pompes manuelles fabriquées localement avec le soutien du Programme	80	38	48%
4.1.B	Nombre de latrines familiales construites par des petits prestataires privés locaux privé formés par le Programme	5 700	2 458	43%
4.1.C	Nombre d'édicules publics réalisés par de petits prestataires de services ou les opérateurs du secteur privé formés par le Programme	9	1	11%

Commentaire du sous résultat

L'accomplissement du sous-résultat à mi parcours est acceptable.

- Pour le premier indicateur, le niveau atteint à mi-parcours est satisfaisant.
- Pour le second indicateur, le niveau d'accomplissement à mi parcours est très satisfaisant. Stratégie à maintenir.
- Pour le troisième indicateur, le niveau d'accomplissement à mi parcours est faible. Cela est compréhensible car il fallait une période d'identification et de validation du modèle d'édicule public à réaliser. Pour atteindre la cible, il faudrait démarrer les constructions avant mi-2013 pour rester dans les délais.

5.2.4.5 Résultat 5

Intitulé	Gestion locale de l'eau, l'assainissement et la promotion d'hygiène améliorée en utilisant l'ATPC et WASH dans les écoles

Trois sous-résultats ont été définis pour apprécier l'accomplissement du résultat

Contrairement aux résultats 1 à 4 où des indicateurs ont été définis par sous-résultat, pour le résultat 5 des indicateurs ont été définis mais non classés par sous-résultat. Dans le cadre d'une logique d'analyse du niveau d'accomplissement du résultat, la Mission d'Evaluation a proposé une ventilation des indicateurs par sous-résultat.

Les caractères alphanumériques, apparaissant sous la colonne N° par sous-résultat, correspondent à la numérotation de l'équipe suivi-évaluation de USAID PEPAM.

5.1 Connaissances de meilleures pratiques d'hygiène améliorées dans les communautés cibles

Douze indicateurs ont été ventilés pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
A	Nombre de villages ayant atteint le statut FDAL (fin de défécation a l'air libre) en six mois	108	24	**22%**
B.1	Nombre de personnes bénéficiaires d'un système d'assainissement dans le cadre du Programme ATPC	22 000	5 627	**26%**
B.2	Pourcentage de maisons dans les communautés cibles du programme ayant un dispositif de lavage des mains grâce au programme ATPC	100%	54%	
B.3	Nombre de personnes ayant un accès amélioré à un approvisionnement en eau potable grâce au Programme ATPC	22 000	5 292	**24%**
1.3	Nombre de comités ATPC formés en éducation a l'hygiène	108	30	**28%**
1.4	Nombre de membres du comité ATPC formés en éducation à l'hygiène	Non défini	357	
1.5	Poucentage moyen de femmes membres des comités ATPC formées en éducation à l'hygiène	Non défini	51%	
1.8	Nombre de séances d'animation en IEC/ATPC réalisées	Non défini	295	
1.9	Nombre de personnes sensibilisées à la fin de défécation à l'air libre, à la promotion de l'hygiene et au lavage des mains	Non défini	4 717	
1.10	Pourcentage moyen de femmes sensibilisées à la fin de défécation à l'air libre, à la promotion de l'hygiène et au lavage des mains dans les communautés partenaires	Non défini	41%	
1.11	Pourcentage moyen d'enfants dans les communautés partenaires sensibilisés à la promotion de l'hygiène, au lavage de mains et à la gestion d'un environnement sain	Non défini	34%	
1.12	Nombre de litres d'eau potable traitée grâce aux méthodes préconisées par le Programme ATPC	Non défini	70 600	

Commentaire du sous résultat

L'accomplissement du sous-résultat à mi parcours est satisfaisant.

- Pour le premier indicateur, les villages ont atteint le stade FDAL 6 à 7 mois après être déclenchés. La période entre le déclenchement et la célébration est donc conforme. Néanmoins pour atteindre la cible en fin de projet, il est nécessaire de déclencher simultanément 2 lots de 6 villages par région et rester dans les 6 mois par site.
- Niveau d'exécution moyen pour le second et le quatrième indicateur.
- Pour le troisième indicateur, le niveau d'exécution est appréciable mais la sensibilisation est à renforcer pour à terme atteindre tous les ménages par village déclenché.
- Pour les autres indicateurs, il n'y a pas de cible définie au départ mais les résultats actuels sont appréciables en partant du nombre de localités déclenchées.

5.2 WASH dans les écoles améliorés et mieux gérés

Deux indicateurs ont été ventilés pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
B.4	Nombre d'enfants scolarisés dans les zones cibles ayant accès à des installations sanitaires améliorées (édicules publics) grâce au programme ATPC	-	-	0%
B.5	Nombre d'enfants scolarisés dans les zones cibles bénéficiaires d'un système d'approvisionnement amélioré en eau potable grâce au programme ATPC	-	-	0%

Commentaire du sous résultat

Pas de début d'accomplissement pour ce sous-résultat. Nécessité de démarrer le processus dans les écoles d'autant plus que des enseignants ont été déjà formés *(indicateur 2.1.D)*

5.3 Engagement communautaire dans la gestion de WSS renforcé

Deux indicateurs ont été ventilés pour mesurer l'atteinte de ce sous-résultat.

N°	Indicateurs	Cible durée de projet	Niveau atteint en mars 2012	Taux de réalisation
1.1	Nombre de comités ATPC mis en place	108	35	32%
1.2	Pourcentage moyen de femmes membres des comités ATPC	Non défini	53%	
1.6	Nombre de comités ATPC ayant élaboré leurs plans d'actions trimestriels	108	36	33%
1.7	Nombre de comités ATPC ayant mis en oeuvre leurs plans d'actions trimestriels de manière satisfaisante	108	23	21%

Commentaire du sous résultat

L'accomplissement du sous-résultat à mi parcours est appréciable. Maintenir la stratégie arrêtée et tenir compte de la remarque faite à l'indicateur A. du sous résultat 5.1

5.3 Efficience

L'efficience étudie la relation entre les moyens mis en œuvre et leurs coûts, d'une part et d'autre part celle entre les moyens et les réalisations financées. Elle étudie aussi le rapport entre les activités menées et les délais de mise en œuvre. En particulier il conviendra d'évaluer les éléments suivants :

- *Les procédures d'acquisition;*
- *Les délais de réalisation;*
- *Exécution budgétaire à mi-parcours ;*
- *Coûts et résultats obtenus;*

5.3.1 Procédures d'acquisition

Le projet réalise des infrastructures d'eau potable et des ouvrages d'assainissement. Il fait aussi appel à des prestataires privés pour l'exécution de certaines tâches *(contrats de services)* ou pour l'acquisition de fournitures et d'équipements.

La liste des contrats passés a été demandée mais non fournie. L'objectif était d'analyser le processus de passations de marchés selon les procédures utilisées. Faute d'informations, il n'a pas été possible de se prononcer sur la proportion de contrats passés en gré à gré ou en appels à concurrence. Nous ne pouvons non plus affirmer que le critère qualité/coût et les principes d'équité, de transparence et de libre concurrence ont été respectés par le projet.

Néanmoins, sur le terrain nous avons constaté que les ouvrages d'assainissement sont réalisés par des maçons locaux formés. Pour les mini-forages, certains ont été exécutés en régie par USAID PEPAM, il s'agit de sites où la foration manuelle n'est pas possible en raison des conditions hydrogéologiques peu favorables *(nappe d'eau profonde, terrain rocheux)*. Les autres mini-forages sont réalisés par des prestataires privés formés dans le cadre du projet. Jusqu'en mars 2012, 4 sessions de formation regroupant chacune 2 entreprises ont été organisées.

Des ouvrages sont réalisés durant la période de formation. Les ouvrages restants ont été répartis de manière équitable, dans la mesure du possible, entre les entreprises formées. Sur la base des informations fournies sur les réalisations du démarrage jusqu'en mars 2012, 10 entreprises ont exécutées des travaux hors formation. Le tableau suivant récapitule les ouvrages réalisés par les différents prestataires.

N°	Prestataires	Nombre d'ouvrages réalisés	Quota
1	**Travaux en régie USAID PEPAM**	**12**	**10%**
2	**Travaux réalisés lors des sessions de formation**	**11**	**9%**
2.1	Assukaten Water et Diaminda	3	2%
2.2	Ndèye Marie et Mballo	2	2%
2.3	Apas et Koutokoyo	3	2%
2.4	Sow Kunda et HBM	3	2%
3	**Travaux réalisés par entreprises formées**	**102**	**82%**
3.1	Assukaten Water	14	11%
3.2	Diaminda Service	13	10%
3.3	Entreprise SAGNA	15	12%
3.4	Mballo et Fils	12	10%
3.5	APAS	9	7%
3.6	Koutoukoyo	1	1%
3.7	CASAPICA	6	5%
3.8	KEDEBAYE	6	5%
3.9	HBM	13	10%
3.10	Omar Sow	13	10%
	Total	**125**	**100%**

5.3.2 Délais de réalisation

Avec le manque de visibilité sur les contrats passés et leur gestion, il s'avère difficile de se prononcer sur la conformité ou le dépassement des délais de réalisation. Néanmoins, vu le taux d'exécution physique très faible, il apparaît clairement que des glissements importants sont intervenus soit dans les procédures de contractualisation soit dans la réalisation des travaux.

En termes de retard dans l'exécution des travaux, nous pouvons noter le cas de Djiragone Diafar où le forage a été réalisé en novembre 2011 et jusqu'en décembre 2012 *(12 mois après)* aucune activité n'a été menée dans le but de poursuivre les travaux de superstructure et de réseau. Les populations en attente sont entrain d'être gagnées par le découragement total. Des travaux qui en principe durent moins de 4 mois tirent en longueur alors que tous les préalables devraient être réglés en année 1 de projet.

5.3.3 Exécution budgétaire

Le budget global du projet est de **21 452 212 $.** L'USAID mobilise **20 992 323 $** soit **97,9%** et les bénéficiaires *(populations et ONG)* contribueront à hauteur de **459 889 $** soit **2,1%**.

Les ressources mises à disposition par l'USAID devraient permettre le paiement d'une partie des travaux d'infrastructures, le règlement des prestations de services intellectuels, l'acquisition d'équipements et de logistique, la prise en charge des frais de fonctionnement de la structure de gestion et l'appui institutionnel.

Le tableau suivant présente l'exécution budgétaire à mi-parcours de la contribution de l'USAID. Il est tiré du rapport trimestriel de Mars 2012.

Ligne budgétaire	Désignation	Budget total du contrat en $	Réalisé jusqu'en mars 2012	Taux d'exécution budgétaire en Mars 2012
A	Personnel	2 540 911	1 555 909	61%
B	Avantages sociaux	342 238	897 436	262%
C	Voyages	378 853	461 180	122%
D	Equipements	598 726	212 093	35%
E	Fournitures	54 648	595 146	1089%
F	Sous-contrats ; Consultants ; Subventions	11 917 377	1 275 682	11%
G	Autres coûts directs	1 909 087	3 965 859	208%
H	**Total Coûts directs**	**17 741 839**	**8 963 306**	**51%**
I	Total Coûts indirects	3 250 484	1 200 665	37%
J	**Coûts totaux du projet**	**20 992 323**	**10 163 971**	**48%**

Commentaire sur l'exécution budgétaire

L'exécution budgétaire à mi-parcours est de 48%. Il cache mal de très fortes disparités avec des lignes budgétaires qui ont été littéralement explosées notamment les avantages sociaux, les voyages, les fournitures et d'autres coûts directs.

Par contre la ligne F, qui est l'essence même du projet et permet d'atteindre l'objectif fixé est à peine exécutée. Il est à 11%. Taux très faible à mi-parcours.

Le tableau montre qu'il urge de définir une stratégie claire permettant d'atteindre les résultats fixés. Ce constat est corroboré par le très faible niveau d'exécution physique des ouvrages *(voir analyse de l'efficacité)*.

S'agissant de la contribution des bénéficiaires, elle est répartie en deux catégories : *la contribution des populations pour disposer des ouvrages hydrauliques ou d'assainissement et la contribution des ONG locales partenaires du projet par la valorisation des frais de location et l'utilisation de leur matériel roulant ou matériel de bureau.*

Le tableau suivant présente le niveau de mobilisation de la contribution.

Désignation	Budget en $	Réalisé jusqu'en mars 2012	Taux d'exécution budgétaire en Mars 2012
Populations	250 000	155 631,70	62%
ONG locales	209 889	179 428,62	85%
Total	459 889	335 060,32	**73%**

Commentaire sur les contributions

Le niveau d'efforts consentis par les ONG est important *(en moyenne près de 16 000 $ par structure)*. Cela témoigne un engagement militant pour le développement de leur zone d'intervention.

A mi-parcours, 73% de la contribution a été déjà mobilisée. Ce qui est très appréciable et confirme encore l'importance que les populations accordent à la résolution de leurs diffcultés d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Cela voudrait dire que théoriquement, il ne resterait que 27% de contrepartie à mobiliser alors que l'exécution physique est à 25% à mi-parcours (cf.efficacité). En d'autres termes, si les travaux tels que prévus sont réalisés, alors les contributions vont largement dépassées le montant budgétisé. A cet effet, un réaménagement budgétaire serait nécessaire pour affecter les fonds additionnels à d'autres lignes et prioritairement il faut viser les investissements.

5.3.4 Coûts et résultats obtenus

Il serait important d'analyser le ratio de l'investissement direct sur les populations. Cet exercice ne peut être fait que sur base des paiements effectifs pour les travaux et l'accompagnement par les ONG. Les données demandées n'ont pas été mises à disposition pour raison de confidentialité selon le projet. Il s'avère donc impossible de sortir ce ratio.

Il faut noter que le ratio serait beaucoup plus fiable, s'il est calculé sur la base de populations effectivement touchées et non de populations estimées. En effet, pour les ouvrages déjà réalisés à mi-parcours, les populations énoncées par le projet ont été définies sur la base de multiplicateurs : *1 mini-forage simple ou un puits réhabilité pour 150 pers ; 1 mini-forage moyen ou profond pour 300 pers ; 1 ouvrage d'assainissement domiciliaire pour 10 personnes.*

Cette approche est discutable et ne renseigne pas sur la réalité de la cible touchée. Les multiplicateurs ont un sens au stade de planification et non au stade de mise en œuvre où la possibilité de vérifier l'information sur place existe. Ainsi, l'équipe d'évaluation a eu beaucoup de mal sur le terrain pour mener les enquêtes ménages car les populations énoncées étant largement en deçà. Sur cette base et à défaut d'informations complémentaires, rapporter l'investissement par habitant touché ne serait pas pertinent.

Par ailleurs sur un montant dépensé à mi-parcours de **10 499 031 $** *(10 163 971$ part USAID et 335 060 $ de contribution des bénéficiaires)* **-** soit≈ 5,1 milliards FCFA **- ;** seul un montant de **1 610 742 $** (≈ 783 millions FCFA) a été utilisé pour l'accès aux services d'eau et d'assainissement. Soit **15%** du montant dépensé. Il ressort que la part de l'investissement reste marginale sur le budget du projet. Cela traduit, l'immensité des efforts à fournir en matière d'efficience.

Si aucun réaménagement budgétaire n'est fait de même qu'une redéfinition des priorités et de la stratégie d'intervention, il serait préoccupant d'affirmer que les résultats escomptés seront atteints en terme de population cible.

A titre illustratif, le tableau suivant présente l'investissement direct dans les services d'eau et d'assainissement de différents projets structurants du secteur de l'eau et de l'assainissement.

PROJET	BUDGET		Investissement direct travaux eau potable et assainissement (maîtrise d'œuvre + travaux + IEC)		Part de l'investissement direct sur le budget global	Observations
	FCFA	$ (*)	FCFA	$		
PEPAM BAD 1	22 268 607 000	45 761 662	18 599 662 026	38 222 033	84%	223 000 pers pour eau potable et 155 000 pers pour assainissement
PEPAM LUX SEN 026	8 861 979 070	18 211 237	6 526 900 718	13 412 685	74%	94 000 pers pour eau potable et 50 000 pers pour assainissement
PEPAM BA CTB	7 358 365 572	15 121 334	5 778 898 519	11 875 552	79%	90 000 pers pour eau potable et 40 000 pers pour assainissement

(*) : Il est pris un taux de conversion de 486,62147 tiré des documents de USAID PEPAM

5.3.5 Contribution à l'effort global du PEPAM

Le tableau suivant présente la contribution à mi-parcours du projet à l'effort global du PEPAM pour l'atteinte des OMD eau et assainissement en milieu rural.

INDICATEURS	Objectif PEPAM en milieu rural	Réalisé par USAID PEPAM à mi-parcours	Taux de contribution à l'effort global du PEPAM
Financement recherché eau et assainissement (milliard FCFA)	274,1	5,1	1,9%
Population ciblée pour le volet eau potable	2 300 000	22 500	1,0%
Nombre de systèmes autonomes individuels à réaliser	315 000	2 448	0,8%
Nombre d'édicules publics à réaliser	3 360	1	0,0%
Commentaire			
Le financement recherché par le PEPAM correspond à un investissement d'environ 120 000 FCFA par personne à desservir. Avec PEPAM USAID, l'investissement est aujourd'hui à environ 227 000 F par personne effectivement desservie. Ce ratio devra être revu à la baisse avant la fin du projet en faisant de réels efforts dans l'optimisation et l'affectation des ressources. Il ressort par là aussi un réel problème d'efficience.			

5.4 Viabilité et durabilité

L'analyse de la viabilité permet de voir si les résultats obtenus sont de nature à se maintenir, voire à s'amplifier dans la durée. Il convient d'apprécier la durabilité des infrastructures financées dans le cadre du projet, mais aussi de leur utilisation et de leur gestion. Les points suivants seront abordés :

- *viabilité technique;*
- *viabilité financière;*
- *viabilité organisationnelle.*

5.4.1 Viabilité technique

Elle apprécie la durabilité des ouvrages réalisés et des équipements posés à mi-parcours : *mini-forages, équipements de pompage et ouvrages d'assainissement.*

5.4.1.1 Mini-forages

Trois modes de réalisation des ouvrages sont pratiqués : *mini-sondeuse, forage à battage manuel et le Rota Jetting.* Les entreprises prestataires ont été formées par le projet et sur le terrain les ouvrages visités sont conformes. De manière générale, la réalisation des mini-forages respecte les techniques classiques d'exécution d'un forage d'eau.

Les matériaux utilisés pour équiper le mini-forage, à savoir la tuyauterie *(conduites pleines et crépines)* et le gravier filtrant sont adaptés à l'environnement de pose.

En se basant sur les techniques de réalisation et les types de matériaux utilisés, toutes les conditions de durabilité techniques des ouvrages sont réunies.

Cependant, il existe quelques risques pouvant avoir des incidences directes sur la viabilité des ouvrages. En effet, il a été constaté qu'après fin de la foration et avant travaux d'aménagement de surface et pose de l'équipement de pompage, la tête de forage n'est pas cimentée et le dispositif de fermeture du tuyau émergent est très *"artisanal"* et peut être enlevé facilement. Cela pourrait avoir les conséquences suivantes :

- l'introduction d'objets ou de produits dangereux dans l'ouvrage pouvant contaminer la nappe,
- la cassure du tuyau émergent pouvant entraîner une reprise de l'ouvrage ou un défaut d'aplomb avec comme corolaire une usure rapide des tringles de commande de la pompe.

Par ailleurs, la viabilité d'un ouvrage de captage est aussi liée à sa capacité de production. A la fin du fonçage, une opération de développement est effectuée au moyen d'une pompe immergée. Ce pompage permet de dégager la boue contenue dans le forage et libérer les fentes des crépines pour assurer une bonne admission d'eau. Le débit de la pompe immergée étant de loin supérieur au débit de la pompe manuelle à installer, il n'a pas été jugé nécessaire de conduire des essais de débit qui risqueraient d'augmenter le cout de l'ouvrage. Le débit au développement est par contre relevé. Ces opérations effectuées concourent à la durabilité de l'ouvrage.

5.4.1.2 Equipements de pompage

A mi-parcours, hormis une pompe solaire, les autres équipements de pompage posés sont des pompes manuelles Erobon ou India Mark II.

- La viabilité de la pompe Erobon est fortement menacée à cause des ruptures fréquentes de corde et de la pénibilité de l'exhaure manuelle. Dans certains sites visités, la corde n'arrive à tenir qu'une semaine et en cas de panne, c'est le retour aux anciennes sources d'eau alors que l'objectif du projet est de proposer une alternative durable. Pour le puisage, l'exhaure manuelle est très délicate pour les femmes. Ces deux facteurs font que dans la majorité des sites un certain découragement est perceptible au niveau des populations et à court terme, il y a de fortes chances que l'équipement soit abandonné ainsi que le point d'eau à moins qu'une solution durable ne soit trouvée.
- Pour les pompes India Mark II, certains problèmes de durabilité ont été identifiés après quelques mois d'exploitation par l'équipe du projet *(problème de corrosion de certaines parties).* Des solutions adaptées ont été trouvées et les équipements concernés ont été remplacés.

La viabilité des équipements de pompage est aussi fortement dépendante de la disponibilité des pièces de rechange dans la zone.

- Pour la pompe Erobon, la fabrication est locale et le seul élément problématique est le piston qu'il faut confectionner avec du grain importé. Des pistes de réflexions sont en cours pour faciliter l'accès aux artisans fabricants. A défaut, la viabilité de la pompe est menacée.
- Pour les pompes India, les pièces de rechange sont importées. L'USAID PEPAM est entrain de mettre en place une stratégie facilitant l'approvisionnement des usagers en cas de besoin. Le projet est entrain de collaborer avec deux structures *(Sygelec Hydraulique et l'Entreprise Sara Matériaux)* qui assurent l'importation des pompes et de pièce de rechange et sont aussi sollicitées par d'autres partenaires. Cette approche est à saluer car en l'absence de marché attractif, le problème de renouvellement de certaines pièces se posera avec acuité et menacera fortement la viabilité de l'équipement de pompage.

5.4.1.3 Ouvrages d'assainissement

Les ouvrages réalisés avec la subvention sont de bonne qualité et sont durables.

- **Les VIP** ont été bien conçues et bien exécutées sur le terrain avec le respect des principes de base : *double fosse; dallettes de vidange assez larges permettant une intervention facile; cheminée de ventilation bien exécutée avec grillage anti-moustique; deux trous de défécation avec repose-pieds dont l'un est fermé; abri avec porte double crochets;*
- **Les DLV** sont aussi bien exécutées avec des fosses circulaires. Le bénéficiaire réalise l'abri avec ses propres moyens et dans la plupart des cas, il est en paille et est en conformité avec le type d'habitat. Pour améliorer la durabilité des ouvrages et faciliter leur entretien ultérieur, il faudrait que l'attente du tuyau de ventilation de la fosse non utilisée soit fermée pour éviter l'introduction d'objets par les enfants ou l'entrée d'eau en période hivernale.
  Un autre point ayant une incidence dans l'entretien et la réutilisation de l'ouvrage, c'est la dalle de couverture de la fosse. Telle qu'elle est réalisée aujourd'hui, il sera difficile pour les usagers de la soulever pour vider les boues. L'idéal serait de la scinder en deux parties pour faciliter la vidange.
- **Les Sanplat** construites par le projet sont de très bonne qualité et sont différentes de la latrine "sanplat" connue. L'ouvrage réalisé est constitué d'une fosse circulaire avec une paroi maçonnée et une dalle en béton armé munie d'un trou de défécation et d'un tuyau de ventilation. Le bénéficiaire réalise l'abri selon ses moyens.

  La remarque pour cet ouvrage est la même que celle faite pour les DLV à propos de la dalle de couverture qui n'est pas segmentée.

  Par ailleurs, il faut noter que les bénéficiaires d'ouvrages sanplat seront confrontés à court terme à un problème de lieu de défécation et seront obligés soit d'aller dans la nature ou de retourner aux latrines traditionnelles, à moins de disposer de moyens adéquats leur permettant de construire un ouvrage conforme. En effet, une fois l'ouvrage actuel rempli, il faudrait attendre au moins deux ans pour vider la fosse et recommencer l'utilisation. S'il n'y a pas d'alternative, tous les pré-requis en pratiques d'hygiène et d'assainissement vont être perdus et c'est le retour à la situation de départ. Dans ce cas, ne serait-il pas plus pertinent de ne vulgariser que les DLV.

En résumé, du point de vue construction, les ouvrages réalisés sont durables. Le seul facteur, pouvant entraîner une dégradation rapide, est le mode d'utilisation et d'entretien de l'ouvrage. Les activités de renforcement de capacités avaient pour but la diffusion des principes et pratiques d'hygiène pour l'entretien correct des ouvrages réalisés. Il faut noter sur ce point, que dans la majorité des sites visités, les ouvrages sont assez bien entretenus. (cf. effets).

5.4.2 Viabilité financière

L'analyse de la viabilité financière concerne particulièrement le volet eau potable. Il sera d'abord analysé la viabilité financière des systèmes réalisés à mi-parcours, ensuite celle des mini-AEP et enfin des propositions seront faites pour veiller à la viabilité financière des grandes infrastructures.

5.4.2.1 Systèmes réalisés à mi-parcours

A mi-parcours, les réalisations portent sur un forage équipé de pompe solaire et des mini-forages équipés de pompe manuelle India ou Erobon.

Dans les sites, l'eau n'est pas vendue au volume. Elle est soit gratuite soit c'est une tarification forfaitaire. En général chaque adulte de plus de 15 ans participe à hauteur de 100F/mois.

Les tableaux ci-dessous présentent l'analyse de la viabilité financière par région des différents systèmes réalisés avant un état récapitulatif général. Les données présentées sont le fait d'un croisement de fichiers excel remis par USAID PEPAM. (*Situation des points d'eau réalisés et Suivi des caisses villageoises*).

A	Viabilité financière des installations dans la région de Ziguinchor					
Type Equipement de pompage	Equipement installé à mi-parcours	Nombre de comités dont la situation financière est établie	Cumul de trésorerie en septembre 2012 (FCFA)	Trésorerie moyenne par comité dont la situation financière est disponible (FCFA)	Durée d'exploitation moyenne (mois) (*)	Recouvrement moyen par mois et par comité (FCFA/mois)
Solaire	1	1	75 000	75 000	22	3 389
India	52	52	3 115 891	59 921	18	3 369
Erobon	6	6	467 545	77 924	22	3 593

(*) : Période allant de l'installation de l'équipement au dernier état financier disponible au mois de septembre 2012.

Commentaire sur la viabilité financière des systèmes de Ziguinchor

- Pour la pompe solaire, l'épargne après 22 mois de fonctionnement est de 75 000 F soit une épargne annuelle moyenne d'environ 40 000 F CFA. La durée de vie d'une pompe solaire est estimée à 6 ans. Le coût d'achat d'une pompe sans panneaux et autres accessoires est d'environ 1 200 000 FCFA. Les provisions pour renouvellement s'élèvent donc en moyenne à 200 000 F/an.

  Il en ressort que le niveau d'épargne est largement en deçà du montant minimum pour assurer le renouvellement de l'équipement sans tenir compte des dépenses d'exploitation et de fonctionnement. Si le mode de gestion n'est pas changé ou que d'autres alternatives soient trouvées, à la moindre panne le service d'eau sera interrompu. Le système tel qu'il est exploité actuellement n'est pas viable financièrement.

- Pour les pompes type INDIA, l'épargne moyenne après 18 mois de durée d'exploitation moyenne est d'environ 60 000 F. Soit une épargne moyenne annuelle de 40 000 F/an. Ce niveau d'épargne est satisfaisant mais pas encore suffisant pour couvrir totalement les frais de maintenance de l'équipement. Idéalement pour un comité, il faudrait une épargne annuelle moyenne de 60 000 F pour assurer une maintenance préventive et curative correcte. L'exploitation des données ressort les éléments suivants :

  * 30% des comités ont un très bon niveau d'épargne (> 55 000 F/an) qui s'il est maintenu permettra de dégager assez de provisions pour assurer l'entretien préventif et curatif. Le système est viable financièrement si le niveau d'épargne est maintenu.

  * 40% des comités ont un niveau d'épargne faible *(< 25 000/an)*. Pour ces comités, la viabilité du système est fortement menacée si le niveau d'épargne n'évolue pas. Si les pannes commencent à être répétitives, il y a de fortes chances que l'exploitation s'arrête par défaut d'entretien de l'équipement. Il faudrait accentuer la sensibilisation des comités concernés.

  *30% des comités ont un niveau d'épargne intermédiare avec un équilibre précaire. Pour ces sites, les opérations de maintenance préventive peuvent être supportées pendant les trois premières années mais si des pannes commencent à apparaître alors la viabilité du système sera menacée si le niveau d'épargne n'évolue pas. La sensibilisation est à renforcer dans ces sites sur l'importance de l'épargne à constituer.

- Pour les pompes type Erobon, l'épargne moyenne après 22 mois de durée d'exploitation moyenne est d'environ 78 000 F. Soit une épargne annuelle moyenne de 43 000 F/an. Ce niveau d'épargne est très satisfaisant et permet de couvrir les frais d'entretien de la pompe. La difficulté pour la pompe Erobon est la fréquence de rupture de la corde. Pour éviter chaque fois de recourir à l'artisan réparateur, le préposé à la pompe doit être formé pour minimiser les frais d'entretien. L'épargne constituée permettra ainsi de faire face à l'entretien curatif et à terme il sera possible pour le comité de renouveler la pompe car le coût d'investissement reste supportable (environ 100 000 F).

  L'analyse approfondie de l'épargne par comité montre que :

  * 67% des comités (2/3) ont un niveau d'épargne excellent qui leur permet d'assurer pour le moment la viabilité de leur système. Encourager ces modèles.

  * 33% des comités (1/3) ont un niveau d'épargne très faible et des actions de sensibilisation devront être menées. Si de mesures correctives ne sont pas définies, le système risque de s'arrêter à court terme. Viabilité financière fortement menacée. Sensibilisation à accentuer.

B	Viabilité financière des installations dans la région de Sédhiou					
Type Equipement de pompage	Equipement installé à mi-parcours	Nombre de comités dont la situation financière est établie	Cumul de trésorerie en septembre 2012 (FCFA)	Trésorerie moyenne par comité dont la situation financière est disponible (FCFA)	Durée d'exploitation moyenne (mois) (*)	Recouvrement moyen par mois et par comité (FCFA/mois)
India	14	14	390 000	27 857	12	2 290
Erobon	17	15	178 250	11 883	14	878

(*) : Période allant de l'installation de l'équipement au dernier état financier disponible au mois de septembre 2012.

Commentaire sur la viabilité financière des systèmes de Sédhiou

- Pour les pompes type INDIA, l'épargne moyenne après 12 mois de durée d'exploitation moyenne est d'environ 28 000 F. Ce niveau d'épargne est assez faible pour l'entretien correct de la pompe. Idéalement pour un comité, il faudrait une épargne annuelle moyenne de 60 000 F pour assurer une maintenance préventive et curative correcte. L'exploitation des données ressort les éléments suivants :

  * 30% des comités ont un très bon niveau d'épargne (> 55 000 F/an) qui s'il est maintenu permettra de dégager assez de provisions pour assurer l'entretien préventif et curatif. Le système est viable financièrement si le niveau d'épargne est maintenu.

  * 70% des comités ont un niveau d'épargne faible *(< 25 000/an)*. Pour ces comités, la viabilité du système est fortement menacée si le niveau d'épargne n'évolue pas. Si les pannes commencent à être répétitives, il y a de fortes chances que l'exploitation s'arrête par défaut d'entretien de l'équipement. Il faudrait accentuer la sensibilisation des comités concernés.

- Pour les pompes type Erobon, l'épargne moyenne après 14 mois de durée d'exploitation moyenne est d'environ 12 000 F. Soit une épargne annuelle moyenne de 10 000 F/an. Ce niveau d'épargne est faible et ne permet pas de couvrir les frais d'entretien de la pompe. L'analyse approfondie de l'épargne par comité montre que :

  * 20% des comités (1/5) ont un niveau d'épargne satisfaisant qui leur permet d'assurer pour le moment la viabilité de leur système. Encourager ces modèles.

  * 80% des comités (4/5) ont un niveau d'épargne très faible et des actions de sensibilisation devront être menées. Si de mesures correctives ne sont pas définies, le système risque de s'arrêter à court terme. Viabilité financière fortement menacée. Sensibilisation à accentuer.

C	Viabilité financière des installations dans la région de Kolda					
Type Equipement de pompage	Equipement installé à mi-parcours	Nombre de comités dont la situation financière est établie	Cumul de trésorerie en septembre 2012 (FCFA)	Trésorerie moyenne par comité dont la situation financière est disponible (FCFA)	Durée d'exploitation moyenne (mois) (*)	Recouvrement moyen par mois et par comité (FCFA/mois)
India	19	9	83 500	9 278	13	735
Erobon	15	12	82 000	6 833	15	441

(*) : Période allant de l'installation de l'équipement au dernier état financier disponible au mois de septembre 2012.

Commentaire sur la viabilité financière des systèmes de Kolda

- Pour les pompes type INDIA, l'épargne moyenne après 13 mois de durée d'exploitation moyenne est d'environ 9 000 F. Ce niveau d'épargne est très faible et ne peut garantir un entretien correct de la pompe. Idéalement pour un comité, il faudrait une épargne annuelle moyenne de 60 000 F pour assurer une maintenance préventive et curative correcte.
  L'exploitation des données montre qu'aucun comité n'est pour le moment viable. Il faudrait accentuer considérablement la sensibilisation dans les différents sites sinon à court terme tous les systèmes risqueront d'être à l'arrêt. **Viabilité fortement menacée.**

- Pour les pompes type Erobon, l'épargne moyenne après 15 mois de durée d'exploitation moyenne est d'environ 15 000 F. Soit une épargne annuelle moyenne de 5 000 F/an. Ce niveau d'épargne est très faible et ne permet pas de couvrir les frais d'entretien de la pompe. L'analyse approfondie de l'épargne par comité montre qu'aucun système n'est viable financièrement. Risque d'arrêt de l'équipement de pompage à court terme. **Viabilité fortement menacée.**

D	RECAPITULATIF DE LA VIABILITE FINANCIERE DES SYSTEMES INSTALLES A MI-PARCOURS			
Equipement de pompage	Pompe Solaire			
Région	Nombre total de systèmes	Taux de système viable	Taux de système à viabilité intermédiaire	Taux de système dont viabilité fortement menacée
Ziguinchor	1	0%	0%	100%
Sédhiou	-			
Kolda	-			
	1	**0%**	**0%**	**100%**
Equipement de pompage	Pompe manuelle type INDIA Mark 2			
Région	Nombre total de systèmes	Taux de système viable	Taux de système à viabilité intermédiaire	Taux de système dont viabilité fortement menacée
Ziguinchor	52	30%	30%	40%
Sédhiou	14	30%	0%	70%
Kolda	19	0%	0%	100%
	85	**23%**	**18%**	**58%**
Equipement de pompage	Pompe manuelle type EROBON			
Région	Nombre total de systèmes	Taux de système viable	Taux de système à viabilité intermédiaire	Taux de système dont viabilité fortement menacée
Ziguinchor	6	67%	0%	33%
Sédhiou	17	20%	0%	80%
Kolda	15	0%	0%	100%
	38	**20%**	**0%**	**80%**

5.4.2.2 Viabilité financière des Mini-AEP

L'option thermique *(groupe électrogène et électropompe immergée)* semble être retenue pour le dispositif de pompage des mini-AEP. Ces installations vont desservir en moyenne 1 200 personnes par système.

- **Référence pour la taille de populations :** Doc word remis par USAID PEPAM et intitulé « Liste des sites pour moyennes et grandes infrastructures ». La population totale des 8 sites est de 9404 pers, soit une moyenne de 1175.5 pers. D'où l'hypothèse de 1200 pers.
- **Référence pour la source d'énergie :** Page 20 du Rapport trimestriel de Mars 2012 et Entretiens effectués avec le chargé de composante le 03/12/2012 où la configuration des systèmes a été expliquée.

L'analyse de la viabilité et de la rentabilité financière montre que l'option thermique n'est pas viable et il serait plus pertinent de s'orienter vers le solaire pour que le système soit viable et rentable à terme. En effet, selon les principes de la réforme de la gestion des forages ruraux, les usagers ont à leur charge les coûts d'amortissement des équipements de pompage, des bornes-fontaines et des réseaux secondaires. En plus de ces provisions à mobiliser, les usagers doivent aussi supporter les coûts d'exploitation et d'entretien *(carburant, pièces de rechange, motivation conducteur, indemnités préposés à la vente, frais de fonctionnement structure de gestion)*.

Les tableaux suivants présentent l'analyse faite par type d'équipement : *thermique ou solaire.*

ANALYSE DE LA VIABILITE FINANCIERE DES MINI-AEP						
CAS 1	**Groupe électrogène et électropompe immergée**					
HYPOTHESES						
Nombre de personnes à desservir :	**1 200**					
Horizon d'analyse :	**5 ans**					
Consommation unitaire spécifique :	Il est considéré une valeur de 15 l/j/pers la première année. Cette valeur est diférente de la valeur utilisée en dimensionnement *(25 ou 35 l/j/pers selon les projets)* . Cette valeur a été définie après suivi pendant plusieurs années de plus de 100 ASUFOR au centre du Sénégal. Elle permet de faire des projections réalistes pour voir si les structures sont en mesure de mobiliser les provisions pour renouvellement mais aussi d'assurer une exploitation correcte du système. Pour les années suivantes, un taux d'actualisation de 5% par an est adopté.					
Coût d'investissement pour renouvellement:	**(i)** Pour l'équipement de pompage le coût moyen de la fourniture et pose du groupe électrogène et de la pompe immergée est estimée à 7 500 000 FCFA. Durée de vie prise égale à 6 ans. **(ii)** Pour le réseau secondaire à renouveler (en PVC 90 et 63), le coût d'investissement est estimé à 3 500 000 FCFA. Durée de vie prise égale à 20 ans. **(iii)** Pour les borrnes fontaines, il est considéré 4 BF par réseau à réaliser soit un coût d'investissement estimé à 1 200 000 F. Durée de vie prise égale à 20 ans.					
Coût d'entretien et d'exploitation :	**(i)** Pour le carburant, il est considéré un taux de 0,2 l/m^3 consommé. Le coût du gasoil est actuellement de 792 F, nous considérons 800 F l'année 1 et une actualisation de 5% par an après. **(ii)** Pour l'entretien de l'équipement de pompage, il est considéré pour l'année 1, un taux de 2,5% du coût d'investissement. Pour les années suivantes, un taux d'actualisation de 5% par an est adopté. **(iii)** Pour l'entretien du réseau, il est considéré un taux de 1,5% de l'investissement en année 1. Pour les années suivantes, un taux d'actualisation de 5% par an est adopté. **(iv)** Pour la motivation du conducteur, il est considéré un montant de 50 000 F/mois. **(v)** Pour les préposés à la vente de l'eau. Il est consédéré un taux de 50 F/m^3 consommé. **(vi)** Pour les frais de fonctionnement de l'ASUFOR, il est considéré un taux de 30 F/m^3 consommé. Ces frais de fonctionnement regroupent les dépenses de réunion de bureau, les photocopies, les frais de déplacement des membres de bureau pour des activités liées à l'ASUFOR et les frais de communication.					
RESULTATS D'ANALYSE						
Année	**An 1**	**An 2**	**An 3**	**An 4**	**An 5**	
Consommation annuelle (m^3)	**6 570**	**6 899**	**7 243**	**7 606**	**7 986**	**(1)**
Provisions pour renouvellement (FCFA)	**1 485 000**	**1 485 000**	**1 485 000**	**1 485 000**	**1 485 000**	**(2)**
Equipement de pompage	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	
Réseau secondaire	175 000	175 000	175 000	175 000	175 000	
Bornes fontaines	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	
Dépenses d'exploitation (FCFA)	**2 416 800**	**2 562 828**	**2 721 814**	**2 894 986**	**3 083 693**	**(3)**
Gasoil	1 051 200	1 158 948	1 277 740	1 408 709	1 553 101	
Entretien réseau	52 500	55 125	57 881	60 775	63 814	
Entretien équipement de pompage	187 500	196 875	206 719	217 055	227 907	
Conducteur	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	
Préposés vente de l'eau	328 500	344 925	362 171	380 280	399 294	
Frais fonctionnement ASUFOR	197 100	206 955	217 303	228 168	239 576	
Coût de l'eau (FCFA/m^3)	**594**	**587**	**581**	**576**	**572**	**(4)***
* **(4)** = {(2)+(3)}/(1)						
Commentaire						
Le coût de l'eau avec un système thermique pour une mini-aep varie de 594 à 572 F/m^3. **Ainsi pour rester viable, l'ASUFOR serait obligée de vendre à 15 F la bassine de 25 litres soit 600 F/m^3**. Ce montant est très élevé et dépasse largement les montants pratiqués en milieu rural. **Les tarifs pratiqués en zone rurale varient entre 200 et 400 F/m^3.**						
Si l'objectif est de rester dans la fourchette de prix pratiqués en milieu rural, alors l'ASUFOR ne mobilisera plus les provisions pour renouvellement. Dans ce cas, toutes les recettes issues de la vente de l'eau seront utilisées pour les dépenses d'exploitation. En cas de panne, le système sera à l'arrêt car des ressources n'ont pas été provisionnées pour son remplacement. Dans ces conditions, le système n'est pas viable.						

ANALYSE DE LA VIABILITE FINANCIERE DES MINI-AEP

CAS 2	Panneaux solaires et pompe immergée

HYPOTHESES

Nombre de personnes à desservir :	**1 200**
Horizon d'analyse :	**5 ans**
Consommation unitaire spécifique :	Il est considéré une valeur de 15 l/j/pers la première année. Cette valeur est diférente de la valeur utilisée en dimensionnement *(25 ou 35 l/j/pers selon les projets)* . Cette valeur a été définie après suivi pendant plusieurs années de plus de 100 ASUFOR au centre du Sénégal. Elle permet de faire des projections réalistes pour voir si les structures sont en mesure de mobiliser les provisions pour renouvellement mais aussi d'assurer une exploitation correcte du système. Pour les années suivantes, un taux d'actualisation de 5% par an est adopté.
Coût d'investissement pour renouvellement:	**(i)** Pour l'équipement de pompage le coût moyen de la fourniture et pose des panneaux solaires est estimé à 6 000 000 FCFA. Selon la taille de population à desservir, une pompe de 25 m^3/j suffirait largement pour couvrir les besoins à l'horizon + 6ans. En considérant le cas défavorable avec une HMT à 40 m, on aurait besoin d'un générateur d'environ 1 500 à 1 700 Wc. Durée de vie des panneaux prise égale à 15 ans. Pour la pompe immergée, le coût d'investissement est estimé à 1 500 000 F. Durée de vie prise égale à 6 ans. **(ii)** Pour le réseau secondaire à renouveler (en PVC 90 et 63), le coût d'investissement est estimé à 3 500 000 FCFA. Durée de vie prise égale à 20 ans. **(iii)** Pour les borrnes fontaines, il est considéré 4 BF par réseau à réaliser soit un coût d'investissement estimé à 1 200 000 F. Durée de vie prise égale à 20 ans.
Coût d'entretien et d'exploitation :	**(i)** Pour l'entretien de l'équipement de pompage et des panneaux solaires, il est considéré pour l'année 1, un taux de 2,5% du coût d'investissement. Pour les années suivantes, un taux d'actualisation de 5% par an est adopté. **(ii)** Pour l'entretien du réseau, il est considéré un taux de 1,5% de l'investissement en année 1. Pour les années suivantes, un taux d'actualisation de 5% par an est adopté. **(iii)** Pour la motivation du conducteur, il est considéré un montant de 50 000 F/mois. **(iv)** Pour les préposés à la vente de l'eau. Il est consédéré un taux de 50 F/m^3 consommé. **(v)** Pour les frais de fonctionnement de l'ASUFOR, il est considéré un taux de 30 F/m^3 consommé. Ces frais de fonctionnement regroupent les dépenses de réunion de bureau, les photocopies, les frais de déplacement des membres de bureau pour des activités liées à l'ASUFOR et les frais de communication.

RESULTATS D'ANALYSE

Année	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Consommation annuelle (m^3)	**6 570**	**6 899**	**7 243**	**7 606**	**7 986**	**(1)**
Provisions pour renouvellement (FCFA)	**885 000**	**885 000**	**885 000**	**885 000**	**885 000**	**(2)**
Panneaux solaires	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	
Equipement de pompage	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	
Réseau secondaire	175 000	175 000	175 000	175 000	175 000	
Bornes fontaines	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	
Dépenses d'exploitation (FCFA)	**1 365 600**	**1 403 880**	**1 444 074**	**1 486 278**	**1 530 592**	**(3)**
Entretien réseau	52 500	55 125	57 881	60 775	63 814	
Entretien équipement de pompage et panneaux solaires	187 500	196 875	206 719	217 055	227 907	
Conducteur	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	
Préposés vente de l'eau	328 500	344 925	362 171	380 280	399 294	
Frais fonctionnement ASUFOR	197 100	206 955	217 303	228 168	239 576	
Coût de l'eau (FCFA/m^3)	**343**	**332**	**322**	**312**	**302**	**(4)***

* **(4) =** {(2)+(3)}/(1)

Commentaire

Le coût de l'eau avec un système solaire pour une mini-aep varie de **343 à 302 F/m^3**. Avec de tels coûts, l'ASUFOR peut pratiquer un prix de **400 F/m^3 soit 10 F la bassine de 25 litres.** Ce prix est conforme aux tarifs pratiqués en milieu rural. Dans ces conditions, le système est viable et rentable financièrement. Les recettes tirées de la vente de l'eau permettent de couvrir, les provisions pour renouvellement et les dépenses d'exploitation sans problèmes. **Il se dégagerait même un solde qui pourrait permettre à terme de baisser le prix de l'eau à 5 F la bassine de 25 litres soit 200 F/m^3.**

Pour les mini-aep, comme elles ne sont pas encore réalisées, il est plus pertinent d'adopter le système solaire que d'intaller un équipement thermique.

5.4.2.3 Viabilité financière des AEMV

A mi-parcours, le projet n'a pas encore d'AEMV réalisée. Ces systèmes devront être gérés par des ASUFOR et il serait bien de voir leur viabilité pour la pérennité du service d'eau. A toutes fins utiles, le projet devra voir si les prix pratiqués permettront de couvrir les charges d'exploitation, les frais d'entretien et les provisions pour renouvellement des éléments en charge des usagers.

L'expérience des systèmes AEP multi-village réalisés par les coopérations luxembourgeoise et belge ont permis aujourd'hui de tirer plusieurs enseignements, à savoir :

- en dessous de 35 m³ par jour pour un site de forage *(ce qui correspond à la consommation d'une population de 1 750 habitants, sur la base d'une consommation de 20 l/jour/habitant)*, la production d'eau ne peut être pérenne du seul fait des usagers, même si l'eau est vendue à 10 FCFA la bassine de 25 litres. Le renouvellement des équipements dépendra de l'appui de l'Etat.
- de 35 à 70 m³ par jour, soit la consommation d'une population de 2 000 à 3 000 habitants, le site de forage est viable. Pour la pérennisation de la production, l'eau est vendue à 10 FCFA la bassine de 25 litres *(soit 400 FCFA/m³)* pendant quelques années avant de passer à 5 FCFA la bassine de 25 litres *(soit 200 FCFA/m³)* ;
- de 70 à 100 m³ par jour, soit la consommation d'une population de plus de 3 000 à 5000 habitants, le site de forage est viable à 5 FCFA la bassine de 25 litres *(soit 200 FCFA/m³) ;*
- au-dessus de 100 m³ par jour, soit la consommation d'une population de plus de 5 000 habitants, le site est non seulement viable mais aussi économiquement rentable.

5.4.3 Viabilité organisationnelle

5.4.3.1 Fonctionnalité et fonctionnement des comités

Les résultats de diagnostic des AUE démontrent que la fonctionnalité des bureaux de comité de gestion s'apprécie à hauteur de 88%. Tous les postes sont occupés. En effet, généralement les personnes désignées aux postes de bureau sont disponibles en particulier les présidents d'AUE qui sont actifs à 100%. Le poste de responsable entretien de la pompe est respecté dans 96% des cas pour montrer l'importance accordé au suivi de l'exploitation des mini-forages par les usagers.

Par contre, le poste de vice-présidente est rempli dans 57% des cas pour dire que les femmes bien que présentes dans les AUE n'occupent pas entièrement ce poste qui leur revient de fait. Cependant on remarque une moyenne de 5 femmes dans les instances des structures de gestion. Ce qui donne un taux moyen de présence féminine de 56%, *(taux dépassant les données fournies par le programme qui font état de 45%)*. Cela peut s'expliquer par la forte implication des femmes dans les mobilisations sociales et autres activités liées à l'hygiène et à l'assainissement.

Le fonctionnement des 122 structures de gestion montées par le programme s'apprécie avec un taux de performance de 84% en ce qui concerne la tenue régulière des 3 réunions trimestrielles dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. Les données d'investigation font état de :

- 51% d'AUE ayant tenu leur dernière réunion courant novembre et décembre 2012, respectant le principe de 3 réunions tous les 3 mois.
- 38% des AUE ont tenu leur dernière réunion de bureau entre juin et octobre 2012,
- 4% ont tenu leur dernière réunion de bureau au mois de mars 2012 et
- 7% des AUE n'ont pas tenu de réunion en 2012.

La tenue des 3 réunions régulières de bureau d'AUE dépend de plusieurs facteurs dont la discussion des résultats de gestion en lien avec les redevances de consommation d'eau.

Les membres de bureau doivent se réunir une fois par mois mais l'on constate des variations suivantes :

- 54% des AUE respectent ce principe,
- 39% déclarent se réunir par quinzaine ou deux fois dans le mois,
- 4% se réunissent une fois par semaine ou une fois tous les deux mois.

Les différences de fréquence de réunion se justifient par la gestion des urgences ou des besoins liés à l'accès aux ouvrages d'eau et d'assainissement. Généralement les objets de rencontre sont la mobilisation autour de la construction de latrines, la récupération des cotisations pour la maintenance ou l'entretien de la pompe.

Les premiers bureaux étant montés en 2010, seuls 2 cas de renouvellement de bureau notés sur les 28 visités, les membres désignés conservant généralement leur poste depuis la mise en place. Cela reste compréhensible d'autant plus qu'il s'agit de petites localités *(moins de 500 habitants)* où la disponibilité de personnes ressources autour de la gestion du point d'eau manuel n'est pas toujours évidente.

5.4.3.2 Reddition des comptes

Au moins 60% des AUE diagnostiquées déclarent avoir tenu au moins une assemblée générale d'information des activités et résultats de gestion et 25% d'entre elles précisent l'avoir fait plus de 4 fois depuis la constitution des instances. Autrement dit la majorité des communautés arrêtent en commun les décisions relatives à l'exploitation du point d'eau.

Ce principe de gestion communautaire traduit un impact positif de la formation des membres d'AUE et des messages d'information et de sensibilisation délivrés par les animateurs des ONG partenaires. Les 30% des AUE qui ne rendent pas compte des résultats et activités de gestion s'alignent sur les 33% d'AUE qui ont rendu la consommation de l'eau gratuite et qui en conséquence ne gèrent pas le mini-forage comme convenu dans le cadre du projet.

Les résultats de gestion sont connus du ménage dans une proportion de 91%, d'après les déclarations des chefs de ménage. En réalité, le caractère social de la tarification de l'eau à travers le système de forfaitisation, la gestion concertée du point d'eau, la faible taille des localités rendent facile la circulation des informations de gestion. Au niveau ménage, l'existence de l'AUE est confirmée par 94% des chefs de ménage interrogés ayant accès au point d'eau du projet et 85% arrivent à se prononcer sur le mode de désignation des délégués qui se fait majoritairement par consensus (68%) ou par élection (19%), le principe de cooptation (13%) étant de rigueur dans les petites localités.

5.4.3.3 Assimilation des outils de gestion

L'établissement de PV de réunion de bureau et d'assemblée générale de communication publique des AUE est effectif à 93%. Ce taux est de loin supérieur aux données du projet s'étalant au mois de mars 2012 et affichant des taux respectifs de 54% et 49% selon les mêmes critères. De toute façon, les cahiers confectionnés et transmis par le projet sont efficaces et permettent le remplissage rapide et la consignation par écrit des décisions issues des réunions de bureau.

Les rapports d'activités ou outils de gestion renseignés sont partagés régulièrement avec les acteurs partenaires que dans 25% des cas, la majorité des AUE n'étant pas bien suivi quant à la transmission et la remontée des données de gestion et d'exploitation des mini-forages. Certains outils de gestion tels que *PV d'assemblée générale*, *Rapport mensuel de gestion*, *Rapport annuel de gestion* ne figurent pas dans le guide MeRO. La production de ces outils permet de mieux s'assurer de la dynamique organisationnelle des AUE montées et formées.

En effet, l'absence d'indicateurs de suivi sur la production et la transmission régulières des rapports ou résultats de gestion aux partenaires ne permet pas de se prononcer de la viabilité organisationnelle des AUE. En réalité la validité des indicateurs 1.3.A (*Nombre de personnes au niveau des AUE formées en gestion financière, technique et administrative*) et 1.3.B (*Nombre d'AUE dans les communautés partenaires ayant adopté les systèmes de gestion financière préconisés par le gouvernement et/ou les autres partenaires*) seront renforcés ou justifiés par ces indicateurs complémentaires à concevoir.

5.5 Effets

Le projet a réalisé à mi-parcours des infrastructures d'eau potable et d'assainissement. L'analyse du critère effets permet d'apprécier les retombées de l'action sur les populations bénéficiaires. L'appréciation est faite en fonction des aspects suivants tirés des enquêtes ménages :

- *niveau d'utilisation des services mis en place;*
- *amélioration des conditions de vie et création de richesses;*
- *amélioration du cadre de vie et effets sur la santé et l'éducation.*

5.5.1 Niveau d'utilisation des services mis en place

5.5.1.1 Volet eau potable

En ce qui concerne le volet approvisionnement en eau, on constate qu'avant l'intervention du projet USAID PEPAM, les puits traditionnels étaient exclusivement utilisés à hauteur de 90% pour la satisfaction des besoins en eau du ménage. Le puits traditionnel associé à d'autres sources telles que le BP, les eaux de surface, la PMH était recouru à hauteur de 96% par les ménages. L'utilisation exclusive de sources d'eau potable n'était visible que dans 3% des ménages.

Avec l'intervention, les puits restent encore recourus exclusivement par 37% des ménages non desservis par l'ouvrage d'eau du projet USAID PEPAM. En effet, avec l'implantation des points d'eau, 34% des ménages utilisent exclusivement l'eau du mini-forage ou du puits qui a été réhabilité. 27% des ménages utilisent le point d'eau du projet en association avec les autres sources existantes comme les eaux de surface ou les puits traditionnels et 2% des ménages ont recours à une source d'eau potable différente (*PMH ou BP réseau)* de celle installée dans le cadre du projet.

Le point d'eau USAID PEPAM est distant de la concession de 166 m en moyenne, raison pour laquelle seuls 50% des ménages déclarent que leurs besoins en eau sont entièrement couverts. Il faut rappeler que l'habitat dispersé *(à l'intérieur d'un même village)* est un facteur non négligeable dans l'implantation d'un point d'eau. L'utilisation de la source du projet est effective et la qualité de l'eau est appréciée positivement par les ménages qui la jugent très bonne (93%) à bonne (6%). Une proportion très faible de 1% des ménages jugent médiocre la qualité de l'eau et les raisons avancées sont généralement liées soit à la mauvaise implantation de l'ouvrage soit à la mauvaise manipulation ou conservation altérant l'odeur, le goût ou la couleur de l'eau.

L'utilisation du point d'eau du projet est généralement motivée par le caractère presque gratuit de la consommation. En effet on se rend compte que 36% des chefs de ménages enquêtés confirment que des cotisations ont été arrêtées par l'AUE et qu'en moyenne 260 FCFA sont déboursés par le ménage pour régler sa consommation d'eau mensuelle. Ce système de cotisation satisfait 87% des ménages qui trouvent abordable le prix vu le niveau de couverture faible de l'ouvrage et les contraintes d'approvisionnement comme la distance, le temps d'attente, la corvée d'eau.

Sous un autre angle, on constate que 79% des ménages sont disposés à contribuer avec un montant moyen de 16677 FCFA afin de bénéficier d'une BF (69%), d'une BP (22%) ou d'une autre source d'eau moins contraignante (9%). Le point d'eau réalisé par le projet est jugé utile et pertinent par les ménages. En réalité, ils aspirent à une amélioration de la qualité du service. Le relèvement du prix de l'eau dépend de cette amélioration avec la modernisation de l'équipement.

5.5.1.2 Volet assainissement

Les enquêtes ménages révèlent que 77% disposent de latrines grâce au projet USAID PEPAM. Si on considère les latrines traditionnelles améliorées, au total 99% des ménages possèdent des ouvrages améliorés dans leur concession *(Les ouvrages ATPC ne sont pas décomptés dans le taux d'accès)*. Les ouvrages répertoriés sont : *VIP (3%), DLV (34%), Sanplat (45%), latrine traditionnelle (18%).*

L'utilité de la superstructure de la latrine est bien sentie par les ménages dont la modicité des moyens empêche de souscrire aux latrines type VIP. Environ 96% de latrines disposent d'une clôture *(66% de paille ; 10% de crintin ; 9% de briques et 11% en banco, tôle ou toile)*. La proportion de latrines ne disposant pas de clôture est faible *(environ 4 %)*. De plus en plus les ménages portent une attention particulière à la clôture pour permettre une utilisation jour-nuit et éviter en conséquence de recourir à la nature pendant le jour.

Le financement des latrines recensées provient à 82% de la subvention allouée par le projet ; 14% des ménages ont construit suivant l'approche ATPC et 4% ont construit sur fonds propres. Le *« coût moins élevé »* est la raison avancée à 46% pour justifier le choix du type de latrine. La *« bonne qualité des latrines »* est aussi une motivation relevée par 39% des bénéficiaires. Le reste des ménages avancent d'autres critères tels que la gratuité, le conseil du partenaire ou la facilité d'entretien pour justifier le choix de leur latrine. En réalité la subvention a beaucoup facilité l'acceptation du programme assainissement.

En moyenne 48% des ménages ont contribué financièrement à la réalisation de leur latrine pour un montant moyen de 9 938 FCFA, tout type de latrines confondu. Ce montant cédé est jugé raisonnable à pas élevé par 86% des bénéficiaires, les autres déclarant avoir subi des préjudices financiers lors de la construction de leurs latrines vu l'irrégularité de leurs revenus provenant essentiellement de la vente des produits agricoles.

Le degré d'utilisation de latrine est très satisfaisant. Les latrines construites par le projet sont utilisées par 98% des ménages. Ce fort taux d'utilisation impacte considérablement sur la santé des populations tout en améliorant leurs conditions de vie.

5.5.2 Amélioration des conditions de vie et création de richesses

5.5.2.1 Evolution des conditions de vie

Les populations interrogées jugent positifs les effets des ouvrages et installations d'eau et d'assainissement. Le besoin était ressenti à cause du manque criard d'infrastructures d'eau.

Même si les ménages déclarent que les besoins en eau ne sont couverts qu'à 50% avec les installations de l'USAID PEPAM, il reste avéré que l'intervention du projet a permis à 88% des ménages de gagner en temps et d'utiliser ce temps pour développer leurs activités économiques représentées majoritairement par l'agriculture. En plus les filles qui assuraient la corvée d'eau avant la mise en place du mini-forage ont pu bénéficier de plus de temps pour les activités éducatives. En effet avec les PMH du projet, on note une réduction de la corvée d'eau. Par contre l'exhaure manuelle est toujours pénible avec les pompes Erobon et le puisage n'est pas adapté à certaines catégories de femmes qui sont obligées de faire appel aux garçons pour le pompage. Ainsi, certaines d'entre elles avancent que *"tirer l'eau du puits est moins difficile que tourner une Erobon"*. Pour les pompes India, la pénibilité a sensiblement diminué.

Les mini-forages implantés au niveau des écoles ont produit des effets positifs directs d'autant plus que c'est un facteur favorisant le maintien des enfants à l'école. La disponibilité d'une eau potable attire les élèves et incite les parents à les libérer facilement. Les acteurs de l'école interrogés ont bien confirmé que les points d'eau ont beaucoup influé sur le maintien des filles à l'école *(52% des effectifs en moyenne dans les écoles bénéficiaires de Kolda)*. Le taux de déperdition scolaire a baissé grâce à l'intervention de l'USAID PEPAM, les jeunes filles n'ont plus besoin de s'absenter longuement pendant la récréation pour recourir aux services d'eau et d'assainissement. Malgré l'absence de chiffres probants, l'environnement a une incidence sur la psychologie des enfants et la disponibilité d'eau potable et de latrines influe sur l'amélioration des résultats scolaires, ce qui a été constaté par l'inspecteur d'académie de Kolda et l'inspecteur chargé du suivi du projet à l'IA de Ziguinchor.

De manière générale, l'amélioration des conditions de vie des ménages grâce à la disponibilité d'une eau potable est confirmée par 63% des ménages qui le justifient par la réduction des maladies liées à l'eau, le gain de temps chez les femmes, la sensibilité aux actions d'hygiène et de propreté, etc. Les ménages restants s'attendent à l'amélioration du service d'autant que tous les besoins en eau ne sont pas encore couverts.

Concernant le volet assainissement, les effets sur l'amélioration des conditions de vie sont réels d'autant plus que les campagnes d'animation et de sensibilisation ont porté sur la préservation de l'environnement des localités et les effets sont visibles avec la propreté des villages d'intervention. La disponibilité de latrines pour les ménages qui en n'étaient dépourvues est aussi un critère d'appréciation positif d'autant plus que les bénéficiaires déclarent généralement que la nécessité de disposer d'une latrine était bien sentie par les populations qui considèrent qu' *« une concession sans latrine est une maison sans toiture pour ne pas dire une maison encore en chantier »*.

5.5.2.2 Création de richesse

La création de richesse est visible auprès des maçons locaux qui ont réalisé les ouvrages. La rémunération des mouleurs et des maçons est estimée à **42 407 280 FCFA** du démarrage à mars 2012. *(Voir tableau ci-dessous)*

REMUNERATION MOULEURS					
Type de latrines	Nombre de briques par type de latrine	Nombre de latrines réalisées	Nombre total de briques	PU brique	Estimation financière (FCFA)
Sanplat	81	1 420	115 020	40	4 600 800
DLV	162	810	131 220	40	5 248 800
VIP	369	218	80 442	40	3 217 680
Total		**2 448**	**326 682**		**13 067 280**

REMUNERATION MACONS			
Type de latrines	Nombre de latrines réalisées	PU Ouvrage	Estimation financière (FCFA)
Sanplat	1 420	7 500	10 650 000
DLV	810	15 000	12 150 000
VIP	218	30 000	6 540 000
Total	**2 448**	**52 500**	**29 340 000**

42 407 280

Le montant injecté est équivalent à la rémunération de 30 personnes payées au SMIG local pendant 30 mois (2,5 ans).

En ce qui concerne l'augmentation du chiffres d'affaires des entreprises et prestataires privés recrutés dans le cadre du projet, vu l'absence de données sur les contrats, il est difficile de mesurer le niveau de création de richesses.

5.5.3 Amélioration du cadre de vie et effets sur la santé et l'éducation.

5.5.3.1 Hygiène et propreté du cadre de vie

Les actions de marketing social en direction de la vulgarisation des latrines et les messages de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement ont beaucoup influé sur la diminution de la défécation à l'air libre. Les latrines construites par le projet ont mis fin à la défécation à l'air libre dans presque tous les ménages bénéficiaires.

Les maladies, liées au péril fécal et identifiées par 97% des ménages bénéficiaires de latrines, ont baissé de 93% d'après les ménages enquêtés. L'existence de latrine répondant aux normes, l'adoption des bonnes pratiques en matière d'hygiène liée à l'assainissement *(confirmée par 98% des ménages)*, la participation aux activités d'ingénierie sociale du projet *(notée par 97% des ménages)* ont favorisé le recul du péril fécal.

D'après les déclarations des chefs de ménage, l'entretien des latrines est assuré par 98% des ménages bénéficiaires. Les données d'enquête sur la fréquence de l'entretien font état de 80% d'entretien journalier, de 16% de double entretien hebdomadaire, de 2% d'entretien hebdomadaire, de 1% d'entretien mensuel et 1% d'entretien après chaque usage. Les ménages qui ne se prononcent pas sur l'entretien, car très irrégulier, représentent 2% des bénéficiaires. La dépense moyenne mensuelle pour l'entretien de la latrine est estimée à 1353 FCFA par ménage.

L'encadrement des ONG partenaires a produit ses effets positifs. Les VAD effectuées par les AUE pour inciter à l'entretien correct des latrines peuvent permettre de confirmer ces statistiques d'enquêtes dans la mesure même où un système d'amende sanctionnant les ménages non conformes dans l'entretien des latrines est posé au niveau des villages ATPC.

Les actions de « Set Setal » initiées par les ONG partenaires ont instauré une concurrence entre localités au sujet de la propreté de l'environnement de la localité et de l'élimination des feux de brousse qui étaient récurrents dans les zones. Ces actions de nettoiement régulier du village ont le pouvoir d'améliorer le cadre de vie tout en renforçant la cohésion sociale.

L'AUE a joué un rôle important dans le suivi des actions d'hygiène et d'assainissement. En effet, l'organisation sociale suscitée a l'avantage de pouvoir laisser quelques acquis aux communautés. La satisfaction des populations vis-à-vis des réalisations effectuées et l'engouement des communautés autour de ces comités sont des critères d'appréciation favorables de l'amélioration du cadre de vie.

5.5.3.2 Lavage des mains

Le lavage des mains est régulièrement pratiqué par 95% des membres de ménages bénéficiaires, d'après les données d'enquête recueillies. Ces mêmes ménages déclarent que dans 86% des cas, il est pratiqué avec l'eau et le savon. Dans 6% des ménages, il est fait recours à l'eau, au savon et à la cendre ; dans 3% des cas, l'eau seule est utilisée. Le reste des ménages ont recours à plusieurs formules, en fonction de la possibilité de payer le savon, l'eau de javel ou la cendre.

La pratique de lavage des mains a eu une incidence sur la réduction des maladies constatée par les services de santé. En effet, à travers la régularité de la pratique, on peut déceler les effets positifs des messages d'animation et de sensibilisation portés sur l'hygiène à la sortie des latrines. La surveillance effectuée par les AUE lors des VAD est aussi un facteur favorisant le respect de la pratique et confirmant les statistiques à ce sujet. Signalons tout de même que les mécanismes de maintenance et d'entretien des *"tipy taps"* ne sont pas maitrisés et que le renouvellement des bidons pose problème. A terme, la pratique de lavage des mains pendant les moments critiques risque d'être irrégulière voire marginale.

5.5.3.3 Diminution des dépenses en santé

En ce qui concerne les impacts sur l'approvisionnement en eau des ménages, il faut noter que la disponibilité d'une eau potable a eu des effets positifs sur la santé des ménages enquêtés. L'amélioration de l'état sanitaire est bien visible et même confirmée par les services de santé nonobstant l'absence de chiffres probants.

Les dépenses de santé liée à l'eau ont baissé de 74% à 77% selon les ménages enquêtées D'après les déclarations des ménages ayant bénéficié directement des investissements en petite hydraulique, les montants moyens mensuels sont passés de 8689 FCFA à 2287 FCFA grâce à l'intervention du programme. Le maximum de dépenses mensuelles en santé notés était de 65000 FCFA avant l'intervention du projet or il est de 15000FCFA depuis l'intervention. Cela prouve que l'eau des puits traditionnels était régulièrement contaminée et impropre à la consommation.

La disponibilité de l'eau potable a réduit de 57% les cas de maladies d'origine hydrique dans les régions ciblées. En effet, l'infirmier-chef du poste de santé de Badion (Kolda) confirme qu'une baisse notoire des maladies diarrhéiques et du paludisme est constatée dans les villages où le projet s'est installé.

Le traitement de l'eau constaté chez 77% de ménages utilisant l'eau des mini-forages est un facteur favorisant la réduction des maladies. En effet, la javellisation (51%), la filtration (30%) et/ou la purification de l'eau grâce à l'utilisation du produit Aquatabs (19%) sont citées par les ménages qui traitent l'eau avant de la consommer. Les ruptures d'approvisionnement du produit Aquatabs font privilégier le chlore et la filtration traditionnelle de l'eau avant consommation.

5.5.3.4 Assiduité des filles à l'école

L'assiduité des filles à l'école grâce à l'intervention du programme est confirmée par 88% des ménages s'approvisionnant au point d'eau du projet. Ce qui signifie néanmoins que cette couche est encore sollicitée dans l'approvisionnement en eau du ménage. Ce taux nuance le niveau de satisfaction général de 50% par rapport à la couverture complète des besoins en eau du ménage. Le recours au puits traditionnel pour les autres usages de l'eau favorise encore les absences ou retards des jeunes filles à l'école et augmentent en conséquence les risques de déperdition scolaire.

5.6 Gouvernance du projet

L'analyse de la gouvernance du projet fait référence aux modes d'organisation et de mise en œuvre des activités. Il s'agit particulièrement d'apprécier à mi-parcours le pilotage stratégique du projet, le pilotage opérationnel ainsi que le mode de réalisation des activités.

5.6.1 Pilotage stratégique du projet

Dans le cadre du projet, le pilotage stratégique devrait être assuré par le Comité de Coordination et de Suivi mis en place par arrêté ministériel. Le CCS est composé de 11 membres : *deux représentants du cabinet du Ministre en charge de l'hydraulique rurale et de l'assainissement rural; des directeurs des services techniques centraux (DH-DEM-DGPRE-DA); de deux représentants du Ministère des Finances; du Coordonnateur du PEPAM; d'un représentant de RTI et d'un représentant de l'USAID.*

La présidence du CCS est assurée par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'hydraulique rurale. Le secrétariat a été confié au Coordonnateur du PEPAM.

Les missions assignées au comité par l'arrêté ministériel sont les suivantes :

- *Assurer le suivi de l'exécution du projet;*
- *Assurer le suivi du déroulement physique des opérations (réalisation des objectifs de desserte) et de l'exécution financière sur la base des rapports d'avancement du projet;*
- *Prendre les mesures pour aider à régler les problèmes ou conflits susceptibles de se poser pendant le déroulement du projet;*
- *Fournir des informations aux ministères de tutelle et aux bailleurs de fonds;*
- *Approuver les plans de travail annuels au titre du projet, ainsi que les budgets y afférents.*

Selon l'arrêté ministériel, le CCS devrait se réunir au mois quatre fois par an. A mi-parcours, il ne s'est réuni qu'une seule fois le 07 juillet 2011.

Aujourd'hui à mi-parcours, force est de constater que le pilotage stratégique n'est pas conforme à l'arrêté ministériel. Le CCS n'a pas rempli les missions qui lui ont été assignées. Les plans de travail, les rapports d'avancement et les modifications budgétaires n'ont pas été approuvés par l'instance supposée la faire et le projet continue à dérouler ses activités. Cela voudrait dire que les décisions et recommandations du comité de pilotage n'ont aucune incidence sur les activités et les résultats à atteindre. Ce qui constitue une limite, car c'est une instance d'orientation, de validation et de décision qui recadre le projet sur les objectifs initiaux et veille au respect des dispositions sectorielles. La fonctionnalité du CCS permettrait d'éviter certains écarts constatés dans l'atteinte des résultats *(efficacité)* et dans l'exécution de certaines lignes budgétaires *(efficience)*.

5.6.2 Le pilotage opérationnel

Il fait référence à l'équipe du projet ainsi qu'aux relations de travail avec les ONG et les services techniques déconcentrés de l'Etat.

5.6.2.1 Equipe de projet

L'équipe du projet USAID PEPAM assure le pilotage opérationnel. Le siège est basé à Dakar et des bureaux régionaux ont été ouverts à Ziguinchor, Kolda et Tambacounda. Selon l'organigramme, l'équipe compte près de 40 personnes compte non tenu du personnel des ONG.

Pour un projet avec une logique de *"faire faire",* cet effectif est trop important comparé à celui d'autres projets intervenant dans le secteur et ayant un financement équivalent. L'effectif, mis en parallèle avec les résultats atteints à mi-parcours et la segmentation de l'organigramme, montre que de réels efforts doivent être faits dans la cohérence de l'intervention et la répartition des tâches pour une meilleure efficacité du projet.

5.6.2.2 Relations avec les ONG partenaires

Pour récolter les demandes, renforcer les capacités et accompagner les bénéficiaires, promouvoir l'ATPC et contrôler les travaux, des ONG locales ont été recrutées. Au total, 11 structures ont travaillé avec USAID PEPAM dans un cadre contractuel régi par un partage des coûts.

Si les relations de travail ont été jugées satisfaisantes par certaines structures, pour d'autres par contre, le projet a manqué de référent pour coordonner le travail des ONG. Cette situation constatée au départ a été corrigée par la suite avec le schéma suivant mis en place par le projet :

- la composante 1 travaillait avec les chargés de programme et les coordonnateurs des ONG
- la composante 2 avec les animateurs des ONG
- la composante 3 avec les techniciens volet hydraulique des ONG
- la composante 4 avec les techniciens volet assainissement des ONG
- la composante 5 avec 2 ONG recrutées exclusivement pour l'ATPC.

5.6.2.3 Relations avec les services techniques

- **Hydraulique et assainissement**

Le projet a étroitement travaillé avec les services déconcentrés de l'hydraulique et l'assainissement. Le partenariat a été très difficile au démarrage du projet, mais suite à la signature d'un protocole d'accord le 19 avril 2011 avec la DA, la DEM et la DH, un cadre formel de mobilisation des services techniques régionaux a été défini.

L'examen du protocole, complété par les entretiens menés avec les différents services, montre que sa mise en œuvre a été parfois très problématique. Cela expliquerait entre autres les difficultés de mobilisation des services techniques constatés dans certains cas. Il faut noter qu'au delà de la prise en charge des déplacements et des frais de mission, USAID PEPAM a fortement appuyé les services régionaux en renforcement de compétences et en les dotant d'équipements informatiques *(photocopieuse, imprimantes, ordinateurs, etc.*). Il y a nécessité de revoir certaines parties du protocole.

- **Environnement et Hygiène**

Pour les services déconcentrés en charge de l'environnement et de l'hygiène, des relations de travail existent avec le projet mais ne sont pas régies par un cadre de partenariat. Cela a été surtout déploré par les régionaux de l'environnement.

Pour les services régionaux d'hygiène, même si un cadre de partenariat n'a pas été défini, USAID PEPAM a mis disposition des équipements de mesure de qualité d'eau permettant de vérifier la potabilité de la ressource utilisée par les populations. Cet appui, très positif, renforce le service d'hygiène dans son rôle régalien de contrôle qualité des eaux de consommation.

- **Inspections d'Académie**

Pour les IA, USAID PEPAM a bien collaboré en travaillant directement avec les IDEN à travers des ateliers de formation des enseignants *(cf. renforcement de capacités)*. En plus, des points d'eau ont été installés dans certaines écoles.

Il a été déploré le manque de suivi post-formation pour apprécier les éventuels effets et le niveau de réaction des élèves par rapport aux thématiques de l'eau, l'hygiène et la santé. En termes de cadre partenarial, un contrat d'objectif a été signé avec chaque IA (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda).

- **Agences Régionales de Développement**

Avec les ARD, il n'a pas été signé de convention de partenariat. Les entretiens menés avec ces structures montrent une faible implication dans la planification, la mise en œuvre des investissements et le suivi post-réalisation.

L'ARD est le *"bras technique"* des collectivités locales. Elle les appuie dans la planification et la mise en œuvre des investissements. A ce titre, elle doit être impliquée et associée activement dans toute intervention par souci d'harmonisation et de synergie à développer mais aussi pour la pérennisation de l'investissement.

Selon le projet, une convention est à l'étude pour une implication active des différentes ARD.

5.6.3 Mode d'exécution des prestations

Pour mener ses activités, USAID PEPAM fait de la régie ou fait appel à des Consultants pour des prestations de services intellectuels ou à des entreprises et ouvriers locaux pour les travaux. De manière synthétique, les activités ont été déroulées comme énumérées ci-dessous.

- **Travaux hydrauliques**

  - *Exécution en régie de certains mini-forages;*

    L'approche du projet consiste à faire faire les ouvrages par les entreprises locales formées avec les technologies manuelles. Mais celles-ci ne marchent pas partout, en raison des conditions hydro géologiques souvent peu favorables.. Afin de répondre aux sollicitations des populations, le projet a introduit à titre d'expérimentation, une mini sondeuse pouvant permettre de réaliser des forages à faible coût dans les zones ou la foration manuelle ne serait pas possible. C'est pourquoi certains travaux ont été exécutés en régie.
  - *Prestataires privés formés par le projet pour la réalisation des autres mini-forages et la réhabilitation des puits;*
  - *Fabrication locale de la pompe Erobon par des artisans formés par le projet;*
  - *Importation de la pompe type India Mark 2 et installation par des équipes formées;*

- **Travaux assainissement**

  - *Exécution des travaux de latrines familiales par des maçons locaux formés par le projet;*
  - *Construction de latrines familiales améliorées par les populations après promotion ATPC;*
  - *Construction d'édicule public par un prestataire privé;*

- **Prestations de services intellectuels**

  - *Réalisation de PLHA par des Consultants pour les 3 régions;*
  - *Réalisation de l'étude formative par un Consultant;*
  - *Réalisation de l'étude environnementale par un Cabinet;*
  - *Manuels pratiques ou outils d'animation élaborés conjointement par l'équipe du projet avec d'autres partenaires.*

- **Renforcement des capacités**

  - *Prestations faites soit par l'équipe du projet, les ONG partenaires ou par des Consultants Extérieurs (mise en place et renforcement des capacités des structures de gestion - formation des maçons - formations des foreurs - formation des artisans réparateurs - formation des enseignants - etc.) ;*

5.7 Renforcement des capacités

En matière de sensibilisation, le projet s'est appuyé sur le marketing social, l'approche SARAR/PHAST et l'approche ATPC pour la promotion de l'hygiène *(promotion des équipements de pompage manuel, promotion des ouvrages d'assainissement, IEC pour un changement de comportement)*. Ces approches sont très adaptées pour une sensibilisation dans le changement de comportement si elles sont bien menées.

En ce qui concerne le renforcement des compétences, plusieurs acteurs ont été formés par le projet pour leur permettre d'assumer correctement leurs responsabilités : *personnel des ONG partenaires; services techniques de l'Etat; structures de gestion; enseignants; maçons; foreurs; artisans fabricants; artisans réparateurs; etc.*

Le tableau ci-après fait la synthèse des formations délivrées à mi-parcours dans le cadre du projet suivant. Les données sont les résultats de l'exploitation des documents transmis par le programme.

N°	Intitulé formation	Nombre d'ateliers organisés	Cibles touchées (participants)
1	Approche ATPC	10	153
2	Orientation et harmonisation sur le manuel MeRO (Mise en Responsabilité et l'Opérationnalisation)	1	20
3	Approche Mise en Responsabilité et l'Opérationnalisation (MeRO) - Gestion administrative, organisationnelle, technique et financière	11	699
4	Atelier sur le réalisation des forages	1	14
5	Fabrication de pompes à corde	3	15
6	Formation pratique aux techniques de réalisation de forages manuels	5	83
7	Formation des foreurs manuels sur l'installation des points filtrants	1	18
8	Entretien et réparation des pompes manuelles (Erobon)	1	18
10	Procédures d'appel d'offre et de Passation de marché	1	15
12	Gestion des entreprises, Comptabilité simplifiée d'une unité économique, Marketing, Fiscalité et Gestion organisationnelle	2	32
13	Hydrogéologie et l'Hygiène appliquées au fonçage de forages manuels	2	74
14	Initiation a l'approche Marketing Social dans le domaine de l'eau et de l'assainissement	2	37
15	Orientation sur la formulation des Requêtes de Financement et les procédures de mise en place des chantiers de forages et de latrines	1	17
16	Orientation sur la stratégie de mise en place des CG/ASUFOR	1	13
17	Orientation sur le Guide de mise en œuvre de la composante 1 et les procédures opérationnelles du Programme USAID/PEPAM	1	23
18	Promotion d'1 produit purificateur d'eau : AQUATABS	3	35
19	Promotion de l'Hygiène et de l'assainissement en milieu communautaire	5	353
20	Recyclage d'un atelier de fabrication de pompe Erobon	1	5
21	Techniques de construction de latrines DLV, SanPlat et VIP	4	192
22	Techniques de fabrication de pompes à corde	2	8
23	Utilisation du Guide Sante Nutrition et Environnement dans les écoles élémentaires	6	183
		64	2 007

Le détail des différentes formations est présenté dans un tableau annexé au présent rapport.

5.7.1 ONG partenaires

Les ONG ont participé à 33 sessions de formations sur les thèmes ci-après :

- *Orientation sur le Guide de mise en œuvre de la composante 1 et les procédures opérationnelles du projet ;*
- *Orientation sur la stratégie de mise en place des CG/ASUFOR ;*
- *Orientation et harmonisation sur le manuel MeRO (Mise en Responsabilité et l'Opérationnalisation) ;*
- *Orientation sur la formulation des Requêtes de Financement et les procédures de mise en place des chantiers de forages et de latrines ;*
- *Approche Mise en Responsabilité et l'Opérationnalisation (MeRO) ;*
- *Techniques de réalisation de forages manuels ;*
- *Installation des points filtrants ;*
- *Entretien et réparation des pompes manuelles (Erobon) ;*
- *Procédures d'appel d'offre et de Passation de marché ;*
- *Hydrogéologie et l'Hygiène appliquées au fonçage de forages manuels ;*
- *Initiation à l'approche Marketing Social dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ;*
- *Promotion d'un produit purificateur d'eau : AQUATABS ;*
- *Techniques de construction de latrines DLV, SanPlat et VIP ;*
- *Approche ATPC.*

La participation à ces différentes formations leur a permis de jouer leur rôle de relais dans la mise en œuvre des activités en aval, tout en contribuant en amont dans la validation des guides et manuels du projet. La formation sur l'approche MeRO leur a permis de répliquer et d'encadrer les AUE dans la gestion des ouvrages d'eau et d'assainissement. Certaines ONG ont pu avoir des compétences nouvelles en eau et assainissement grâce à ces formations qu'elles ont eues à valoriser en conséquence avec d'autres partenaires. Cas de l'ONG FODDE (Kolda) qui est devenue partenaire stratégique de Oxfam America grâce aux acquis du projet USAID PEPAM.

5.7.2 Populations bénéficiaires

Les populations à travers les instances mises en place *(Comités directeurs, Bureaux AUE, etc.)* ont participé à 27 sessions de formations autour des thèmes ci-après :

- *Approche Mise en Responsabilité et l'Opérationnalisation (MeRO) et gestion administrative, organisationnelle, technique et financière ;*
- *Approche ATPC ;*
- *Entretien et réparation de la pompe India et de la pompe Erobon ;*
- *Initiation à l'approche Marketing Social dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ;*
- *Promotion de l'Hygiène et de l'assainissement en milieu communautaire.*

Le renforcement des acteurs locaux à savoir les comités de gestion qui doivent jouer le rôle de relais du projet et assurer la pérennité des actions menées a été effectué par les Consultants et le Staff USAID PEPAM et ensuite par les ONG partenaires.

Les comités de gestion ont été dotés d'outils de gestion MeRO qui devaient aider dans le suivi des activités de gestion autour de l'eau et de l'assainissement. L'utilisation de ces outils n'est pas effective malgré le suivi effectué par les ONG pendant la période de mise en œuvre.

Les comités ATPC une fois atteints l'état FDAL sont transformés en Comités de promotion de l'Hygiène pour mieux suivre les installations réalisées dans le village *(ouvrages ATPC et Point d'Eau).*

Le nombre ciblé par session de formation dépasse la norme admise de 20 à 25 participants. Les effectifs pléthoriques constatés transforment la formation en une session d'information dans la mesure où elle dure 1 à 2 jours.

Les outils confectionnés pour l'approche SARAR/PHAST n'ont pas été utilisés par les populations bénéficiaires. Elles se limitent généralement aux trois piles de cartes assorties (*gestion latrine et utilisation des comprimés Aquatabs)* et aux voies de contamination et barrières. L'équipe d'évaluation n'a pas rencontré un membre des comités capable d'expliquer convenablement les activités menées, son rôle au niveau communautaire et la finalité des outils mis à leur disposition, lesquels ne sont pas toujours bien archivés.

5.7.3 Entreprises de forage

Au total à mi-parcours, 11 entreprises ou GIE de forages ont été formées dont 5 à Ziguinchor, 3 à Sédhiou et 3 à Kolda suivant 13 sessions théoriques et/ou pratiques de formation portant sur les thèmes ci-après :

- *Réalisation de forages manuels ;*
- *Gestion des entreprises, Comptabilité simplifiée d'une unité économique, Marketing, Fiscalité et Gestion organisationnelle ;*
- *Hydrogéologie et l'Hygiène appliquées au fonçage de forages manuels ;*
- *Installation des points filtrants ;*
- *Procédures d'appel d'offre et de Passation de marché ;*
- *Hydrogéologie et l'Hygiène appliquées au fonçage de forages manuels ;*
- *Entretien et réparation des pompes manuelles (Erobon) ;*
- *Réalisation des forages profonds.*

La formation a permis aux foreurs de réaliser des forages manuels selon les normes de qualité requises. Les usagers ont dans l'ensemble salué la qualité de l'eau des forages. La technologie de forage à la tarière était connue des foreurs et le projet a introduit le rotary manuel qui a permis un gain de temps constaté dans la réalisation est un aspect positif vu les urgences senties dans la satisfaction des besoins en eau des populations.

L'analyse de l'impact de la formation sur l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises de forages est difficile à faire dans la mesure où les comptabilités ne sont pas accessibles et les résultats de gestion ne sont pas maîtrisés.

L'application correcte des enseignements des modules de formation en gestion financière et comptable et en procédures d'appels d'offres et passation de marchés n'est pas visible.

5.7.4 Artisans fabricant de pompe

Au total 5 artisans fabricants réparateurs de pompes manuelles type Erobon ont été formés principalement sur :

- *Techniques de fabrication de pompes à corde ;*
- *Entretien et réparation des pompes manuelles ;*
- *Procédures d'appel d'offre et de Passation de marché ;*
- *Gestion des entreprises, Comptabilité simplifiée d'une unité économique, Marketing, Fiscalité et Gestion organisationnelle ;*
- *Recyclage en techniques de fabrication de pompes à corde.*

Le caractère fini des produits d'assemblage et les nouvelles techniques de fabrication ont été salués par les artisans. La formation des fabricants de pompes a permis de revaloriser le savoir faire local.

Par contre, les résultats de gestion comptable ne sont pas disponibles. Les contrats de maintenance ne sont pas effectifs et pas exécutés. Les avantages comparatifs en termes de gestion professionnelle sont minimisés par les acteurs d'autant plus que les coûts de fabrication et d'installation des pompes sont jugés limites et l'appui logistique est jugé faible. Le cadre de travail n'a pas évolué malgré l'appui du projet et les chiffres d'affaires sont bas pour réaliser des opérations de marketing sur les zones d'intervention, ce qui freine du coup les performances des artisans fabricants. Certains artisans déplorent le contenu des messages diffusés dans les média pour la promotion des équipements.

5.7.5 Maçons

Au total, 169 maçons ont été formés principalement sur :

- *Techniques de construction de latrines DLV, SanPlat et VIP ;*
- *Procédures d'appel d'offre et de Passation de marché ;*
- *Gestion des entreprises, Comptabilité simplifiée d'une unité économique, Marketing, Fiscalité et Gestion organisationnelle.*

Avec l'organisation de 6 sessions, entre mai 2010 et mars 2012, la formation technique effectuée a permis de construire les 2448 latrines du projet. La qualité de réalisation des latrines est globalement approuvée par les services techniques qui ont eu à procéder aux réceptions techniques.

Les acquis de la formation en termes de maîtrise des procédures de passation de marchés et des règles de gestion comptable sont difficilement applicables vu la faible organisation des maçons.

5.7.6 Services techniques de l'Etat

5.7.6.1 Secteur hydraulique

Les agents des services techniques régionaux de l'hydraulique ont participé à 10 sessions de formations portant sur les thèmes ci-après :

- *Atelier sur la réalisation des forages profonds ;*
- *Hydrogéologie et l'Hygiène appliquées au fonçage de forages manuels ;*
- *Orientation et harmonisation sur le manuel MeRO (Mise en Responsabilité et l'Opérationnalisation) ;*
- *Atelier sur la rationalisation des options technologique en hydrologie.*

Leur participation a permis de s'imprégner des nouvelles technologies de fonçage de forages manuels afin de pouvoir superviser les entreprises de forages ainsi que les techniciens des ONG partenaires. Cependant, le contrôle et le suivi des entreprises de forages n'ont pas été effectifs de leur part sur le terrain..

5.7.6.2 Secteurs Hygiène et Assainissement

Les agents des services techniques régionaux de l'assainissement ont participé à 10 sessions de formation portant en particulier sur les thèmes ci-après :

- *Techniques de construction de latrines DLV, SanPlat et VIP ;*
- *Approche ATPC ;*

La supervision des maçons lors des ateliers pratiques a contribué au respect des normes de construction des latrines, néanmoins le contrôle de travaux n'a pas été effectué sur site. Concernant, l'approche ATPC, leur contribution a facilité la certification des villages FDAL. Ils ont beaucoup plus joué le rôle de personnes ressources lors des formations que de participants.

5.7.6.3 Secteur Education

La formation des acteurs de l'école a été assurée par les IA et IDEN des 3 régions ciblées. La formation a porté sur le Guide en santé nutrition et environnement de l'élémentaire qui a permis à 183 enseignants d'avoir des acquis en hygiène et assainissement en milieu scolaire.

Cependant la réplication de la formation en direction des cibles privilégiées à savoir les élèves ne s'est pas faite correctement malgré les kits délivrés à 96 enseignants. Les activités de renforcement de capacités au niveau des écoles n'ont pas connu de suivi réel. Les inspecteurs rencontrés déclarent ignorer la suite réservée et attendent toujours les directives du projet. Ce qui est révélateur des limites de la communication liée à l'organisation des sessions de formation. En conséquence, l'impact de la formation est faible même si on peut noter l'amélioration du cadre d'apprentissage dans certaines écoles bénéficiaires de mini-forages.

Le guide du moyen secondaire a été validé par le Ministère de l'Education en février 2012. La validation finale a eu lieu en Mai 2012.

5.8 Satisfaction des parties prenantes

L'analyse de ce point a pour but de voir le niveau d'appréciation à mi-parcours du projet par ses principaux partenaires. Il s'agit d'avoir le ressenti des acteurs externes à USAID PEPAM sur les procédures, la coordination des activités, les technologies développées, le volet renforcement des capacités, l'appui institutionnel, etc.

5.8.1 Populations bénéficiaires

Pour l'eau potable, 60% des ménages sont satisfaits à très satisfaits de l'intervention du projet. Une proportion faible de 2% des ménages n'est pas satisfaite à cause de la non couverture complète des besoins en eau ou des problèmes de qualité d'eau.

38% de ménages n'ont pas voulu se prononcer sur la question du fait de l'absence d'intervention du programme sur le volet eau dans leur localité ou des retards accusés dans la mise en service.

Les quelques raisons de non satisfaction des populations sont :

- *Non prise en charge des demandes générées en latrines et non satisfaites,*
- *Besoins de renforcement des actions d'animation et de sensibilisation confiées aux ONG partenaires,*
- *Défaut de couverture complète des besoins en eau potable des localités.*

Pour l'assainissement, 93% des ménages bénéficiaires d'ouvrages se déclarent satisfaits à très satisfaits de l'intervention et de la qualité de leur ouvrage. Les 7% de ménages non satisfaits sont ceux qui disposent de latrine du type traditionnel qui n'est pas durable *(promotion ATPC).*

En plus des populations, les collectivités locales ont exprimé des réserves sur le projet. Il s'agit de :

- *Défaut d'implication réelle des collectivités locales dans le choix des sites et dans le processus de mise en œuvre des activités ;*
- *Faiblesse de la technologie de la pompe Erobon ;*
- *Non prise en compte des grandes localités ;*
- *Non prise en compte du volet « eau productive » ;*

5.8.2 ONG partenaires, Foreurs et Artisans

Le taux de satisfaction est estimé à 29% pour les ONG et les opérateurs privés *(entreprises de forage, artisans, fabricants de pompes).*

Les raisons de non-satisfaction au niveau des ONG sont entre autres:

- *Absence de cohérence et de visibilité dans la coordination du programme*
- *Manque de consensus sur les méthodes de gestion de projet*
- *Défaut de stabilisation des fiches de suivi*
- *Mise à disposition tardive et répétitive des subventions et très long délai entre l'approbation des requêtes de financement et le virement des fonds ;*
- *Lourdeurs administratives : multiplication et exigence des outils administratifs ;*
- *Mauvaise estimation par le programme des distances à parcourir par le personnel opérationnel des ONG ; Déséquilibre entre l'efficacité et le coût de mise en œuvre : le plus proche des villages d'intervention était à 50km et Enda ne percevait que 100 000 FCFA de frais de carburant mensuels or il y avait 4 déplacements en moyenne par mois ;*
- *Retard dans le déroulement des activités de terrain découlant du retard de la transmission des fonds lié en retour aux lourdeurs administratives (délai minimal de 3 mois à observer entre la requête de financement, le contrat FOG à faire signer aux populations et le virement effectif) ;*
- *Blocages au niveau du fournisseur de matériel : l'ONG peut rester un bon mois en attente ;*
- *Blocages au niveau des banques locales ou des institutions de micro-finance qui n'ont pas assez de ressources financières. Exemple : sur 600 000 FCFA à récupérer lors d'une transaction, seule la moitié est disponible ;*
- *Coût de mise en œuvre sous estimé par rapport au volume de travail*
- *Défaut d'entretien des pompes en l'absence d'expertise villageoise que devait créer le programme (Kolda) ;*
- *Défaut de renforcement du suivi des comités de gestion installés ;*

Les raisons de non satisfaction au niveau des entreprises de forage sont :

- *Insatisfaction par rapport au coût de réalisation des forages;*
- *Retard dans le paiement des prestations;*
- *Lourdeur des procédures de réception par les services de l'hydraulique en lien avec le paiement de l'entreprise et la rémunération du fabricant de pompe.*

Les raisons de non satisfaction au niveau des Artisans, fabricants, réparateurs de pompes sont entre autres :

- *Difficultés de paiement par les foreurs qui attendent toujours la réception pour solder or la matière première de la pompe est payée directement au comptant auprès des fournisseurs locaux;*
- *Difficulté d'accès à la matière plastique qui permet de constituer le piston de la pompe;*
- *Absence de financement afin d'améliorer les ateliers de travail ;*
- *Défaut d'appui logistique ;*
- *Difficulté à trouver la clientèle avec la concurrence subie sur la pompe India où le personnel de l'entreprise n'a pas été formé pour maitriser les techniques de réparations au moins ;*
- *Absence de collaboration franche du projet ;*
- *Insuffisance du marketing de l'équipement de pompage;*

5.8.3 Services techniques de l'Etat

Sous ce vocable est désigné les services déconcentrés de l'hydraulique, de l'assainissement, de l'hygiène, de l'environnement ainsi que les ARD.

Le taux de satisfaction de ces services est évalué à 33%, ce qui témoigne un niveau d'insatisfaction élevée. Les raisons de non-satisfaction soulevées sont entre autres :

- *Non implication supposée par les services déconcentrés lors de l'établissement du protocole d'accord. Il est avancé que tout a été arrêté au niveau national et les points arrêtés ne satisfont pas toujours les services régionaux; L'USAID PEPAM, n'est pas de cet avis ;*
- *Faiblesse du niveau de prise en charge des missions de terrain et autres déplacements liés à la mise en œuvre du programme;*
- *Défaut de suivi du processus de mise en œuvre des activités et absence totale de coordination;*
- *Fixation sur le coût amoindri de l'investissement hydraulique quand des solutions meilleures pouvaient être envisagées;*
- *Caractère imposé des technologies,;*
- *Lourdeur des procédures;*
- *Absence de protocole pour les services de l'hygiène, de l'environnement, les ARD*

5.9 Aspects environnementaux

❖ Elaboration de guides visuels

Afin de s'assurer que le projet ne porte pas atteinte à l'environnement, un plan d'atténuation et de suivi des risques sur l'environnement a été défini par l'USAID PEPAM sous forme de guides de terrain visuels extraits du document de référence de l'USAID intitulé *« Directives Environnementales pour les Activités de petite envergure en Afrique (ENCAP)»* pour l'identification rapide des préoccupations environnementales importantes dans les activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement à petite échelle *(http://www.encapafrica.org/egssaa.htm)*.

L'objectif de ces guides est de s'assurer que la plupart des déficits environnementaux importants décelés dans la conception et la gestion des activités sont rapidement et facilement identifiés pour des actions correctives. L'élaboration de ces documents ainsi que l'implication des structures déconcentrées *(service d'hygiène, hydraulique, assainissement)*, décentralisées *(communautés rurales, commune)* et de la société civile *(ONG locales, presse…)* traduisent un engagement assez fort pour une prise en charge adéquate de l'environnement dans la mise en œuvre des activités du projet.

Sur la base des outils élaborés, il peut être avancé que les aspects environnementaux ont bien été pris en compte par le projet.

❖ Suivi environnemental

Le contrôle est effectué au moment des travaux et il incombait à chaque ONG partenaire de veiller à la conformité des travaux par rapport aux dispositions du plan de gestion environnementale (EMMP). Ce suivi, fait sur la base de fiches check liste, a été régulièrement effectué par ENDA, CARITAS et CASADES intervenant dans les régions de Sédhiou et Kolda. Pour les autres ONG la Mission d'évaluation n'a pas disposé des documents de vérification.

Dans tous les cas, pour les activités mises en œuvre, le suivi de la qualité de leur réalisation demande à être documenté afin de pouvoir évaluer leur mise en œuvre.

❖ Préservation de la qualité de l'eau

Chaque ouvrage hydraulique après réception, a fait l'objet d'une analyse physico-chimique et bactériologique effectuée par les brigades des services d'hygiène. L'exploitation des bulletins d'analyse montre que les résultats sont satisfaisants. Cette bonne qualité doit être préservée. Toutefois, certains aspects sont à revoir, à surveiller ou à améliorer:

- *Un suivi régulier et une bonne sensibilisation des bénéficiaires sur l'approvisionnement, le transport, la conservation et la consommation;*
- *Bien clôturer les points d'eau avec des matériaux solides pour assurer la protection durable de l'ouvrage. A ce niveau la mission d'évaluation a constaté lors de la visite des sites que certaines clôtures de protection des ouvrages étaient tombées ou en mauvais état;*
- *Préciser plus clairement les tâches et responsabilités des entreprises pour le respect des critères environnementaux. Celles-ci ont certes bénéficié d'une formation, mais il faudrait accentuer la sensibilisation sur la nécessité du suivi correct et régulier des travaux et s'assurer de la remise en état correct des lieux.*

❖ Effets des ouvrages d'assainissement sur l'environnement

Les impacts liés à l'assainissement pourraient s'avérer négatifs si des mesures de gestion et de suivi des latrines ne sont pas définies. Certaines latrines sont en mauvais état :

- *Pas de clôture;*
- *Présence de mouches qui entrent et sortent du trou de défécation ou de la conduite d'aération;*
- *Présence d'odeurs désagréables au niveau des latrines;*
- *Pas de cendres;*
- *Couvercle non proportionnel au trou de défécation créant des passages aux mouches;*
- *Pas de dispositifs pour créer le réflexe de lavage des mains à la sortie des latrines.*

❖ **Insuffisance relevée**

Une insuffisance majeure, notée par la Mission d'évaluation, vient de la non prise en compte de la réglementation en vigueur au Sénégal notamment le Code de l'environnement. Il a été considéré plutôt le Code des Règles Fédérales du Gouvernement Américain *(22 CFR 216)* relatif au respect de l'environnement lors de la mise en œuvre de l'activité. Cela a valu au projet des critiques des responsables des Directions de l'environnement des régions ciblées qui ont tous déploré leur non implication à temps dans la mise en œuvre du projet.

En décembre 2011, pour se conformer à la réglementation sénégalaise, la DEEC a autorisé l'USAID PEPAM à mener un audit environnemental des infrastructures déjà réalisées et une *Evaluation Environnementale Stratégique* des infrastructures à venir. Ces deux études doivent se faire l'une à la suite de l'autre et être consignées dans un document unique pour chacune des régions et appréciées par les DREEC.

Ces études ont été réalisées par un Consultant et pré-validées par les DREEC et sont en cours de validation à la DEEC de Dakar. En attendant cette validation qui tarde à venir, le projet suit son cours et tire presque à sa fin dans sa première région d'intervention.

5.10 Plus value du projet USAID PEPAM

Le projet USAID PEPAM a apporté une plus value au secteur de l'eau et de l'assainissement en mettant à disposition des outils d'aide à la décision (PLHA). Il a aussi contribué à alimenter la réflexion dans le sous-secteur de l'assainissement rural avec la promotion de l'ATPC.

Du point de vue pratique, des méthodes et technologies appropriées ont été proposées pour promouvoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations rurales défavorisées dans un environnement durable. Les parties suivantes traitent de ces différents aspects.

5.10.1 Réalisation de PLHA

Le projet a réalisé 52 PLHA non initialement prévus. Les PLHA font partie des instruments du CUI du PEPAM. En les élaborant l'USAID PEPAM se conforme aux orientations sectorielles. Il faudrait saluer le fait que les documents de planification couvrent totalement les régions de Ziguinchor et Kolda *(Sédhiou a été couvert par le PEPAM BAD II)*. La réalisation de ces documents a permis d'avoir une situation exhaustive, claire et nette des indicateurs d'accès à l'eau potable et à l'assainissement au niveau régional et pourrait servir de référence à l'ensemble des partenaires intervenant dans ces régions. Les PLHA constituent une contribution significative de USAID PEPAM au CUI.

Au delà de l'inventaire et du bilan de la desserte en eau et assainissement, les PLHA, s'ils sont bien réalisés avec toutes les étapes de validation nécessaires, permettent d'identifier les projets prioritaires et les attentes des potentiels bénéficiaires. Ainsi, ils serviront d'input pour mesurer les effets du projet actuel mais aussi pour la formulation d'une nouvelle intervention dans le domaine de l'eau et de l'assainissement des régions concernées.

Le tableau ci-dessus reprend les éléments de synthèse des 52 PLHA réalisés.

REGION	PLHA REALISES	Population 2011 des CR	Taux d'accès à l'eau potable en 2011		Taux d'accès à l'assainissement individuel en 2011
			Global	Par AEP	
Ziguinchor	25	360 965	**50%**	21%	**16%**
Kolda	27	447 049	**46%**	15%	**32%**
Commentaire					
Ces résultats montrent qu'il reste beaucoup d'efforts à faire pour combler le déficit d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Pour l'eau potable le taux d'accès est largement en deçà de la moyenne nationale en 2011 (80,1%). Pour l'assainissement, si pour Kolda l'accès est assez conforme à la moyenne nationale, pour Ziguinchor le gap à compléter est important. Pour rappel le taux d'accès en 2011 est estimé à 34,3%.					

5.10.2 Promotion ATPC

Cette activité, développée en cours de projet, a été très pertinente. L'approche ATPC, utilisée avec comme cible des villages à faible densité, vient renforcer l'aspect sensibilisation (IEC) dans la promotion de l'hygiène. Comme l'approche SARAR/PHAST, elle met en situation le bénéficiaire qui comprend de lui-même les aspects positifs d'une bonne gestion des excrétas et s'engage à bannir la défécation à l'air libre *(champs, coin de la maison, derrière les concessions…)* pour toutes les couches *(femmes, enfants et adulte)* de sa localité. Elle se focalise sur la personne à sensibiliser, à lui faire comprendre l'utilité et l'effet immédiat d'une bonne gestion des questions d'hygiène et d'assainissement. Son efficacité est qu'elle met la cible en situation de changement. Toutes les décisions émanent de la cible qui se prend en charge totalement.

Cette approche est d'autant plus pertinente qu'elle permet de concevoir l'assainissement non pas comme une question d'ouvrages mais comme un facteur d'amélioration des conditions de vie à travers un changement de comportement suite à un processus d'animation et de sensibilisation

mené par des acteurs endogènes. Ainsi grâce à cette approche, des populations ont pu construire ou réhabiliter sur fonds propres des latrines traditionnelles améliorées respectant le minimum de règles d'hygiène et d'aisance *(fermeture du trou de défécation; tuyau de ventilation avec grillage anti-moustique; relèvement de la dalle de défécation par rapport au TN; clôture de l'ouvrage; existence d'un dispositif lave main)*.

Au total, au mois de mars 2012, 500 latrines améliorées ont été réalisées ou réhabilitées par les bénéficiaires, soit un taux de 34% par rapport à l'objectif de 1472 ouvrages.

Dans les localités ciblées, les populations ont mis fin à la défécation à l'air libre et les conditions d'hygiène et de propreté du village et des ménages ont nettement amélioré. En plus de ces constats faits dans l'ensemble des sites bénéficiaires, il faut ajouter une diminution des cas de maladies diarrhéiques, une quasi-absence des mouches qui proliféraient dans la zone, une diminution des cas de morsures de serpent avec la clarté des sentiers suite aux opérations de nettoiement, etc. Cette appréciation des populations sur l'amélioration des conditions sanitaires a été confirmée par les données fournies par l'ICP de Marakissa HLM (Région de Sédhiou).

Localité	Marakissa HLM		
Population 2011	238		
Maladies	**Nombre de cas en moyenne par mois avant intervention projet**	**Nombre de cas observés en moyenne par mois après FDAL**	**Evolution**
Diarrhée chronique	5	0	-100%
Dermatose chronique	3	1	-67%
Paludisme confirmé	6	2	-67%
Portion de la population atteinte d'affections liées au manque d'hygiène	6%	1%	

Par ailleurs, l'approche ATPC est d'autant plus pertinente qu'elle permet aux populations de disposer d'ouvrages améliorés à des coûts relativement modestes contrairement à l'approche subvention où les coûts des ouvrages sont assez élevés et la sensibilisation souvent défaillante car axée principalement sur le marketing et non sur les principes d'hygiène et d'entretien des ouvrages. Ainsi, si les ouvrages ATPC étaient comptabilisés alors l'accès serait considérablement amélioré, le seul facteur limitant étant la non durabilité des latrines qui s'éboulent très souvent en hivernage.

5.10.3 Amélioration paquet technique assainissement

Le projet USAID PEPAM a enrichi le paquet technique des ouvrages d'assainissement en améliorant considérablement la latrine sanplat avec des parois maçonnés *(cf. durabilité)*.

Une innovation est aussi apportée dans les DLV. Elles sont construites avec une dalle fixe contrairement à ce qui était *"admis"* auparavant avec la dalle amovible. En effet, le déplacement de la dalle amovible posait des problèmes d'hygiène avec d'importants risques sanitaires encourus par les ménages du fait de sa manipulation et de l'exposition à ciel ouvert des boues non encore sèches.

Même s'il reste une marge de progression pour améliorer ces ouvrages, il faut noter que USAID PEPAM a contribué positivement à l'amélioration du paquet technologique assainissement rural.

5.10.4 Suivi environnemental

Le suivi environnemental a été au cœur du dispositif de mise en œuvre du projet. A toute étape de réalisation, les effets sur l'environnement ont été évalués et des mesures d'atténuation définies.

Si aujourd'hui, certains projets structurants du secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu rural ont élaboré des PGES, force est de reconnaître que le suivi environnemental tel qu'il a été intégré dans le dispositif de coordination et de suivi des activités de USAID PEPAM n'a pas son pareil. Le seul handicap a été l'implication tardive des services compétents pour pouvoir délivrer le quitus environnemental. Nonobstant cet écart, le modèle de suivi environnemental est une référence dans le secteur.

5.10.5 Introduction d'une technologie de réalisation de mini-forage

La réalisation des mini-forages selon la technique du *"Rota Jetting"* est une technologie appropriée permettant de réaliser des ouvrages dans des délais très raisonnables avec des coûts très optimisés et une meilleure sécurisation de la nappe, s'il y a un bon encadrement.

En zone sédimentaire et pour une certaine profondeur, il constitue une alternative très intéressante au puits moderne équipé de PMH. En attendant de le documenter pour mieux connaître les performances et limites de l'ouvrage de captage, il s'avère bien que le coût d'installation d'un mini-forage équipé de pompe manuelle est largement plus compétitif qu'un puits moderne sans PMH. Si la méthodologie de réalisation est "validée", alors un pas important serait franchi pour sa vulgarisation afin de résorber le déficit d'accès à l'eau potable des petites localités isolées et très éloignées des réseaux multi-villages. Ces localités disparates constituent un réel questionnement pour le PEPAM car le coût souvent prohibitif des puits modernes et les conditions de réalisation parfois très difficiles constituent un frein pour leur faciliter l'accès à l'eau.

5.11 Questions spécifiques par composante

5.11.1 Composante 1

Intitulé : Renforcer la gouvernance participative

- **Dans quelle mesure les PLHA ont-ils été développés, validés et utilisés ?**

  Au total 52 PLHA ont été formulés dans le cadre du projet USAID PEPAM dont 25 pour Ziguinchor et 27 pour Kolda. Des appels d'offres ont été lancés pour le recrutement de 3 cabinets GERAD, MSA, AIDF pour l'exécution des PLHA de Kolda. En ce qui concerne les PLHA de Ziguinchor, le cabinet MSA était le seul maitre d'œuvre. Le processus d'élaboration n'a pas été trop participatif et dans certains cas, les élus de la collectivité n'ont été informés qu'au moment de l'examen du dossier de validation du document. Or la réalisation d'un PLHA nécessite au moins deux étapes de validation préliminaire avec les populations *(données d'inventaire et solutions d'approvisionnement ou de desserte)*. Sur les 52 PLHA, 51 ont fait l'objet de validation par les communautés rurales.

  En termes d'utilisation de PLHA pour la mise en œuvre du projet, il faut noter que les PLHA n'ont pas réellement servi pour le choix de sites vu leur formulation pendant la période de mise en œuvre des activités. En effet à Ziguinchor, le choix des sites s'est fait avec la collaboration des services techniques qui ont eu à désigner les sites prioritaires sans mission de reconnaissance.

  A Sédhiou et Kolda, les villages en quête de petite hydraulique ont tous été repérés et choisis à partir des documents de planification existants avant le démarrage du programme à savoir PLD, PAI et PLHA déjà existants. Les PLHA formulés dans le cadre de USAID PEPAM dans Kolda sont venus après le démarrage du projet dans la zone. Au démarrage, 30 villages étaient retenus ; quand il a fallu étendre la liste des projets, les PLHA ont servi à l'identification : *actuellement au nombre total de 77 villages à Kolda et 65 à Sédhiou*. Les PLHA du département de Vélingara formulés par le programme ont servi dans le choix des sites de grande hydraulique (*extensions de réseau, réhabilitation de CE)*.

- **Dans quelle mesure les organisations partenaires locales comprennent-elles et mettent-elles en œuvre efficacement la formation reçue par le projet USAID/PEPAM ?**

  Les ONG partenaires locales ont reçu diverses formations dans le cadre du projet, ce qui leur a permis d'une part de générer une demande importante auprès des usagers et d'autre part de de suivre le processus de mise en place des investissements *(travaux et encadrement des usagers avec les structures de gestion)*. Grâce aux formations, certaines ONG ont pu valoriser ou acquérir des compétences nouvelles en eau et assainissement qui leur ont permis de se positionner comme de véritables acteurs régionaux dans le secteur. Nous pouvons relever les cas de Kabonketoor et PACTE (Ziguinchor), Casades et Enfance et Paix (Sédhiou), Enda et Fodde (Kolda).

  (Cf. partie renforcement des capacités pour plus d'informations sur les modules de formation).

- **Quelle est le degré d'efficacité des relations de travail entre le personnel du projet et le personnel des organismes gouvernementaux aux niveaux local et national *(Direction de l'Hydraulique, Direction de l'Exploitation et de la Maintenance, Direction de l'Assainissement, Direction de l'Hygiène)* ?**

  A mi-parcours, force est de constater que le pilotage stratégique du projet n'est pas conforme à l'arrêté ministériel. L'appréciation des relations de travail avec le niveau national ne peut se faire que sur la base de la fonctionnalité du CCS en termes de responsabilités et de mise en œuvre des décisions et recommandations arrêtées par l'instance de pilotage *(responsabilité à assumer)*. Sous cet angle, les relations de travail sont quasi-inexistantes. Sous un autre angle, les relations de travail peuvent être appréciées en termes de circulation d'information, sur ce point USAID PEPAM estime que les rapports d'activités et les plans de travail annuels sont toujours envoyés aux différentes directions concernées. Dans tous les cas, il urge de fluidifier les

relations de travail et il incombe au projet d'être actif dans la programmation des réunions du CCS et dans la mise en œuvre des orientations arrêtées avec la tutelle du secteur.

Au niveau régional, avec les services de l'hydraulique et de l'assainissement, un protocole a été défini pour encadrer leur intervention et régir les relations de travail. Il en est de même avec les IA. Par contre pour les SRH, ARD et DREEC, un cadre de collaboration n'a pas encore été défini au 31 mars 2012. Il faut noter que même si le niveau d'insatisfaction est assez élevé, le projet a eu un appui important en termes de renforcements de capacités et d'appui institutionnel pour les services de l'hydraulique de l'assainissement et de l'hygiène. Il serait important de tenir des comités techniques de suivi et de coordination à fréquence semestrielle pour le pilotage opérationnel du projet avec les acteurs régionaux.

(Cf. parties gouvernance du projet et satisfaction des parties prenantes pour plus d'informations).

5.11.2 Composante 2

Intitulé : Augmenter la demande d'approvisionnement en eau et en assainissement et des services d'hygiène

- **Quel est le niveau de demande généré à ce jour ? Les activités réalisées dans le cadre du projet USAID/PEPAM sont-elles suffisantes pour satisfaire la demande ?**

Le niveau de demande générée en hydraulique *(mini-forages et puits)* et en assainissement *(latrines équipées de DLM)* est satisfait à hauteur de 75% au regard des objectifs fixés. Le tableau ci-dessous affiche les résultats en mars 2012.

Sous-secteur	Nombre de demandes réelles	Nombre réalisé	Taux de satisfaction
Hydraulique	180	136	76%
Assainissement	3338	2448	73%
			75%

Source : USAID_PEPAM_Rpt_QR2-FY2012_French_May2_2012_VrsFin

Les activités multiples du marketing *(mobilisation Sociale, causeries, visites à domicile, rencontres communautaires….)* ont beaucoup favorisé la demande en eau et assainissement chez les populations cibles. Un nombre important de demandes potentielles est enregistré et même des villages aux alentours non ciblés sollicitent le projet. Les populations affirment avoir compris tardivement car la méfiance était de taille avec le vécu de projets antérieurs.

Les activités sont variées et suffisantes pour une bonne génération de la demande. Seulement la mise en œuvre doit être revue et les cibles directes mieux formés, outillés et responsabilisés. Le niveau de génération de la demande potentielle est très élevé *(30% de satisfaction si la demande potentielle est la référence)* mais au moment de mobiliser la contrepartie, la demande réelle est moins importante particulièrement pour le volet eau potable. Cependant, il y a besoin de revoir la stratégie de mise en œuvre pour combler le gap de 25% et satisfaire en conséquence les demandes motivées et restées en souffrance.

- **Les bénéficiaires maitrisent-ils la façon d'utiliser les postes de lavage des mains et Aqua Tabs et demandent-ils ces interventions ?**

Toutes les latrines réalisées sont munies d'un dispositif de lavage des mains appelé *"Tipy Tap"* par le projet. Ces postes de lavage des mains, faits par le bénéficiaire, sont de type artisanal et difficilement manipulables par certains membres du ménage surtout les enfants et les personnes âgées. L'eau de lavage des mains très mal recueillie *(dans un bidon sale)* et se déverse très souvent à même le sol *(mauvaise gestion de l'eau de lavage).*

La plupart des DLM sont détruits ou gardés dans les chambres. Les raisons évoquées sont que les enfants en font des jouets. Il y a un fort risque qu'à court terme, le lavage des mains à la sortie des latrines ne soit plus un reflexe.

Le produit Aquatabs est en rupture et les enquêtes ménages ont révélé une préférence au chlore comme annoncé par le Chef de brigade du Service Régional d'hygiène de Ziguinchor.

L'utilisation des comprimés Aquatabs n'a duré qu'une année même si USAID PEPAM avait négocié une distribution permanente avec ADEMAS au niveau local. Cette situation fait que les populations sont retournées à l'utilisation du chlore qu'elles préfèrent.

- **Les supports de communication du projet USAID/PEPAM utilisés pour la promotion de l'hygiène sont-ils appropriés? Les campagnes communautaires radio et vidéo diffusés sont-elles efficaces ?**

L'approche SARAR/PHAST, basée sur la personne qui apprend, a été utilisée dans le cadre du projet pour une meilleure sensibilisation des populations sur les questions d'hygiène. Des outils ont été confectionnés et ont servi de supports aux ONG. Ils doivent être utilisés pour l'animation communautaire et la sensibilisation dans les écoles.

- **En milieu communautaire**

  Un manuel est conçu avec des planches visuelles sur les trois piles de cartes assorties, les voies de contamination et les barrières des maladies, l'échelle d'assainissement et l'histoire à hiatus qui sont des outils pratiques de l'approche. Le manuel comprend 7 outils.

  - ***3 piles de cartes assorties :*** *Trois thèmes sont abordés. Il s'agit du lavage des mains à la sortie des latrines, de l'utilisation du produit AquaTabs pour la purification de l'eau, la gestion des points d'eau et l'entretien de la VIP*
  - ***Voies de contamination et barrières des maladies :*** *Comme son nom l'indique l'outil explique les différentes voies de contamination des maladies liées à un manque d'hygiène et les barrières pour les éviter.*
  - ***Echelle d'assainissement :*** *L'outil met en relief les différentes technologies du projet pour amener le bénéficiaire à faire le bon choix partant de l'existant.*
  - ***Histoire à hiatus :*** *Cet outil décrit deux situations différentes. Une bonne et une mauvaise et l'objectif est de voir ensemble comment arriver à la bonne situation avec les activités du projet.*

  Parallèlement à la sensibilisation avec les outils, des spots et émissions radios sont diffusés au niveau communautaire. Une convention est signée avec le réseau des radios communautaire de la zone et le projet a enregistré 2092 diffusions de spots pour la promotion et le changement de comportement en hygiène.

- **En milieu scolaire**

  Comme pour le milieu communautaire, un manuel est conçu pour le milieu scolaire. Le manuel comprend trois outils dont deux portent sur les trois piles de cartes assorties *(entretien des latrines et lavage des mains à la sortie des latrines)* et un dernier outil porte sur l'histoire à hiatus concernant l'hygiène de l'école.

En résumé, les supports de communication utilisés pour la promotion de l'hygiène restent très appropriés. Pour l'essentiel les différents thèmes abordés sont satisfaisants avec quelques remarques. La barrière de la DAL s'est limitée à la VIP en laissant de côté les autres technologies proposées par le projet. Le lavoir-puisard pour la gestion des eaux usées figure sur les outils de sensibilisation et n'est pas sur le paquet technologique de USAID PEPAM.

En terme de communication radio, les enquêtes révèlent que seuls 6% des ménages affirment avoir entendu les messages. Ainsi même si les spots ont été traduits en langues locales, il y a lieu de revoir la stratégie de communication notamment les heures de diffusion. Il s'agira aussi de voir si les radios partenaires couvrent normalement les sites d'intervention et qu'elles ont de l'audience auprès du public.

En milieu scolaire, la sensibilisation n'a pas encore démarré.

- **Les événements organisés sur les sites du projet et au niveau des régions avec les services techniques publics locaux sont-ils efficaces?**

Les événements organisés sur les sites avec les services techniques locaux portent sur des actions de sensibilisation, des missions de réception des ouvrages et de contrôle qualité eau.

En terme d'action de sensibilisation, il s'agit particulièrement des cérémonies de certification FDAL effectuées par les services d'hygiène et de l'assainissement. Pour savoir si cet événement a été efficace, il faudrait évaluer l'action au moins un an après pour voir s'il n' ya pas de

récidive. Sur le terrain, après quelques mois de la célébration de certains sites, la FDAL semble être respectée.

Les opérations de réception concernent les ouvrages d'eau et d'assainissement et sont menées respectivement par les services régionaux de l'hydraulique et de l'assainissement. Il n'a pas été relevé de refus de réception pour non-conformités. Donc l'action a été efficace du moment que l'objectif étant de prononcer la réception de l'ouvrage et cela a été fait.

En ce qui concerne la qualité de l'eau, les tests de qualité ont été effectués sur le terrain par les services régionaux d'hygiène. La quasi-absence totale de coliformes constatée par les chefs de service est révélatrice du degré d'efficacité de l'action de contrôle mené par le service compétent.

5.11.3 Composante 3

Intitulé : Renforcer la capacité des petits prestataires de services privés et des associations d'usagers de l'eau (AUE)

- **Les services d'entretien des latrines sont-ils disponibles et accessibles?**

  L'entretien des latrines est assuré par le bénéficiaire. A cet effet des actions de sensibilisation ont été menées par les ONG partenaires pour un entretien courant et une utilisation correcte de l'ouvrage. L'entretien se fait par utilisation de balaie, cendre, savon, etc.

  Par contre si par services entretien, il est fait référence à des prestataires privés pour la vidange des boues, alors cela n'est pas encore disponible sur les sites.

- **Quel est le degré d'efficacité des composantes de la formation relatives aux maçons, aux foreurs, aux AUE, aux relais communautaires, à la gestion des entreprises, etc.?**

  Les formations délivrées aux maçons et aux foreurs ont été très efficaces et leur ont permis de réaliser les ouvrages conformément aux prescriptions techniques *(cf. viabilité technique)*. Les formations leur ont permis de prétendre à d'autres contrats. Le cas le plus illustratif est celui d'Assukatène Water qui a développé une grande expertise après la formation et aujourd'hui elle arrive à concourir et à gagner des marchés dans la région et en Guinée Bissau.

  Pour les relais communautaires, leur formation a été aussi efficace si on la juge en demandes générées. Sur les principes d'hygiène liée à l'eau et à l'assainissement, et l'utilisation et l'entretien des ouvrages d'assainissement, même si des modules de formation les ont abordés, la situation sur le terrain est mitigée. La sensibilisation est à renforcer surtout dans les sites où la promotion de l'ATPC n'a pas été faite.

  Pour la qualité de la formation reçue par les AUE, si certaines utilisent correctement les outils mis à disposition, la grande majorité des comités rencontrés ne les maîtrisent pas *(cf. point suivant sur l'utilisation des outils)*.

  (Cf. partie Renforcement des capacités pour éléments complémentaires).

- **Indiquer la qualité et le degré d'utilisation des manuels et guides élaborés par le projet.**

  Les manuels et guides MeRO sont acceptables dans leur conception même s'ils ne recoupent pas totalement les outils harmonisés de la Réforme *(Manuel d'ingénierie sociale - Harmonisation des procédures et méthodes d'animation, de gestion et de maintenance des forages ruraux motorisés au Sénégal/DRH-DGPRE/Mars 2007)* vu certains outils de gestion et d'exploitation des points d'eau qu'ils n'incorporent pas.

  Le degré d'utilisation des outils par les AUE montées et formées est faible vu le niveau d'activité faible autour des points d'eau. En effet une gestion à proprement parler des mini-forages n'existe pas du fait de la prégnance du système de cotisation forfaitaire sur la consommation de l'eau.

  Pour les manuels concernant les activités de sensibilisation, se référer à la question 3 de la composante 2 de la partie *"Questions spécifiques par composante"*.

  En plus des manuels, le projet a élaboré des dépliants renseignant sur les différents produits *(ouvrages d'eau et d'assainissement)*. Ces documents sont bien réalisés et donnent des informations utiles aidant facilement à la prise de décision.

- **A quelle fréquence les entretiens sont-ils réalisés ? Préciser la capacité de la communauté à couvrir les coûts de maintenance.**
  - **Eau potable**

    Le programme a édité, pour chacune des pompes un manuel d'utilisation et d'entretien très explicite, très clair et très utile pour chaque acteur. Des opérations d'entretien préventif à faire localement chaque semaine sont prévues par les manuels. Le niveau d'entretien préventif préliminaire observé par site dépend surtout du préposé à la pompe.

    L'autre niveau concerne l'entretien préventif ou curatif à faire par un professionnel. Même si elle n'est pas encore opérationnelle, la stratégie de maintenance prévoit des visites de maintenance préventive selon une périodicité semestrielle. L'artisan réparateur procédera à une révision de la pompe et conseillera les bénéficiaires sur les mesures à adopter pour assurer un meilleur fonctionnement de l'équipement. Le coût de la prestation sera supporté par le comité de gestion.

    A mi-parcours, en terme de capacité à couvrir les coûts d'entretien, en se référant à l'analyse de la viabilité financière, la structure de gestion de la pompe solaire installée aura des difficultés à couvrir les frais de maintenance, il en est de même de 58% des pompes India et 80% des pompes Erobon. Pour les autres systèmes à réaliser se référer à l'analyse de la viabilité financière.*(cf. analyse financière).*
  - **Assainissement**

    Pour les ouvrages d'assainissement d'après les enquêtes, l'entretien des latrines est assuré par 98% des ménages bénéficiaires avec 80% qui font un entretien journalier; 16% font un double entretien hebdomadaire. Cela traduit un bon niveau d'entretien des ouvrages mais reste à être confirmé par l'observation sur le terrain.

    Les coûts d'entretien des ouvrages sont relativement faibles et supportables par les usagers. *(Selon les enquêtes-ménages, l'entretien revient à une moyenne mensuelle de 1353 F).*

- **Les membres du personnel d'entretien sont-il formés et disponibles pour fournir les services requis? Ont-ils signé des contrats de maintenance précisant leurs rôles et responsabilités?**

  Au sein du comité de gestion, il existe un réparateur local dont le rôle est d'assurer les petites opérations d'entretien courant. Ces réparateurs locaux ont été formés par le projet.

  Pour ce qui est des artisans réparateurs, afin d'assurer une cohésion des interventions et une synergie des actions, des démarches ont été effectuées avec d'autres partenaires, en collaboration avec les services techniques afin de mieux aborder la question de la maintenance des pompes de manière globale et transversale à tous les acteurs. Dans la zone d'intervention, 9 artisans ont été identifiés et formés afin d'assurer les opérations d'entretien pour USAID PEPAM et CICR. La répartition des artisans réparateurs a été effectuée sur la base de leur position géographique par rapport aux villages à suivre. La signature des contrats constitue la dernière étape du processus en cours.

5.11.4 Composante 4

Intitulé : Installer et remettre en état l'infrastructure d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, à travers un cadre de prestation de services

- **Les points d'eau et les puits sont-ils utilisés? S'ils ne sont pas utilisés, veuillez expliquer pourquoi?**

  A mi-parcours, les points d'eau réalisés et les puits réhabilités sont utilisés par les bénéficiaires. Il n'a pas été relevé un cas de non-utilisation dans les sites visités.

- **Les latrines fonctionnent-elles et sont-elles utilisées? Si elles ne sont pas utilisées, expliquer pourquoi?**

  Les latrines réalisées sont fonctionnelles et utilisées par les ménages. Des remarques ont été faites sur la qualité des ouvrages et leur conception (cf. viabilité technique). Les quelques rares ménages n'utilisant pas encore leurs ouvrages attendent le remplissage de la latrine traditionnelle avant de démarrer avec le nouvel ouvrage.

- **Le Gouvernement du Sénégal a-t-il certifié chaque puits et système d'approvisionnement en eau?**

  Un protocole de certification des ouvrages n'a pas été établi par le Gouvernement du Sénégal. On peut considérer que l'ouvrage est *"certifié"* par le Gouvernement du Sénégal si la réception est effectuée par les services techniques régionaux de l'hydraulique et que la qualité de l'eau soit déclarée conforme par le service régional d'hygiène. Les ouvrages hydrauliques répertoriés à mi-parcours ont rempli ces deux conditions.

- **Les coûts de l'infrastructure pour les communautés sont-il abordables?**

  Les coûts des infrastructures d'eau et assainissement sont globalement jugés abordables par les communautés. Les ménages, dans leur grande majorité, sont mêmes prêts à dépenser plus pour améliorer la qualité du service d'eau. Les efforts consentis par le projet pour minimiser les coûts sont salués par les populations.

  Par contre, à Kolda il y a des particularités dans la mesure où la plupart des contributions locales en direction des ouvrages hydrauliques ont été mobilisées par les collectivités locales à cause du niveau de pauvreté déclaré par les localités ciblées.

5.11.5 Composante 5

Intitulé :	Alliance pour l'eau et le développement et Assainissement total piloté par la communauté (CLTS)

- **Dans quelle mesure les membres de la communauté *(par exemple les enfants des écoles ou les femmes)* démontrent-ils une maitrise de la méthode de Participation à la transformation *(amélioration)* de l'hygiène/Confiance en soi, dynamisme de groupe, ingéniosité, planification d'action, prise de responsabilité (PHAST/SARAR) comme outil de changement de comportement pour améliorer la gestion de l'eau et l'assainissement/l'hygiène?**

  Dans les sites ATPC, les membres de la communauté ont une bonne maîtrise des principes d'hygiène et de changements de comportements. Cela se manifeste par un bon niveau de propreté des concessions et des rues de la localité, un niveau d'entretien satisfaisant des latrines et des points d'eau. Il est aussi noté dans ces sites une traçabilité des rencontres de la structure et de la mise en œuvre des plans d'action. *(Cf. partie plus value projet USAID PEPAM avec le sous point promotion ATPC).*

- **Quels sont les avantages et les impacts de la mise en œuvre du programme WASH dans les activités scolaires?**

  A mi-parcours, des mini-forages ont été réalisés dans les écoles ainsi qu'un édicule public. Les effets suivants ont été notés d'après les inspecteurs rencontrés : *meilleure fréquentation des enfants surtout des filles dans les écoles; assiduité des enfants (filles et garçons) ; amélioration des résultats scolaires ; réduction des maladies ; meilleur suivi des programmes scolaires*

  Concernant la sensibilisation, seuls quelques enseignants ont été formés sur les principes d'hygiène et d'assainissement. La démultiplication n'avait pas encore démarrée dans les écoles.

- **Le projet USAID/PEPAM est-il en voie de réaliser les objectifs fixés de mettre fin à la défécation à l'air libre ?**

  Pour les premiers sites ATPC, les villages ont atteint le stade FDAL 6 à 7 mois après être déclenchés. La période entre le déclenchement et la célébration est donc conforme. Pour les autres sites, le stade FDAL est atteint au bout de 6 mois. Les visites de suivi montrent que la FDAL est toujours respectée et des tentatives de DAL n'ont pas été notées.

  Maintenir la FDAL dans le temps nécessite l'existence d'ouvrages durables et le risque se trouve à ce niveau avec les effondrements notés. L'évaluation finale devrait s'intéresser de près à cette question pour capitaliser l'expérience ou proposer. Il est prématuré au stade d'affirmer que les objectifs de FDAL seront atteints. Il faudrait s'assurer de l'effectivité réelle de la FDAL au minimum deux ans après la célébration. Pour constater le respect, il faut procéder à des visites inopinées sans informer la localité au préalable.

- **Le projet USAID/PEPAM est-il plus performant en utilisant les synergies réalisées grâce à l'Alliance WADA ? L'élargissement du programme CLTS et l'introduction de l'initiative WASH dans les établissements scolaires rendent-ils le projet plus performant ?**

  L'Alliance WADA permet au projet de cibler de nouveaux bénéficiaires. En l'absence de visibilité sur le plan de financement, il est assez difficile de voir l'impact de cette intervention sur le volume des investissements en terme de réalisation d'infrastructures et d'ouvrages. A plus amples informations, le financement a augmenté mais le nombre de réalisations à faire n'a pas bougé. Cela voudrait dire que des ouvrages initialement prévus dans des localités vont être transférés dans des écoles. Dans ces conditions, le programme n'est pas performant car non efficient ni efficace. (Cf. parties efficacité et efficience).

- **La relation contractuelle et le partenariat avec les ONG locales ont-ils produit les résultats escomptés et contribué à l'atteinte des résultats et à la durabilité du projet? (*Le projet vient d'achever son partenariat avec cinq ONG locales à Ziguinchor et va bientôt faire de même avec cinq ONG à Kolda et Sédhiou)*?**

  La contractualisation avec les ONG locales a été salutaire vu la masse de villages à couvrir par le projet. Les multiples actions de communication et d'ingénierie sociale, qu'elles ont eu à mener, ont solidifié la structure du projet ainsi que ses composantes.

  Les ONG travaillaient sur des quotas définis par le projet. En mars 2012, à Ziguinchor, les mini-forages étaient exécutés à 90% par rapport au quota défini; 70% pour Sédhiou et 60% pour Kolda. Pour les ouvrages d'assainissement, à Ziguinchor, le quota a été doublé; pour Sédhiou et Kolda les quotas ont été exécutés à environ 70%.

  Sur ces bases en terme de réalisation, les résultats escomptés par rapport aux quotas donnés sont en voie d'être atteints si le partenariat est maintenu pour Sédhiou et Kolda.

  Cependant si la durabilité des ouvrages d'assainissement n'est pas problématique, concernant les ouvrages hydrauliques réalisés à mi parcours pour la plupart d'entre eux leur durabilité est fortement menacée. (Cf. parties viabilité - gouvernance du projet).

- **Quelle est l'importance et quels sont les avantages d'un partenariat avec le projet PROSPERE du Corps de la Paix?**

  Les agents du Corps de la Paix participent aux activités de construction de latrines dans la zone d'intervention du projet. Le programme ATPC dans la communauté rurale de Badion (région de Kolda) fait partie de leurs corps d'activités.

  Une collaboration peut être envisagée afin qu'ils servent de relais notamment sur les activités de promotion de l'hygiène et de l'assainissement vu la fin de contrat avec les ONG locales. Il serait important de voir aussi comment le projet pourrait développer le programme de subvention des latrines dans les sites d'intervention du Corps de le Paix pour un meilleur suivi des réalisations garantissant un entretien régulier et une utilisation optimale grâce aux activités de sensibilisation déjà menées par les volontaires.

- **Quelle est la valeur et quels sont les avantages des partenariats informels et des synergies avec d'autres partenaires tels que : ACRA, l'UNICEF, Spanish Bonsaid, JICA, etc.?**

  Une synergie a été créée avec le CICR qui a effectué des mini-forages dans les régions de Kolda et de Sédhiou et a formé des artisans réparateurs, lesquels artisans s'occupent généralement de la maintenance des pompes du projet USAID PEPAM. Une entente a été nouée avec CICR pour un maillage des zones d'intervention des deux projets et une organisation conjointe des artisans réparateurs. En fonction des zones d'affectation des artisans réparateurs de la zone, les interventions sont menées indépendamment que le site soit de USAID PEPAM ou du CICR, ceci dans le but d'éviter de longs déplacements aux artisans réparateurs. Il faut noter aussi que les artisans réparateurs formés par UNICEF sont interpellés par les comités pour des réparations en cas de besoin.

  Le partenariat noué avec l'ONG espagnole ACPP à Ziguinchor a permis la réalisation de mini-forages. Là aussi, le manque de visibilité sur les résultats effectivement attendus ne permet pas de se prononcer objectivement.

6. Conclusion et recommandations

6.1 Conclusion

A mi-parcours, le projet USAID PEPAM a permis à 22 500 personnes *(16% de l'objectif visé)* d'avoir accès à l'eau potable et 24 500 personnes *(26% de l'objectif visé)* d'avoir accès à l'assainissement.

L'exécution budgétaire est à 48% et le taux d'exécution physique global des ouvrages de 25%. L'investissement direct sur les services d'eau potable et d'assainissement très faible à mi-parcours *(15% du montant total dépensé par USAID et bénéficiaires ou 8% du budget global).*

Après analyse à mi-parcours des différents critères de performance et des thèmes transversaux, notre opinion générale est que l'intervention est toujours pertinente, faiblement efficace et faiblement efficiente. Les ouvrages d'assainissement subventionnés sont durables mais pour le volet eau potable, la pérennité des systèmes réalisés à mi-parcours est compromise.

Le pilotage du projet a été problématique aussi bien au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel nonobstant un important volet de renforcement des capacités mis en œuvre. Toutefois, le projet a été mené à la satisfaction des bénéficiaires surtout en matière d'assainissement malgré un important niveau d'insatisfaction relevé auprès des différents acteurs.

Par ailleurs, le projet a eu à contribuer significativement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en couvrant totalement deux régions en PLHA, en faisant la promotion de l'ATPC et en enrichissant les paquets techniques assainissement et eau potable.

6.2 Recommandations

Dans le cadre d'une prochaine intervention dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement, USAID gagnerait à passer par les étapes d'identification et de formulation avant d'aller à la mise en œuvre. Ces étapes, marquées par la réalisation d'études socioéconomiques et techniques de référence, permettent de cerner les besoins prioritaires, les problèmes à régler et d'appréhender les attentes des différents partenaires avant de démarrer l'intervention.

6.2.1 Modalités d'intervention

1. Revoir la stratégie de mise en œuvre du projet en mettant l'accent sur l'investissement direct sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement;
2. Définir clairement les rôles et les responsabilités entre le personnel de terrain de USAID PEPAM et le personnel des ONG partenaires. Beaucoup de chevauchement et de messages divergents sont notés sur le terrain;
3. Répartir le suivi des ONG partenaire entre les différents agents qui leur serviront d'interlocuteurs et de référents dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces agents feront aussi l'interface avec les chargés de composante.
4. Réorganiser l'équipe d'intervention de sorte de que la relation activités/indicateurs/résultats soit en cohérence avec le cadre logique du projet;
5. Responsabiliser les chargés de composante dans le suivi des indicateurs les concernant;
6. Finaliser les conventions de partenariat avec les ARD, DREEC et SRHyg;
7. Evaluer le protocole d'accord avec les services techniques de l'hydraulique et de l'assainissement et voir les possibilités d'améliorer le partenariat;
8. Faire un arbitrage budgétaire global et provisionner assez de ressources pour l'investissement direct sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement en faisant la promotion des technologies maîtrisées localement et conformes aux orientations sectorielles;
9. Tenir au moins à fréquence semestrielle les réunions du CCS pour évaluer le projet et donner des orientations;
10. Tenir au moins à fréquence trimestrielle des réunions de coordination opérationnelle avec les services déconcentrés pour mesurer l'activité sur le terrain;

6.2.2 Aspects techniques eau potable

11. Revoir l'approche de mise en place des investissements :

- *en se conformant au CUI et en faisant la promotion des AEMV ou extensions/densifications sur la base des PLHA réalisés;*
- *en installant la pompe India plutôt que la pompe Erobon dans les mini-forages ou puits réhabilités vu la récurrence des pannes et la pénibilité de l'exhaure manuelle avec la pompe Erobon;*
- *en réalisant les mini-forages dans les sites isolés ne pouvant pas être desservis par les AEMV ou extensions de réseau;*

12. Elaborer un document capitalisant l'expérience des mini-forages et présentant les caractéristiques des ouvrages réalisés en vue de leur homologation éventuelle par l'Etat et de la possibilité de motoriser l'exhaure;

13. Revoir le mode de fixation de la fontaine de la pompe India;

14. Définir une stratégie de maintenance commune avec les autres partenaires intervenant dans la promotion des pompes manuelles afin de définir un marché attractif pour les réparateurs et les fournisseurs de pièces de rechange;

15. Protéger correctement le mini-forage à la fin de la foration en veillant à la cimentation de la tête de forage et la fermeture compacte du tuyau émergent de la chambre de pompage;

16. Etudier la viabilité financière des mini-AEP selon le type d'équipement de pompage. Il est plus indiqué de faire du solaire que du thermique.

6.2.3 Aspects techniques assainissement

17. Améliorer la construction des ouvrages d'assainissement autonome (DLV et Sanplat) :

- *en compartimentant la dalle de couverture de la fosse pour faciliter son ouverture et la vidange.*
- *en fermant l'attente du tuyau de ventilation de la fosse non encore utilisée de la DLV pour éviter l'entrée d'eau ou l'introduction de corps étrangers;*

18. Réfléchir sur la stratégie à mettre en place pour les bénéficiaires de Sanplat afin d'éviter le retour à la DAL;

19. Continuer la promotion de l'ATPC et accompagner les sites après déclenchement pour la construction d'ouvrages durables *(par exemple appui en parpaings pour des parois maçonnées en compartimentant la fosse; tuyau de ventilation avec grillage moustiquaire; plaque de fer pour le trou de défécation)*; Cela permettrait de comptabiliser ces ouvrages dans le paquet technologique et de faire bouger considérablement le taux d'accès sinon tous les efforts consentis pour atteindre le stade FDAL seront vains du moment qu'ils ne sont liés à aucun indicateur au niveau national permettant d'apprécier l'impact sur les OMD ;

20. Pour les sites ATPC, accompagner la mise en œuvre des plans d'action des comités en les dotant d'un minimum de matériel de nettoiement *(balais, râteaux, brouettes, coupes-coupes, etc.)*

21. Pour les zones péri-urbaines, avec la faiblesse du montant alloué pour les systèmes collectifs ou semi-collectifs, il est plus indiqué de promouvoir l'assainissement autonome avec les ouvrages de gestion des excrétas *(latrines)* et des eaux usées *(douches et lavoirs puisard)*;

22. Démarrer le programme WASH dans les écoles et définir des indicateurs permettant de mesurer l'effet *(par exemple taux brut de scolarisation et part des filles; taux d'absentéisme; taux de redoublement, etc)*.

6.2.4 Aspects organisationnels

23. Assouplir la taille des bureaux de comités de gestion.

Les comités de gestion concernent les petites localités. Malgré les ajustements faits par le projet en fonction de la disponibilité des personnes ressources au niveau des localités, la structuration des organes de gestion présente un caractère complexe et lourd par rapport à la taille des villages, à la disponibilité des membres bénévoles du bureau exécutif ou de leurs compétences. Si l'on peut constater un bon fonctionnement du bureau et de ses postes dans certains villages lors de l'exécution du projet, la situation peut s'avérer médiocre à faible à l'arrêt du projet. Cela doit pousser à revoir la nécessité de conserver certains postes.

En conséquence, il y a besoin d'adapter davantage les bureaux des comités de gestion aux réalités locales pour plus d'efficacité.

24. Aligner le manuel MERO sur les outils harmonisés du sous-secteur de l'hydraulique et le simplifier pour les comités de gestion.

Certains outils de gestion et d'exploitation arrêtés dans le cadre de la Réforme n'ont pas été retenus dans le manuel MERO. Il est important pour le programme USAID PEPAM de s'aligner sur le Guide harmonisé de l'animation et de capitaliser les acquis des projets précédents pour plus de conformité avec les outils du sous-secteur.

Il y a matière à simplifier tout de même certains outils pour les comités de gestion. En effet, par exemple les procédures pour exécuter une dépense sont difficilement perceptibles par les membres du bureau qui ne comprennent pas toujours l'utilité et l'urgence de passer par plusieurs étapes avant payer le petit prestataire qui a dépanné la corde de la pompe Erobon.

25. Développer les outils de gestion en langues locales afin d'accentuer la dimension genre.

En moyenne, 45% des femmes sont membres des comités de gestion. Si l'on comprend leur plus grande disponibilité dans les localités où les hommes et les jeunes se tournent vers d'autres activités, il est aisé aussi de comprendre que l'efficacité de leurs actions au sein des bureaux de comité dépend de leur degré d'appropriation des outils de gestion. La bonne appropriation et utilisation des outils ne peut être possible que dans la traduction en langues locales des outils. La traduction des outils favorisera la prégnance des activités autour de l'hygiène et l'assainissement.

26. Systématiser le paiement de l'eau pour permettre une utilisation effective des outils développés dans le manuel MERO.

L'irrégularité de la récupération des redevances de consommation d'eau ne permettent pas une meilleure gestion. Les systèmes de cotisation instaurés de manière formelle ou informelle ne sont pas garants d'une pérennisation des acquis. Bien vrai que les formules et principes sont adoptés de manière consensuelle au niveau villageois mais les irrégularités dans la récupération des cotisations dénotent du coté des usagers de la volonté d'avoir toujours l'eau de manière gratuite, attendant toujours qu'un projet ou programme vienne solutionner les problèmes d'accès à l'eau de la localité.

27. Inciter à une poursuite des séances de sensibilisation des ménages autour de l'hygiène et de l'assainissement.

Il s'agit de créer les conditions afin que les AUE poursuivent les actions d'animation et de contrôle des bénéficiaires de latrines. Cette activité passe par un encadrement des comités de gestion par les ONG locales qui ont eu à les accompagner dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Il est avéré que des enseignements positifs sont tirés par la plupart des membres du comité de gestion formés. Cependant seul un renforcement du suivi à moyen terme, pendant les périodes critiques, peut aider à l'appropriation effective des méthodes de gestion, des pratiques d'hygiène (régularité du lavage des mains) et d'entretien des latrines et ce particulièrement pour le programme subventionné.

28. Créer des unités régionales de coordination des comités de gestion en vue de la pérennisation.

Il peut être envisagé au niveau de chaque région un cadre regroupant les présidents de comités de gestion des mini forages installés afin de maintenir l'élan, de réfléchir ensemble sur les modes de gestion des installations et de définir les modalités de développement. Des échanges d'expérience pourront être possibles dans ce cadre d'expression voire même des recherches combinées de partenariat. Ces unités de coordination pourront être regroupées en une fédération des comités de gestion et ASUFOR de l'USAID PEPAM une fois le retrait définitif du programme et le transfert aux services déconcentrés effectué.

7. ANNEXES

Annexe 1 :	**Eléments de réponse à propos des commentaires reçus et concernant le rapport provisoire**
Annexe 2 :	**Tableau de synthèse renforcements de capacités USAID PEPAM**
Annexe 3 :	**Liste des personnes rencontrées**
Annexe 4 :	**Liste des documents consultés**
Annexe 5 :	**Plan de travail**
Annexe 6 :	**Termes de références**

USAID - SENEGAL

Purchase Order # AID-685-O-12-00110

****

Evaluation à mi-parcours de la performance du projet Eau et Assainissement de l'USAID Sénégal (USAID/PEPAM 685-A-00-09-00006-00)

****

ANNEXE N°1
RAPPORT FINAL

****

ELEMENTS DE REPONSE A PROPOS DES COMMENTAIRES RECUS APRES RAPPORT PROVISOIRE

AVRIL 2013

SEMIS

Table des matières

1. ELEMENTS DE REPONSE COMMENTAIRES USAID.....3

2. ELEMENTS DE REPONSE COMMENTAIRES DH ET DA.....11

3. ELEMENTS DE REPONSE COMMENTAIRES USAID PEPAM 14

1. Eléments de réponse commentaires USAID

Commentaire général USAID	En global le rapport est satisfaisant mais il reste des détails qu'il faudra clarifier pour donner plus de visibilité sur le travail effectué sur le terrain.
SEMIS	Nous remercions de l'appréciation faite et réaffirmons notre haute considération à l'USAID. Les éléments complémentaires ont été apportés dans la limite des informations disponibles, comme le montrent les commentaires suivants.

Page et localisation commentaire dans le Rapport Provisoire	Commentaires faits	Eléments de réponse SEMIS
6 - Paragraphe 2	bien clarifier dans ce paragraphe l'apport du Gouvernement américain à l'action du PEPAM nationale.	Il nous semble que le paragraphe est clair en contextualisant l'apport du Gouvernement américain au CUI du PEPAM tout en rappelant l'objectif de l'action en cours de revue.
6 - Paragraphe 4	"L'analyse des données montre" à la place de il ressort à mi-parcours	Commentaire pris en compte.
7 - Paragraphe 2	« seul un suivi régulier … organisationnelle » Est-ce que ce suivi a été constaté lors de l'évaluation ?	Ce suivi se faisait par les ONG et après leur retrait, c'est le staff du projet qui s'en occupe. Il faut noter que le rythme n'est pas le même que durant les phases avant et durant les travaux et c'est tout à fait normal. Les missions de suivi devront être axées en phase post-travaux sur de l'appui-conseil et pas seulement sur le contrôle de l'épargne.
7 - Paragraphe 3	"garantie" à la place de "garantit"	Commentaire pris en compte.
7 - Paragraphe 4	"déclarée" à la place de notée	Commentaire pris en compte.
	« Ce niveau d'accès … une baisse notée des dépenses de santé » Sur quelles bases affirmez-vous cela ?	Les données d'enquêtes de terrain - Les focus group et les entretiens avec les infirmiers chef de poste.
7 - Paragraphe 5	« Quant à la … pompe Erobon » Du point de vue technique la pompe Erobon est moins robuste que la pompe India mais permet une utilisation plus facile à la profondeur recommandée (9 m).	C'est vrai que du point de vue technique l'observation faite est fondée mais en terme d'utilisation l'exhaure est moins pénible avec la pompe India et cela a été confirmé par tous les usagers rencontrés. Ce qui n'est pas le cas de la pompe Erobon.
8 - Paragraphe 3	Page 8 : « De manière générale … privé du projet» Le constat est que malgré tous les renforcements de capacités effectués le niveau de satisfaction est relativement faible pour des acteurs clés du programme à savoir les services techniques déconcentrés et les ONG locales. Les raisons de non satisfaction sont énumérées dans le texte mais il n'y a pas une analyse approfondie de cet état de fait.	L'insatisfaction est un sentiment qui s'exprime et ne dépend pas uniquement des renforcements de capacités. Les raisons invoquées indiquent en même temps "l'origine" de l'insatisfaction. Plusieurs paramètres peuvent conduire à ce sentiment et de manière non exhaustive, nous pouvons citer : *la méthode de travail, l'implication des acteurs, la circulation de l'information, la conformité avec l'évolution du secteur en terme d'ingénierie technique et sociale, etc.* Sur la base des constats faits, il appartient au projet de définir une nouvelle stratégie pour améliorer le niveau de satisfaction. Cela ne veut pas dire répondre aux desiderata de tout le monde mais travailler dans un cadre de considération mutuelle.
	Intégrer dans le résumé un diagramme de comparaison des critères de performances mais aussi des thèmes transversaux sur une échelle de 0 à 100 ce qui donnerait une idée claire et précise du niveau de performance du projet.	Les critères de performance s'apprécient généralement en terme de : faible - moyen - bien - très bien. Dans certains cas et c'est très rare, il peut être relié à des classes sur une échelle de 100 et dans ces conditions, il est défini le poids d'un point de pourcentage par critère et cela doit être intégré dans la méthodologie annexée et amendée par le Client. Sinon ce sont des chiffres approximatifs qui sont mis et ce n'est pas conforme. Comme nous ne l'avons pas considéré dans la méthodologie, la mettre ici susciterait beaucoup de commentaires qui n'auront pas de plus value pour l'étude.
9 - Paragraphe 1	Page 9 : « de manière impartiale » éviter les jugements de valeur.	Ce n'est pas un jugement de valeur. C'est la partialité par contre qui appelle à un jugement de valeur.

9 - Paragraphe 1	Dans la méthodologie il ne ressort pas une analyse de l'historique de l'intervention du Programme *(comparaison entre les premiers sites d'intervention avec les derniers avant évaluation)* pourtant cette recommandation était faite lors de la présentation de la note méthodologique au démarrage.	L'analyse de l'historique est pertinente en phase d'évaluation finale ou d'évaluation ex-post pour retenir les grandes étapes et les orientations méthodologiques et techniques en cours de mise en œuvre. L'évaluation à mi-parcours apprécie une action en cours d'exécution et il n'y a pas assez de recul pour sortir un profil historique. L'évolution constatée et relative à la méthode d'intervention du projet concerne la phase de planification des investissements et cela a été relevée dans l'analyse du critère pertinence. En terme de mise en œuvre des investissements, le processus appliqué n'a pas connu de changement *(mobilisation de l'épargne - mise en place de la structure de gestion - choix des prestataires - démarrage des travaux - réception des travaux - mise en exploitation et suivi)*.
9 - Paragraphe 2	"Il s'agit" à la place de Il s'agira	Commentaire pris en compte.
10 - Chapeau	Mettre une phrase introductive qui renverrait à l'annexe relative au plan de travail. Quelque chose du genre: " Le plan de travail ci-annexé donne de plus amples informations sur la méthodologie, notamment sur la sélection des sites, des ménages et des enquêtés..."	Commentaire pris en compte.
13 - Point 4.1.4	Cette section devra être mise à jour en finalisant le rapport.	Commentaire pris en compte.
13 - Point 4.3	Dans chacune des situations quelle a été l'approche adoptée pour obtenir des informations fiables et complètes?	Au niveau des localités, pour éviter tout biais, la Mission a fait de la triangulation de l'information en interrogeant toutes les couches sociales *(membres de bureau, usagers simples, chefs de village, jeunes, femmes, etc.)* et en ciblant les concessions à visiter et non celles déjà pré-identifiées et préparées. Eviter ces biais a fait que la Mission a mis beaucoup de temps dans les sites. Sur le terrain chaque expert développe ses outils avant qu'un regroupement ne soit fait. Lors de ces rencontres, la Mission veillait à ce que la parole ne soit monopolisée que par une seule personne.
		Pour USAID PEPAM, les informations demandées et non fournies sont particulièrement celles liées à l'analyse de certains éléments de l'efficience. En l'absence de ces données la Mission ne s'est pas prononcée sur certains points et l'a clairement spécifié dans le rapport provisoire *(cf. partie efficience)*.
13 - Point 4.3	Page 13 : « - Non objectivité … ce qui n'est pas gage d'objectivité. » Donner la liste de ces sites (soit en annexes ou en note de bas de page).	Particulièrement dans les sites de Ziguinchor (la liste des sites visités est présentée dans le document).
	« Non mise à disposition … confidentialité » Pourquoi ceci n'a pas été rapporté au Client si les informations sont jugées pertinentes pour plus de clarifications ?	Cela a été rapporté au Client et des courriels existent pour le confirmer.
14 - Paragraphe 3 point 5.1.1	Voulez-vous dire points de pourcentage?	La question n'est pas comprise.
		Pour plus d'infos, sur les 469 ménages enquêtés, 90% (env 422) fréquentaient les puits traditionnels avant l'intervention du projet. Après l'intervention 37% *(env 173 ménages)* utilisent toujours les puits traditionnels. Donc 53 % *(env 250 mén)* ne les fréquentent plus exclusivement. En prenant les 10% de ménages qui fréquentaient des sources autres que les puits traditionnels, au total 63% des ménages ne font plus recours exclusivement aux puits traditionnels. Ses 63 % sont répartis comme suit : 34% *(env 160 ménages sur 469)* utilisent exclusivement le point d'eau réalisé par USAID PEPAM; 27% *(env 126 mén sur 469)* fréquentent le point d'eau USAID PEPAM et les puits traditionnels; 2% des ménages fréquentent des sources autres que le point d'eau réalisé par le projet ou les puits traditionnels (réseau AEP);
14 - Paragraphe 3 point 5.1.1	Qu'en est-il du reste (2%)? Il est important pour le lecteur d'avoir déjà l'information donnée dans le second paragraphe de la sous section 5.5.1.1.	Voir réponse ci-dessus.
14 - Paragraphe 4 point 5.1.1	Voulez-vous dire points de pourcentage?	Voir réponse ci-dessus.

14 - Paragraphe 6 point 5.1.1	Dans quelle mesure ces besoins sont-ils réalistes et réalisables?	Les besoins exprimés sont réalistes et réalisables car des solutions techniques adaptées sont mises en œuvre dans la zone et plus généralement dans le pays *(voir les PLHA)*. Réalisation d'AEMV, promotion des BP, mise en place et renforcement des capacités des ASUFOR, etc. A titre d'exemple, dans la zone il y a le PEPAM BAD et l'intervention de ACRA dans la CR de Coubalan.
15 - Paragraphe 1 point 5.1.2.2	Quels sont ces acteurs?	Par exemple : Collectivités locales; Agence Régionale de Développement; Bénéficiaires; Autorités administratives; SRADL; Equipe du projet; etc.
	Quels sont ces services techniques? Est-ce à dire que l'USAID PEPAM n'aurait pas dû se fier aux services techniques de l'hydraulique et de l'assainissement? Si oui, qu'en est-il de l'appropriation?	Services techniques : DRH et BPF
		L'USAID PEPAM doit se fier à ses services techniques mais devrait aller au-delà en adoptant une approche participative intégrant les autres acteurs.
		L'appropriation n'est pas la même pour le volet eau et le volet assainissement. Pas de problème pour l'assainissement, mais pour l'eau potable, le processus est beaucoup plus complexe.
15 - Paragraphe 2 point 5.1.2.2	Une analyse de cohortes aurait permis de voir comment la mise en oeuvre du projet a été bonifiée au fil du temps. Est-il possible d'en faire?	On a tenu de l'analyse de cohorte dans la sélection des sites à visiter en terme de génération. Dans le cadre du projet il n'ya pas eu une démarcation claire car le cycle sélection-travaux a suivi un circuit continu. Cette analyse serait intéressante en fin de projet en vue de capitaliser les orientations méthodologiques. La première année a presque servi à la mise en place de la stratégie et au démarrage poussif des travaux. Il ne se dégage pas encore un temps suffisant permettant de confirmer certaines évolutions dans le temps dans les sites.
15 - Paragraphe 3 point 5.1.2.2	Il se trouve que ce sont les services techniques de l'hydraulique et de l'assainissement qui ont proposé les sites. Qui doit réellemnt répondre de ces manquements? Ne s'agit-il pas du débat récurrent sur la déconcentration vs. décentralisation?	Les services techniques ne font que proposer mais n'imposent pas. Il revient au projet de développer une stratégie conforme aux orientations sectorielles. Il ne se pose pas le débat récurrent sur la déconcentration vs. décentralisation? Il ne nous revient pas de dire qui est responsable de tel manquement ou pas mais de constater et donner une opinion. La mise en place de comité de pilotage dans le cadre des projets et programmes permet d'éviter ces situations.
15 - Paragraphe 3 point 5.1.2.3	Ce regroupement est-il toujours possible dans une zone où les conflits entre des quartiers d'une même localité peuvent remettre aux calendes grecques le choix même d'un site d'implentation?	Ce regroupement est toujours possible car d'autres projets sont parvenus à le faire dans la zone. C'est le rôle de l'IEC.
	« En regardant … Badiana CEM. » Est-ce que les couts de réalisation ne seront pas exorbitants ?	Nous ne pouvons pas nous prononcer sur les montants. Le commentaire est fait en terme de conformité avec les orientations du manuel de projet eau et au CUI. C'est un nombre important d'ouvrages construits dans un rayon très restreint avec une population importante qui pouvait être regroupé dans le cadre d'un système AEMV *(extension ou nouvelle création)* pour améliorer les conditions d'accès au service d'eau potable.
16 - Paragraphe 2	Page 16 : « même si … 1999 à 2005. » Etre plus explicite (la non-conformité se réfère à quoi ?)	Au modèle organisationnel qui n'est plus conforme depuis 2005 avec la capitalisation de REGEFOR et la vulgarisation de la réforme sur le territoire national.
16 - Paragraphe 5	Qui réalise les ouvrages? Est-ce que les réalisations se conforment aux recommandations? Que fait concrètement l'USAID/PEPAM: est ce la réalisation ou la vulgarisation de modèles?	Les ouvrages sont réalisés par les populations.
		Ces réalisations ne sont pas pris en compte dans le paquet technique.
		USAID PEPAM fait de la sensibilisation en poussant les populations en prendre en charge par elles-mêmes les questions d'hygiène et d'assainissement du ménage. (Approche ATPC)
16 - Paragraphe 2 point 5.1.3	Est-il possible d'expliciter cette phrase?	C'est juste pour dire que le cadre de résultat du projet ainsi que les indicateurs suivis ne reflètent une articulation avec la GIRE qui est un concept beaucoup plus global.
18 - Point 5.2.3	Page 18 : 5.2.3 « la réticence … services techniques » Citer des exemples	La réticence est due principalement à la technologie proposée pour la petite hydraulique. Au démarrage du projet, cela n'était pas forcément en phase avec l'attente des populations et des services techniques et a eu un impact dans la mobilisation de la contrepartie. Une phase de formulation du projet aurait permis de le déceler avant la phase de mise en œuvre. Avec la grande hydraulique, il y a une plus grande acceptabilité du projet par les services techniques.

18 - Point 5.2.3	« le montant budgétisé … installations en aval » Je ne comprends pas cette phrase vous parlez de réseau ou d'ouvrages individuels ?	En aval, en prenant le chemin de la particule quittant le domicile et allant à la station de pompage contrairement à la particule d'un système d'eau potable qui va de la station de pompage au domicile.
		En effet en augmentant les connexions domiciliaires, il y aura un impact sur les autres parties du système et particulièrement les stations de pompage et de traitement. Ce n'est qu'après étude qu'on pourrait savoir si c'est nécessaire d'engager des travaux complémentaires ou pas. Ce risque existe d'autant plus que si tous les branchements sont faits dans un seul réseau par exemple. L'analyse a été faite juste pour attirer l'attention sur l'atteinte de la cible assainissement qui nécessite de provisionner de nouvelles ressources.
19 - Sous résultat 1.2 de 5.2.4.1	« transparence de la gestion locale des WSS renforcé » Est-ce que ces points sont abordés dans les formations ?	Selon le projet, ce sous-résultat est apprécié à travers deux indicateurs. Les moyens de vérification sont les procès-verbaux de réunion à fournir selon des fréquences données. Ce n'est pas le contenu de la formation qui est apprécié. Néanmoins, après la formation des structures de gestion, le projet met à disposition des outils qui facilitent la transparence dans la gestion. Une gestion transparente est le résultat de plusieurs facteurs qui ne dépendent pas tous nécessairement du projet.
19 - Sous résultat 1.3 de 5.2.4.1	« Durabilité financière des institutions de WSS améliorée» vous préconisez la vente au volume qui est difficile à établir pour les systèmes avec PMH *(la recommandation faite lors de l'atelier du projet UEMOA sur l'harmonisation des procédures pour la gestion des forages avec PMH est la tarification forfaitaire étant donné que le niveau de service ne permet pas une non utilisation de la force physique)*	Nous ne préconisons pas la vente au volume, ce sont les orientations sectorielles.
		La vente au volume pour une PMH ne se réfère pas nécessairement à l'existence d'un compteur mais à la bassine vendue. Dans certains pays où le projet UEMOA a été exécuté (cas du Bénin par exemple), la bassine pour un FPMH tourne entre 5 et 10 F et nous pensons que la recommandation n'est pas générale. Mettre en place une telle gestion nécessite le reformatage du modèle organisationnel actuellement pratiqué par le projet. Les orientations nationales ne l'interdisent pas. *(Mise en place de gérant ou de délégataire en association avec des systèmes AEP etc.).* Des méthodes et moyens de contrôle de l'exploitation ont été développés et ont donné des résultats satisfaisants garantissant la durabilité de l'investissement.
	« les populations imaginent des solutions »	Participation mensuelle forfaitaire difficilement mobilisable et gérable - Exploitation de champ communautaire
20 - Point 5.2.4.2	« Connaissance et attitudes en hygiène améliorée » « Pour le second … des données fournies » Donner des exemples.	Presque dans toutes les régions les données présentées ont été différentes des données de terrain en terme de population. En effet sur une liste de base de 23 localités arrêtées au départ, finalement 31 localités ont été enquêtées pour atteindre l'échantillon de ménages défini. Ainsi 2 localités ont été ajoutées pour Ziguinchor *(Takème et les Badiana)*; 2 sites pour Sédhiou *(Boussoura et Djiragone Diafar)*; 4 à Kolda *(Saré Golo, Saré Konko, Tabandinto et Saré Samballé)*;
21 - Point 3.2 de 5.2.4.3	Offre de service et produits WSS au niveau local améliorée « l'accomplissement … complémentaires » Quelles sont ces informations complémentaires ?	Liste des localités ayant signé effectivement des contrats de maintenance avant le 31 mars 2012; Liste des contrats passés par les prestataires privés formés autre que les marchés du projet *(une composante du projet s'occupait de cette question).*
	« il ne nous … avec les usagers » Même si les ouvrages viennent de commencer à fonctionner le contrat de maintenance est une gage de la continuité du service, ne serait-ce pour l'application de la garantie du service délivré. Ceci mérite une analyse plus détaillée pour la pérennité du service.	Pas de commentaires particuliers. Un constat a été fait et relevé car la stratégie de maintenance est point important dans la pérennité du service.
23 - Point 5.2 de 5.2.4.5	WASH dans les écoles Y a-t-il eu d'autres activités au sein de ces écoles ?	Construction de points d'eau. Formation d'enseignants.
24 - Paragraphes 2 et 3 de 5.3.1	« la liste … critère de répartition » Etant donné l'importance de ces critères pour USAID il est nécessaire de faire cette analyse.	Nous sommes d'avis que cette analyse doit être faite mais ce n'est possible que si l'information est disponible à temps.
24 - Paragraphe 2 de 5.3.2	Donner plus d'informations sur le cas de Djiragone Diafar	C'est une mini-aep qui est prévue pour ce site et c'est juste le forage qui a été réalisé depuis novembre 2011. Jusqu'en décembre 2012, soit 12 mois après, aucune activité n'a été menée en termes de construction d'ouvrage de stockage, d'ouvrages annexes, d'équipements et de réseau. Le délai de réalisation est très long et si c'est le même scénario dans les autres sites, les objectifs de réalisation ne seront pas atteints. Le constat a été fait juste pour attirer l'attention sur les délais. A ce rythme, il n'est pas exclu qu'une prolongation soit demandée.

25 - Point 5.3.3	Avez-vous les informations sur le pourquoi de l'explosion de certaines ligne budgétaire ? « Par contre la ligne F… à mi-parcours » Donner les raisons de ce faible taux, l'analyse reste superficielle. « le niveau d'efforts … zone d'intervention » Pourtant le contrat avec les ONG n'a pas continué. Pourquoi ?	Nous n'avons pas d'informations sur l'explosion de certaines lignes budgétaires. L'imputation a été faite par le projet et le tableau nous a été présenté comme tel. C'est l'audit qui s'occupe du respect de la codification budgétaire mais pas l'évaluation.
		Les raisons du faible taux de la ligne F, sous réserve de vérification de l'imputation budgétaire, pourraient être entre autres la faiblesse des montants de travaux engagés et des contrats déjà passés. Tel qu'intitulé dans le tableau, c'est sur cette ligne que doivent être normalement imputés tous les travaux, les contrats d'IEC et autres.
		Le contrat des ONG a été arrêté car pour le projet, il est arrivé à terme. Il faut que rappeler que certaines ONG ont fait un travail remarquable.
26 - Paragraphe 2 de 5.3.4	« les populations énoncées … multiplicateurs » Donner la source de ces multiplicateurs.	USAID PEPAM (se référer à leurs documents).
	« les multiplicateurs … existe » Pourtant l'UCP PEPAM utilise ces multiplicateurs pour donner les taux pour les revues nationales.	Pas de commentaires particuliers sur ce point. Se rapprocher de l'UC PEPAM.
26 - Point 5.3.5	« le financement recherché … desservie ». Expliquer davantage cette phrase en donnant ce qui est compris dans le cout avancé.	Se référer au plan d'actions du PEPAM. Ce coût englobe entre autres les travaux, la maîtrise d'œuvre, l'IEC, l'appui institutionnel.
27 - Point 5.4	Etant donné l'importance de la viabilité et durabilité une analyse plus détaillée s'impose prendre aussi en compte le critère d'acceptabilité des populations.	La viabilité s'apprécie généralement sous trois angles et c'est ce qui a été fait. Nous ne comprenons pas la portée de ce commentaire. Quant à l'acceptabilité des populations c'est un critère à analyser avant la mise en place de l'investissement car l'adhésion des populations est un paramètre fondamental conditionnant l'implantation d'un point d'eau. Si l'acceptabilité des populations est étudiée en phase post-réalisation c'est qu'il y a un réel problème.
27 - Paragraphe 4 du point 5.4.1.1	« la tête de forage … artisanal » A soulever dans les problèmes de gestion environnementale.	Commentaire pris en compte.
27 - Tiret 1 du paragraphe 1 du point 5.4.1.2	Que font-elles à leur niveau pour trouver des solutions endogènes?	Pour les pannes, les populations se cotisent pour acheter une corde. A défaut, la solution est de retourner au puits traditionnel tout en faisant des investigations auprès d'autres bailleurs pour disposer d'un équipement adapté à leurs besoins.
	« la viabilité de la pompe Erobon … trouvée » Existe-t-il une filière de maintenance pour ce type de pompe mis en place par le projet?	Des artisans ont été formés par le projet mais la stratégie de maintenance n'est pas encore opérationnelle.
28 - Point 5.4.1.3	« Ouvrages d'assainissement » Y a-t-il eu une visite des ouvrages qui ont faits 2 ans ou plus pour voir les problèmes de fonctionnement ou d'entretien?	Oui des visites ont été faites. Il n'a pas été noté de problème de fonctionnement et les ouvrages sont assez bien entretenus dans l'ensemble. Seulement dans certains cas, les populations prennent des douches dans les VIP et cela n'est pas recommandé pour ce type d'ouvrages. Il suffit juste d'accentuer la sensibilisation.
	« Par ailleurs … conforme » Il faut noter que la plupart des ménages se sont tournés vers cet ouvrage parce qu'il est subventionné financièrement à 100%.	Nous sommes en phase avec ce commentaire.
31 - Point 5.4.2.2	Intégrer le cout de mobilisation des BPF pour la maintenance dans le tableau d'analyse viabilité financière des mini-AEP.	Le coût de mobilisation est pris en compte dans les charges d'entretien des ouvrages. La maintenance n'est exclusivement faite par la BPF.
	Le prix de 6 000 000 FCFA pour les équipements solaires semble sous-estimer comparé au prix sur le marché.	Le prix présenté n'est pas sous-estimé par rapport à la production journalière demandée. Référence sur les coûts proposés dans des appels d'offres récents.
	Voir aussi le rapport Prix – HMT– Production journalière des systèmes solaires mais aussi la possibilité de vol des panneaux dans le contexte d'insécurité en Casamance avec possibilité de ravitailler un marché noir en Guinée Bissau et en Gambie, mais surtout la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée au niveau local pour la maintenance ne serait-ce que préventive.	Le coût des équipements solaires a baissé et la performance des systèmes a été largement améliorée en terme de rendement ces dernières années. La sécurité des systèmes a été aussi améliorée avec des dispositifs antivol, par exemple il y a le "type Sonatel" qui est très efficace. La plaque ne peut être enlevée qui si on la casse et dans ce cas elle n'aura plus d'utilité pour le voleur. Dans ces conditions une filière de plaques volées ne peut pas être développée. Pour la disponibilité de la main d'oeuvre, une vulgarisation de la technologie solaire a permis le développement d'un vaste réseau de maintenanciers dans tout le pays y compris la Casamance. Il existe effectivement des opérateurs de maintenance de systèmes solaires dans cette Zone (Faye Solar, Solar SUd, etc..)

34 - Dernier paragraphe de 5.4.3.3	« Indicateurs complémentaires à concevoir » merci de les citer.	Les indicateurs ont été rappelés en début d'analyse.
40 - Paragraphe 2 du point 5.6.2.2	Hum..S'il y a des moyens de vérification, il va falloir revoir cette phrase.	Cette formulation a été faite dans la mesure où il a été avancé lors des entretiens que c'est le RSE qui joue le rôle d'interface. Seulement, sur le terrain, les ONG avancent toujours le fait de ne pas avoir un référent pour tout le projet. D'où l'utilisation du conditionnel. Section revue.
40 - Tiret 4 de 5.6.2.3	« avec les ARD … le suivi post-réalisation » la durabilité dépendant beaucoup des actions au niveau local il serait nécessaire d'approfondir cette relation ARD-Programme.	Effectivement, nous sommes de cet avis. La relation est quasi-inexistante.
41 - Tiret 1 de 5.6.3	« Exécution en régie de certains forages » Non-conformité avec le faire-faire donc vous devez détailler davantage ce point.	Commentaire pris en compte.
50 - Point 5.10.1	Cas des PLHA : analyser l'efficacité et l'efficience de ces PLHA. Ces PLHA sont-ils utilisés par leurs bénéficiaires à savoir les CR?	L'analyse que vous demandez dépasse le cadre d'une évaluation. Cela suppose aller dans chaque CR et faire le point avec les élus sur les projets identifiés et mis en œuvre dans le PLHA, comparez les coûts de réalisation avec les coûts prévisionnels, juger de la pertinence des projets prioritaires identifiés et de leur exécution dans le temps. Faire ce travail dans une région dépasse largement le temps imparti à l'évaluation et le budget mobilisé. Le PLHA est un document triennal et c'est au bout que son évaluation doit être faite par le propriétaire à savoir le CR. Nous pensons que le PLHA est un bon outil de planification, il appartient aux acteurs du secteur (PEPAM notamment) d'évaluer l'effectivité de son utilisation
		Maintenant dans le cadre du projet, les PLHA ont aidé à l'identification de certains investissements et particulièrement dans les régions de Sédhiou et de Kolda.
52 - Point 5.10.5	« Introduction d'une technologie de réalisation de mini-forage » Y a-t-il un effort de capitalisation de l'expérience conduite par le projet ?	Des modules de formation ont été développés par le projet. Cette méthode si elle est vulgarisée peut être homologuée par l'Etat et mis dans le paquet technique car très efficace pour certains terrains et une certaine profondeur. Elle peut convenir sur une bonne partie du territoire national. Et USAID PEPAM gagnerait à le documenter par des données techniques de caractérisation. C'est dans ce sens que nous parlions d'essais pour certains de ces ouvrages afin de pouvoir disposer d'une base d'appréciation des ouvrages. Mais malheureusement cela semble ne pas être la vision du projet.
53 - Paragraphe 1 du point 5.11.1	"informés?" ou informé	Commentaire pris en compte.
	«les élus … du document » Est-ce un critère décisif pour un document de planification locale ? Quel est l'effet « clash » ou induit par cette approche par la demande au-delà de l'intervention du projet ? Y a-t-il des retombées pour les communautés à la base après le projet ?	Le PLHA doit être approuvé par les élus pour être valide. L'approche par la demande ne permet souvent pas d'orienter les investissements vers les zones prioritaires contrairement au PLHA qui part d'un diagnostic réel avant de prioriser les interventions. Pour les retombées post-projet, à quoi il est fait allusion? Retombées économiques? Effets sur les populations en matière de santé et d'éducation? Dynamique organisationnelle? Etc.
53 - 55 - 57	La technique du renvoi pour minimiser les doublons est indiquée. Seulement, une petite synthèse ne serait pas superflue.	Commentaire pris en compte.
54 - Puce n°2 de 5.11.2	« toute les latrines … dispositif de lavage » relativiser l'affirmation	Chaque latrine réalisée est munie d'un DLM même si après il est inutilisé ou endommagé ou a disparu.
54 - Puce n°3 de 5.11.2	« ils doivent être … dans les écoles » Est-ce à dire que ces outils ne sont pas utilisés ?	Ils ne sont pas encore utilisés dans les écoles.
	Est-ce qu'une analyse du contenu des émissions radiophoniques a été faite ? Si oui livrer cette analyse Si non pourquoi ?	Il n'est techniquement pas possible d'écouter toutes les émissions radiophoniques et ensuite analyser leur contenu. A notre avis cela n'a pas d'utilité. Ce qui est important c'est d'apprécier le contenu des messages passés avec le chargé de composante, ensuite l'information est croisée sur le terrain auprès des usagers. L'analyse est présentée dans le document.
	Analyser les critères de choix des outils de communication, sur quelle base s'est fait le choix ? Est-ce que le niveau de connaissance des populations a été utilisée ?	Le marketing social a été l'outil de base mais s'est limité à la vente des ouvrages. L'approche est le PHAST qui est efficace pour l'HAEP mais n'a pas été approfondie dans ce programme en usant des capacités des populations. En réalité elles n'ont reçu que des informations.

55 - Puce n°3 de 5.11.2	« en terme de communication … les messages » le canal utilisé est-il approprié ?	Oui le canal utilisé est approprié mais il faut voir le taux d'audience des radios concernées, la zone de couverture et les heures de diffusion.
55 - Puce n°1 de 5.11.3	« les services d'entretiens … accessibles ? » veuillez compléter avec les informations recueillies au niveau des renforcements de capacités reçus par le ménages pour effectuer cet entretien mais aussi sur comment sont utilisés les boues de vidanges après.	Les ouvrages réalisés par le projet sont connus des populations et elles ont l'habitude de faire l'entretien. En plus les séances de causeries et de VAD sont revenues largement là-dessus. Nous n'avons pas rencontré de ménages confrontés à l'évacuation des boues de vidange. Néanmoins, les séances d'IEC sont revenues sur ça pour expliquer la technique de vidange et la nécessité d'attendre que les boues soient sèches avant des les enlever et les utiliser comme engrais par exemple ou les enfouir tout en respectant les principes d'hygiène.
56 - Puce n°3 de 5.11.3	Indiquer la qualité … le projet » Analyser l'ensemble des guides élaborés par le projet.	Cette analyse a été faite pour les guides et outils à notre disposition. Elle a été complétée dans le rapport final.
56 - Puce n°4 de 5.11.3	« A quelle fréquence … maintenance. » Il serait plus pertinent de répondre par type d'ouvrage avec un tableau comparatif.	Le projet a élaboré des fiches techniques par type d'équipement et dans lesquelles sont indiquées l'entretien préventif à faire au niveau local et selon une fréquence hebdomadaire. Ces documents synthétiques sont très clairs et très explicites sur les opérations à entreprendre. La pertinence d'un tableau comparatif n'est pas justifiée car tous les éléments concernant les deux types de pompe sont disponibles et très explicites.
56 - Puce n°5 de 5.11.3	« les membres du personnel … responsabilités » les contrats de maintenance sont-ils intégrer dans la conception même du projet ?	Les contrats de maintenance constituent un élément de la stratégie de maintenance. Et évidemment, le projet a prévu dès le départ une stratégie de maintenance avec la technologie promue.
57 - Puce n°3 de 5.11.5	«le projet USAID/PEPAM est-il en voie de réaliser les objectifs fixés de mettre fin à DAL ? » Il ne faut pas nuancer les propos, la réponse doit être claire.	Commentaire pris en compte.
58 - Puce n°5 de 5.11.5	« La relation contractuelle … Ong à Koldaet Sédhiou) ? » SEMIS doit compléter son analyse et répondre clairement à la question.	Des réponses précises ont été apportées aux deux éléments concernés par la question *(atteinte de résultat et durabilité)*. Le travail des ONG ne peut être apprécié que sur la base de leurs cahiers de charges et des quotas qui leur ont été confiés. Pour la durabilité des ouvrages, c'est un critère de performance et cela a été étudié sous trois angles. Nous ne saisissons pas la portée de l'analyse complémentaire demandée.
	vouliez-vous écrire "leur"?	Commentaire pris en compte.
58 - Puce n°6 de 5.11.5	« Quelle est l'importance … Corps de la paix ? » Analyser la capacité aussi des volontaires à conduire les activités pour le changement de comportement.	En principe, les volontaires ont reçu une formation complémentaire en sociologie rurale des communautés qu'ils doivent accompagner. Ainsi, ils ont des prédispositions en termes de bonne connaissance des aspects socioéconomiques et socioculturels influant sur le changement de comportement. Ils ont été retenus après analyse de leur capacité à mener à bien le travail et ce processus dure plusieurs mois. Il nous semble assez limite, vu le temps court que nous avons passé, d'émettre un avis objectif sur leur capacité réelle. Ce jugement doit se référer à leurs cahiers de charge et à l'évaluation de leurs activités sur une période donnée *(au moins 1 an)*.
58 - Puce n°7 de 5.11.5	« le partenariat noué … objectivement » L'analyse n'est pas seulement financière mais sur l'appropriation de l'approche du projet, les ateliers de partage organisés, l'influence de la vision du projet sur les activités menées par les partenaires dans la zone.	Pas de commentaires particuliers. Pour se prononcer sur un partenariat, il faut disposer au minimum des bases d'accord ou d'informations précises. Nous avons travaillé avec les éléments mis à notre disposition et les informations complémentaires recueillies sur le terrain.
59 - Point 6.2	Est-il possible de spécifier quelle partie prenante *(USAID, USAID/PEPAM, Services techniques de l'hydraulique, services techniques de l'assainissement,collectivités locales, ONG, populations, ARD, IA, IDEN, etc.)* est responsable de la mise en oeuvre d'une recommandation donnée?	L'Equipe du projet est chargée de la mise en œuvre des différentes recommandations hormis celle indiquée en chapeau qui concerne l'USAID. C'est à elle de développer les synergies et d'opérationnaliser les recommandations.
59 - Point 1 de 6.2.1	Cette recommandation devrait être mieux explicitée pour en faciliter la mise en oeuvre.	D'abord identification des projets prioritaires permettant d'atteindre l'objectif de population avec des technologies durables *(par exemple PLHA et PRDI)* - Evaluation des coûts - Revue et réaménagement budgétaire - Définition d'une stratégie de mise en œuvre et redimensionnement de l'équipe du projet *(stratégie du faire faire)*- Prolongement du délai du projet.

59 - Point 5 de 6.2.1	Cette recommandation devrait être mieux explicitée pour en faciliter la mise en oeuvre.	Lors des entretiens, pour évaluer les indicateurs, les chargés de composante avançaient que la définition et le suivi des indicateurs n'étaient pas de leur ressort mais plutôt de la responsabilité du RSE. Du moment que celui qui mène l'activité ne sait pas à quel indicateur son niveau d'effort est lié, alors il sera difficile pour lui de prioriser ses interventions et de savoir sur quel indicateur se baser pour améliorer la performance du projet conformément au cadre logique. Les chargés de composante doivent être les sources d'infos du RSE et non l'inverse.
60 - Point 12 de 6.2.2	Page 60 : « 12. Documenter … l'exhaure » Ca se faisait dans le temps est-ce à dire que ça ne se fait plus ?	Oui dans certains cas cela se faisait. Pour le projet, c'est important si un dossier d'homologation devrait être déposé pour approuver le "Rota Jetting" par les services techniques de l'Etat. Ces éléments permettront d'apprécier les ouvrages au moins sur le plan technique.
62 - Point 7	Une phrase au bas de la page 42 annonce un tableau des formations. Où est ce tableau? Il serait également souhaitable d'annexer au rapport final les différents prototypes d'outils de collecte élaborés.	Effectivement le tableau existe et c'est une omission de ne pas l'avoir mis dans la liste des annexes. Les outils de collecte se trouvent dans le Plan de travail qui est un élément annexé au rapport.

2. Eléments de réponse commentaires DH et DA

Numéro du commentaire	Commentaires faits	Eléments de réponse SEMIS
Note introductive	Ces observations ne seront pas complètes car portant sur une étude dont les TDR n'ont pas été annexés au rapport. Donc nos observations concerneront surtout le document. De plus, après la visite de terrain, le consultant devait discuter avec les points focaux de l'Administration centrale (DH, Unité de Coordination-PEPAM, DEM, DGPRE, DA) pour recueillir leurs points de vue sur l'ensemble des activités du projet. Cela n'a pas été le cas.	Pour la transmission des termes de références, nous n'avons pas d'observations particulières car elle est gérée entre l'USAID et les services du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Pour les rencontres avec les points focaux, nous rappelons qu'au démarrage de la mission, Monsieur A. Diallo nous a été présenté comme notre référent et nous avons tenu avec lui une séance de travail et c'est après que deux personnes nous ont été désignées comme interlocuteurs dans le cadre de la Mission *(Mounirou Berthé pour la DH et Baye Déthié Sakho pour la DA)*. Avec ces deux agents du ministère, nous avons fait la mission de terrain, échangé sur les différents points du projet et tenu ensemble des rencontres avec les différents acteurs du projet sur le terrain *(personnel USAID PEPAM, services techniques, autorités administratives, élus locaux, ONG, personnel médical, populations bénéficiaires, etc.)*. C'est pourquoi nous ne comprenons pas la portée du commentaire fait car des référents nous ont été désignés et nous avons travaillé ensemble dans un environnement serein empreint de considération mutuelle.
1)	A notre humble avis, l'évaluation à mi-parcours a pour but l'appréciation du niveau d'atteinte des résultats attendus et de l'accomplissement de l'objectif global mais pas de l'objectif spécifique.	Les résultats attendus concourent à l'accomplissement de l'objectif spécifique qui est intrinsèque au projet. C'est l'objectif global qui est plus complexe à atteindre car c'est le produit de plusieurs objectifs spécifiques de plusieurs projets. Chaque projet contribue partiellement à l'objectif global. L'évaluation à mi-parcours apprécie particulièrement le niveau d'accomplissement de l'objectif spécifique à travers les différents résultats visés et attendus.
2)	Ce programme est géré directement par **l'USAID** qui a signé un contrat avec **l'ONG RTI** qui lui rend compte directement. **L'Administration** ne joue qu'un rôle secondaire sur ce sous- programme et n'assure qu'un suivi technique sur le terrain par l'intermédiaire des services déconcentrés de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Ce sous-programme s'inscrit beaucoup plus dans le cadre d'un partenariat « privé-privé » au lieu d'un « public-privé ». L'Administration devait jouer un plus grand rôle dans la mise en œuvre de ce sous-programme en tant que partenaire incontournable de ce projet. A titre d'exemple ; le nombre de comités techniques et le nombre de comités de pilotage organisés par **RTI**, depuis le début du projet au niveau central, sont insignifiants, une seule fois pour le comité de pilotage présidé par le SG du Ministère).	Pas de commentaires de notre part sur les points soulevés.
3)	**Les indicateurs de l'USAID** sont très faibles (16% pour AEP et 26% pour ASS) par rapport à 48% de décaissement). Seulement 15% pour les infrastructures. A ce rythme les objectifs visés risquent de ne pas être atteints. **L'USAID** gérant les fonds, les décaissements doivent être soumis à un quitus de l'Administration après service fait pour une traçabilité des fonds pour que l'administration puisse suivre et jouer un rôle d'arbitre.	Pas de commentaires particuliers de notre part sur les points soulevés. Nécessité de revoir le processus de formulation et les étapes qui s'en suivent entre les deux partenaires.

4)	Nous avons noté une lenteur dans l'exécution des travaux concernant les **mini AEP** (8sites) et **AEMV** (7sites) L'accent doit être mis sur ces infrastructures pour une couverture plus grande en touchant le maximum de personnes afin d'atteindre les objectifs de l'USAID à la fin d projet. Un chronogramme doit être exigé et validé conjointement par l'USAID et l'Administration pour une meilleure visibilité des activités d'ici la fin du projet. **Un accent particulier est à mettre sur la stratégie de mise en œuvre du projet pour l'atteinte des résultats escomptés.**	Constat confirmé pour les mini-AEP et les AEMV. Au 31 mars 2012, pas encore de démarrage. Pour le chronogramme à demander, USAID verra la suite à donner.
5)	En ce qui concerne l'extension dans la région de Tambacounda, les AEP doivent être privilégiés par rapport à la petite hydraulique (forages équipées de pompes manuelles).L'Hydrogéologie de la zone n'est pas appropriée pour les mini forages et puits comme c'est le cas des régions sud (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda) où la nappe phréatique est peu profonde. La région de Tambacounda est caractérisée par un sol dur (zone du socle) en général, et la nappe phréatique est variable et profonde de 25 à 60 m ou plus. **Opter pour ces mini forages pour Tambacounda accentuerait davantage la lenteur de l'exécution de ce projet.**	Pas de commentaires particuliers de notre part sur les points soulevés. Nous confirmons la zone de socle pour Tamba ainsi que la profondeur des ouvrages de captage. Peut-être aussi que la zone ciblée par le projet ne présente pas ces contraintes.
6)	Le consultant est très vague en ce qui concerne la réticence du projet USAID-PEPAM à mettre à disposition certaines informations et documents. Il devrait énumérer les documents en question pour permettre à l'USAID de juger et si cela est pertinent de demander à RTI de fournir ces documents.	Les éléments demandés ont été d'abord la liste des contrats passés afin de faire un échantillonnage pour apprécier certains paramètres liés à l'analyse de l'efficience du projet et des effets induits. Ces informations devraient permettre d'étudier aussi la création de richesses et l'effet économique du projet. Un détail de l'exécution budgétaire était aussi demandé pour affiner la part réelle de l'investissement sur le coût total mobilisé. Des courriels ont été échangés et l'USAID a été ampliataire. D'autres informations listées dans le rapport provisoire ont été demandées comme les contrats de maintenance signés, la liste des CG ayant réellement appliqué la vente au volume, etc. Ces données sont liées à des indicateurs du projet et l'objectif était de vérifier leur validité car les informations demandées constituent les moyens de vérification.
7)	Le consultant, lui-même, après avoir montré les limites de l'ATCP, revient pour décompter les ouvrages ATCP et les latrines traditionnelles parmi les '' ouvrages adéquats ''. Ce qui revient à dire que les résultats de 99% des ménages enquêtés possédant des ouvrages adéquats sont à prendre avec des ''pincettes''.	Les ouvrages ATPC n'ont pas été décomptés. L'analyse visait à montrer que des efforts ont été faits dans l'amélioration des conditions d'hygiène des ménages avec des latrines traditionnelles "améliorées" grâce à la sensibilisation ATPC. Au moins ces latrines évitaient la DAL, même si elles ne sont pas durables. Il a été rappelé que les latrines traditionnelles "améliorées" avaient une meilleure fonctionnalité avec le tuyau d'aération et la fermeture du trou de défécation *(barrières contre les voies de contamination)*. Une reformulation a été faite dans le rapport final pour que l'argumentaire fait soit mieux compris.
8)	Par contre, le consultant montre bien que l'approche ATCP est un moyen de sensibilisation pour une prise de conscience des populations sur les aspects d'hygiène du milieu.	Nous sommes en phase avec ce commentaire.
9)	L'**USAID** devrait essayer de se conformer à la légalisation sénégalaise en matière d'environnement au lieu de reproduire celle américaine au Sénégal.	Pas de commentaires particuliers de notre part. Du rattrapage a été fait, ce qui a conduit à la réalisation d'un audit et d'une évaluation environnementale avec la DEEC.
10)	La **non objectivité** dans l'information par les bénéficiaires pose problème (p 13)	Effectivement et cela a nécessité la réadaptation de la méthodologie sur le terrain.
11)	La stratégie de mise en œuvre devrait être revue, car le'' faire faire'' annoncé est souvent remplacé par l'exécution en régie	C'est vrai que l'exécution en régie ne se fait plus depuis longtemps dans la mise en œuvre des projets. Selon les commentaires faits par USAID PEPAM, les travaux étaient exécutés en régie car il fallait rester dans le concept "low cost". Ce qui est discutable car quelque soit la nature de l'ouvrage de captage à réaliser, il existe au niveau du Sénégal des prestataires capables de le réaliser et à des coûts très compétitifs.

12)	**p19** : l'intitulé du résultat devrait être revu car ce résultat ne concerne que l'eau	Nous avons mis l'intitulé conformément aux termes de références.
13)	**p24** pour les procédures d'acquisition il serait difficile de se prononcer car il y a difficulté de passer des contrats individuels avec des maçons locaux formés mais non pris en compte dans des structures formelles (code des marchés)	Pas de commentaires particuliers. Peut être que les maçons ont été regroupés en GIE ou bien le code des marchés publics sénégalais n'a pas été appliqué. Nous n'avons pas de visibilité sur les aspects contractuels.
14)	p28 **la latrine Sanplat** : cet ouvrage devrait être enlevé de la liste des ouvrages retenus pour être réalisés. Parce qu'il présente un inconvénient majeur à court terme : problème de lieu de défécation et de retour à la défécation dans la nature	Effectivement le problème de lieu de défécation se posera à court terme pour ce type d'ouvrage et des risques de reprise de la DAL. Nécessité de réfléchir à une alternative.
15)	p28 **les VIP** aussi doivent être vulgarisée au même titre que les **DLV** sinon même plus.	Pas de commentaires particuliers.
16)	**p35 Attention !!! Les latrines traditionnelles** ne peuvent pas être considérées comme des ouvrages adéquats ainsi que les latrines **sanplat** **Il est crucial que la superstructure de la latrine soit construite pour que l'ouvrage puisse être appelé '' latrine''**	Les latrines traditionnelles améliorées ne sont pas considérées comme des ouvrages adéquats mais comme ouvrages améliorés. A notre avis, les Sanplat réalisées par le projet sont des ouvrages adéquats *(respect des critères de conformité)* mais risquent une non utilisation pour cause de remplissage pendant un certain temps. La problématique a été posée et la DA devra accompagner le projet pour trouver une alternative.
17)	P38 L'assiduité des filles à l'école serait beaucoup plus accrue si les établissements scolaires disposaient d'Edicules Publics	Des édicules publics sont prévus par le projet, certainement la majeure partie serait installée dans les écoles. En effet, il a été constaté que l'existence d'ouvrages d'assainissement dans les écoles contribue au maintien des enfants à l'école.
18)	p 47 Ce sont plutôt les services du niveau national qui n'auraient pas été impliqués au lieu des services déconcentrés lors de l'établissement des protocoles d'accord.	Pas de commentaires particuliers. Le constat est que le protocole a été signé par les directeurs, il semble difficile dans ce cas de comprendre leur non-implication dans son élaboration.
19)	**Sur les recommandations (P39/40)** Demander à l'USAID de veiller à ce que l'argent destiné aux infrastructures et inscrit dans l'offre de base de RTI soit réellement utilisé pour ce volet.	C'est le comité de pilotage qui doit s'assurer de tout cela en validant les rapports et plans de travail annuels et confronté le budget exécuté au budget de la CA. Sur cette base, un contrôle rigoureux de la dépense se fera sur des bases claires. C'est pourquoi nous avons insisté dans les recommandations sur la tenue du comité de pilotage et des comités techniques de suivi.

3. Eléments de réponse commentaires USAID PEPAM

Le consultant a pris le soin de parcourir l'ensemble des commentaires et observations effectués par USAID PEPAM. Nous les en remercions. Des réponses ont été apportées dans la limite de l'objectivité recherchée dans un travail d'évaluation. Le consultant tient à préciser que certains commentaires/observations subjectifs, non étayés par une analyse approfondie et techniquement recevable et exprimés dans un langage inapproprié à un tel niveau de responsabilité, n'appellent aucune réponse de sa part. Il appartient au projet de s'imprégner de l'environnement institutionnel et de l'évolution du secteur avant d'avancer des assertions non conformes. Les commentaires ont été présentés tel que reçus, donc les fautes d'orthographe ou de syntaxe incombent à leurs auteurs. Pour rappel, l'objectif d'une évaluation à mi-parcours est d'aider à rectifier le tir si nécessaire afin qu'en fin de projet des résultats palpables soient atteints à la satisfaction de toutes les parties prenantes.

Page et localisation commentaire dans le Rapport Provisoire	Commentaires faits	Eléments de réponse SEMIS
6 - Point 2 (Résumé)	L'exécutif summary a omis de rappeler le contexte de l'intervention du projet (externes – ayant affecté le contexte ; internes – liés à l'exécution même) et les étapes marquantes du processus de mise en œuvre du projet (réalisation d'ouvrages dans les écoles, ce qui n'était pas l'objectif de départ du projet, par exemple). Vous devez aussi rappeler que le projet est bien cohérent avec la politique nationale en eau et assainissement dans la zone (villages enclavés et faiblement peuplés)	Le résumé d'une évaluation est différent de celui d'un profil historique. L'évaluation n'est ni une monographie encore moins une étude socio-économique, c'est un exercice axé sur l'analyse de critères précis permettant d'apprécier la performance d'un projet. Un rappel historique à ce stade n'a aucune plus value. Le rappel historique a un sens dans le cadre d'une évaluation ex-post. Concernant la cohérence du projet avec la politique nationale de l'eau et de l'assainissement, se référer à l'analyse du critère pertinence.
6 - Paragraphe 4 (Résumé)	Les grandes infrastructures ne sont pas prévues dans le cadre d'un réajustement. Elles figuraient bien dans le document de projet.	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
	Le consultant dans son appréciation du paquet technologique du programme n'a pris en compte que les ouvrages achevés, c'est à dire les mini-forages. Un examen approfondi du plan développement des infrastructures, des travaux en cours et planifiés aurait permis au consultant de se rendre compte de la largeur de l'offre technologique du programme allant de la petite hydraulique à la grande hydraulique en passant par la moyenne. USAID/PEPAM est l'un des rares programmes qui propose une telle largeur d'offre technologique; ce qui permet de prendre en charge de multiples situations. C'est pourquoi ce jugement du consultant est franchement surprenant.	Les données présentées par le projet à mi-parcours ne concernaient que les mini-forages pour le volet eau potable. Pour les autres ouvrages dont vous faîtes allusion, aucune réalisation effective n'a été constatée en termes de travaux *(Se référer à vos différents rapports)*. L'évaluation à mi-parcours couvre une période bien donnée. Pour la moyenne et grande hydraulique, il ne peut être considéré à ce stade que la conformité avec le Manuel des projets Eau et cela a été relatée. Pour la petite hydraulique il n'a pas été dit que c'est réalisé n'est pas conforme mais qu'elle est adaptée à certaines zones et pas à d'autres et c'est ça la réalité. L'énoncé mis dans le texte est clair et ne souffre d'aucune ambigüité.
6 - Paragraphe 5 (Résumé)	Je vous signale dans un premier temps que vous êtes entrain de commettre une erreur en additionnant des latrines et des systèmes d'adduction d'eau potable. Je vous signale secundo que par définition, les taux d'exécution des ouvrages hydrauliques et d'assainissement par rapport au LOP (life of project) ne sont pas identiques aux taux d'exécution des ouvrages hydrauliques à mi-parcours. En vérité, l'analyse de l'efficacité exige de calculer les taux d'exécution en faisant le rapport entre les réalisations effectives jusqu'au 31 mars 2012 et les réalisations prévues à cette même date (fournies par le document de projet). Cette erreur porte ainsi un préjudice à l'efficacité du projet, et tous les comentaires que vous avez faits sur cette base ne sont pas exacts.	Commentaire non conforme et visant à biaiser l'analyse. Les données présentées sont tirées des documents fournis par l'équipe du projet. Les données présentées sont tirées des documents fournis par l'équipe du projet et ne peuvent être contestées, c'est l'essentiel. Les données laissent transparaître un problème d'efficacité du projet quelque soit l'horizon d'analyse. In fine, un projet est apprécié sur la base des cibles fin de projet. Ce n'est pas en minorant la valeur cible à mi-parcours que l'allure générale de la courbe de résultats changera. Le document de projet a défini des cibles sur la durée du projet et non des objectifs intermédiaires. Dans le calcul d'un taux d'exécution, les réalisations ont toutes le même poids selon le principe d'égale valeur. *(Se référer au mode d'établissement d'un attachement).* Nous maintenons notre analyse.

6 - Paragraphe 5 (Résumé)	Cette analyse est critiquable en raisons d'insuffisance notées : 1. Vision réductrice du taux d'exécution physique à sa composante statique = photographie instantanée. Pour ce paramètre, son évolution et sa tendance évolutive traduisent mieux les efforts et les performances de la stratégie du programme. 2. Non prise en compte de l'incidence du comportement des cibles dans la formation du taux d'exécution physique des infrastructures. En conclusion, l'analyse et l'interprétation peuvent être sensiblement améliorées afin d'aboutir à de meilleures recommandations stratégiques.	L'argumentaire développé n'est pas recevable car fondé sur des éléments imprécis et non définis. Un résultat, il est atteint ou pas à une période donnée. L'appréciation de vos efforts et du travail quotidien est fait dans les rapports d'activités et c'est différent d'un rapport d'évaluation. Voir commentaire ci-dessus.
6 - Paragraphe 5 (Résumé)	A quels indicateurs faites-vous allusion ? Déjà à mi parcours il y a un indicateur standard qui est à plus de 100% de sa valeur -LOP- life of project (indicateur 3.1.A).	Il est fait allusion aux indicateurs standards de l'USAID *(indicateur sur l'accès à 'eau et indicateur sur l'accès à l'assainissement)*.
6 - Paragraphe 6 (Résumé)	Mais que faites vous des dépenses affectées au renforcement des capacités du capital humain local afin de lui permettre de réaliser les infrastructures prévues et de pérenniser les résultats du projet (artisans réparateurs de pompes, foreurs, maçons, les comités de gestion, services techniques, ONG, etc.). Mais, que faites-vous aussi de la contribution des bénéficiaires qui est à la fois un investissement direct local et une matérialisation de l'engagement des bénéficiaires ?	Se référer à votre tableau de suivi budgétaire et faîtes les calculs. L'analyse faite a pris en compte tous ses éléments qui sont censés être dans des lignes budgétaires. Nous maintenons les éléments présentés.
6 - Paragraphe 6 (Résumé)	Notre projet ne peut pas etre compare aux autre projet, c'est une approche et mode d'intervention completement different. Notre zone d'intervention etait la Casamance - Il faut pas comparer les resultats et contribution du projet a "l'effort global du PEPAM"; il faut evaluer les resultat vis a vis la contribution dans la zone d'intervention.	Le projet est dénommé USAID PEPAM. Le qualificatif PEPAM a un sens et se réfère au niveau national. Le PEPAM est un CUI et les indicateurs de suivi sont définis à l'échelle nationale. Généralement, le niveau de contribution des différents sous-programmes structurants tourne entre 3 et 6% de l'effort global. La consolidation au niveau national permet d'avoir une meilleure visibilité sur les priorités et les besoins non satisfaits. Autrement, il fallait exécuter le programme USAID hors cadre du PEPAM.
7 - Paragraphe 1	Dès le début, l'application des principes majeurs de la Réforme a été le socle sur lequel les activités de la composante gouvernance ont été bâties. en effet, il a été très claire que la consommation de l'eau n'était pas gratuite. D'ailleurs, actuellement, cette situation est largement renversée.	Commentaire non conforme à la réalité de terrain. Voir les données de suivi financier.
	Nous avons montré dans le corps du rapport la légèreté du consultant dans son analyse sur cette question ainsi que ses fautes de conception, ses incohérences, ses contradictions et autres. Par conséquent, la conclusion ci-contre formulée par le consultant est totalement fausse et les recommandations sans valeur. Nous ferons à l'occasion une démonstration de la viabilité financière des mini AEP en option thermique.	L'argumentaire fait est en contradiction avec les orientations sectorielles. Un calcul a été fait sur la base d'éléments précis et concrets. Le masque présenté ainsi que les différents éléments ont été le résultat de plusieurs années de travail avec des partenaires stratégiques du secteur et a fait l'objet de plusieurs validations avant modélisation. Les données et ratios résultent de plusieurs campagnes de mesure sur plusieurs années et ont concerné près de 550 systèmes. Le plus simple était de produire des tableaux d'analyse comme ce qui est présenté et d'expliquer vos hypothèses ainsi que leur méthode de construction. USAID PEPAM a eu tout le temps nécessaire (+1 mois) pour fournir des éléments clairs et à défaut d'apporter des arguments techniquement valables, c'est de la "prestidigitation" qui se fait. L'argumentaire fait dénote une connaissance partielle des enjeux du sous-secteur de l'hydraulique rurale, de son évolution et des conditions de viabilité financière des structures de gestion d'eau en milieu rural.
7 - Paragraphe 3	Ne serait-il pas plus édifiant de determiner le pourcentage ou le nombre de latrines ATPC éffondrées cette période pour mieux édifier le lecteur. 57 latrines se sont effondrées sur un nombre de 500 réalisées durant cette période. Ces latrines effondrées sont dues à une inondation des villages situés aux alentours du fleuve où des maisons sont même tombées. Parmi ces latrines la grande partie ont résisté à deux saisons hivernales. Il faudra relativiser cette question de durabilité	Le ratio fait 11%. L'effondrement n'est qu'un facteur qui permet d'apprécier la durabilité d'une structure. Un ouvrage de génie civil doit tenir au moins 10 ans, les ouvrages réalisés avec l'ATPC ne pourront tenir au maximum sur 5 ans vu la qualité des matériaux et les conditions de réalisation. Déjà plus de 70% des ouvrages visités ont leur dalle complètement effritée. Soutenir que ces ouvrages sont durables, c'est carrément illusoire et utopique.

7 - Paragraphe 5	Attention, par rapport au mode de puisage habituel par un seau à corde; la pompe erobon offre un avangee certain quand à la penibilité (meme si la pompe india est meilleure)	L'avantage certain de la pompe Erobon par rapport au puisage à la corde n'est pas vérifié. Selon les informations recueillies par focus-group, le puisage manuel est moins pénible que l'exhaure avec la pompe Erobon contrairement à la pompe India. Les populations rencontrées sont unanimes sur la facilité d'exhaure de la pompe India. Les données d'investigation nous confortent dans l'analyse faite.
	Le programme est à ce niveau cohérent avec le manuel des projets eau du PEPAM qui prescrit le puisage manuel quand le niveau statique est inférieur à 20m. Au delà, il est exigé de mettre en place une PMH, un pompage solaire ou éolien. Remarquons que USAID/PEPAM fait mieux vu que la PMH est systématique quelque soit le niveau statique.	Pas de commentaire particulier. La conformité avec le Manuel est traitée spécifiquement.
7 - Paragraphe 8	Qu'en est-il des montants des marchés des foreurs et des artisans réparateurs de pompes ?	Les données n'ont pas été mises à disposition donc nous ne pouvons pas calculer des retombées financières. Données confidentielles selon le projet.
7 - Paragraphe 8	Il n'est pas correct de taire les retombées financières sur: - les entreprises ayant réalisées les travaux de plus de 120 forages, - les 8 ouvriers au moins engagés dans la réalisation d'un forage et recevant des salaires - les commerçants locaux qui ont fourni l'essentiel des matériaux de construction (ciment, fer, tuyaux VC, bois, etc.)	Concernant les autres retombées, nous ne pouvons pas les évaluer car nous ne disposons des données complètes et objectives que vous avez jugées confidentielles. Là où nous avions des données nous les avons relatées et l'analyse a été faite.
7 - Paragraphe 9	Il ne s'agit pas d'un retrait brusque, mais de l'arrivée à terme d'un contrat et de la période prévue pour intervenir en Casamance.	Même si tel est le cas, le travail avec les communautés nécessite la mise en place d'un plan de retrait pour que le départ du partenaire ne soit pas ressenti comme un manque pouvant freiner les ardeurs et avoir des répercussions sur l'appropriation et la viabilité de l'investissement. En plus, nous n'avons fait que croiser les avis des ONG et des populations aux données d'observations visibles sur le terrain à ce sujet, indépendamment du contrat existant.
7- Paragraphe 9	Cette stratégie est bien celle du programme USAID/PEPAM. Raison pour laquelle les structures de gestion ont été considérées somme étant la cheville ouvrière.	Aucun document explicatif de la stratégie de retrait du projet n'a été présenté et lors des entretiens menés avec les acteurs, tous ont presque décrié la manière dont le projet s'est retiré et cela n'est pas cohérence avec le commentaire du projet. Si maintenant votre stratégie est en conformité avec notre analyse alors tant mieux et veillez à la mettre en œuvre pour moins de frustrations.
8 - Paragraphe 1	La défaillance du pilotage stratégique ne peut être entierement imputée au programme. Le faible engagement des services techniques de l'état, qui a été noté, devrait plutôt être indexé, malgré les multiples efforts consentis par le programme. Dans le même temps, les propos de certaines ONGs faisant état d'une certaine insatisfaction ne peut être aussi amplifiée, compte tenu de l'importance du budget et des efforts consentis pour le renforcement de leurs capacités et de leurs moyens d'actions.	Qu'est ce qui explique le faible engagement des services de l'Etat? Il faut se référer à la note des services techniques. Pour les ONG, le niveau d'insatisfaction est réel et cela n'a rien à voir avec les renforcements de capacités et les moyens mis en place qui sont contractuels et n'étaient pas gratuits. L'insatisfaction est surtout liée au mode de travail, à la coordination des interventions, aux résultats atteints, etc.
8 - Paragraphe 4	il faut plutôt dire que l'obtention du quitus environnemenal est en cours	Observation prise en considération
	C'est pas le cas. Nous avons en 2010 commencer un processus de reunion et consultation avec le DEEC avec USAID. Nous avons etabli des TDRs pour des audits environmental pour les regions d'intervention. Le seul retard et inconvenient etait que ca nous a pris un peu de temps pour associer les DRECs	Observation prise en considération
9 - Point 3	Il est judicieux dans cette partie de faire état du contexte spécifique de la Casamance, des contraintes, difficultés et challenges auxquelles le programme U/P est confronté dans les régions de la Casamance, notamment : - la situation de pauvreté et d'insécurité, liée au conflit armé ; - la présence de puits dans presque tous les ménages en raison de la faible profondeur de la nappe phréatique et donc de l'habitude de ne pas payer la consommation de l'eau; - le retard dans la mise en œuvre des dispositions de la Réforme REGEFOR ; - etc.	Le document produit est un rapport d'évaluation et non une étude de faisabilité encore moins une BLS. La situation de référence a été définie au démarrage du projet avec les risques et hypothèses. L'évaluation apprécie l'action sur une période donnée et chaque fois que des facteurs externes ont influencé le résultat, il en a été fait cas.

13 - Paragraphe 1 du 4.3	A besoin de verifier ce commentaire avec le staff du projet qui ont accompagnie les evaluateurs. A notre connaissance aucun membre de notre staff a orienter les beneficiaires ou ONGs pendant les visites de terrain. Les evaluteurs ont besoin de fournir des precisions et exemple concret. Est-ce un cas general ou isole??	Pas de commentaires particuliers de notre part. C'est un constat fait et qui a nécessité une réadaptation de la méthodologie sur le terrain.
	En tout état de cause, cela ne peut constituer une limite méthodologique, car il est connu que lors des focus groups certains leaders peuvent toujours influencer le groupe. C'était donc à vous de combiner cette méthode avec des entretiens individuels libres et en profondeur. ie Triangulation -	Nous avons réadapté notre méthodologie face à cette situation et cela a été rappelé lors de la réunion que nous avons tenu en votre présence à l'USAID le 19 février 2013 avant réception de vos commentaires. Nous pouvons ajouter que les biais qu'on a voulu introduire n'ont pas impacté sur les résultats de notre évaluation ou des analyses faites vu la vigilance des experts sur les lieux d'investigation.
	Cette affirmation est tendancieuse et erronée. A défaut d'en apporter les preuves, le consultant devrait supprimer ce passage du rapport.	Pas de commentaire particulier. Cette appréciation n'a ni valeur objective ni empirique.
13 - Paragraphe 2 du 4.3	Explications etaientt donner a SEMIS et a USAID pourquoi on n'a pas donner des copies des contrats et les marches	L'explication donnée était juste que les données sont confidentielles et rien de plus. Nous n'avons pas avancé autre chose. Des mails témoignant cela existent.
	Préciser la nature des informations dont vous faites allusion afin qu'on puisse en estimer leur portée sur la qualité des résultats de l'évaluation. En réalité, même si vos propos sont avérés, vous auriez dû plutôt parler de difficultés rencontrées et non pas de limites méthodologiques.	Il y a vraiment un mélange de termes utilisés qui n'ont pas la même portée. Les éléments concernés ont été demandés à temps et une réponse a été donnée et nous en avons pris acte. Nous jugeons non nécessaire de revenir sur ça. Ce n'est pas une difficulté mais une limite car il est très surprenant qu'on parle de confidentialité pour une évaluation. Nous avons évalué à plusieurs reprises des projets de taille plus importante en volume d'investissement que USAID PEPAM dans des secteurs tout aussi sensible mais il n'a jamais été question de rétention d'informations.
14 - Paragraphe 3 de 5.1.1	Ces chiffrent, ne précisent pas de quel type d'usage il s'agit. En effet, les puits traditionnels ne sont purement et simplement abandonnés, car ils peuvent servir pour les besoins domestiques autres que la consommation humaine en tant que boisson, notamment pour la lessive, la vaisselle, l'abreuvement du bétail, etc.	Relire le texte. Il n'a pas été dit que les puits traditionnels ont été abandonnés. Les points d'eau sont utilisés prioritairement pour la boisson, la lessive, la vaisselle et pour le cheptel. Nous avons les données par type d'ouvrage et type d'usage. L'analyse présentée est synthétique et se réfère au paramètre "taux de fréquentation" qui est transversal à tous les types d'usage.
14 - Paragraphe 8 de 5.1.1	il faut relativiser cette question, l'ATPC n'est pas synonyme de latrines non améliorées. dans nos 6 premiers sites sur un total de 165 latrines réalisées en 2010, seules 16 se sont effondrées durant l'hivernage 2012 après une succession de fortes pluies qui ont provoqué des inondations et l'effondrement de bâtiments à usage d'habitation.	Quelque soit le bout par lequel vous le prenez, l'écrasante majorité des latrines ATPC ne sont pas durables. Pourquoi le projet a-t-il senti la nécessité de demander aux techniciens des ONG de conseiller les populations pour au moins avoir des ouvrages soit disant "durables"? Ce n'est pas parce qu'un bâtiment s'est effondré qu'il est légitime qu'une latrine s'effondre, tous les bâtiments à usage d'habitation ne sont pas durables. Dire qu'un trou en terrain souvent meuble, sans paroi couvert par des branchages avec un mortier où il y a plus de sable que de ciment est durable et peut tenir sur au moins 10 ans est risqué et suppose l'apport de preuves matérielles, ce qui n'est pas encore le cas.
14 - Paragraphe 9 de 5.1.1	Ce remarque me semble en contradition avec ce qui precede.	Nous ne sommes pas de cet avis. L'analyse met en face l'objectif du projet et la prise en compte des besoins des populations en termes d'accès au service. Il a été constaté une baisse de la fréquentation des sources d'eau impropre et un meilleur accès à l'assainissement des ménages. Mettez en corrélation cela et l'objectif du projet et vous verrez s'il n'y a pas concordance. L'objectif spécifique est une question stratégique et non opérationnelle. Nous maintenons notre analyse.
15 - Paragraphe 1 de 5.1.2.2	l'Evolution du projet apres le marketing sociale et l'installation des infrastructures a demontre que les populations et service techniques ont change d'opinion L'option d'entre dans les ecoles faisait parti de la diversification des cibles et strategies du program - c'est un des forces du projet !!! En realite, la demande etait superieur a l'offre du programme.	Le document de projet ne mentionnait pas l'intervention dans les écoles pour faire de l'eau potable, selon la version qui nous a été transmise.

15 - Paragraphe 1 de 5.1.2.2	A - Rappel du processus de choix des sites à Ziguinchor : 1. Au démarrage du programme, les PLHA étaient inexistants exceptés ceux de Diembering et de Kartiack qui étaient obsolètes. Face à cette situation, le programme ne peut pas se payer le luxe de conditionner le choix des sites et donc le démarrage des opérations à l'élaboration préalable des PLHA. 2. Faute de PLHA, le programme s'est appuyé, pour la présélection des sites, sur les services techniques de l'hydraulique et de l'assainissement vu qu'ils disposaient d'une base de données sur l'état des lieux du secteur dans la région . 3. la validation au niveau régional s'est faite durant l'atelier tenu le 24 novembre 2009 au siège de l'ARD de Ziguinchor et en présence de membres pertinents du CRD. Le niveau central a été ensuite consulté pour approbation. 4. Cette même liste a été présentée durant l'atelier régional de lancement du programme qui avait mobilisé toutes les autorités administratives, les exécutifs locaux de la région. Ainsi, le programme a fait usage de toutes les ressources qui lui étaient accessibles à l'époque et ce pour respecter les termes de la cooperative agreement qui imposait l'opérationnalisation du programme et la production d'un certain nombre d'infrastructures dès la première année. En définitive, il faut retenir que le PEPAM a défini des orientations générales parfois difficilement applicables compte tenu des contextes diversifiés (prérequis disponibles au niveau local, structures des résultats et du financement du programme à exécuter). Face aux contraintes, les agences se sont souvent adaptés par des ajustements en rapport avec l'Etat et la Cellule de Coordination du PEPAM. Voir le cas du PEPAM/BAD 1 qui a été exécuté à Ziguinchor sans PLHA, car inexistants. Cette "jurisprudence" a été utilisée par USAID/PEPAM à Ziguinchor en améliorant l'approche de planification et en permettant ultérieurement à Ziguinchor d'être la première région du Sénégal a bénéficié de la couverture totale en PLHA.	L'explication fournie est différente de ce qui a été développé par USAID PEPAM lors de l'entretien que nous avons eu avec les services techniques de l'hydraulique et de l'assainissement de Ziguinchor et auquel le projet a assiste. Nous prenons acte du commentaire.
15 - Paragraphe 1 de 5.1.2.2	USAID/PEPAM est le seul ou l'un des rares sous programmes du PEPAM qui propose une offre technologique très large allant de la petite hydraulique à la grande en passant par les moyennes infrastructures. Nous avons : - Nouvelle Forage + PMH - Réhabilitation de forage + PMH - Réhabilitation de Puits moderne (captage, cuvelage, superstructures) - Installation de PMH sur un puits moderne - Nouvelle AEMV; Nouvelle Mini AEP, - Réhabilitation et Renforcement de AEMV ou AEV - Nouvelle AEP ou sa réhabilitation/renforcement dans une commune dite rurale. Avec cette offre, le programme était capable de faire face à toutes les demande et ce dans la limite de ses ressources et de son plan de développement des infrastructures	Effectivement le programme propose une large gamme qui permet de prendre en compte une demande diversifiée et c'est un atout. Seulement dans la mise en œuvre et la communication de manière générale, l'accent a été mis sur une gamme au détriment des autres. Le retard dans le déclenchement du processus des autres gammes de l'offre a eu un impact considérable sur l'efficacité du projet à mi-parcours.
	Origine de l'hydraulique dans les écoles: 1. Le programme reçu plusieurs demandes d'infrastructures hydrauliques venant des écoles (les correspondances existent) et qui nous exposaient des situations difficiles 2. Il existe une dualité entre l'école et la localité qui l'abrite faisant qu'en cas de dissymétrie, l'entité équipée subit la pression de l'autre. 3. Le programme avait bel est bien prévu dans sa stratégie pour le changement de comportement d'intervenir dans les écoles. Alors, comment promouvoir l'hygiène auprès des élèves sans ces infrastructures d'eau et d'assainissement ? Alors le consultant fait un mauvais procès au programme en affirmant que les écoles ont été investies suite aux difficultés à trouver des clients auprès des villages.	Il faut recadrer les choses dans leur contexte. Cette question a fait l'objet d'échanges lors des entretiens et aucune réponse plausible n'a été fournie sur le pourquoi de l'intervention dans les écoles ni sur le processus. Ce qui est développé ici est tout à fait nouveau et ces informations n'étaient pas fournies avant l'élaboration du rapport provisoire. Par ailleurs, nous maintenons que la réalisation de points d'eau dans les écoles n'était pas dans les actions de la CA. Promouvoir les pratiques d'hygiène dans les écoles ne veut pas forcément dire faire un point d'eau, il ne faut pas créer des liens à postériori. Néanmoins nous prenons en compte le commentaire dans le rapport final.
15 - Paragraphe 3 de 5.1.2.2	le projet a commence dans la casamance avant la production des PLHA. La selection des premiere sites a Ziguinchor etait alors fait en concertation avec les Services Techniques et gouvernance local, un processus de gouvernance et consultation participative. On a du change des sites a cause de choix biaise des ST et a cause d'une mauvaise comprehensions des options technologique que le projet a propose a faire. Mais avec le temps les acteurs ont compris le but du projet et on adere et accepte les choix presentes.	Ce n'est pas une critique mais un constat car l'analyse est faite sur un cadre bien défini. Ce n'est pas le seul projet qui a commencé ses activités comme ça. Beaucoup de projets phare du secteur ont démarré comme ça et que les PLHA sont réalisés par la suite pour cibler les priorités. Par contre, quand le projet intervenait le PLHA de Mlomp était déjà réalisé dans le cadre du PEPAM BAD 1.

15 - Paragraphe 3 de 5.1.2.2	Au delà de cette affirmation, il faut se projeter dans la vison sur le long terme des activités du Programme. Pour Ziguinchor Les PLHAs participent a la stratégies de pérennisation de nos actions. en effet les PCR et autres acteurs disposent de documents de stratégie pour une prise de décisions permettant de consolider les acquis dans divers domaines: accès a l'eau, santé, hygiènes,...	Pas de commentaires particuliers de notre part.
15 - Point 5.1.2.3	A défaut de l'idéal (AEMV), le manuel des projets eau dyu PEPAM n'exclut pas de recourir à un mode d'accès par puisage manuel et PMH. En effet, il est impertinent de laisser mourir de soif des populations sous prétexte d'une hypothétique projet d'AEMV qui n'est même pas planifié (Inexistence de PLHA au moment des demandes) à plus forte raison financé. Surtout que les financements à destination de cette région du Sénégal sont encore très rares. Dans le cas de Badiana et Bélaye, les investissement consentis pour les cinq forages à PMH avoisinent les 11 millions de F CFA, soit 5 à 7% du budget d'une AEMV. Donc, il fallait soit les abandonner ou les aider à faire face à la salinisation ou à l'éloignement des rares puits à eau douce.	Si le programme offre une gamme diversifié, alors pourquoi ne pas proposer une option conforme aux demandes exprimées. Tantôt vous défendiez le principe d'intervenir sans PLHA maintenant il faut faire référence au PLHA. Incohérence dans la démarche. L'investissement de 11 millions pour cinq forages et une pompe solaire semble largement minoré à notre avis mais comme les données sont confidentielles, on ne peut pas trop s'avancer. Par ailleurs, il faut réfléchir dans l'optique d'améliorer le service public et de protéger la ressource eau. Les cinq forages couvrent très partiellement les besoins en eau des populations.
16 - Paragraphe 2	D'abord, ce guide s'intéresse aux équipements motorisés, comme le montre son intitulé complet "Harmonisation des procédures et méthodes d'animation, de gestion et de maintenance des forages ruraux motorisés au Sénégal", alors qu'ici il est fait cas des mini forages. Ensuite, le manuel MeRO constitue une synthèse des principes de la réforme REGEFOR, en plus d'être spécifique au contexte des structures de gestion du programme U/P qui ont une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée.	Le type de structure de gestion d'USAID PEPAM pour les mini-forages s'apparente à celui de 1984. Le Guide est à adapter à chaque contexte. Dire que le manuel MeRO est une synthèse des principes de REGEFOR (Réforme de la gestion des forages ruraux motorisés) et dire qu'il est différent du Guide témoigne d'une non maîtrise de l'évolution du secteur. Plus grave, vous développez la notion de maîtrise d'ouvrage déléguée? La délégation a été faite sur quelle base et qui en a le pouvoir? Il est plus utile de s'imprégner d'abord de l'architecture et de l'environnement institutionnel du secteur et son évolution avant de faire certains commentaires.
16 - Paragraphe 5	Se référer au commentaire page7 pour la durabilité des latrines ATPC.	Se référer à notre commentaire correspondant. Nous maintenons notre analyse.
16 - Paragraphe 2 de 5.1.3	??? Les artisans locales, les masons, les etreprises de forages, les filliaires de materiaux de construction et achat des materiaux de construction, les dispositifs de lavage de main, le sanitation shop de Femmes Kangalene l'utilsation de l'eau pour les maraichage et arbevoires, les contract avec les entreprises locales de la casamance pour les grands et moyens infrastructures, l'utilisation du main d'oeuvre locale - Tous ca a contribuer a la croissance economique des region ou on a travailler !!!	Nous considérons l'apport d'information mais ce qui est avancé est à relativiser. Nous avons rappelé que le cadre de résultats, qui sert de référence, ne reflète pas l'input du projet sur la croissance économique. Si le projet doit contribuer à cet objectif global, nécessairement il doit exister des liens avec le cadre de résultats.
17 - Tableau 1 de 5.2.1	Le taux d'exécution des ouvrages hydrauliques que vous avez déterminé n'est pas un taux d'exécution à mi-parcours, comme le recommande l'intitulé du paragraphe 5.2.1 (Niveau d'exécution des infrastructures à mi-parcours). C'est plutôt un taux d'exécution par rapport à la durée de vie totale prévue pour le projet. Indiscutablement, l'analyse de l'efficacité du projet relativement à l'eau, exige de calculer le taux d'exécution en faisant le rapport entre les réalisations effectives d'ouvrages hydrauliques jusqu'au 31 mars 2012 et les réalisations prévues à cette même date.	Il y a un nombre d'ouvrage prévu par le projet sur toute la durée et un nombre réalisé à mi-parcours. Le calcul est fait sur cette base pour des raisons d'objectivité.
	Le taux d'exécution des ouvrages d'assainissement que vous avez déterminé n'est pas un taux d'exécution à mi-parcours, comme le recommande l'intitulé du paragraphe 5.2.1 (Niveau d'exécution des infrastructures à mi-parcours). C'est plutôt un taux d'exécution par rapport à la durée de vie totale prévue pour le projet. Vous êtes donc entrain de commettre une erreur très grave dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité du projet en matière d'assainissement.	Voir réponse ci-dessus.
	5700 latrines objectif life of project	Les chiffres sont tirés de vos documents et voir les références citées. Nécessité de se coordonner sur les éléments à produire. *(6300 soit 5700 pour assainissement rural et 600 pour assainissement périurbain)*
	objectif life of project 9 édicules publics	Les chiffres sont tirés de vos documents et voir les références citées. Le document cité parle de 9 pour l'assainissement rural et 6 pour l'assainissement périurbain.

17 - Tableau 1 de 5.2.1	il ne me semble pas pertinent d'utiliser comme dénominateur les cibles life of project pour déterminer les performances du programme au 31 Mars 2012.	Notre horizon d'analyse nous semble juste et bien pertinent au contraire, car en dehors des indicateurs standards, des cibles intermédiaires n'ont pas été défini de manière claire. Des variations sont notées dans les différents documents et dans plusieurs cas il s'est avéré que l'objectif à mi-parcours dépasse de loin la cible du projet *(ces points ont été relevés lors des échanges avec certains chargés de composante et le responsable S&E)*. Face à ces incohérences, il est plus crédible de se baser sur la cible durée du projet qui est clairement identifiée.
	Pas une bonne commentaire ou analyse vis a vis ou le projet etait a mi-parcours. Ceci ne prend pas en contexte les efforts du projet pour la mise en place du programme et l'ancrage du methodolgie et moyen de travailer avec les ONGs / Services Techniques / Gouvernance local / beneficiaires - il y avait tout un travail de marketing sociale pour faire comprendre a l'ensemble des acteurs le but du programme et les options technologiques	Un résultat, il est atteint ou pas, ce qui est différent d'une activité. Ce qui est apprécié dans l'efficacité, ce n'est pas l'activité en tant que telle mais le résultat atteint. Il y a confusion entre activités et résultats et entre services et produits. D'ailleurs, ce n'est pas fortuit si de plus en plus en planif et suivi-évaluation des projets de développement on raisonne en termes de gestion axée sur les résultats voire gestion axée sur les impacts réels.
	L'approche analytique et les interprétations sont critiquables sur au moins deux aspects : 1. Réduction de l'angle d'analyse Le taux d'exécution physique peut être analysé et interprété sous deux angles : - statique = niveau à un moment donné - dynamique = évolution et tendance évolutive. Le consultant s'est limité à la dimension statique, ce qui l'a privé de sources d'informations pourtant importantes pour apprécier les efforts et la pertinence de la stratégie du programme. En effet, pour un programme quinquennal de cette nature, la vitesse de croisière ou le point d'inflexion vers une tendance ascendante forte est atteinte après les deux premières années consacrées souvent à se mobiliser et à opérationnaliser la stratégie. Par ailleurs, une prise en compte des encours, notamment les travaux de grandes infrastructures hydrauliques, aurait permis au consultant de se rendre compte de perspectives de croissance forte du taux d'exécution physique. 2. Omission du comportement des cibles parmi les facteurs influençant le taux d'exécution L'existence d'une demande réelle renvoyant à un projet techniquement faisable est un préalable à toute réalisation. Ce facteur, dépendant du bénéficiaire et du contexte local doit être intégrer dans l'analyse pour mesurer son incidence sur le résultat à mi parcours et mieux appréhender ainsi le changement de stratégie évoque par le consultant. En conclusion, l'analyse et l'interprétation du taux d'exécution physique des infrastructures peut être sensiblement améliorées en vue de meilleures recommandations.	L'évaluation concerne une période et s'arrête au 31 mars 2012 pour ce cas précis. Nous nous sommes intéressés à l'analyse évolutive dont vous faîtes cas et au 31 mars 2012 où en était le projet? A cette date pouvez-vous prouver qu'une grande ou moyenne infrastructure a été réalisée dans sa globalité. Vous en étiez à la passation des marchés. Pouvez-vous mettre un taux d'exécution d'un ouvrage en phase de passations de marchés. Tout ce qui peut être noté, c'est une tendance et cela été relatée.
	Les travaux en régie ont été engagés pour les infrastructures entrant dans le champ du low cost. Dans cette catégorie, la part de la régie est marginale et représente 10% des réalisations. Les travaux en régie ont été motivés par des situations exceptionnelles, sortant du champ d'action des petites entreprises de forage manuel et nécessitant l'intervention du mini atelier de forage du programme. Soit il fallait faire le travail en régie pour rester dans le concept du low cost soit il fallait faire appel à un atelier de forage conventionnel et alors sortir du concept du low cost car le prix de l'infrastructure serait multiplié par 3 ou 4. Nous signalons que le programme est entrain de promouvoir (formation et accompagnement) l'acquisition de mini atelier de forage auprès du secteur privé local.	Pas de commentaires particuliers.
18 - Tableau 1 de 5.2.2	Le fait de ne pas avoir une égalité stricte entre le nombre d'ouvrages de captage réalisés (136) et le nombre d'équipements de pompage doit être expliqué.	L'explication est à demander à vos chargés de composante. Notez seulement qu'un fichier excel transmis par vos soins présente les réalisations du projet ainsi que les dates d'installation. Il est aisé de comprendre que la différence est liée au type d'ouvrage réalisé ou réhabilité.

18 - Tableau 1 de 5.2.3	Encore une fois de plus, les objectifs à mi-parcours ne sont pas les objectifs sur toute la durée de vie du projet. Vous devez déterminez les performances du Projet à mi-parcours en vous référant uniquement aux objectifs fixés à mi-parcours et validés par USAID/SENEGAL. Ainsi, le taux de performance du Projet en ce qui concerne l'accès à l'eau est de 23% et non 16%. Le taux de performance en assainissement est plutôt de 72% et non 26%.	Commentaire non conforme. Nous maintenons notre analyse.
	L'hivernage s'installant très tôt, il devient difficile d'accéder à certains sites. De ce fait des le mois de juin pratiquement les financements sont ralentis voir stoppés jusqu'en octobre. Nos équipes ne peuvent pas faire le suivi du fait de l'impraticabilité des routes	Nous sommes en phase avec cette affirmation et nous l'avons relatée.
	Les evaluateurs devrait consulter le document comparative des options technologiques pour hydrolique et couts par beneficiaires - voir le tableau de Alan Wyatt	Nous n'avons pas connaissance d'un tel document.
	Un des buts et success du projet est la diversification des options technologique - entre petite forages et les grands et moyens infrastructures. Ce commentaire ne prend pas en contexte le temps reel que ca prend pour la mise en place et la contractualisation et realisation des infrastructures.	Mélange de genre entre activités et résultats, une fois de plus.
20- Point 2.1 de 5.2.4.2	??? 33 ecoles visite - deux agents du staff travailler sur ca	Les données présentées sont tirées de votre rapport trimestriel de Mars 2012. Le consulter. Nous avons corrigé la donnée dans le rapport final. Mais il y a nécessité de coordonner la production de vos données ultérieurement.
	constat a reviser en fonction des correctifs apportes ci -dessous. Le niveau d'accomplissement du sous resultat est plutot satisfaisant	Le constat a été fait après consultation des documents officiels du projet. Lors des entretiens avec les chargés de composante, nous sommes revenus sur les différents indicateurs. Le niveau d'accomplissement est acceptable mais pas encore satisfaisant.
	Je ne suis pas d'accord sur cette cible. elle est illusoire et irrealiste. Parler de 37800 VAD a effectuer est incoherent. Priere de verifier l'exactitude du chiffre avance	Les données présentées sont tirées de votre rapport trimestriel de Mars 2012. Le consulter. C'est vous qui l'avez rédigé.
	toutes les ecoles ayant beneficie d'infrastructures et meme celles qui n'ent ont pas encore beneficie , soit 1 total de 33 ecoles ont effectue des activites IEC. c'est un jugement a reviser	Les données présentées sont tirées de votre rapport trimestriel de Mars 2012. Le commentaire a été revu avec la nouvelle valeur que vous nous avez fournie.
	le nombre d'enseignants formes et ayant recu du materiel est de 183 au lieu de 96.	Les données présentées sont tirées de votre rapport trimestriel de Mars 2012. Néanmoins nous allons prendre la valeur fournie car elle est en conformité avec les données de formation. Encore une fois, il y a nécessité de coordonner la production de données.
20- Point 2.2 de 5.2.4.2	ceci est en contradiction avec ce qui est indique aux paragraphes 3 et 7 (page 7) dans le resume executif. il est clairement mentionne dans cette partie que les ouvrages sont generalement bien entretenus. Ceci est la resultante des activites IEC	Ce qui est avancé dans les parties que vous citez sont les résultats des enquêtes. Pour ce point précis, l'analyse est basée sur l'observation faite par les experts concernés sur le terrain. Le texte parle de site visité (par le pool d'experts) et non de site enquêté (par les équipes d'enquêteurs).
22 - B.1 et B.3 de 5.2.4.5	a corrige -	Vous n'avez pas spécifié la valeur à mettre. La cible présentée est tirée du document "WADA Senegal II MOU_FINAL_SIGNED.pdf".
22 - 1.4 de 5.2.4.5	les cibles existes !!! - contacter le M&E pour ces informations	Les données fournies ne renseignent pas ces cibles. Se référer à votre document "RESULTATS_DU_CLTS_EN_FIN_MARS_2012.pdf".
23 - Point 5.2	Ces indicateurs B4 et B5 sont documentés est à rechercher dans les taleau d'indicateur subventionnés. L'intervention dans les écoles n'a pas touché les villages ATPC	Nous avons travaillé sur les indicateurs que vous nous avez fourni aussi bien pour les sites ATPC que pour les sites subventionnés. S'il y a de l'harmonisation à faire sur les tableaux de suivi des indicateurs c'est à votre niveau. Le commentaire reste inchangé.
23 - Point 5.3	24 est le nnombre de comités FDAL donc ayant mis en leurs plans d'action à cette période	Il ne faut pas tronquer l'indicateur. Vous avez omis dans l'intitulé "de manière satisfaisante". Une activité est satisfaisante si elle est menée à plus de 75%. Se référer à votre document "RESULTATS_DU_CLTS_EN_FIN_MARS_2012.pdf".

24 - Paragraphe 3 de 5.3.1	Le programme USAID/PEPAM a formé 11 entreprises de forage manuel à travers lesquelles les travaux sont exécutés. Les ouvrages sont réalisés en régie au moyen de la mini sondeuse, seulement dans les sites où la foration manuelle n'est pas possible en raison des conditions hydrogéologiques peu favorables (nappe d'eau profonde, terrain rocheux). Il n' y a pas de groupement d'entreprise. Chaque structure oeuvre individuellement dans le déroulement de ses activités. Cependant, lors des formations, les entreprises sont regroupées par deux. C'est ainsi que Assukaten water et Diaminda Service ont été formées en même temps et 3 forages furent réalisés pendant les cessions de formation. Il en est de même pour Ndeye Marie et Mballo, Apas et Koutokoyo, HBM et Sow Kounda, Casapica et Kédébaye. Dans le cadre du projet, les coûts des mini forages ont été définis en fonction des profondeurs et du type de pompes à installer. De ce fait, toutes les entreprises appliquent la même tarification sur la bases des profondeures à réaliser. La répartition des ouvrages à réaliser se fait en fonction des régions et de la disponnibilité des entrepreneurs. Ils sont repartis equitablement dans la mesure du possible: - Pour les entreprises de Ziguinchor la repartition est la suivante : Assukaten Water 14; Diaminda Service 13; Entreprise Sagna 15; Mballo et fils 12 - Pour les entreprises de Kolda : HBM 13 ; Omar Sow 13 - Pour les entreprise de Sédhiou : APAS 9; Koutokoyo 1 - Entreprises nouvellement formées : Casapica/Kolda 6 ; Kedebaye/Sedhiou 6	Les informations présentées dans le rapport sont tirées du document "GIS POINTS D'EAU REALISES_REHABILITES_USAID PEPAM 27 juin 2012" qui nous a été remis par vous. Sur ce fichier nous avons considérés les réalisations jusqu'au 31 mars 2012 et nous avons croisé les infos avec d'autres documents comme les Rapports trimestriels et annuels, les Plans de Travail Annuel, etc. C'est sur cette base que nous avons recensé les entreprises et leur lieu d'intervention. C'est dans ce cadre que nous avons parlé de groupement d'entreprises car il n'a été précisé que les ouvrages ont été exécutés en période de formation. Comme intervenants pour ces sites de formation, 2 structures étaient renseignées dans le fichier fourni. Nous avons reformulé autrement dans le rapport final.
24 - Point 5.3.2	En se limitant à ces deux facteurs (procédures et exécution des travaux), le consultant restreint le champ d'analyse. En effet, le taux d'exécution physique est aussi dépendant de l'existence d'une demande solvable équivalente à l'offre dans la zone de concentration du programme. Ce troisième facteur est totalement dépendant des bénéficiaires potentiels et encore faudrait-il que cette demande renvoie à des projets techniquement faisables.	Les délais de mise en œuvre concernent la phase de passation et la phase d'exécution *(études et/ou travaux)*. La caractérisation de la demande est un autre processus qui se fait en amont et ses délais sont encadrés et définis par la stratégie d'intervention du projet. Si les informations étaient disponibles, ces éléments seraient aussi analysés *(entre émission de la demande et première action sur le terrain)* pour déceler les facteurs d'influence.
	Ce ralentissement du processus est lié aux négociations sur le budget qui ont cours depuis FY 2012.	Pas de commentaires particuliers.
	L'année 1 du projet n'aurait pas pu servir à régler ces préalables en ce sens que le programme n'était pas encore déployé dans la région de Sédhiou. Par ailleurs, même si nous admettons que les travaux auraient du être achevés, nous estimons que 4 mois restent insuffisants pour ce genre de projet basé sur le partenariat et la participation.	La stratégie du programme nous semble-t-il n'est pas reprise pour chaque région. Il faut relire le texte pour compredre ce qui est avancé. Pour les 4 mois, c'est la phase de construction, plus simple et de façon terre à terre il s'agit de la phase de réalisation de la petite cuve et du réseau simplifié quand tous les préalables de passations sont déjà faits. Ces travaux se réalisent en moins de 3 mois.
25 - Tableau 1 de 5.3.3	Tirant les enseignements sur les programmes devanciers USAID/PEPAM met l'accent sur les activités promotionnelles qui ont un coût. Les ouvrages réalisés dans ce programme sont le fruit d'un processus de marketing social pour générer la demande et d'une importante communication pour le changement de comportement. Ce qui a permis une valeur ajoutée certaine c'est le taux de la contibution des bénéficiares qu'on ne rencontre dans aucun autre projet. Ces coûts devrait être considérés dans le calcul de l'efficience. En outre toutes les dépenses pour le renforcement de capacités contibue à la réalisation des infrastructures. donc nécessité de trouver un système de pondération pour prendre en compte toutes ces variables.	Tous les sous-programmes du secteur mettent l'accent sur les activités promotionnelles. USAID PEPAM ne fait pas exception. Il faut juste savoir le niveau de contribution des populations pour votre projet et ne pas s'aventurer sur des données que vous ne maîtrisez pas. A titre d'exemple, le niveau de contribution des populations dans le PEPAM BAD 1 est le cinquième de ce qu'USAID PEPAM a mobilisé à mi-parcours. Le niveau de contribution des populations ainsi que l'accent mis sur le renforcement des capacités ont été pris en compte dans l'analyse du critère efficience.
	Ceci s'explique par un problem de codes budgetaires pour les rapports de finances (expense reports) - je me demande si ce tableau devrait pas figure dans le ce rapport a cause de manque d'informations plus detailles.	Vous avez fourni les données ainsi que la codification conformément au CA et l'analyse a été faite sur cette base. Le tableau présenté est bien illustratif et a toute sa pertinence dans un rapport d'évaluation car devant y figurer. Une évaluation sans analyse de l'exécution budgétaire, n'en est pas une.
25 - Tableau 2 de 5.3.3	Le "cost share" contributions est un des element tres importants du projet - et montre non seulement l'importance de la population et les ONGs a la resolution de leurs difficultes en access eau et assainssement - mais aussi montre - un "wiilingess to pay" qui peut contribuer a un reduction de la subvention pour l'eau et assainissement.	Pas de commentaires particuliers.

26 - Paragraphe 4 de 5.3.4	Cette section a revoir et revise. Ceci n'est pas correcte, et une analyse et conclusion errone. Les chiffres ne sont pas correcte, et les montants dans ce paragraphe ne correspond pas au tableau sur la page precedante - page 25 Il y a plusieurs depenses et committments (engagements) qui sont pour des infrastructures et activites en cours qui ne sont pas pris en compte et comptabilise dans cette paragraphe. Fin Mars 2012 - budget expened etait: $10,163,971 pas $ 10,499,031 avec plus que $ 5 million utilise pour les infrastructures et services eau et assainissement; Aussi il faut prendre en compte les activites et depense pour le changement de comportment vis a vis l'hygiene et l'acceptation des approches technologique. Ne compter pas seulement le "hard" infrastructures - il faut compte aussi le "soft".	Nous confirmons les chiffres que nous avançons. Il se dégage un réel problème de maîtrise budgétaire du projet. C'est la subvention et l'apport des bénéficiaires qui constituent le budget global du projet, se référer à votre CA. Les chiffres que vous avancez traduisent une connaissance partielle d'un budget-projet. L'analyse a été faite sur la base des informations mises à disposition *(consultez votre rapport trimestriel de mars 2012 qui nous a été transmis)* et de la codification budgétaire telle que défini par le CA et rien de plus. S'il y a maintenant des problèmes d'interprétation ou de classement budgétaire, il faut les gérer à votre niveau et faire les corrections nécessaires. Le hard et le soft sont pris en compte dans l'analyse. Nous maintenons l'analyse.
26 - Tableau 1 de 5.3.4	Pour le PEPAM BA 600 latrines familiales ont été réalisées à la fin du programme. je pense que les montants donnés représentent plutôt les objectifs et non les réalisations pour ce qui concerne le PEPAM BA que je connais bien. pour le PEPAM BAD 1 des infrastructures programmés n'ont pas été réalisé dans les délais , certains sont encore inachevées et portant réceptionnées. Je dispose de photos de latrines utilisées comme magasins des édicules jamais utilisées depuis plus de trois ans la finalité de ces équipements c'est leur utilisation pour lutter effcicacement contre les maladies.	Pour les programmes PEPAM BA et PEPAM BAD 1, il est mieux d'aller à la source et d'interroger les services compétents pour avoir les informations justes et objectives. Les 600 latrines du PEPAM BA dont vous faîtes cas font partie de la première génération d'ouvrages. Pour le PEPAM BAD 1, comme le rapport d'évaluation sera mis à la disposition du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, alors l'UC PEPAM pourrait être interpellé sur vos affirmations et des réponses exactes vous seront fournies.
	La comparaison à faire est par rapport aux realisation mais pas aux objectifs initiaux tant pour les nbre d'ouvrages que pour les budget	Justement la comparaison est faite par rapport aux réalisations et non aux objectifs.
	Les trois projets pris en référence induisent un ratio moyen par bénéficiaire de 46 328 FCFA pour les investissements directs en matière de réalisation d'infrastructures. Le plan de développement des infrastructures du programme USAID/PEPAM indique un budget travaux de $ 5 799 788, soit 2 882 301 362 FCFA pour desservir 234 850 bénéficiaires. Cela correspond à un ratio de 12 071 F CFA par bénéficiaire, soit un écart de -34 311 F CFA par rapport au ratio moyen des trois projets pris en référence.	Il y a amalgame dans le commentaire fait. Les chiffres avancés pour les autres ne sont pas des objectifs mais des résultats. La cible que vous avancez de 234 850 personnes, vous-même êtes convaincus que vous ne l'atteindrez pas donc tout calcul sur cette base est faux dès le départ. Par ailleurs, les calculs faits sur les autres projets tiennent compte au delà de l'infrastructure de tout ce qui est études, contrôle et IEC. Les chiffres avancés peuvent être consultés auprès du PEPAM.
	Donc, USAID/PEPAM aligné sur le ratio moyen des trois projets cités en référence, dépenserait pour la maitrise d'oeuvre et l'IEC un montant de 34 311 FCFA par bénéficiaire soit au total 8 057 846 665 FCFA . Le consultant croit-il sérieusement que c'est cela la vérité ? Aussi, cet écart de 34 311 F CFA suffit à lui seul à prouver que USAID/PEPAM, dans sa planification des travaux, est plus efficient en matière de coût-efficacité que les trois projets cités en référence. Et même nous dirons que USAID/PEPAM est trop efficient en matière de réalisation d'infrastructures.	Pour calculer le ratio direct, il faudrait au-delà des travaux mettre les coûts d'ingénierie technique et sociale. En l'absence de visibilité sur vos chiffres, nous ne pouvons pas confirmer ce que vous avancez. Néanmoins, il est saugrenu de soutenir qu'un ratio de 12 071 F par bénéficiaire permet d'avoir un accès durable à l'eau et l'assainissement et qu'avec 3 milliards de FCFA on va résoudre le problème de 235 000 personnes. Cet argumentaire minore les enjeux et perspectives du secteur. Les cibles seront analysées en phase d'évaluation finale et nous vous conseillons de ne pas travailler sur les multiplicateurs.
26 - Tableau 1 de 5.3.5	- Il faut evaluer notre appui pas au contribution global du PEPAM - mais au region d'intervention ou on a demander le projet a travailler et intervenir - les trois regions de la Casamance.	L'effort global est apprécié au niveau national. Tous les projets intervenant dans le cadre du PEPAM sont appréciés ainsi. C'est vrai qu'en appréciant l'effort au niveau régional il y a une meilleure lisibilité. Cela suppose la disponibilité de l'info selon le masque national. Ces données n'ont pas été retrouvées malgré les recherches effectuées auprès de différents acteurs. Il n'y a que les données consolidées au niveau national qui sont disponibles.
	La comparaison peut être faite avec d'autres programmes, mais il ne faudrait pas omettre de préciser que la réalisation des infrastructures du programme U/P est surtout basé sur un important volet de promotion et de renforcement de capacités des petits prestataires locaux (entreprisses de forages et maçons) chargés de cette mission (Composante 3).	Pas de commentaires particuliers. Tous les sous-programmes du secteur concourent à l'atteinte des objectifs définis depuis 2005. L'appréciation se fait sur cette base pour l'horizon 2015. Ses objectifs servent de repères aux différents PTF de l'Etat du Sénégal.
	Je crois que la comparaison devrait se faire entre les réalisation USAID PEPAM et les réalisations PEPAM mais non avec les objectifs PEPAM	La comparaison sur la base des réalisations est faite dans le tableau du point 5.3.4

27 - Paragraphe 4 de 5.4.1.1	A la fin du fonçage, une opération de développement est effectué au moyen d'une pompe immergée. ce pompage permet de dégager la boue contenue dans le forage et libérer les fentes des crépines pour assurer une bonne admission d'eau. Le débit de la pompe immergée étant de loin supérieur au débit de la pompe manuelle à installer, il n'a pas été jugé nécessaire de conduire des essais de débit qui risqueraient d'augmenter le cout de l'ouvrage. Le débit au développement est par contre relevé.	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
	A- Rôle des essais de pompage : Les essais de pompage ne sont pas destinés à prévenir un colmatage précoce. Leur but est de caractériser l'ouvrage et donc de fournir les indications pour le débit d'exploitation et le calage en côte de la crépine de la pompe dans la chambre de pompage du forage.	Les essais de pompage, au-delà de la caractérisation, permettent de prévenir un colmatage précoce avec l'élimination des ponts. Soutenir le contraire traduit une connaissance partielle de cette opération. Il faut se référer au commentaire fait par un de vos collègues qui semble être plus au fait des questions techniques.
27 - Paragraphe 4 de 5.4.1.1	B- Généralisation des essais de pompage : Il est impertinent de systématiser les essais, c'est à dire d'engager des ressources pour un futur besoin (motorisation) qui a très peu de chance de se réaliser. Donc, Il appartiendra à celui qui veut motoriser de conduire les essais de pompage par souci de pertinence et de gestion rationnelle des ressources. Par ailleurs, le programme respecte tous les standards couramment appliqués pour la petite hydraulique au Sénégal. En effet, la recommandation du consultant n'est pas appliqué pour les puits modernes qui constituent pourtant l'essentiel du parc national de petite hydraulique. Enfin, du point de vue technique, compte tenu de la nature des nappes captées (nappe continue) et de l'inversion de la chambre de pompage, une pompe manuelle (1m3/h) ne peut nullement conduire à l'étiage ou au dénoyage du corps de pompe si le forage est bien développé.	Le commentaire du point B n'est pas fondé du point de vue technique. Les infos fournies plus haut par un de vos collègues sont plus convaincantes. Pourquoi des perspectives de motorisation, en effet plusieurs projets ont réalisés des FPMH et aujourd'hui, beaucoup de ses ouvrages ont été repris pour faire des AEMV particulièrement dans la zone de Louga. Il a fallu remonter aux caractéristiques des forages pour pouvoir sélectionner les sites avant de conduire des essais de confirmation. Quelle plus-value nous apporte un captage inversé?? Cette technique doit être une exception et non une règle.
27 - Paragraphe 1 de 5.4.1.2	La pompe Erobon est une pompe fabriquée localement par des artisans formés par le programme. La corde constitue en effet la pièce d'usure principale, mais sa disponibilité et son coût rend l'entretien de la pompe trés abordable. Cependant, il n'est pas normal qu'une corde dure seulement une semaine. Dans certains sites, il arrivent qu'elle dure plus de 6 mois. Une attention plus particulière sera portée pour identifier les sites concernés et appuyer les réparateurs locaux à mieux appréhender les opérations d'entretien.	C'est un constat relevé dans les sites enquêtés et les sites visités. C'est la récurrence de la panne qui pose problème et il serait important de voir comment y remédier. Cela constitue un facteur déterminant dans le découragement des populations et l'appréciation qu'elles font du projet. C'est déjà une bonne chose de réfléchir déjà sur une stratégie à mettre en place pour solutionner cela.
	Deux types de fixation existent pour la pompe India : - Le piédestal, disposant de pattes de scellement est encré dans une margelle ou dans la dalle anti bourbier (cas des premières pompes installées au début du projet, plus de la moitié des pompes installées par les autres intervenant sont de ce type). - Un cadre de fixation est encré dans la margelle ou dans la dalle anti bourbier. Le piédestal est fixé au cadre par des boulons (il s'agit des pompes provenant de SOVEMA). Dans les deux cas de figure, une intervention sur la pompe ne necessite pas le démontage du piedestal.	Si vous relisez bien, vous constaterez qu'il n'a pas été dit que le piédestal est à démonter. Théoriquement c'est bien expliqué, sur le terrain c'est autre chose en terme de conformité d'installation. Nous avons pris acte du commentaire dans le rapport final.
	Affirmer que le radier doit être démoli en cas d'intervention traduit une méconnaissance par le consultant de la technologie de la pompe INDIA. Le relevage complet de la pompe INDIA ne nécessite nullement de démonter le piédestal, qu'il soit boulonné ou scellé au radier.	Voir commentaire ci-dessus.
28 - Puce n°2 paragraphe 1	Il existe deux structures avec lesquelles le projet est en train de collaborer. Il s'agit de Sygelec Hydraulique et l'Entreprise Sara Matériaux. Ces deux structures assurent l'importation des pompes et de pièce de rechange et sont sollicitées aussi bien par l'USAID/PEPAM que par d'autres partenaires.	Commentaire pris en compte dans le rapport final.

28 - Puce n°2 paragraphe 1	La vérité est que le consultant a trouvé le programme entrain de développer cette synergie pour la filière de maintenance en rapport avec les services et autres partenaires techniques et financiers pertinents. Nous reprochons encore au consultant de s'être enfermé sur la période 0 - 2,5 ans. En effet, Le bon sens voudrait que dans la recherche des recommandations, qu'il aille au delà des 2,5 ans pour analyser les expériences expérimentées depuis lors sein du programme afin d'éviter les redondances ou les propositions impertinentes parce que déjà appliquées sans succès.	Cette synergie dont vous faîtes cas pour la filière de maintenance, n'a été expliqué qu'après production du rapport provisoire. Il est surprenant que celui qui a fait ce commentaire n'a rien dit lors de l'entretien que nous avons eu avec lui et ensuite lors de la rencontre avec le service régional de l'hydraulique de Ziguinchor alors que cette question a été débattue de long en large. Pour les autres éléments du commentaire, nous jugeons inutile d'y revenir.
29 - Paragraphe 2 de 5.4.2.1	L'eau ou plus précisément le service de l'eau n'est gratuit dans aucun de nos sites. Chaque localité bénéficiaire développe des mécanismes de recouvrement des charges d'exploitation, de maintenance et éventuellement de renouvellement. Ces mécanismes de recouvrement ne sont pas uniformes pour la petite hydraulique et chaque village a développé des solutions propres tenant compte de son contexte et de son génie.	Commentaire non conforme à la réalité de terrain.
29 - Tableau A	Dans la gouvernance de l'école, l'équipement scolaire et son renouvellement restent une charge partagée entre l'Etat et les collectivités locales et ce conformément à la loi sur la décentralisation. Ainsi, dans la gestion de l'équilibre financier du système hydraulique, le comité de gestion n'est pas soumis à la mobilisation des provisions pour renouvellement de l'équipement d'exhaure. Par conséquent, pour l'analyse de la viabilité financière du système solaire du collège de Badiana est biaisée.	Votre commentaire parle d'équipement scolaire et non d'équipement hydraulique installé dans une école. Il serait bien d'étayer votre analyse par l'article de la décentralisation qui fait foi. Le commentaire fait n'est pas conforme à la réalité. Ce qui est important c'est de provisionner assez de ressources pour procéder au remplacement en temps opportun. Nous maintenons notre analyse.
	A- Critique de l'approche conceptuelle et de la démarche méthodologique du consultant La viabilité financière doit être analysée sous l'angle du caractère soutenable et donc de la capacité-volonté de la communauté bénéficiaire à mobiliser une épargne pouvant couvrir les charges d'exploitation et de maintenance et éventuellement de renouvellement. 1. Le consultant a conduit l'analyse sous l'angle de l'épargne effectivement mobilisée, ce que nous récusons. 2; Par ailleurs, l'enquête n'a pas pris en compte le recueil des déterminants, notamment : - la durée de mobilisation de l'épargne: elle n'est pas uniforme à cause des différences sur le démarrage effectif de l'épargne, les différences sur les âges des infrastructures et les dates effectives de mise en service. - le dynamisme du comité de gestion vu qu'il existe une corrélation avec le niveau de l'épargne mobilisée Par conséquent, les résultats de l'enquête sur l'épargne sont difficiles à interpréter car tous les déterminants n'ont pas été pris en compte et mis en relation avec le variable étudié. En conclusion, l'analyse est biaisée pour des raisons conceptuelles et de l'impossibilité d'avoir une bonne lecture de l'épargne mobilisée.	La capacité-volonté est un paramètre à étudier en phase de faisabilité. Ce stade a été dépassé et l'exploitation est en cours depuis longtemps. Donnée ne saurait être plus pertinente que celle relevée en phase d'exploitation et de gestion. Si l'analyse n'est pas faite sur l'épargne mobilisée, vous pensez que c'est admissible d'analyser sur la base de promesses de paiements ou selon les humeurs de populations. L'analyse que nous avons effectuée a bel et bien pris en compte les délais de mobilisation. Vous avez les moyens de le vérifier car les données ont été tirées des fichiers que vous nous avez remis et sur lesquels les dates sont notées. Les dates sont à la base de l'analyse. L'interprétation des résultats est assez simple si on a un souci d'objectivité.
	B- Examen de la viabilité financière par analyse du caractère soutenable ou non du coût de maintenance de 60 000 FCFA Si nous admettons le montant minimum non argumenté par le consultant de 60 000 FCFA/an et une desserte de 150 personnes par PMH, il vient une moyenne de de 330 FCFA/mois ou 4000 FCFA/an pour un ménage rural de 10 personnes (Voir ESAM II) s'approvisionnant à une PMH. 1. Si l'on considère les dépenses de consommation d'un ménage rural pauvre à savoir 621 570 F CFA/an (Voir ESPS 2007), la dépense pour l'eau potable représenterait une part de 0,64%. 2. Comparé à un ménage rural de 10 personnes disposant de l'eau courante, et qui paie 2 400 FCFA/mois (20 l/pers/jour à 400 FCFA/m3), le ménage s'approvisionnant à une PMH débourse 7 fois moins. 3. Le consultant lui même affirme en page 35 du rapport, qu'avec 260 FCFA/mois/ménage, l'eau à un caractère presque gratuit. Apprécier alors le montant de 330 FCFA/mois/ménage. De ce qui précède, il vient que le montant de 60 000 F CFA/an est soutenable que la PMH est financièrement viable.	Pour le point B, c'est bien de faire tout un argumentaire mais cela n'a de sens que si les données relevées le confirment par la suite. Et c'est le contraire. Votre argumentaire aboutit à ce qu'une pompe est soutenable et c'est bien que vous ne dîtes pas viable. La soutenabilité s'apprécie en phase de conception. Le projet n'est plus à ce stade et les données relevées par votre équipe confirment tout le contraire de ce que vous avancez. Vous êtes toujours en phase théorique et la pratique est en cours. Par ailleurs, si vous ne connaissez pas la base des 60 000 FCFA alors que vous travaillez dans les FPMH alors là c'est autre chose.
30 - Tableau D	Ce taux inclus les systemes dans un situation intermediaire. On pourais assumer que le taux peut s'ameillorer au lieu de se degrader. Conseil de calculer ce taux uniquement dans des situations ou la viabilite est juge faible.	Commentaire pris en compte dans le rapport final.

30 - Tableau D	A la suite des observations formulées ci-avant sur les développements du consultant concernant la viabilité financière, nous récusons totalement ces résultats.	Pas de commentaires particuliers. Vous récusez les résultats et ne proposez aucune alternative crédible. Nous maintenons les éléments d'analyse.
31 - Paragraphe 2	Cette analyse est fausse pour plusieurs raisons : 1. Faute déontologique, méthodologique et de conception : le consultant, pour son analyse, s'est permis de concevoir le projet de Mini AEP à la place du programme. Le responsable des infrastructures hydrauliques du projet n'a pas eu avec le consultant les entretiens qu'il évoque et le projet de mini AEP tel que le présente le consultant est inexact à plusieurs égards. Par ailleurs, la norme est que le dimensionnement des infrastructures et équipements se fait avec la demande en eau à l'horizon du projet alors que l'analyse de la viabilité financière se fait avec la demande en eau solvable. Le consultant, n'a considéré que la demande solvable dans son analyse. 2. Manque de rigueur par omission de données : le consultant, pour un avis aussi important, a omis beaucoup de données fondamentales (le bétail, les fluctuations mensuelles de la consommation, les modes de desserte, le rendement des réseaux, croix démographique, etc.). A défaut de justifier leur omission, il doit les intégrer dans l'analyse. 3. Utilisation de données fausses : le consultant a adopté des valeurs de données qui ne correspondent à celles du projet (type et longueur de réseau, HMT de référence, salaire du conducteur, consommation de carburant, volumes d'eau consommée, coût de certains équipements, etc.) 4. Faute de calcul de la consommation en carburant Pour la consommation en carburant, le consultant propose 0,20l/m3. Nous nous attendions plutôt à une consommation spécifique en carburant liée à l'énergie de pompage et non au volume pompée. Quoiqu'il en soit, partant de la norme de 0,30l/Kwh couramment admise, la valeur de 0,20l/m3 est largement surestimée pour les 40m de HMT. 5. L'adoption de normes non officielles : le consultant adopté des normes différentes de celles officielles ou contradictoires : - la durée de renouvellement des canalisations et des ouvrages de distribution est sous évaluée d'au moins 10ans. - la demande solvable: la valeur de 15l/j/pers est en contradiction avec celle de 20l/j/pers fournit par le consultant en page 33. Aussi, la valeur de 15l/j/pers est en deçà de celles annoncées par plusieurs sources de référence (Documents de projet ou rapport de revue du PEPAM, données de forages ruraux à Tamba et à Ziguinchor).	Beaucoup de mélanges de termes et de confusion ont été avancés dans le commentaire. Tantôt on passe à du dimensionnement tantôt c'est l'analyse de la viabilité. La configuration des mini-AEP a été décrite lors de l'entretien que nous avons eu le 3 décembre 2012 avec le Chargé de composante. **Pour le système pompage, nonobstant le fait que cela a été rappelé lors de l'entretien, il faudra se référer à votre rapport trimestriel de Mars 2012 à la page 20**. Les chiffres avancés dans le tableau présenté ont été adossés à des éléments justificatifs fournis par le projet en fichiers et complétés par les entretiens. Il a été clairement expliqué le but du tableau dans le rapport provisoire. Nous rappelons juste à USAID PEPAM que SEMIS a été le **maître d'œuvre de la réforme de l'hydraulique rurale au Sénégal de 1999-2005** et a mené des études phares pour le secteur et les plus récentes sont celle de la délégation de gestion des 2 plus grands systèmes AEP réalisés dans le pays *(350 000 pers desservies)* et celle de la création de l'OFOR. Peut-être que vous ne le savez pas, c'est de la réforme qu'est partie la construction de modèle d'analyse de viabilité financière des systèmes car cela faisait partie d'un des principes majeurs. C'est à partir de là que la construction des hypothèses a démarré et c'est par la suite que la répartition des charges a été proposée et tout ce qui s'en suit. Cela veut dire que la démarche méthodologique ainsi que les chiffres appliqués sont le résultat d'un long processus. De plus le manuel des procédures du PEPAM, base référentiel pour les options techniques du secteur de l'hydraulique a été élaboré par les experts de SEMIS. Certains propos avancés dans le commentaire traduisent soit une méconnaissance déguisée soit une déconnexion réelle par rapport à l'évolution du secteur. Nous sommes preneurs d'un avis contradictoire mais à condition qu'il soit bâti sur des hypothèses crédibles. Le plus simple pour le projet qui se veut très performant, serait d'établir juste un tableau comparatif en expliquant hypothèse par hypothèse la méthode de construction ainsi que la source ayant permis de bâtir l'hypothèse. **Encore pour revenir à votre rapport trimestriel de Mars 2012, toujours à la page 20, il semble que vous avez dressé un tableau d'analyse comparative depuis longtemps, nous attendions que vous fournissez ce tableau avec des éléments précis à la place d'un argumentaire confus et techniquement limité.** A titre d'exemple, avancer que l'établissement d'un bilan d'exploitation ne se base pas sur la demande solvable est une méconnaissance réelle de cet exercice. La consommation spécifique unitaire à prévoir en dimensionnement n'a rien à voir avec celle pour l'établissement du compte d'exploitation. Le fait de contester le carburant par mètre cube montre les limites objectives du commentaire. *(Tous les modèles actuels sont basés sur ce paramètre, se rapprocher auprès de la SONES ou de la DH ou de la DEM ou si vous voulez faîtes un tour dans la sous-région)*. Les hypothèses présentées sont le fruit d'un monitoring de plusieurs années et ont fait l'objet de plusieurs validations. Elles sont le résultat de suivi d'abord de près de 300 systèmes *(test dans le cas de REGEFOR)* et ensuite de plus de 250 systèmes AEMV *(vérification avec des systèmes réalisés par le PARPEBA, le PEPTAC 1&2, PEPAM BAD1, Ouvrages réalisés par la Coop Dec, Anciens systèmes mutés, etc.)*. Les commentaires faits laissent transparaître un handicap technique important et une volonté de se justifier à tout prix et de manière très maladroite. Se rapprocher auprès de la DEM et de la DH pour plus d'informations et de précisions sur certains points. Il y a nécessité de mettre à niveau ou de recycler une partie du personnel technique du projet.

31 - Paragraphe 2	5. Sous estimation du prix de la bassine d'eau en milieu rural : Le prix de la bassine d'eau en milieu rural Casamançais est à 15 F CFA/m3 au moins. Tous les redressements apportés, nous aboutissons à un coût du mètre de l'eau inférieur à 400 FCFA/m3 et le projet de Mini AEP soit que le projet est financièrement viable.	**Nous maintenons notre analyse** jusqu'à présentation de données crédibles. Le montant de la bassine d'eau avancé est en porte à faux des prix constatés sur le terrain. Pour la fourchette de prix pratiqués en milieu rural, se rapprocher de la DEM. Une étude des prix pratiqués par les ASUFOR, faite par un cadre supérieur de la DEM, montre que près de 99% des systèmes à exhaure souterraine ont des prix variant entre 5 et 10 F la bassine. L'étude a concerné tout le territoire national. Il faut accepter les limites techniques et méthodologiques et se réadapter c'est plus important.
32 - Tableau d'analyse	Les observations soulevées à la page précédente restent valables sauf pour le carburant. On ajoutera en plus ce qui suit: Faute de conception : Les panneaux solaires doivent être dimensionnés pour la demande en eau à l'horizon du Projet (15 ans = durée de renouvellement des panneaux) soit au moins 35m3/jour d'après les données du consultant pour la demande solvable. Si l'on considère la demande en eau recommandée par le ministère de l'hydraulique, il faut compter à terme au moins 50m3/jour, compte non tenu du bétail.	La durée de vie d'une pompe est différente de celle des panneaux qui est elle-même différente de l'horizon d'analyse d'un projet. Au risque de se répéter, les données de dimensionnement sont différentes de celles d'une analyse de viabilité. Longtemps cette erreur a été faite et c'est ce qui a conduit à des surdimensionnements inutiles ou une minoration du coût de l'eau, entraînant du coup des difficultés dans la mobilisation des provisions pour renouvellement et des charges d'exploitation. Il fallait proposer un tableau comparatif qui permet de juger de la pertinence de vos propos. *(NB: les panneaux solaires ne se renouvellent pas au bout de 15 ans !!! Tous les fournisseurs garantissent au minimum une baisse des performances des modules inférieure à 10% au bout de 15 ans !!..... càd .une durée de vie qui va chercher les 20-25 ans.)*
32 - Tableau d'analyse	Ainsi, ces redressements auront pour conséquence le renchérissement de l'investissement pour au moins les raisons suivantes : - équipements d'exhaure plus costauds donc plus chers, - capacité de la cuve du réservoir toujours plus importante pour le solaire vs thermique; - clôture supplémentaire pour sécuriser les panneaux.	Argumentaire non conforme sauf pour le stockage d'énergie avec la mise en place d'un tampon et aujourd'hui des solutions alternatives efficaces ont été développées.
33 - Point 5.4.2.3	Cette valeur est loin de celle de 15l/j/personne citée en page 31 et 32	La différence s'explique surtout par les sources alternatives qui existent pour les mini-AEP. Le phénomène très souvent observé pour les petits systèmes est que les sources alternatives sont plus concurrentielles que dans les grands systèmes.
	Le consultant devrait fournir les sources des données qui lui permettent d'affirmer de telles assertions. En effet, elles ne correspondent pas à notre expérience des prix pratiqués en milieu rural, notamment en Casamance	Si vous relisez bien, vous constaterez que les références sont bien mentionnées. Pour la Casamance, le PEPAM BAD 1 a réalisé beaucoup d'infrastructures et les prix pratiqués n'ont guère dépassé 10 F la bassine. Dans certains systèmes, le cas de Baïla, le mètre cube d'eau était vendu à moins de 100 F et la conséquence c'est l'arrêt du système.
35 - Paragraphe 3 de 5.5.1.1	Il faudrait aussi évoquer l'habitat dispersé (a l'interieur d'un meme village) en Casamance - region de Ziguichor. Ce qui constitue un facteur non négligeable en ce qui concerne l'implantation d'un point d'eau.	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
35 - Paragraphe 4 de 5.5.1.1	Ceci conforte notre analyse sur la viabilité financière des PMH faite en observation en page 29.	Si vous relisez bien, vous comprendrez aisément que 36% des chefs de ménages déclarent payés l'eau et les 67% affirment le contraire *(vos données de suivi financier des comités de gestion le confirment)*. Certains qui ne payent pas sont d'accord sur le système forfaitaire arrêté mais n'empêche qu'ils s'approvisionnent et ne règlent pas leur cotisation. L'analyse faite a voulu être positive et démontrée les ba-ba du paiement du service d'eau et c'est ce qu'il faut encourager.
36 - Paragraphe 2	????? Quelle sorte de préjudice? Merci de preciser.	Plusieurs chefs de ménage ont déclaré qu'en engageant les frais pour la construction de la latrine, certaines dépenses domestiques ont du être annulées ou retardées. Et parmi elles, certaines étaient urgentes.
37 - Paragraphe 1 de 5.5.2.2	Cette analyse peut s'étendre aux acteurs de la chaine notamment les commerçants, transporteurs,…	C'est possible de la faire à condition de disposer des informations. Si nous les avons pas nous ne pouvons pas le faire. Confidentialité des contrats selon le projet. Nous avons pu faire cette analyse avec les données fournies par le Chargé de composante assainissement.

37 - Paragraphe 1 de 5.5.2.2	Le consultant n'a pas nécessairement besoin des résultats de gestion des entreprises de forage pour évaluer la création des richesses les concernant. D'ailleurs, une Entreprise dévoile difficilement ses comptes de gestion. Le consultant aurait pu, pour les entreprises de forage, évaluer la création des richesses en combinant la marge de 20 à 25% sur les déboursés prévus dans les devis avec le nombre de forages réalisés et les chiffres d'affaires associés. Par ailleurs, la rémunération globale des ouvriers de forage (foreurs, maçon, mécanicien) sont connus et peuvent être évalués sen cobinaison avec le nombre de forages réalisés. Pour les commerçants locaux, ils ont fournis l'essentiel des matériaux de construction (ciment, bois, fer, tuyaux, etc.). A défaut, d'une évaluation des richesses créées, les chiffres d'affaires générées peuvent être cités.	Pour les foreurs, le coût de réalisation d'un forage à l'autre n'est forcément pas le même à cause de la profondeur et des contraintes hydrogéologiques. Vous avez estimé que les données contractuelles sont confidentielles, ce qui nous empêche de faire des analyses précises à ce sujet. Qui gagne quoi? Quelle est la part de la main d'oeuvre sur le coût total? Quels sont les éléments pouvant être achetés localement et quels sont les coûts agrégés? L'information a été demandée à temps et une réponse a été servie et nous en avons pris acte. Nous ne pouvons spéculer ou nous hasarder sur des variations de 20 à 25% sur une question aussi essentielle et après recevoir des commentaires du genre qu'ici c'est 21,3%, là c'est 23,8% et ailleurs 19,99%, etc.
38 - Paragraphe 3 de 5.5.3.3	c'est l'infirmier chef de poste	Corrigé dans le rapport final.
39 - Paragraphe 1 de 5.6.2.2	La vérité est que le travail confié aux ONG s'étend sur les activités des 5 composantes du projet. Voir les termes de référence des ONG pour corriger	Il n'a pas été dit le contraire.
40 - Paragraphe 2	la structuration des ONG était tel que chaque composante avait un répondant: - la C1 travaillait avec les chargés de programme et les coordonnateurs des ONG - C2 avec les animateurs des ONG - la C3 avec les techniciens hydrauliques des ONG - la C4 avec les techniciens Assainissement des ONG - la C5 avec 2 ONG recrutées exclusivement pour l'ATPC. Il me semble trop tendancieux de dire que les composantes "se marchaient sur les pieds". Ceci a souvent était utilisé par certaines ONG pour justifier leurs contreperformances sans donner de preuve à ces allégations	Plus de la majorité des ONG rencontrées ont fait cette affirmation. Et il fallait bien rendre compte dans le rapport d'évaluation pour vous permettre de réagir. C'est bien après qu'une stratégie a été mise en place pour pallier aux insuffisances et c'est ce qui a été dit dans le rapport qui a été présenté à l'USAID et pas autre chose. L'analyse de la contreperformance de vos ONG mérite une autre étude. Commentaire pris en compte dans le rapport final.
40 - Titre 5.6.2.3	Se pose une grande équation pour les programmes. le financement de l'intervention des services de l'Etat dans le cadre de ce partenariat incombe t-il au programme?	Question à poser au Ministère de tutelle. Le constat sur le terrain est que les projets et programmes assurent les frais de mission des services techniques. Dans certains projets, les services techniques ont une indemnité mensuelle, un véhicule mis à disposition, du carburant, un personnel d'appui, du matériel informatique, etc.
40 - Paragraphe 2 de la puce Hydraulique et Assainissement de 5.6.2.3	Apres la signature de la convention; le demarrage des activités du bureau de Kolda et les nombreux contacts et discussion avec ces 2 services la plus part des difficultés de mobilisation ont été depassées	Le texte n'a pas généralisé le constat. Ce qui est constant, des difficultés de mobilisation des services techniques existent dans le cadre de ce projet. Peut-être pour Kolda, selon vous c'est dépassé mais pour certains services techniques ce n'est pas le cas.
	Plutot un probleme avec l'adesion des Services Techniques au protocole et la politique de prise en chage de USAID. Un rappel que le protocole etait redige et signer par tout les direction nationaux, USAID	Nous ne comprenons pas l'objet de ce commentaire. Si c'est pour rappeler que c'est signé par les directions, c'est déjà fait dans le texte.
40 - Paragraphe 2 de la puce Inspections d'académie de 5.6.2.3	Il ya des contrats d'objectifs signees avec toutes les 3 IA (Ziguinchor, Kolda et Sedhiou)	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
40 - Paragraphe 2 de la puce ARD de 5.6.2.3	l'eau et l'assainissement ne sont pas des compétences transfèées ce qui nous a amené dans la mise en oeuvre à travailler d'avantage avec les Services de l'Etat. l'ARD a été associé à la plannification - et ont pris le devant pour piloter des activites	Ce que vous avancez est trop simpliste et très réducteur. Si tel est le cas pourquoi le PNDL intervient-il dans l'eau et travaille avec les ARD? L'ARD n'a pas pour vocation de mettre en œuvre des activités mais jouent un grand rôle dans la planification des investissements, l'information aux collectivités locales et l'appropriation par les bénéficiaires. Pour ces éléments, les ARD ont déploré leur faible implication dans le projet.

41 - Tiret 1 de la puce Travaux hydrauliques de 5.6.3	L'approche du projet consiste à faire faire les ouvrages par les entreprises locales formées, avec les technologies manuelles. Mais ces technologies ne marchent pas partout, en raison des conditions hydro géologiques souvent peu favorable aux technologies manuelles de fonçage de forage. C'est pourquoi, afin de répondre aux sollicitation des populations, le projet a introduit à titre d'expérimentation, une mini sondeuse pouvant permettre de réaliser des forages à faible coût dans les zones ou la foration manuelle ne serait pas possible.	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
42 - Ligne 21 Tableau de la partie 5.7	Seules 3 sessions de formation ont été organisées avant le 31 mars 2012	Le document transmis parle de 4 sessions de formations : 17-26 MAI 2010 (Zig) - 23 nov-2 Dec 2010 (Kolda) - 4-14 Dec 2010 (Sédhiou) - 20-28 MARS 2012 (Tamba).
43 - Paragraphe 1 de 5.7.2	Entretien et réparation des pompes India et Erobon	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
43 - Paragraphe 1 de 5.7.2	les CG n'ont pas ete formes en marketing social. ce sont plutot les ONG. L'objectif de la formation en MS etait plutot de vendre ou promouvoir les technologies du programme et de favoriser l'adiption de bons comportements hygienqiues. Les CG ont ete plutot formes en IEC/SARAR/PHAST . les activites de MS comme vous l'avez note ont permis de generer 1 importante demande en eau et assainissement. elles ont aussi permis de susciter 1 changement en matiere d'hygiene au niveau de beaucoup de communautes. Sous ce rapport, l'objectif de la formation est atteint	Pas de commentaires particuliers sur ce point.
44 - Paragraphe 1 de 5.7.3	11 entreprises de forage manuel ont bénéficié de formations: 5 à Ziguinchor, 3 à Sédhiou, 3 à Kolda	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
44 - Paragraphe 3 de 5.7.3	C'est plutôt la technique de forage de la tarière qui était connue. le programme a introduit le rotary manuel et c'est cette technique qui a permis le gain de temps évoqué par le consultant et d'autres avantages.	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
44 - Point 5.7.4	Fabricant de pompe	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
45 - Point 5.7.6.1	Aussi l'atelier sur la rationalisation des options technologique en hydrology - Janvier 2012	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
45 - Paragraphe 1 de 5.7.6.3	ceci est le bon chiffre. il faut donc corriger l'indicateur - 2.1.D, page 20 du rapport)	Pas de commentaires particuliers. Les chiffres mis à la page 20 sont tirés de votre rapport trimestriel de Mars 2012. La correction a été faite.
45 - Paragraphe 3 de 5.7.6.3	le guide du Moyen a deja ete valide par le Ministere de l'Education - Fevrier 2012, et validation finale etait fait en Mai 2012	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
46 - Paragraphe 3 de 5.8.1	Il faut preciser que pour les demandes en latrines l'ONG s'assure d'abord de la mise en place de la contre partie en nature (sable, fosse, gravie) et en espece avant de faire formuler la requete	Pas de commentaires particuliers.
46 - Paragraphe 2 de 5.8.2	Nous avons connu des lourdeurs dans la procédure et le traitement des dossiers de FOGs (Fixed Obligation Grant contracts avec les ONGs). Cela a été remédié dans la vie du projet en permettant aux ONGs elles mêmes de préparer les documents et nous les envoyer pour revue et financement. Pour le cas d'ENDA, c'est le bureau administratif de Dakar qui gère le budget pour le bureau opérationnel de Kolda.	Pas de commentaires particuliers.
	Il a existé des difficultés de livraison de ciment pendant la periode hivernale dans cerrains sites à cause de l'impraticabilité des route	Pas de commentaires particuliers.
47 - Point 5.8.3	FAUX: le projet de protocole a été transmis aux services techniques régionaux de l'hydraulique et de l'assainissement. Le DCOP a eu plusieurs échanges au niveau régional avec les services techniques avant la validation et la signature par le niveau central.	C'est votre appréciation contrairement à ce qui est avancé lors des entretiens avec les services techniques concernés. Nous prenons acte de cette information pour reformuler le commentaire.

47 - Point 5.8.3	Il est exagéré de parler d'absence totale de coordination. Autrement, le programme serait à l'arrêt depuis longtemps.	Aucun document ne prouve la tenue de réunion de coordination avec les services techniques régionaux, ne serait-ce qu'un PV ou un compte rendu. Les services techniques connaissent l'importance de ce genre de rencontre dans le pilotage opérationnel d'un projet et ont tous déploré ce manque de coordination. Celui qui a fait le commentaire a assisté à l'entretien avec les services techniques de l'hydraulique et de l'assainissement de Ziguinchor et cela a été déploré devant lui. Sa réaction n'a pas été la même que le commentaire fait. Dire que sans coordination au niveau local, le programme serait arrêté depuis longtemps. C'est exagéré. La non tenue du comité de pilotage censé approuvé les plans de travail et rapports annuels a été une grande limite du programme et malgré ça vous avez continué vos activités. Nous maintenons notre commentaire.
	La planification technique initiale et les réceptions se font en rapport avec les services techniques. Qu'est-ce qu'il y a de contraignant en cela. Nous avons plutôt reçu des demandes de reformatage de l'offre d'infrastructures du programme pour la recentrer sur les AEMV et les latrines VIP et TCM. C'est peut être la non satisfaction de cette doléance qui motive une telle assertion. Pour notre part, le programme a toujours affirmé qu'un tel changement ne pouvait être autorisé que par l'USAID et le Gouvernement du Sénégal.	Pas de commentaires particuliers.
51 - Dernier paragraphe de 5.10.2	contradiction avec les enonces du resume executif	Nous ne voyons la contradiction. Nous maintenons notre analyse.
53 - Intitulé de 5.11.1	Un autre grand contribution du projet et plus value est notre financement des revues regionales UC-PEPAM en Novembre a Decembre 2010, et financement des inventaires regionaux.	Une plus-value dure dans le temps.
53 - Puce n°1 de 5.11.1	Les PLHA ont été développés sur la base d'une demande cumulée des services techniques régionaux et de l'UC PEPAM. Ils ont été validés selon un processus participatif par les collectivités locales et les services techniques compétents. Le seul PLHA restant à valider par le CR, en l'occurrence Medina Gounass (Dept de Vélingara), est due au fait d'une incompréhension des TdR d'un tel document par les élus. Mais la question est en cours de résolution avec le chef de la DRH de Kolda.	Le processus d'élaboration des PLHA n'a pas été participatif tel que prétendu. Certains PCR rencontrés ou leurs représentants affirment n'être au courant qu'au moment de la validation car il faut réunir les conseillers. Pour les services techniques, les positions sont mitigées quant à leur participation dans le processus.
53 - Puce n°1 de 5.11.1	Les activités de formulation des PLHA ont fait l'objet d'ateliers de lancement régionaux en présence des autorités administratives, locales, des services techniques et autres partenaires au développement.	Pas de commentaires particuliers.
53 - Puce n°3 de 5.11.1	Nous pensons que le programme U/P a fait beaucoup d'effort pour impliquer les services techniques dans toutes les activités, au delà même de leur mission régalienne.	Nous n'avons pas de commentaires là-dessus.
53 - Puce n°1 de 5.11.2	En mars 2012, il faut noter que sur les demande réelles 180 hydraulique et 3338 assainissement; le reliquqt etait en cours de realisation	Pas de commentaires particuliers.
54 - Dernier paragraphe de la Puce n°1 de 5.11.2	ce constat est a relativiser. il est surtout valable pour la demande en hydraulique. Pour ce qui est de l'assainissement, nous avons ete obliges d'arreter la generation d ela demande , tellement celel ci eatit superieure a la capacite de mise en oeuvre du programme.	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
	Comment ? faites des propositions	Modification budgétaire après revue des cibles du projet.
	Le consultant doit confirmer avoir vérifié si les demandes réelles en souffrance renvoient à des projets remplissant les conditions de faisabilité technique et de cohérence par rapport au contexte local. En effet, nous avons enregistré des demandes réelles de mini forages en provenance de quartiers dépourvues de nappe à eau douce ou de localités déjà équipées d'un système d'AEP à l'arrêt.	Nous avons parlé de "demandes motivées", cela suppose que tous les préalables ont été vérifiés par l'équipe de projet. Il n'appartient pas à une Mission d'évaluation de caractériser une demande. C'est le travail du projet.
54 - Dernier paragraphe de la Puce n°2 de 5.11.2	non elle se poursuit toujours, surtout dans les villages ATPC	Ce ne sont donc pas les villages ATPC visités et les autres sites visités. Nous les avions demandé sur place pour en acheter et voir comment le circuit s'organise et il y en avait plus depuis belle lurette.

55 - Dernier paragraphe de la Puce n°3 de 5.11.2	Tous les spots sont deja traduits en langues locales,(wolof, diola, mandingue, pulaar, etc) et continuent a etre diffuses meme apres la fin du protocole d'accord avec les radios communautaires	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
55 - Paragraphe 2 de la Puce n°4 de 5.11.2	En dehors des cérémonies FDAL, dans les villages ATPC, la sélection des sites, la vérification est aussi faite en étroite collaboration avec les services techniques de l'hygiène et de l'assainissement.	Revoir l'énoncé du point traité. Nous maintenons l'analyse faite.
55 - Puce n°2 de 5.11.3	Les entreprises de forage manuel et fabricant de pompe ont été formées et encadré afin de créer la capacité locale. Ces entreprises sont sollicitées par d'autres organismes et des particuliers pour vendre leurs services.	Il est important d'avoir une visibilité sur les contrats hors projet gérés par ces entreprises. Cela permettra d'apprécier l'impact de la formation reçue.
56 - Puce n°4 de 5.11.3	Dans la stratégie de maintenance des petits ouvrages hydrauliques, il a été prévu des visites de maintenance préventive selon une périodicité semestrielle. L'artisan réparateur procedera à une révision de la pompe et conseillera les bénéficiaire sur les mesures à adopter pour assurer un meilleur fonctionnement de l'ouvrage. Le coût de la prestation est supporté par le comité de gestion à travers la caisse de maintenance approvisionnée trés généralement à partir des cotisations périodiques dont les montants et la périodicité est décidée par la communauté elle même en fonction de ses propres réalités socio-économique.	Cette stratégie n'était pas encore opérationnelle. Prise en compte du commentaire dans le rapport final.
	Il est faux de parler de l'inexistence d'un plan de maintenance préventive. Le programme a édité, pour chacune des pompes un manuel d'utilisation et d'entretien. Le niveau 1 de la maintenance, elle est préventive, est déjà en cours au sein des villages (nettoyage et maintien de la dalle anti-bourbier et du puisard, graissage des mécanismes en surface de la pompe). Le niveau 2, maintenance par un professionnel est opérationnel pour la partie curative et en cours d'opérationnalisation pour la partie préventive. Il faut beaucoup plus d'efforts pour mettre en place la maintenance préventive par un professionnel. En effet, ce genre d'opérations est inédite pour les populations et nécessite beaucoup de pédagogie et de patience.	Entre établir des manuels et mettre en place une stratégie opérationnelle, il y a un fossé. Il est vrai que la confection des manuels constitue la première étape mais l'étape la plus difficile et la plus importante est la contractualisation et la mise en relation opérateur-usagers. Cette étape n'est pas encore franchie. Commentaire pris en compte dans le rapport final.
	Voir nos observations sur l'analyse de la viabilité financière dans le chapitre les traitant.	Commentaire non conforme. Il fallait fournir des tableaux comparatifs et expliquer la construction de vos hypothèses.
56 - Puce n°5 de 5.11.3	Au sein du comité de gestion, il existe un réparateur local dont le rôle est d'assurer les petites opérations d'entretien courant. Ces réparateurs locaux ont été initiés dans les opérations d'entretien de pompe. Pour ce qui est des artisans réparateurs, afin d'assurer une cohésion des interventions et une synergie des actions, des démarches ont été effectuées avec d'autres partenaires, en collaboration avec les service de l'hydraulique de Ziguinchor afin de mieux aborder la question de la maintenance des pompes. Dans la zone du projet, de concert avec le CICR, 9 artisans ont été identifiés et formés afin d'assurer les opérations d'entretien. La répartition des artisans réparateur a été effectué sur la base de leur position géographique par rapport aux villages à suivre. La signature des contrats constitue la dernière étape du processus en cours.	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
57 - Intitulé point 5.11.5	Titre à Reformuler - utiliser le terme correcte	L'intitulé utilisé est celui mis dans les TDR de l'étude.
58 - Puce n°4 de 5.11.5	Le financement WADA augmente 79 points d'eau supplémentaires à réaliser pour les communautés ce qui est quand même apport considérale pour USAID-PEPAM en terme de nombre de bénéficiaires désservis.Par ailleurs le nombre mini-forages réalisés dans les écoles n'est que leveraging qui est fait par l'USAID pour appuyer l'effort Coca-Cola dans ce partenariat WADA. Par conséquent il n'ya pas eu de budget supplémentaire le coût de ces insfrastructure était déja inscrit dans le budget USAID-PEPAM	Explication confuse et pas claire. D'un côté les points d'eau augmentent, d'un autre le budget ne bouge pas. Il serait plus simple pour chaque contribution d'avoir la traçabilité de l'investissement avec des cibles clairement identifiés, pour plus de clarté.
58 - Puce n°4 de 5.11.5	Voir Observation n°3 sur cette question de détournement d'objectif supposé par le consultant en page 15. Nous récusons cette assertion gratuite	Se référer au commentaire ci-dessus.
58 - Puce n°5 de 5.11.5	Voir nos observations dans le chapitre traitant de cette question. Nous récusons les conclusions du consultant	Nous ne sommes pas de cet avis. Il fallait fournir des tableaux comparatifs et expliquer la construction de vos hypothèses.

58 - Puce n°6 de 5.11.5	C'est avec le CICR que le projet a collaboré pour la mise en place d'artisans réparateurs dans la région de Ziguinchor.	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
	Mettre CICR à la place de CRS	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
59 - Paragraphe 1 de 6.1	les objectif visés par le programme sont surévalué par exemple 93000 beneficiaires pour l'assainissement étaient hors de portée du programme (en utilisant les multiplicateurs) compte tenu du nombre d'équipement sanitaires prévu. Je pense que l'évaluation devrait nous permettre de préciser les cibles du programme.	Préciser les cibles est un travail spécial qui nécessite la combinaison de plusieurs éléments et demande un temps. Cela ne peut être fait dans le cadre de la présente étude.
59 - Paragraphe 2 de 6.1	Conclusion discutable au vu des multiples biais introduits, erreurs ou fautes commises par le consultant.	Nous maintenons notre analyse.
	Non pertinent car c'est souvent une redondance donc source de perte de temps et de gaspillage des ressources. En effet, il existe plusieurs rapports de référence édités par des institutions étatiques de renom et qui traitent ces questions de meilleure admirable. Exemple: Pour les questions socio économiques : nous avons les bases de données, les publications annuelles, périodiques et parfois ponctuelles de l'ANDS, du CSE, etc. Pour les questions sectorielles : nous avons les bases de données et publications des services techniques, des collectivités locales (PRDI, PLD, PLHA, PIA).	Encore un mélange de termes et de genres. Les documents de planification ou bases de données sont des inputs dans l'instruction et la formulation d'un projet. Chaque projet a une spécificité. Cela témoigne encore une fois votre vision réductrice du secteur et des enjeux. Beaucoup de travers d'USAID PEPAM auraient pu être évités si une étude de formulation avait été faite dans les règles. Les limites du projet le prouvent ainsi que son désir de se réadapter. Tous les projets performants du secteur ont eu une phase d'instruction et de formulation pour l'élaboration d'un DTF avant la phase de mise en œuvre. La phase de mise en œuvre est une étape d'un cycle de projet, la réussir dépend grandement des phases précédentes à savoir l'identification et la formulation *(Se renseigner auprès des acteurs du secteur)*.
59 - Point 1 de 6.2.1	l'évaluation de tous les programmes qui avait fondé leurs interventions sur l'investissement direct ont recommandé le contraire surtout pour l'assainissement. C'est la cause essentiel de la rareté des ressources pour l'assainissement.	C'aurait été bien de disposer des exemples de programmes évalués et dont les recommandations confirment les propos que vous avancez. Pour revenir à la recommandation, il s'agit plutôt de se concentrer sur l'essence du projet (réalisation des infrastructures) que d'exploser le budget sur des activités secondaires. Modification et réaffectation budgétaire afin de pourvoir certaines lignes.
59 - Point 5 de 6.2.1	Ceci etait toujours en vigeur - nous ne comprennons pas cette recommendation. Les TTLS etaient toujours en train de plannifer, suivre et faire le reporting base sur le indicateurs et work plans du projet.	Ce commentaire justifie encore une fois la nécessité d'harmoniser vos données avant partage et diffusion.
59 - Point 6 de 6.2.1	Je pense que la convention entre services de l'Etat et programme autour de leurs missions régaliennes n'est pas pertinente, pour cause ces missions sont fixés par la loi ou le réglement et en plus l'accord de coopération entre l'Etat et le bailleurs précise le rôle des différentes parties. Du point de vue de la hiérarchie des normes ces conventions n'ont pas de valeur juridique	Si une convention ou un accord ou protocole *(quelque soit le nom donné)* n'est pas signé avec ces services, aucune activité ne sera suivie. USAID PEPAM l'a déjà expérimenté et pourquoi quelque chose a été signée par la suite? Il fallait rester dans cette optique et ne rien signer et évaluer après l'engagement des services de l'Etat, ce serait un cas d'école intéressant à étudier.
	cela est deja fait avec les IA	Commentaire pris en compte dans le rapport final.
59 - Point 9 de 6.2.1	L'evaluation aurais du evaluer les roles et responsabilites de l'etat et les directions nationales - et l'accompagniement offert au projet. Le COP a bien dit dans son interview que c'etait tres difficile d'avoir des reunions et entretiens avec UC PEPAM et les directions nationaux. C'etait toujour le project qui allait vers eux	Il appartient au projet d'animer le processus de concertation pour le pilotage stratégique du projet si la portée est bien mesurée.
60 - Point 11 de 6.2.2	On le fait deja - et le projet est un projet de diversification des options technologiques - grands et moyens et petits infrastructures; c'etait le souhait du bailleur et d'autre acteurs de la platforme eau et assainissement qui font parti des reunions de concertation - hydraulique et assainissement rurale.	Pas conforme avec l'approche développée sur le terrain.
	On le fait deja !!! C'est l'objectif du composante 4 du programme.	Nous ne sommes pas de cet avis.

60 - Point 12 de 6.2.2	On ne comprend pas tout a fait le point No 12	Cette recommandation a été faite dans le but de disposer de données techniques des ouvrages de captage réalisés surtout dans l'optique post-projet où d'autres interventions pourraient s'avérer nécessaires afin de motoriser l'exhaure, comme c'est le cas de plusieurs projets. Par exemple, dans la région de Louga, plusieurs FPMH réalisés par l'ONG Worl Vision ont été motorisés par la suite pour des systèmes solaires, éoliens ou multi-villages. Les informations fournies par Ibrahim Mamadou ont permis de reformuler autrement cette recommandation.
60 - Point 12 de 6.2.2	Honnêtement, ce que demande le consultant n'est même pas réalisé pour les puits modernes qui représentent pourtant l'essentiel du parc de la petite hydraulique. Par ailleurs, cette motorisation supposée est improbable en ce sens que les systèmes d'AEP se font avec des forages conventionnels et nécessitent une taille critique de la population pour sa viabilité. A ce propos, le manuel des projets eau du PEPAM, dans son cahier n°3, recommande la motorisation pour les localités de plus de 1000 habitants. On voit mal un mini forage être utilisé pour ce faire. Le même manuel recommande la mécanisation (PMH, solaire ou éolienne) de l'exhaure d'un ouvrage de petite hydraulique quant le niveau statique est au delà de 20m. A cet effet et pour éviter les charges d'exploitation ou les investissements importants, il est toujours possible de trouver une PMH grande profondeur pour alléger le puisage, a défaut une petite unité solaire à débit comparable ou légèrement supérieure à celle d'une pompe manuelle.	Le débat ne se trouve pas là où vous voulez l'amener. Vous tirez rapidement des conclusions sur des domaines que vous ne maîtrisez pas. Se référer au commentaire ci-dessus. Votre référence est le Manuel du projet Eau du PEPAM, réalisé par les experts de SEMIS.
60 - Point 14 de 6.2.2	Déjà en cours de mise en œuvre	Pas de commentaires particuliers
60 - Point 16 de 6.2.2	Recommandation non fondée (voir observations pages 31, 32, 33). Le thermique est financièrement viable et sera démontré le moment venu. Quant au solaire, il pose en plus de la viabilité financière des questions de coût d'investissement élevé, d'extensibilité du système, d'inexistence de filière de maintenance éprouvée, des risques de vols des panneaux, parfois des problème d'acceptabilité pour certains acteurs. Il n'est pas exclu d'en réaliser moyennant cependant l'analyse fine de certains paramètres techniques et financiers, la vérification des garanties de maintenance, un engagement financier plus important des bénéficiaires dans l'investissement.	Nous maintenons que pour les mini-AEP il est plus indiqué de faire du solaire que du thermique pour rester dans une fourchette de prix socialement acceptable par la population rurale. Maintenant, il n'est pas exclu que le thermique puisse être fait mais il faudrait appliquer un prix supérieur à 10 F la bassine pour assurer une exploitation correcte et mobiliser les provisions pour renouvellement. Les coûts d'investissement du solaire ont largement baissé et la technologie a été beaucoup améliorée en terme de rendement et de sécurité du système pour les vols de panneaux *(capitalisation de PRS1 et PRS2 - projet en cours avec l'UEMOA)*. C'est juste une recommandation, il appartient au projet de l'appliquer ou pas. L'étude réalisée en 2010 par SEMIS pour le CILSS sur les conditions économiques et financières du pompage solaire a permis de révéler que le pompage solaire PV est plus compétitif que le pompage thermique (diesel) pour des gammes de puissance allant jusqu'à 11.000Wc (soit une puissance hydraulique de 7000 m^4/Jour) .
60 - Point 19 de 6.2.2	Le programme est en train de derouler dans la region de Tamabacounda une approche ACIEHA qui pourra a terme si elle est bien deroulee, satisfaire cette requete On a bien explique l'approche et l'evolution de l'approche "Hybrid"	Pas de commentaires particuliers.
61 - Point 6.2.4	Il y a une reglementation national en vigeur que le projet a adopter et en train de respecter	Nous ne sommes de cet avis. La règlementation nationale a été utilisée de manière partielle.
61 - Point 26 de 6.2.4	Pour des raisons socio-culturelles, il a été constaté les limites de la vente de l'eau dans les petites communautés villageoises. Les populations n'ayant pas la culture d'acheter l'eau, leur imposer la vente au seau pourra les pousser à laisser tomber l'ouvrage et poursuivre leur approvisionnement à partir des points d'eau traditionnels. De ce fait, les cotisations périodiques peuvent constituer un palliatif pour les amener à contribuer soit en espèce, soit en nature.	Commentaire fondé, mais il faut explorer d'autres moyens durables avec les populations. Les experts IEC peuvent aider en ce sens. Les données de suivi des caisses villageoises ne sont pas rassurantes pour la pérennité du service d'eau dans plusieurs localités. Pour garantir la pérennité, il ne faut pas exclure d'aller jusqu'au changement du mode de gestion avec l'instauration pourquoi pas de gérants privés mais dans un cadre intégré avec les systèmes AEMV *(cette formule utilisée dans certains pays donne entièrement satisfaction)*.

----------FIN ELEMENTS DE REPONSE AUX COMMENTAIRES RECUS A PROPOS DU RAPPORT PROVISOIRE ----------

USAID - SENEGAL

Purchase Order # AID-685-O-12-00110

****

Evaluation à mi-parcours de la performance du projet Eau et Assainissement de l'USAID Sénégal (USAID/PEPAM 685-A-00-09-00006-00)

****

ANNEXE N°2
RAPPORT FINAL

****

TABLEAU RECAPITULATIF RENFORCEMENT DE CAPACITES

AVRIL 2013

SEMIS

TABLEAU DE SYNTHESE

Thème(s) de formation	Date ou période de la formation	Durée de la formation (en jours)	Lieu de la formation (Région)	Formateur(s)	Acteurs locaux ciblés	Services techniques ciblés	Autres personnes ressources ciblées	Total cibles touchées	Nombre d'acteurs locaux formés	Nombre d'agents des services techniques formés	Nombre de personnes ressources formées
Approche ATPC		5	Ziguinchor	Kabonketoor	Leaders Naturels	Néant	PCR et chefs de village	nd			
		5	Ziguinchor	Kabonketoor	Leaders Naturels	Néant	PCR et chefs de village	nd			
		4	Kolda	ENDA	Leaders Naturels	Néant	PCR et chefs de village	18	18	0	0
		4	Sédhiou	CASADES	Leaders Naturels	Néant	PCR et chefs de village	35	35	0	0
	Du 09 au 14 août 2010	5	Ziguinchor	Consultant	ONG	Assainissement hydraulique et hygiène	LuxDev-APIX	38	20	11	7
	Du 16 au 20 mars 2011	5	Kolda	Staff USAID PEPAM-Direction Assainissement-DCMS-CREPA	ONG	Assainissement hydraulique et hygiène	PCR- CREPA-UNICEF-DCMS- DAR	12	12	0	0
		5	Sedhiou	Staff USAID PEPAM-Direction Assainissement-DCMS-CREPA	ONG	Assainissement hydraulique et hygiène	PCR	12	12	0	0
		5	Ziguinchor	Consultant	ONG	Assainissement hydraulique et hygiène	Lux Dev-APIX	38	30	11	7
		5	Kolda	Staff USAID PEPAM-Direction Assainissement-DCMS-CREPA	ONG	Assainissement hydraulique et hygiène	PCR	0			
		5	Sedhiou	Staff USAID PEPAM-Direction Assainissement-DCMS-CREPA	ONG	Assainissement hydraulique et hygiène	PCR	0			
Orientation et harmonisation sur le manuel MeRO (Mise en Responsabilité et l'Opérationnalisation)	03 et 04 février 2011	2	Kolda	Consultants et Staff USAID PEPAM	Animateurs et Coordonnateurs des ONG partenaires de Sédhiou et Kolda	Brigade des Puits et Forages de Sédhiou et Kolda	Néant	20	18	2	0
Approche Mise en Responsabilité et l'Opérationnalisation (MeRO), gestion administrative, organisationnelle, technique et financière	Du 15 au 16 février 2012	2	Kolda	Consultant, Caritas et Staff USAID PEPAM	18 Comités de gestion de la Caritas Kolda	Néant	2 agents USAID/PEPAM	55	53	0	2
	09 au 12 janvier 2012	3	Ziguinchor	Kabonketoor	Comités de gestion	Néant	PCR et chefs de village	87	87	0	0
	17 au 18 février 2012	3	Kolda	ENDA	Comités de gestion	Néant		48	48	0	0

Thème(s) de formation	Date ou période de la formation	Durée de la formation (en jours)	Lieu de la formation (Région)	Formateur(s)	Acteurs locaux ciblés	Services techniques ciblés	Autres personnes ressources ciblées	Total cibles touchées	Nombre d'acteurs locaux formés	Nombre d'agents des services techniques formés	Nombre de personnes ressources formées
Approche Mise en Responsabilité et l'Opérationnalisation (MeRO), gestion administrative, organisationnelle, technique et financière	13 au 14 fevrier 2012	3	Sédhiou	CASADES	Comités de gestion	Néant		47	47		
	Du 19 au 20 Aout 2010	2	Ziguinchor	Consultant et Staff USAID PEPAM	Membres des bureaux exécutifs des 4 comités de gestion de la zone-AJAC et les animateurs de l'ONG AJAK LUKAL	Néant	Néant	37	37	0	0
	Du 24 au 26 Aout 2010	3	Ziguinchor	Consultant et Staff USAID PEPAM	Membres des bureaux exécutifs des 10 comités de gestion de la zone-WESWA et les animateurs de l'ONG WESWA	Néant	Néant	52	52	0	0
	Du 27 Aout au 6 sept 2010	4	Ziguinchor	Consultant et Staff USAID PEPAM	Membres des bureaux exécutifs des 15 comités de gestion de la zone-ADY et les animateurs de l'ONG ADY	Néant	Néant	109	109	0	0
	Du 6 au 13 Septembre 2010	3	Ziguinchor	Consultant et Staff USAID PEPAM	Membres des bureaux exécutifs des 15 comités de gestion de la zone-AJAEDO et les animateurs de l'ONG AJAEDO	Néant	Néant	80	80	0	0
	Du 9 au 12 janvier 2012	4	Ziguinchor	Consultant et Staff USAID PEPAM	12 comités de gestion des sites ATPC et animatrices ONG KABONKETOR (WADA 1)	Néant	2 agents USAID/PEPAM	89	87	0	2
	Du 13 au 14 février 2012	2	Sédhiou	Consultant et Staff USAID PEPAM	6 comités de gestion des sites ATPC et animateurs ONG CASADES	Néant	Néant	47	47	0	0
	Du 17 au 18 février 2012	2	Kolda	Consultant et Staff USAID PEPAM	6 comités de gestion des sites ATPC et animateurs ONG ENDA	Néant	Néant	48	48	0	0

Thème(s) de formation	Date ou période de la formation	Durée de la formation (en jours)	Lieu de la formation (Région)	Formateur(s)	Acteurs locaux ciblés	Services techniques ciblés	Autres personnes ressources ciblées	Total cibles touchées	Nombre d'acteurs locaux formés	Nombre d'agents des services techniques formés	Nombre de personnes ressources formées
Atelier sur le Rationnel des forages	Du 16 au 17 janvier 2012	2	Kolda	Consultant	Entreprises de forages manuels	Service Régional de l'Hydraulique et la Brigade des Puits & forages de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Tambacounda	Personnel USAID/PEPAM A, CICR, Wula Nafa et Entreprise Sara Matériaux	14	5	5	4
Fabrication de pompes à corde	24 Novembre au 4 Décembre 2010	11	Kolda	Consultant	01 Atelier de fabrication de pompes	Néant	Néant	5	5	0	0
	5 au 16 Décembre 2010	12	Sédhiou	Consultant	01 Atelier de fabrication de pompe	Néant	Néant	5	5	0	0
	15 au 19 Mars 2011	5	Kolda	Consultant	01 Atelier de fabrication de pompe	Néant	Néant	5	5	0	0
Formation pratique aux techniques de réalisation de forages manuels	Du 14 au 30 Juin 2011	17	Sédhiou	Consultant et Staff USAID PEPAM	03 Entreprises de forages manuels	Néant	Néant	17	17	0	0
	Du 04 au 15 octobre 2010	12	Kolda	Consultants	02 Entreprises de forages manuels et ONG partenaires	Néant	Néant	23	23	0	0
	Du 19 au 30 octobre 2010	12	Sédhiou	Consultants	3 Entreprises de forages manuels et les Techniciens des ONG partenaires	Néant	Néant	19	19	0	0
	Du 25 Janvier au 4 Février 2010	10	Ziguinchor	Consultant	2 Entreprises de forages manuels + Tech ONG	Néant	Néant	12	12	0	0
	Du 10 au 19 février 2010	10	Ziguinchor	Consultant	2 Entreprises de forages manuels Entreprise Sagna et Entreprise Mballo et fils+tech ONG	Néant	Néant	12	12	0	0
Formation des foreurs manuels sur l'installation des points filtrants	Du 01 au 03 mars 2011	3	Z iguinchor	Consultant	Entreprises de forage manuel/ Techniciens ONG partenaires		Agents de terrain	18	14	0	4
Entretien et réparation des pompes manuelles (Erobon)	Du 27 au 28 juin 2011	2	Kolda	Consultant	Entreprises de forage manuel / Entreprises fabricant de pompes & les Techniciens des ONG partenaires	Néant	Néant	18	18	0	0

Thème(s) de formation	Date ou période de la formation	Durée de la formation (en jours)	Lieu de la formation (Région)	Formateur(s)	Acteurs locaux ciblés	Services techniques ciblés	Autres personnes ressources ciblées	Total cibles touchées	Nombre d'acteurs locaux formés	Nombre d'agents des services techniques formés	Nombre de personnes ressources formées
Procédures d'appel d'offre et de Passation de marché	Du 14 au 17 juin 2011	4	Ziguinchor	Consultant	06 Entreprises de forage manuel/04 Entreprises fabricants de pompes/01 maçon/ONG (Kabonkétoor)	Néant	Néant	15	15	0	0
Gestion des entreprises, Comptabilité simplifiée d'une unité économique, Marketing, Fiscalité et Gestion organisationnelle	Du 26 au 30 avril 2010	5	Ziguinchor	Consultant	03 Entreprises de forage manuel et 02 Entreprises fabricants de pompes	Néant	Néant	16	16	0	0
	Du 04 au 08 juillet 2011	5	Kolda	Consultant	06 Entreprises de forages/03 Entreprises fabricants de pompes/1 Entreprise de maçon	Néant	2 agents USAID/PEPAM	16	16	0	0
Hydrogéologie et l'Hygiène appliquées au fonçage de forages manuels	Du 17 au 21 mai 2010	5	Ziguinchor	Consultant	4 Entreprises de forages manuels de Ziguinchor et Techniciens ONG	Service Régional de l'Hydraulique et la Brigade Puits & forages	Agents de terrain et les autres partenaires	32	23	3	6
	Du 20 au 24 juin 2011	5	Kolda	Consultant	06 Entreprises de forages manuels & les Techniciens des ONG partenaires de Sédhiou et Kolda	Service Régional de l'Hydraulique et la Brigade des Puits & forages	Personnel du programme	42	33	6	3
Initiation a l'approche Marketing Social dans le domaine de l'eau et de l'assainissement	Du 19 au 20 mai 2010	1	Ziguinchor	Staff USAID PEPAM et ADEMAS	Staffs ONG WESWA, PACTE, AJAC, ADY, AJAEDO	5	3	30	17	5	8
	19-mars-12	1	Ziguinchor	Staff USAID PEPAM	Relais Communautaires des quartiers de Djibock et Kandialang Ouest	Néant	Néant	7	7	0	0
Orientation sur la formulation des Requêtes de Financement et les procédures de mise en place des chantiers de forages et de latrines	21-janv.-11	1	Kolda	Staff USAID PEPAM	ONG partenaires de Sédhiou et Kolda	Néant	Néant	17	17	0	0
Orientation sur la stratégie de mise en place des CG/ASUFOR	26-nov.-10	1	Kolda	Staff USAID PEPAM	ONG partenaires de Sédhiou et Kolda	Néant	Néant	13	13	0	0

Thème(s) de formation	Date ou période de la formation	Durée de la formation (en jours)	Lieu de la formation (Région)	Formateur(s)	Acteurs locaux ciblés	Services techniques ciblés	Autres personnes ressources ciblées	Total cibles touchées	Nombre d'acteurs locaux formés	Nombre d'agents des services techniques formés	Nombre de personnes ressources formées
Orientation sur le Guide de mise en œuvre de la composante 1 et les procédures opérationnelles du Programme USAID/PEPAM	23-sept.-10	1	Kolda	Staff USAID PEPAM	ONG partenaires de Sédhiou et Kolda	Néant	Néant	23	23	0	0
Promotion d'1 produit purificateur d'eau : AQUATABS	27-juil.-11	1	Kolda	Staff USAID PEPAM	Staffs des ONG CASADES, ENDA, CARITAS, FODDE	Néant	Néant	14	14	0	0
	26-juil.-11	1	Sédhiou	Staff USAID PEPAM	Staff ONG Enfance & Paix	Néant	Néant	4	0	0	4
	8-mai-11	1	Ziguinchor	Staff USAID PEPAM	Staffs des ONG WESWA, PACTE, AJAC, ADY	Néant	Néant	17	0	0	17
Promotion de l'Hygiène et de l'assainissement en milieu communautaire	Du 07 au 09 juin 2011	3	Diouloulou	Staff USAID PEPAM	Cellules de Promotion de l'Hygiène Publique	Néant	Néant	44	44	0	0
	Du 14 au 16 juin 2011	3	Belaye	Staff USAID PEPAM	Cellules de Promotion de l'Hygiène Publique	Néant	Néant	48	48		48
	Du 13 au 14 mars 2012	2	Sedhiou	Staff USAID PEPAM	Comites de Gestion des villages cibles par le Programme dans la région de Sedhiou	Néant	Néant	88	88	0	0
		4	Kolda	Staff USAID PEPAM	Comites de Gestion des villages cibles par le Programme dans la région de Kolda	Néant	Néant	153	153	0	0
		2	Kolda	ENDA	Comités de gestion	Néant		20	20		
Recyclage d'un atelier de fabrication de pompe Erobon	Du 25 au 31 Janvier 2012	7	Kolda	Consultant	Atelier Keloungtang Sagna	Néant	Néant	5	5	0	0
Techniques de construction de latrines DLV, SanPlat et VIP	17-26 MAI 2010	10	Ziguinchor	CREPA et Staff USAID PEPAM	Maçons et ONG	Assainissement et Hygiène	Néant	58	58	0	0
	23 nov-2 Dec 2010	10	Kolda	CREPA et Staff USAID PEPAM	Maçons et ONG	Assainissement et Hygiène	Néant	38	38	0	0
	4-14 Dec 2010	10	Sédhiou	CREPA et Staff USAID PEPAM	Maçons et ONG	Assainissement et Hygiène	Néant	32	32	0	0
	20-28 MARS 2012	8	Tambacounda	CREPA et Staff USAID PEPAM	Maçons	Assainissement et Hygiène	Néant	59	59	0	0

Thème(s) de formation	Date ou période de la formation	Durée de la formation (en jours)	Lieu de la formation (Région)	Formateur(s)	Acteurs locaux ciblés	Services techniques ciblés	Autres personnes ressources ciblées	Total cibles touchées	Nombre d'acteurs locaux formés	Nombre d'agents des services techniques formés	Nombre de personnes ressources formées
Techniques de fabrication de pompes à corde	Du 10 au 16 octobre 2009	7	Ziguinchor	Consultant	01 Atelier de fabrication de pompe	Néant	Néant	4	4	0	0
	Du 02 au 7 Décembre 2009	6	Ziguinchor	Consultant	01 Atelier de fabrication de pompe	Néant	Néant	4	4	0	0
Utilisation du Guide Sante Nutrition et Environnement dans les écoles élémentaires	Du 13 au 15 mars 2012	3	Kolda	IA et IIDEN de Kolda, Velngara,	Néant	Néant	Enseignants des écoles ciblées par le Programme	42	0	0	42
	Du 24 au 26 mars 2012	3	Sédhiou	IDEN	Néant	Néant	Enseignants des écoles ciblées par le Programme	30	0	0	30
	Du 28 au30 mars 2011	3	Ziguinchor	IA et IDEN de Ziguinchor, Bignona, Oussouye	Néant	Néant	Enseignants des écoles ciblés par le Programme	36	0	0	36
	Du 17 au 19 mars 2011	3	Sédhiou	IA et IDEN de Sédhiou, Goudomp, Bounkiling	Néant	Néant	Enseignants des écoles ciblées par le Programme	39	0	0	39
	Du 13 au 15 mars 2011	3	Kolda	IA et IDEN de Kolda, Vélingara, Medina Yoro foula	Néant	Néant	Enseignants des écoles ciblées par le Programme	22	0	0	22
	Du 21 au 23 mars 2012	3	Ziguinchor	IDEN	Néant	Néant	Enseignants des écoles cibles par le Programme	14	0	0	14

----------FIN TABLEAU DE SYNTHESE ----------

USAID - SENEGAL

Purchase Order # AID-685-O-12-00110

****

Evaluation à mi-parcours de la performance du projet Eau et Assainissement de l'USAID Sénégal (USAID/PEPAM 685-A-00-09-00006-00)

****

ANNEXE N°3
RAPPORT FINAL

****

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

AVRIL 2013

SEMIS

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	Prénom et Nom	Structure	Lieu
1	Sounka NDIAYE	USAID	Dakar
2	Abdoulaye BOLY	USAID	Dakar
3	Fatou THIAM	USAID	Dakar
4	Oumou LY	USAID	Dakar
5	Emilie RUPP	USAID	Dakar
6	Alioune DIALLO	Direction de l'Hydraulique	Dakar
7	Fodé Omar GUEYE	Direction de l'Assainissement	Dakar
8	Mounirou BERTHE	Direction de l'Hydraulique	Dakar
9	Baye Déthié SAKHO	Direction de l'Assainissement	Dakar
10	Dean SWERDLIN	USAID/PEPAM	Dakar
11	Joseph COLY	USAID/PEPAM	Dakar
12	Fadel THIAM	USAID/PEPAM	Dakar
13	Seyni THIAM	USAID/PEPAM	Dakar
14	Moussa SECK	USAID/PEPAM	Dakar
15	Thierno DIALLO	USAID/PEPAM	Dakar
16	Bescaye DIOP	USAID/PEPAM	Dakar
17	Iba SY	USAID/PEPAM	Dakar
18	Ange MBAYE	USAID/PEPAM	Ziguinchor
19	Hyacinthe MANGOU	USAID/PEPAM	Ziguinchor
20	Baïla TALLA	USAID/PEPAM	Ziguinchor
21	Ibrahima CISSE	USAID/PEPAM	Ziguinchor
22	Lamine Diawara	USAID/PEPAM	Kolda/Sédhiou
23	Mr THIOUB	USAID/PEPAM	Kolda/Sédhiou
24	Mr DIALLO	USAID/PEPAM	Kolda/Sédhiou
25	Cheikh Tidiane DIENG	Gouverneur Ziguinchor	Ziguinchor
26	Mr Diedhiou	SRH Ziguinchor	Ziguinchor
27	Moctar CAMARA	DREEC Ziguinchor	Ziguinchor
28	Lamine Bodian	Division régionale de l'hydraulique	Ziguinchor
29	Baboucar DIEME	Brigade des puits et forages	Ziguinchor
30	Ndiogou Ndong	Service régional de l'assainissement	Ziguinchor
31	Amadou Sadio BARY	ARD Ziguinchor	Ziguinchor
32	Rémi DIATTA	ARD Ziguinchor	
33	Anssoumané DIEDHIOU	ARD Ziguinchor	Ziguinchor
34	Ndeye Marie SAGNA	ONG Kabonketor, chargée de programme/ Responsable Entreprise SAGNA	Ziguinchor
35	Ndoumbé DIEYE	ONG Kabonketor, comptable	Ziguinchor
36	Rama DIEDHIOU	ONG Kabonketor, animatrice	Ziguinchor
37	Marie Augustine BADIANE	ONG Kabonketor, animatrice	
38	Mame Fatou DRAME	ONG Kabonketor, animatrice	
39	Marthe SENGHOR	ONG Kabonketor, Présidente femmes bois sacré	Ziguinchor
40	Marguerite Coly Kenny	ONG Kabonketor, Présidente	Ziguinchor
41	Rama DIAGNE	ONG Kabonketor, animatrice	Ziguinchor
42	Mamadou BASSENE	ONG Kabonketor, technicien	Ziguinchor
43	Ida Astou DIATTA	ONG Kabonketor; stagiaire	Ziguinchor
44	Louis CISS	IA Ziguinchor	Ziguinchor

45	Paul Emanuel DIEDHIOU	ONG AJAEDO	Ziguinchor
46	Cheikh Idrissa Aba DIEDHIOU	Entreprise Assukaten Water	Ziguinchor
47	Adama DIEDHIOU	Fabricant réparateur pompes	Ziguinchor
48	Malamine DIEDHIOU	village de Bouyinor	Ziguinchor
49	Mamadou DIEDHIOU	village de Bouyinor	Ziguinchor
50	Louis MENDY	village de Bouyinor	Ziguinchor
51	Lassana DIATTA	village de Bouyinor	Ziguinchor
52	Saloum DIEDHIOU	village de NDIAGNE	Ziguinchor
53	Sané COUNDA	village de NDIAGNE	Ziguinchor
54	Thierno DIEDHIOU	village de NDIAGNE	Ziguinchor
55	Boubacar MANGA	village de NDIAGNE	Ziguinchor
56	Ibrahima DIEDHIOU	village de NDIAGNE	Ziguinchor
57	Landing DIEDHIOU	village de DIAGHOUR	Ziguinchor
58	Adama SANE	village de DIAGHOUR	Ziguinchor
59	Abdoulaye LO	Artisan Pompe	Ziguinchor
60	Salif GOUDIABY	village de Bélaye	Ziguinchor
61	Mamadou SONKO	village de Bélaye	Ziguinchor
62	Landing DIEDHIOU	CEM Badiana	Ziguinchor
63	Seydou DOUMBIA	CEM Badiana	Ziguinchor
64	François DIONE	CEM Badiana	Ziguinchor
65	Amadou Faye SAMBOU	CEM Badiana	Ziguinchor
66	Mamadou Lamine DIEDHIOU	CEM Badiana	Ziguinchor
67	Insa BODIAN	CEM Badiana	Ziguinchor
68	Diarrietou BADJI	Communuaté Rurale Djignaky	Ziguinchor
69	Abdou SONKHO	Communuaté Rurale Djignaky	Ziguinchor
70	Moussa BARRY et Equipe	ONG Pacte	Ziguinchor
71	Djibril DIEDHIOU	ONG ADY	Ziguinchor
72	Cheikh DIOP	ONG WESWA	Ziguinchor
73	Fodé BADJI	PCR de Niaguiss	Ziguinchor
74	Mamadou MBALLO	Entreprise Mballo et fils	Ziguinchor
75	Raoul MENDY	Ecole élémentaire de Boulome	Ziguinchor
76	Chef de village, notables et membres CG	Site de Boulome	Ziguinchor
77	Yoro MBALLO	Ecole élémentaire de Bourofaye Baïnouck	Ziguinchor
78	Ibou COLY	Ecole élémentaire de Bourofaye Baïnouck	Ziguinchor
79	Cheikh Kane NIANG	Gouverneur Sédhiou	Sédhiou
80	Cyprien Balo	Adjoint au Développement Gouverneur	Sédhiou
81	Pape Baba DIASSE	IA Sédhiou	Sédhiou
82	Abdou Khadre SYLLA	IA Sédhiou	Sédhiou
83	Mouhamadou Lamine DANSSOU	IA Sédhiou	Sédhiou
84	Emmanuel DIATTA	SRA, Sédhiou	Sédhiou
85	Mbaye NDAO	DRH, Sédhiou	Sédhiou
86	Yaya SOUANE	Brigade puits et forages, Sédhiou	Sédhiou
87	Ngor DIAGNE	ARD Sédhiou	Sédhiou
88	Bousso NDIAYE	ARD Sédhiou	Sédhiou
89	Jean Charles MANGA	ARD Sédhiou	Sédhiou
90	Abdoulaye SANE	ARD Sédhiou	Sédhiou
91	Youssouf DIA	ARD Sédhiou	Sédhiou

92	Ngory DIOUF	SRH Sédhiou	Sédhiou
93	Mamadou Lamine SADIO	ONG Enfance et Paix	Sédhiou
94	Edouard SENE	ONG Enfance et Paix	Sédhiou
95	Cheikh DIAO	ONG Enfance et Paix	Sédhiou
96	Cheikh Sady DIATTA	ONG Enfance et Paix	Sédhiou
97	Amadou MANE	ONG Enfance et Paix	Sédhiou
98	Amina SAMBOU	ONG Enfance et Paix	Sédhiou
99	Lansana BADIO	ONG CASADES	Sédhiou
100	Issa BADIO	ONG CASADES	Sédhiou
101	Fatimata DAKHABA	ONG CASADES	Sédhiou
102	Awa SEYDI	ONG CASADES	Sédhiou
103	Aïssatou DRAME	ONG CASADES	Sédhiou
104	Emile MARR	Fabricant réparateur pompes	Sédhiou
105	Fatou COLY	Marakissa HLM	Sédhiou
106	Fatou DIATTA	Marakissa HLM	Sédhiou
107	Aminata DJIBA	Marakissa HLM	Sédhiou
108	Malamine BADJI	Marakissa HLM	Sédhiou
109	Tida BADJI	Marakissa HLM	Sédhiou
110	Moustapha DIEME	Marakissa HLM	Sédhiou
111	Yafaye DIEME	Marakissa HLM	Sédhiou
112	Aboubacar DIEME	Marakissa HLM	Sédhiou
113	Nouha BADJI	Marakissa HLM	Sédhiou
114	Amy NDIAYE	Marakissa HLM, ICP	Sédhiou
115	SANE	villlage de Bougnery	Sédhiou
116	Yankhoba	villlage de Bougnery	Sédhiou
117	Terema Tamba	villlage de Bougnery	Sédhiou
118	Aby SANE	villlage de Bougnery	Sédhiou
119	Binta SANE	villlage de Bougnery	Sédhiou
120	Inna BADJI	villlage de Bougnery	Sédhiou
121	Awa DIEME	villlage de Bougnery	Sédhiou
122	Fatou TAMBA	villlage de Bougnery	Sédhiou
123	Mariama SANE	villlage de Bougnery	Sédhiou
124	Adama BADJI	villlage de Bougnery	Sédhiou
125	Fatou SANE	villlage de Bougnery	Sédhiou
126	Aïssatou SANE	villlage de Bougnery	Sédhiou
127	Sékou BADJI	villlage de Bougnery	Sédhiou
128	Ibrahima SANE	villlage de Bougnery	Sédhiou
129	Salimata BAdJI	villlage de Bougnery	Sédhiou
130	sékou SANE	village de Bemet Djimande	Sédhiou
131	Fallou SANE	village de Bemet Djimande	Sédhiou
132	Sitapha BADOIANE	village de Bemet Djimande	Sédhiou
133	Yankouba SANE	village de Bemet Djimande	Sédhiou
134	Dirra BADIANE	village de Bemet Djimande	Sédhiou
135	Maïmouna SANE	village de Bemet Djimande	Sédhiou
136	Mariama SANE	village de Bemet Djimande	Sédhiou
137	Djeynaba BADIANE	village de Bemet Djimande	Sédhiou
138	Djilloumato SANE	village de Bemet Djimande	Sédhiou
139	Kemo CISSE	village de Bousra	Sédhiou
140	Sire TOURE	village de Bousra	Sédhiou

141	Djeynaba Cissé	village de Bousra	Sédhiou
142	El Hadji Karamba CISSE	village de Bousra	Sédhiou
143	Lamine DABO	village de Sankouya	Sédhiou
144	El Hadji Ibrahima CISSE	village de Sankouya	Sédhiou
145	Youssoufa CAMARA	village de Sankouya	Sédhiou
146	Soumaïla NDIAYE	village de Sankouya	Sédhiou
147	Aliou DIA	village de Sankouya	Sédhiou
148	Mariama CISSE	village de Sankouya	Sédhiou
149	Seyni SONKO	village de Sankouya	Sédhiou
150	Khadidiatou DIALLO	village de Sankouya	Sédhiou
151	Moussoucounta KEBE	village de Sankouya	Sédhiou
152	Adama Dieng DIALLO	village de Sankouya	Sédhiou
153	Adama DIEDHIOU	village de Djiragone Diafar	Sédhiou
154	Alhousseyni DIEDHIOU	village de Djiragone Diafar	Sédhiou
155	Sadibou DIEDHIOU	village de Djiragone Diafar	Sédhiou
156	Adji SANE	village de Djiragone Diafar	Sédhiou
157	Mamadou Dia	Gouvernance	Kolda
158	Papa Malick Ndao	Gouvernance	Kolda
159	Moustapha Thiam	Division Régionale de l'Hydraulique	Kolda
160	Dahamed Aidara	Brigade des Puits et Forages	Kolda
161	Ousmane Diallo	Service régional de l'assainissement	Kolda
162	Amadou Dia	Inspection d'académie	Kolda
163	Moussa Barry	DREEC Kolda	Kolda
164	Mamadou Diédhiou	Agence régionale de Développement	Kolda
165	Babacar Badiane	Service régional de l'hygiène	Kolda
166	Ngor Diouf	Poste de santé de Badion	Kolda
167	Pierre Diatta et Equipe	ONG Caritas	Kolda
168	Mamadou Diene et Equipe	ONG ENDA TM	Kolda
169	Bass Diawara	ONG CASADES	Kolda
170	Amadi Sow et Oumou Kalsoum Doucouré	ONG FODDE	Kolda
171	Kelountang Sagna	Fabricant réparateur pompes	Kolda
172	Demba Baldé et Mouhamadou Cissé	Communuaté Rurale Dioulacolon	Kolda
173	Chef de village, notables et membres Comité	Site ATPC de Ngaliyel Amadou	Kolda
174	Chef de village, notables et membres Comité	Site ATPC de Sare Tening Mara	Kolda
175	Chef de village, notables et membres Comité	Site ATPC de Sare Yerohandeng	Kolda
176	Chef de village, notables et membres CG	Site de Sinthiang Daibatou Oumar	Kolda
177	Membres CG	Site de Sare Mamady	Kolda
178	Cheikh Guirrassy	Entreprise Casapika	Kolda

----------FIN DE LISTE ----------

USAID - SENEGAL

Purchase Order # AID-685-O-12-00110

****

Evaluation à mi-parcours de la performance du projet Eau et Assainissement de l'USAID Sénégal (USAID/PEPAM 685-A-00-09-00006-00)

****

ANNEXE N°4
RAPPORT FINAL

****

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

AVRIL 2013

SEMIS

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

1 **DVD regroupant plusieurs fichiers remis par USAID PEPAM comprenant entre autres les éléments suivants (liste non exhaustive).**

- Cooperative Agreement
- Accord de financement WADA
- Plan de travail annuel (an1 à an 3)
- Rapports trimestriels d'activités
- Rapports annuels d'activités (an1 à an 3)
- Protocole d'accord avec la DEM, DA, DEM et DGPRE
- Compte rendu réunion CCS
- Dépliants pour le marketing social
- Fiches techniques des pompes manuelles
- Situation des réalisations en hydraulique et assainissement
- Données techniques sur les moyennes et grandes infrastructures à réaliser
- Données de suivi des caisses de maintenance
- Tableau de suivi des indicateurs de l'USAID
- Tableau de suivi des autres indicateurs
- Tableau de suivi des indicateurs CLTS
- Rapports d'activités CLTS
- Documents et études des aspects environnementaux
- Etc.

2 **Document Stratégie Pays de l'USAID au Sénégal**

3 **Etat des lieux OMD eau et assainissement, 2004**

4 **Deuxième Lettre de politique sectorielle eau et assainissement**

5 **Rapport d'évaluation finale du PEPAM BAD 1**

6 **Rapport d'évaluation du PEPAM LUX (SEN 026)**

7 **Rapport d'évaluation finale du PEPAM BA**

8 **Rapport d'évaluation finale de REGEFOR**

9 **Rapport d'évaluation finale du PRS 2**

10 **Rapport dévaluation finale du PARPEBA**

11 **Guide d'harmonisation des procédures d'animation et de mise en place d'associations d'usagers d'eau**

12 **Rapports des revues annuelles conjointes de 2007 à 2011**

13 **Etude transfert de la maintenance hydraulique rurale**

14 **Guide méthodologique d'élaboration d'un PLHA**

15 **Manuel des projets Eau du PEPAM**

16 **Manuel Assainissement rural du PEPAM**

----------FIN DE LISTE ----------

USAID - SENEGAL

Purchase Order # AID-685-O-12-00110

****

Evaluation de la performance du projet Eau et Assainissement de l'USAID Sénégal (USAID/PEPAM 685-A-00-09-00006-00)

****

ANNEXE N°5
RAPPORT FINAL

****

PLAN DE TRAVAIL ACTUALISE

AVRIL 2013

SEMIS

Table des matières

1. NOTE INTRODUCTIVE 3

2. CADRAGE DE LA MISSION 4

2.1 OBJECTIF 4

2.2 ANALYSE EVALUATIVE 4

2.2.1 Composition de la matrice d'évaluation 4

2.2.2 Points d'analyse par critères de performance et thèmes transversaux 5

2.2.3 Analyse spécifique par composante 8

3. ETAPES DE LA MISSION 10

3.1 ETAPE 1 : REUNION DE LANCEMENT - EXPLOITATION DE LA DOCUMENTATION 10

3.1.1 Réunion de démarrage 10

3.1.2 Collecte et revue documentaire 10

3.2 ETAPE 2 : ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS ET VISITE DE TERRAIN 12

3.2.1 Entretiens semi-directifs 12

3.2.2 Enquêtes ménages 12

3.2.2.1 Le plan de sondage 13

3.2.2.2 Résultats du calcul l'échantillonnage 14

3.2.2.3 Elaboration du questionnaire 17

3.2.3 Visite des travaux 17

3.3 ETAPE 3 : TRAITEMENT INTERPRETATION - RAPPORT PRELIMINAIRE 18

3.3.1 Traitement des données 18

3.3.2 Rapport préliminaire 18

3.4 ETAPE 5 : REUNION DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS - RAPPORT FINAL 19

4. OUTILS D'INVESTIGATION 20

4.1 FICHE ENQUETE MENAGE 20

4.2 FICHE ENQUETE EAU COMITE DE GESTION 26

4.3 GUIDES D'ENTRETIEN 30

4.3.1 ONG partenaire du projet PEPAM USAID 30

4.3.2 Services techniques de l'Etat 30

4.3.3 Présidents de Conseil Rural 31

4.3.4 Opérateurs privés 31

4.3.5 ICP 32

4.3.6 Enseignants 32

4.3.7 Relais et leaders naturels 33

4.3.8 Comité promotion de l'hygiène publique – CPHP 33

5. AGENDA MISSIONS DE TERRAIN 34

5.1 MISSION DE TERRAIN EXPERTS 34

5.2 AGENDA ENQUETES MENAGE 36

6. CHRONOGRAMME D'INTERVENTION ACTUALISE 37

1. Note introductive

Le présent document est le plan de travail défini pour l'évaluation à mi-parcours du projet USAID PEPAM. Il a été élaboré après tenue des rencontres de démarrage et des premiers échanges avec l'équipe USAID PEPAM.

Après une première rencontre tenue le 12 octobre à l'USAID pour prise de contact, une deuxième rencontre de présentation du projet a eu lieu le 16 octobre à l'USAID PEPAM. De la documentation a été mise à disposition du Consultant après ces rencontres.

Par la suite, pour une meilleure compréhension de la consistance des investissements, de leur répartition géographique, des indicateurs de performance, des partenariats noués et des principes d'actions du projet, le Consultant a souhaité rencontré l'équipe PEPAM USAID afin d'élaborer les outils d'investigation pour recueillir l'information et repréciser les points d'analyse à développer. Ces rencontres ont connu un certain retard et n'ont pu être tenues que le 31 octobre et les 6 et 7 novembre 2012.

Sur la base des informations mises à notre disposition et après les échanges menés avec l'équipe du projet, le plan de travail objet du présent document a été élaboré. Il est scindé en plusieurs parties:

- Cadrage de la Mission
- Etapes de l'évaluation
- Outils d'investigation pour la collecte de l'information *(guides d'entretiens - fiches enquêtes ménages)*
- Agenda des missions de terrain
- Chronogramme : C'est la partie actualisée du document initial pour tenir compte des glissements de l'étude avec l'allongement des délais de réception de commentaires et d'élaboration du rapport final.

Après soumission du plan de travail, le Consultant continuera l'exploitation documentaire et tiendra des entretiens avec les directions nationales *(DH-DEM-DA-UCP-DEEC-SNH).*

Les missions de terrain sont prévues en début décembre, suivant les agendas de mission présentés dans le présent document. Le délai observé, entre le dépôt du plan de travail et le démarrage des missions de terrain, devra permettre l'envoi des lettres d'information aux différents acteurs, le choix des points focaux de la DH et de la DA devant accompagner la mission ainsi que d'éventuels autres accompagnants sur le terrain pour faciliter les déplacements dans la zone.

Pour rappel, l'évaluation est menée par une équipe de 4 experts principaux : *i) 01 ingénieur Eau et Assainissement comme Chef de Mission; ii) 01 Expert Socio-économiste; iii) 01 Expert WASH et ATPC; iv) 01 Expert Environnementaliste Hydrogéologue.*

L'équipe d'experts principaux est complétée par deux équipes d'appui de 4 enquêteurs pour les enquêtes ménages et comités de gestion.

2. Cadrage de la mission

2.1 Objectif

L'évaluation doit permettre de savoir dans quelle mesure les objectifs fixés dans le cadre de résultats ont été réalisés à ce jour. Il s'agira aussi d'évaluer les chances de réaliser pleinement les résultats escomptés d'ici la fin du projet et de déterminer l'impact environnemental du projet sur les populations et les zones géographiques cibles.

L'évaluation doit fournir des recommandations générales et proposer des conclusions spécifiques pour maintenir l'élan et améliorer la mise en œuvre du projet. Ces recommandations peuvent porter sur le changement des activités du projet, les responsabilités du personnel chargé de sa mise en œuvre, les délais ou l'allocation budgétaire.

Les leçons apprises sur le respect de la réglementation et des procédures de l'USAID ainsi que des lois et statuts du Gouvernement du Sénégal sur l'environnemental doivent également être intégrées.

2.2 Analyse évaluative

En partant des questions soulevées par les TDR, de la revue documentaire et des constats et informations disponibles auprès des différents acteurs *(enquêtes et entretiens),* l'évaluation effectuera une comparaison entre prévu/réalisé et une analyse des aspects qualitatifs.

Au-delà d'une photographie aussi rigoureuse que possible et sur la base d'indicateurs, il conviendra de s'interroger d'abord sur la performance du projet à travers cinq critères *(pertinence, efficacité, efficience, effets, viabilité et durabilité);* ensuite sur la mise en œuvre opérationnelle par des thèmes transversaux (*gouvernance du projet, satisfaction des parties prenantes, formation et renforcement des capacités, plus-value apportée par USAID PEPAM dans la promotion des services d'eau et d'assainissement, etc.);* et enfin sur des réponses à apporter aux questions spécifiques posées par composante.

Ainsi les préoccupations évoquées par l'USAID dans les termes de références peuvent être requalifiées en critères de performance et en thèmes transversaux pour répondre plus à une logique d'évaluation avant de traiter les questions spécifiques par composante.

2.2.1 Composition de la matrice d'évaluation

Le tableau suivant présente la recomposition des questions à traiter en critères d'analyse.

Questions globales soulevées par les TDR	Critère de performance ou thème transversal
- Le projet a-t-il pu mener à bien les activités prévues pour chaque composante dans les délais stipulés?	Efficacité - Efficience
- Les contributions/services apportés par le projet ont-ils atteint la population ciblée à l'échelle souhaitée?	Efficacité - Effets
- Quels sont les mécanismes formels et informels qui ont été mis en place afin d'impliquer les principales parties prenantes?	Pertinence - Gouvernance du projet

- Etant donné les progrès réalisés à ce jour, les résultats escomptés sont-ils réalisables dans l'environnement actuel des organisations du secteur privé ou du secteur public ? Les objectifs fixés sont-ils réalistes?	Viabilité durabilité
- Les liens et les relations développées avec les agences gouvernementales sont-elles appropriées pour les organisations du secteur privé ?	Gouvernance du projet
- Quel est le niveau de coordination des activités et le degré d'efficacité de cette coordination ?	Gouvernance du projet
- Les interventions sont-elles toujours pertinentes au bout de 2,5 années de mise en œuvre ?	Pertinence
- Les interventions effectuées au cours de la première moitié du projet sont-elles de nature à assurer sa durabilité? Quelles sont les interventions devant être adoptées pour assurer la durabilité du projet?	Viabilité durabilité
- Les bénéficiaires (membres de la communauté) sont-ils en mesure de savoir que les interventions ont été financées par l'USAID et le peuple américain ?	Campagne IEC et renforcement des capacités
- Quel est le degré d'efficacité de l'appui et de la programmation pour les subventions et l'assistance aux bénéficiaires du programme de subvention au développement ?	Efficacité - Efficience - Effets

2.2.2 Points d'analyse par critères de performance et thèmes transversaux

Critères	Eléments d'analyse
Pertinence	La pertinence examine le bien-fondé de l'action conduite au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ. Les points d'analyse seront : - la prise en compte des besoins et priorités des populations; - la conformité du projet avec la stratégie sectorielle et les politiques et orientations nationales; - la cohérence du projet avec la stratégie pays du partenaire financier; - l'alignement du projet avec les façons de faire des autres partenaires financiers. - etc. Particulièrement les questions suivantes seront abordées : - Les problèmes soulevés par les études socioéconomiques d'avant projet et les études thématiques recoupent -ils les préoccupations de la Lettre de Politique Sectorielle Eau et Assainissement, le DSRP ou DPES, la SNEEG, etc.? - Quel ancrage institutionnel pour USAID-PEPAM? Comment les investissements ont été identifiés? Les outils mis à disposition par le PEPAM ou les agences d'exécution ont-ils été utilisés *(PLHA, Manuel des projets Eau, Manuel Assainissement, Guide d'harmonisation des procédures d'animation et de mise en place d'associations d'usagers d'eau, etc.)*?

	- Les outils et modules de formation développés par PEPAM USAID servent-ils de référence pour la promotion des services d'eau et d'assainissement? etc.
Efficacité	L'efficacité apprécie le degré de réalisation des objectifs du projet (*techniques, financiers, institutionnels)* ainsi que ses éventuels effets non attendus *(effets positifs ou négatifs*). Spécifiquement dans le cadre de cette évaluation, il s'agira d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats par composante sur la base des indicateurs de suivi. L'USAID a défini 3 indicateurs standards pour mesurer les effets du projet. Dans le document de projet, 23 indicateurs ont été arrêtés au départ pour les 4 composantes. Le projet a connu des réajustements qui a porté le nombre de composantes à 5. Ainsi pour un suivi correct de la performance du projet, il a été défini 43 indicateurs pour suivre et à mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités liées à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement et 18 indicateurs pour assurer le suivi du CLTS, la promotion de l'hygiène et le programme WASH dans les écoles. Pour apprécier les écarts, les résultats présentés dans les rapports annuels et trimestriels seront confrontés aux plans de travail annuel. Les séances de travail avec l'équipe du projet permettront d'avoir un aperçu sur les éléments explicatifs des écarts constatés.
Efficience	L'efficience étudie la relation entre les moyens mis en œuvre et leurs coûts, d'une part, et les réalisations financées, d'autre part. Il sera procédé à une analyse des différents contrats passés : *services, travaux , équipements etc.* Les points à traiter seront : - les procédures d'acquisition *(appel d'offres, drp, gré à gré, etc.)*; - les délais de passation de marchés *(de la publication de l'avis de candidature à l'approbation du contrat)*; - les délais de mise en œuvre des prestations *(de l'émission de l'ordre de service de démarrage à la réception provisoire ou remise de documents).* - l'exécution budgétaire pour apprécier la mobilisation des ressources financières selon le plan de financement et la disponibilité des ressources pour les paiements à faire. - la relation coûts engagés et résultats obtenus pour voir si les investissements ont été optimisés : *coût de l'équivalent point d'eau réalisé comparé aux autres programmes du secteur*, *coût de réalisation d'un ouvrage d'assainissement autonome comparé aux autres programmes du secteur, ratio d'investissement par personne desservie, etc..* - la contribution du projet à l'effort global du PEPAM suivant les indicateurs standards du PEPAM : *montant de financement mobilisé, nombre de personnes ayant accès à l'eau, nombre de systèmes individuels d'assainissement autonome réalisé, nombre d'édicules publics réalisés.*
Effets	L'impact juge les retombées de l'action. Il s'agira d'analyser principalement les effets immédiats sur les acteurs concernés et ses perspectives éventuelles d'impacts. L'analyse portera sur les points suivants : - niveau d'utilisation des services mis en place *(accès à l'eau potable, accès à un ouvrage d'évacuation des excrétas)*,

	- amélioration des conditions de vie et création de richesses *(réduction de la corvée d'eau et de la pénibilité de l'exhaure manuelle; augmentation chiffres d'affaires des entreprises formées; rémunération maçons; titulaires de contrats de maintenance; etc.)* - amélioration du cadre de vie et effets sur la santé et l'éducation *(arrêt de la défécation à l'air libre et diminution du péril fécal; évolution des maladies d'origine hydrique; évolution des dépenses en santé; assiduité des jeunes filles à l'école).*
Durabilité	Il s'agira d'examiner si les résultats et effets obtenus sont de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions. Il conviendra d'évaluer la durabilité des infrastructures financées dans le cadre du projet, mais aussi de leur utilisation et de leur gestion. De manière spécifique l'analyse portera sur la viabilité technique des investissements réalisés jusqu'en mars 2012 *(miniforages, puits, pompes manuelles, mini-AEP, ouvrages d'assainissement)*. Il sera apprécié la qualité technique des réalisations en termes de techniques de construction, de respect des clauses techniques et du mode d'entretien et de suivi du fonctionnement. La viabilité financière sera aussi étudiée. A ce titre, l'analyse portera particulièrement sur les ouvrages d'eau potable. Il s'agira de voir si les prix pratiqués permettent de couvrir les charges d'exploitation *(frais de maintenance, paiements personnel exploitant, achat de produits chimiques, frais de carburant ou d'électricité)* et les provisions pour renouvellement des éléments en charge des populations *(équipements de pompage et réseaux secondaires)*. Ainsi en fonction de la production, des recettes générées et des dépenses d'exploitation, il sera possible de déceler les sites viables et les sites problématiques. La viabilité des structures de gestion sera aussi analysée *(fréquence des réunions, taux de présence, utilisation des ressources générées, renouvellement, reddition des comptes, relations avec les services étatiques, etc.)*
Gouvernance du projet	Les points à traiter seront : - le pilotage du projet *(stratégique et opérationnel)*, - le schéma organisationnel de la cellule de mise en œuvre - le mécanisme de suivi et de réalisation des prestations, - etc.
Satisfaction des parties prenantes	Il s'agira d'avoir le ressenti des acteurs externes à USAID PEPAM *(services de l'Etat, partenaires privés, populations)* sur les procédures, la coordination des activités, les technologies développées, le volet renforcement des capacités, l'appui institutionnel, etc. C'est l'occasion aussi de voir si les activités de renforcement des capacités ont permis une meilleure connaissance de l'origine du financement par les acteurs.
Programme de renforcement de capacités	Ce point appréciera le programme de renforcement des capacités initié par USAID PEPAM en direction des partenaires privés, des maçons, des populations, des foreurs, des agents de l'Etat, etc. Un tableau récapitulatif de l'ensemble des formations organisées sera établi pour identifier les cibles et les modules de formation développés. Cela permettra d'évaluer l'impact sur les personnes formées en terme d'augmentation de chiffre d'affaire, de gestion professionnelle, d'amélioration du cadre de vie, etc.

Aspects environnementaux	Il s'agit d'apprécier le suivi environnemental fait et voir sa conformité avec la législation en vigueur pour les ouvrages d'eau potable et d'assainissement. Quelles sont les procédures mises en place pour le suivi des indicateurs ? Qui les renseigne ? Quelle est le niveau de collaboration avec les services régionaux ? Quel est leur niveau de responsabilités dans le suivi des activités ? etc. ?
Plus value de USAID PEPAM	Il s'agira de voir quelle plus value a été apportée par le financement USAID PEPAM en terme d'innovation pour la promotion des services d'eau et d'assainissement : *approche assainissement piloté par la communauté, technologie des mini-forages, outils développés pour la promotion de l'hygiène par le lavage des mains et l'utilisation d'Aquatabs, etc.*

2.2.3 Analyse spécifique par composante

L'analyse des thèmes transversaux et des critères de performance sera enrichie par les réponses à apporter aux questions spécifiques posées par composante par les termes de références.

Composantes	Questions spécifiques
Composante 1: Renforcer la gouvernance participative	- Dans quelle mesure les PLHA ont-ils été développés, validés et utilisés ? - Dans quelle mesure les organisations partenaires locales comprennent-elles et mettent-elles en œuvre efficacement la formation reçue par le projet USAID/PEPAM ? - Quelle est le degré d'efficacité des relations de travail entre le personnel du projet et le personnel des organismes gouvernementaux aux niveaux local et national *(Direction de l'Hydraulique, Direction de l'Exploitation et de la Maintenance, Direction de l'Assainissement, Direction de l'Hygiène)* ?
Composante 2: Augmenter la demande d'approvisionnement en eau et en assainissement et des services d'hygiène	- Quel est le niveau de demande généré à ce jour ? Les activités réalisées dans le cadre du projet USAID/PEPAM sont-elles suffisantes pour satisfaire la demande ? - Les bénéficiaires maitrisent-ils la façon d'utiliser les postes de lavage des mains et Aqua Tabs et demandent-ils ces interventions ? - Les supports de communication du projet USAID/PEPAM utilisés pour la promotion de l'hygiène sont-ils appropriés? Les campagnes communautaires radio et vidéo diffusés sont-elles efficaces ? - Les événements organisés sur les sites du projet et au niveau des régions avec les services techniques publics locaux sont-ils efficaces?
Composante 3: Renforcer la capacité des petits prestataires de services privés et des associations d'usagers de l'eau (AUE)	- Les services d'entretien des latrines sont-ils disponibles et accessibles? - Quel est le degré d'efficacité des composantes de la formation relatives aux maçons, aux foreurs, aux AUE, aux relais communautaires, à la gestion des entreprises, etc.? - Indiquer la qualité et le degré d'utilisation des manuels et guides élaborés par le projet. - A quelle fréquence les entretiens sont-ils réalisés ? Préciser la capacité de la communauté à couvrir les coûts de maintenance. - Les membres du personnel d'entretien sont-il formés et disponibles pour fournir les services requis? Ont-ils signé des contrats de maintenance précisant leurs rôles et responsabilités?

Composante 4: Installer et remettre en état l'infrastructure d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, à travers un cadre de prestation de services	- Les points d'eau et les puits sont-ils utilisés? S'ils ne sont pas utilisés, veuillez expliquer pourquoi? - Les latrines fonctionnement-elles et sont-elles utilisées? Si elles ne sont pas utilisées, expliquer pourquoi? - Le Gouvernement du Sénégal a-t-il certifié chaque puits et système d'approvisionnement en eau? - Les puits sont-ils fonctionnels et utilisés? - Les coûts de l'infrastructure pour les communautés est-il abordable?
Composante 5: Alliance pour l'eau et le développement et Assainissement total piloté par la communauté (CLTS)	- Dans quelle mesure les membres de la communauté *(par exemple les enfants des écoles ou les femmes)* démontrent-ils une maitrise de la méthode de Participation à la transformation *(amélioration)* de l'hygiène/Confiance en soi, dynamisme de groupe, ingéniosité, planification d'action, prise de responsabilité (PHAST/SARAR) comme outil de changement de comportement pour améliorer la gestion de l'eau et l'assainissement/l'hygiène? - Quels sont les avantages et les impacts de la mise en œuvre du programme WASH dans les activités scolaires? - Le projet USAID/PEPAM est-il en voie de réaliser les objectifs fixés de mettre fin à la défécation à l'air libre ? - Le projet USAID/PEPAM est-il plus performant en utilisant les synergies réalisées grâce à l'Alliance WADA ? L'élargissement du programme CLTS et l'introduction de l'initiative WASH dans les établissements scolaires rendent-ils le projet plus performant ? - La relation contractuelle et le partenariat avec les ONG locales ont-ils produit les résultats escomptés et contribué à l'atteinte des résultats et à la durabilité du projet? (Le projet vient d'achever son partenariat avec cinq ONG locales à Ziguinchor et va bientôt faire de même avec cinq ONG à Kolda et Sédhiou)? - Quelle est l'importance et quels sont les avantages d'un partenariat avec le projet PROSPERE du Corps de la Paix? - Quelle est la valeur et quels sont les avantages des partenariats informels et des synergies avec d'autres partenaires tels que : ACRA, l'UNICEF, Spanish Bonsaid, JICA, etc.?

3. ETAPES DE LA MISSION

3.1 Etape 1 : Réunion de lancement - Exploitation de la documentation

3.1.1 Réunion de démarrage

Une réunion de démarrage de la mission a été tenue le 12/10/2012 au siège de l'USAID en présence de M. Sounka NDIAYE et M. Bescaye DIOP. Il s'est agi plutôt d'une réunion de prise de contact et de mise en relation du Consultant avec l'équipe de USAID-PEPAM. Les points de discussions ont été :

- *Le plan d'échantillonnage pour les enquêtes ménage;*
- *Les livrables à produire;*
- *Un exposé succinct du PEPAM USAID;*
- *Outil de suivi-évaluation utilisé par le PEPAM USAID (excel avancé) et suivi des indicateurs;*
- *Dispositions d'accompagnement de la mission;*
- *Prises de contact auprès des Directions Nationales, Services régionaux et Partenaires de USAID PEPAM.*

Les décisions arrêtées lors de la rencontre ont été :

- *Organisation d'une réunion de travail entre USAID PEPAM et l'Equipe d'évaluation*
- *Mise à disposition de la documentation*
- *USAID étudiera la possibilité d'envoyer des lettres d'information de la Mission aux différentes directions nationales, aux gouverneurs des régions ciblées, aux services techniques régionaux et aux partenaires du projet*
- *USAID s'organisera pour l'accompagnement de la mission*

Pour le suivi des décisions arrêtées, des séances de travail ont été tenues avec l'équipe USAID PEPAM le 16 octobre *(prise de contact)* et le 31 octobre, les 6 et 7 novembre; *(choix des sites à visiter par les experts et pour les enquêtes ménages - entretiens sur les composantes 1, 2 et 5et une partie de la composante 4 - entretien avec le chargé des subventions - entretiens avec l'équipe administrative et financière - entretiens avec le chef de projet).*

D'autres séances de travail sont prévues avec l'équipe USAID PEPAM sur le terrain et au siège pour approfondir certains éléments.

3.1.2 Collecte et revue documentaire

Après la réunion de démarrage, des éléments ont été fournis par USAID PEPAM. Au fur et à mesure de l'exploitation, des documents complémentaires ont été demandé et certains ont été déjà mis à disposition.

Les principales informations devant permettre de se fonder une opinion sur l'évaluation sont la convention de financement, les plans de travail, les rapports d'activités, les documents de passation de marché, les rapports et procès-verbaux de visite de chantier, les procès-verbaux de réception. De manière non exhaustive il s'agira de consulter les documents suivants :

- Document de projet
- Convention de financement et avenants éventuels
- Document de stratégie pays de l'USAID
- Convention de partenariat avec l'UC PEPAM, la Direction de l'Hydraulique, la Direction de l'Assainissement, le Service National d'Hygiène, les Districts sanitaires, la Direction de l'Environnement et des Etablissements classés, etc.
- Conventions ou protocoles d'accord passés avec d'autres partenaires dans le cadre du projet
- Rapports d'avancement produits par l'unité de gestion du projet
- Logiciel de suivi des indicateurs et du niveau d'avancement des activités
- Procès verbaux des réunions du comité chargé du pilotage stratégique du projet *(genre comité de pilotage regroupant les institutions des 2 gouvernements)*
- Comptes rendus de réunion du comité chargé du pilotage opérationnel du projet *(genre comité technique de suivi et de coordination regroupant entre autres les agences d'exécution)*
- Documents de passation de tous les marchés de services et avenants éventuels *(de la manifestation d'intérêt au contrat)*
- Documents de passation de tous les marchés de travaux et avenants éventuels *(de la manifestation d'intérêt au contrat)*
- Documents de passation de tous les marchés d'équipements et avenants éventuels *(de la manifestation d'intérêt au contrat)*
- Produits des marchés de services *(rapports, logiciels mis à disposition, etc.)*
- Produits des marchés de travaux *(PV d'implantation et PV de réception, Ordres de services, Mises en demeure, etc.)*
- Produits des marchés d'équipements *(Bordereau de livraison)*
- Rapports ou Etudes menées ayant entraîné une revue des objectifs de départ
- Exécution financière détaillée par contrats et par rubrique budgétaire

En cas de besoin de documentation complémentaire non disponible au siège du Client, le Consultant se référera à lui avant de prendre contact avec les autres partenaires *(Bureaux d'études et Entreprises).*

La revue documentaire permettra d'une part de disposer des aspects socioéconomiques de la zone d'intervention et d'autre part de s'imprégner totalement de la formulation, de l'exécution et du suivi du projet à différents niveaux. Elle permettra de dresser un état des lieux portant sur la situation de référence ayant permis d'identifier et de définir les problèmes à résoudre. Les rapports et documents produits au cours du projet renseigneront sur la démarche de mise en œuvre et les résultats obtenus.

Les documents de formulation et requêtes de financement aideront à situer la logique d'intervention : *objectifs globaux et spécifiques, résultats attendus, activités, coût et plan de financement.*

Une revue des politiques sectorielles et documents règlementaires portant sur l'hydraulique et l'assainissement sera faite auprès des acteurs institutionnels en vue de situer la pertinence du projet par rapport aux orientations politiques nationales.

L'exploitation de la documentation permettra de bien appréhender les résultats quantitatifs, de déceler les écarts et de suivre l'évolution du projet.

3.2 Etape 2 : Entretiens avec les acteurs et visite de terrain

3.2.1 Entretiens semi-directifs

Des entretiens seront menés avec différents acteurs centraux et régionaux. Ils porteront entre autres sur les points suivants :

- appréciation de la performance du projet et du niveau d'atteinte des objectifs;
- cohérence du projet avec les orientations sectorielles;
- niveau de satisfaction par rapport à la prise en compte des besoins prioritaires identifiés;
- implication effective des acteurs sectoriels;
- plus-value apportée par USAID/PEPAM en termes d'innovations, de créativité et d'approche pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations rurales défavorisées.

Les acteurs à rencontrer seront entre autres :

- Unité de Gestion du Projet
- Direction de l'Hydraulique
- Direction de l'Assainissement
- Unité de Coordination du PEPAM
- Services régionaux de l'hydraulique, de l'assainissement, de l'hygiène et de l'environnement
- Agences Régionales de Développement
- Présidents de Conseil Rural
- Directeurs d'écoles et Enseignants
- Infirmiers Chef de Poste
- Associations d'Usagers d'eau
- Comités d'hygiène et de salubrité
- ONG et Projets de développement intervenant dans la zone
- Acteurs de base formés *(foreurs, maçons, fabricants de pompe, artisans réparateurs, relais de sensibilisation, etc.)*
- Bureaux d'études et entreprises engagées
- Etc.

L'objet des entretiens est de mieux appréhender le déroulement du projet et sa conformité avec le document de projet, les résultats obtenus, les écarts constatés et les effets à moyen et long terme. Pour recueillir les données, des guides d'entretien ont été dressés par acteurs suivant les questions spécifiques à traiter par acteur. **Voir les guides d'entretien dans la partie outils d'investigation.**

3.2.2 Enquêtes ménages

Pour les usagers des services d'eau et d'assainissement, un échantillon de ménages sera enquêté pour apprécier leur implication dans le processus de mise en place des investissements, leur appréciation de la qualité technique des investissements réalisés, le modèle organisationnel mis en place pour assurer la viabilité des services d'eau et d'assainissement, les effets des réalisations sur l'amélioration de leurs conditions de vie *(revenus, état sanitaire, fréquentation scolaire, etc.)*.

3.2.2.1 Le plan de sondage

La réalisation d'une enquête-ménages permet d'établir les indicateurs sur l'assainissement individuel, l'accès à l'eau potable et les pratiques d'hygiène dans la zone du projet. Elle se fera par sondage en prenant un échantillon fiable et représentatif.

Le sondage s'explique par le fait que, compte tenu du nombre élevé des ménages, une enquête auprès de tous les ménages de la zone du projet serait très fastidieuse et coûteuse. En effet, à partir d'un sondage stratifié simple proportionnel *(tirage aléatoire simple des unités d'observation)* à deux degrés, il est possible de procéder à des estimations des variables liées à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement individuel et aux pratiques d'hygiène de toute la zone d'intervention du projet.

Dans la zone d'intervention, **le taux d'accès à l'assainissement est faible** et celui de l'eau potable est relativement plus élevé. L'objectif principal du projet est de donner des opportunités aux ménages d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement et du même coup améliorer leurs conditions de vie. Considérant toute chose égale par ailleurs, les taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement devraient, en fin de période de mise en œuvre du projet, connaître une nette progression.

La stratification de l'échantillon de la zone d'intervention permet d'estimer les indicateurs en pondérant les résultats par l'importance relative de chaque strate dans la population de la zone. Le plan de sondage est un plan à deux degrés. Au premier degré, les unités primaires d'observation seront constituées de villages concernés par le projet *(liste fournie par USAID PEPAM)*.

Les villages vont être stratifiés selon leur taille *(démographie)*, leur date d'équipement *(phase ou génération)* et selon la région pour constituer des groupes homogènes. Ce premier degré de tirage consiste à choisir un échantillon aléatoire de villages qui sont des sous-ensembles de la zone d'intervention. Il permet de juger objectivement de la valeur des estimations et la représentativité dans la zone du projet. Il possède l'avantage d'être souvent plus économique.

Le second niveau de tirage, repose sur les ménages *(unités secondaires d'observation)*. Pour chaque village tiré, les ménages présents seront tirés au hasard selon un sondage aléatoire simple, et l'accès à l'eau potable et la situation de l'assainissement individuel et des pratiques d'hygiène, seront décrits soit par le chef de ménage ou toute autre personne, membre ou non du ménage. La détermination des unités d'observation au second tirage est donnée par la méthode KPC ***(Knowledge, Practices and Coverage)*** :

$$n = \left[k * p * (1-p) * t_{\alpha}^{2}\right] / d^{2}$$

Où :

- *p : proportion de la principale variable recherchée (nous considérons le taux d'accès à l'assainissement)*
- *t : égale à 1,96 pour a =5% ;*
- *d : complément à la précision de p ; ici d=5% (NB : (1-d) est le niveau de précision) ;*
- *k : effet de grappes (villages) : un facteur de correction, conformément aux standards de la méthode KPC, de type OMS. Ici, c'est le nombre moyen de ménages par concession qui est considéré dans la zone*

3.2.2.2 Résultats du calcul l'échantillonnage

1. CALCUL THEORIQUE DU NOMBRE DE MENAGE

Taux d'accès assainissement Ziguinchor 2009/2010	26,20%	POP Ziguinchor 2009	365 415
Taux d'accès assainissement Kolda 2009/2010	8,10%	POP Kolda 2009	456 193
Taux d'accès assainissement Sédhiou 2009/2010	8,10%	POP Sédhiou 2009	351 818
Taux d'accès à considérer pour la zone	13,74%		
Nombre théorique de ménage à enquêter	455,21		

2. LOCALITES D'INTERVENTION DONT LA POPULATION EST DISPONIBLE

Activités menées par PEPAM USAID	Nombre total de localités dans les 3 régions
- Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène - Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP - Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel - Réhabilitation de puits d'eau moderne	246

3. REPARTITION DES LOCALITES PAR REGION SELON LA TAILLE

	-500		500-1000		1000		Nbre total	
Kolda	67	36%	3	7%	3	16%	73	30%
Sédhiou	60	32%	12	29%	4	21%	76	31%
Ziguinchor	59	32%	26	63%	12	63%	97	39%
	186		41		19		246	

4. NOMBRE THEORIQUE DE LOCALITES A ENQUETER SELON LA TAILLE

Taille Pop	Zig	Kolda	Sédhiou	Total
-500	5,3	6,0	5,4	16,7
500-1000	2,3	0,3	1,1	3,7
1000+	1,1	0,3	0,4	1,7
Total	8,7	6,6	6,8	22,1

5. NOMBRE AJUSTE DE LOCALITES A ENQUETER

Taille Pop	Zig	Kolda	Sédhiou	Total
-500	5	6	6	17
500-1000	2	1	1	4
1000+	1	0	1	2
Total	8	7	8	23

6. DETERMINATION DE LA TAILLE FINALE DE L'ECHANTILLON

A- HYPOTHESES

Taille Pop	Nombre de ménages à enquêter
-500	20
500-1000	30
1000+	40

B- REPARTITION DES MENAGES SELON LA TAILLE ET LA REGION

Taille Pop	-500		500-1000		1000		Nbre total	
	Nbre localités	Nbre ménages	Nbre localités	Nbre ménages	Nbre localités	Nbre ménages	Nbre localités	Nbre ménages total à enquêter
Kolda	6	120	1	30	0	0	7	150
Sédhiou	6	120	1	30	1	40	8	190
Ziguinchor	5	100	2	60	1	40	8	200
	17	340	4	120	2	80	23	540

7. LOCALITES TIREES

N°	REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE/RURAL COMMUNAUTY	LOCATION	Population 2012	NbreMen 2012	ACTIVITY NAME
1	ZIGUINCHOR	Ziguinchor	Boutoupa Camaracounda	**Bourofaye Diola**	241	34	Réhabilitation de puits d'eau moderne
							Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
2				**Mpack**	578	81	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
3		Oussouye	Diembering	**Diembering Etama**	452	82	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
4				**Bouyouye**	363	66	Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
5		Bignona	Ouounck	**BOUINOR**	191	25	Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
6			Oulampane	**Bouto**	133	18	Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
7			Kataba 1	**Selety**	885	116	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
8			Tenghory	**Tenghory**	3751	494	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène

9	SEDHIOU	Sédhiou	DIANNAH BA	TALTO	486	43	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
10				KOUDJINY	101	9	Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
11			DJIBABOUYA	MARAKISSA HLM	466	42	Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
12			BAMBALY	DIAMBANCOUNDA	531	48	Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Réhabilitation de puits d'eau moderne
13				BOUNO	1511	136	Réhabilitation de puits d'eau moderne
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
14			KOUSSY	SANKOUYA	343	31	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
15			SAME KANTA PEULH	SARE TOUMANY MANJACK	233	21	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
16		Bounkiling	COMMUNE DE DIAANNA MALARI	SARE DJIMBI	277	25	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
17	KOLDA	Kolda	MEDINA EL HADJI	KANIAKO	276	25	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
18				SARE GARDY	452	40	Réhabilitation de puits d'eau moderne
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
19				MEDINA ALPHA SADOU	613	55	Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
20			BAGADADJI	MEDINA (ou SARE) DIATTA SABALY	225	20	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
21				SARE LOUNTANG	432	39	Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
22			DIOULACOLON	SAM PATHE	286	26	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène
23				SARE MAMADY	284	25	Construction de mini-forage, point d'eau, avec pompe manuel
							Construction de latrines familiales; SanPlat, DLV, VIP
							Appui à la mise en place de Comité de Gestion pour l'eau, assainissement, et hygiène

3.2.2.3 Elaboration du questionnaire

Pour la collecte de données, un « questionnaire-ménages » est conçu en collaboration avec les différents experts impliqués dans l'évaluation. Il prend en compte l'ensemble des besoins en informations sur l'eau potable et l'assainissement de l'équipe d'évaluation.

Le questionnaire tiendra aussi compte du niveau d'appréciation de la qualité des ouvrages réalisés, du niveau d'implication et d'organisation des bénéficiaires, du processus de renforcement de capacités, du changement d'attitude en termes d'hygiène et d'amélioration des conditions de vie. De plus, il informera sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages, leur situation économique *(activités, revenus, etc.)*, leurs dépenses et consommation en eau potable, assainissement, santé, éducation, leur satisfaction par rapport aux services rendus par le projet, etc.

La fiche d'enquête ménage conçue est présentée dans la partie outils d'investigation.

3.2.3 Visite des travaux

Les travaux réalisés dans le cadre du projet seront visités par l'équipe d'évaluation. La sélection des sites se fera en combinant différents critères dont entre autres :

- répartition géographique;
- type ouvrage réalisé;
- type d'équipement
- type d'ouvrages d'assainissement réalisé : *VIP, DLV, Sanplat, ouvrage ATPC*
- type d'édicule public réalisé
- autres ouvrages d'assainissement : *lavoirs-puisard, douches, laves-main, etc.*

La visite de terrain permettra de voir la conformité des réalisations avec les cahiers de charge, leurs effets sur les populations et les conditions de viabilité et de durabilité pour la pérennité des services d'eau et d'assainissement. Un point particulier sera aussi étudié lors de la visite, il s'agit de la maintenance préventive et curative des installations d'eau potable et de l'entretien des ouvrages d'assainissement autonome.

Les sites à visiter sont présentés dans le tableau ci-après.

SITES A VISITER PAR LES EXPERTS DE LA MSSION D'EVALUATION			
Région	**Sites à visiter**	**Infrastructures**	**Partenaires à rencontrer**
Ziguinchor	Bouyinor	- Ouvrages ATPC	- Comité de Gestion
	Ndiagne	- Ouvrages ATPC	- Comité de Gestion
	Diaghour	- Ouvrages ATPC	- Comité de Gestion
	Bourofaye Baïnouk	- Miniforage avec pompe Erobon	- Comité de Gestion
		- Ouvrages ATPC	
	Boulome	- Miniforage avec pompe India	- Comité de Gestion
		- Ouvrages ATPC	
	Bélaye	- Miniforage avec pompe India	- Comité de Gestion
		- Ouvrages ATPC	
	Badiana	- Pompe immergée au CEM	- Comité de Gestion; Principal du CEM
		- Latrines familiales	

Sédhiou	Sankouya	- Miniforage avec pompe India	- Comité de Gestion
		- Latrines familiales	
	Djiragone Diafar	- Mini AEP	- Comité de Gestion; Principal du CEM
		- Latrines familiales	
	Boussoura	- Miniforage avec pompe Erobon	- Comité de Gestion
		- Latrines familiales	
	Bemet Djimandé	- Ouvrages ATPC	- Comité de Gestion
	Marakissa HLM	- Ouvrages ATPC	- Comité de Gestion et ICP
	Bougnery	- Ouvrages ATPC	- Comité de Gestion
Kolda	Saré Mamadi	- Miniforage avec pompe India	- Comité de Gestion
		- Latrines familiales	
	Sinthiang Daibatou	- Miniforage avec pompe Erobon	- Comité de Gestion
		- Latrines familiales	
	Saré Téning Mara	- Ouvrages ATPC	- Comités de Gestion et ICP Badion
	Saré Yérohandeng	- Ouvrages ATPC	
	Ngaliyel Amadou	- Ouvrages ATPC	

3.3 Etape 3 : Traitement interprétation - Rapport préliminaire

3.3.1 Traitement des données

Les enquêtes ménages seront traitées à partir du logiciel Sphinx.

Les enquêtes qualitatives seront traitées en fonction des angles d'analyse de la performance du projet, des thèmes transversaux et des questions soulevées par les termes de références. En effet après exploitation documentaire, entretiens et visites de terrain, la matrice du cadre logique sera actualisée pour analyser l'intervention de manière simple, systématique et compréhensible. Cela permettra d'avoir une vue d'ensemble en vérifiant facilement la logique du projet, sa consistance et sa cohérence. Elle permet aussi de vérifier le niveau d'atteinte des objectifs et de voir pour la suite quelles sont les hypothèses hors de portée et qui peuvent influencer son succès.

3.3.2 Rapport préliminaire

Après traitement des données, il sera élaboré un rapport préliminaire. Lors de son élaboration, des précisions, des informations complémentaires pourront être demandées aux différents acteurs afin de s'assurer d'une présentation fidèle des informations, des analyses et des conclusions.

Le rapport préliminaire fera l'objet de commentaires, remarques et questions de la part du Client. Il sera conforme au format proposé par les termes de référence.

Il sera structuré comme suit :

1. Remerciements
2. Liste des acronymes
3. Sommaire exécutif (3 à 5 pages pour résumer les points clés)
4. Table des matières
5. Introduction
6. Contexte
7. Objet et méthodologie de l'évaluation
8. Limites de l'étude
9. Résultats (performances, système de gestion, etc. en fonction des questions soulevées)
10. Conclusions
11. Recommandations
12. Leçons apprises
13. Bibliographie
14. Annexes (Termes de référence, organisations contactées, outils utilisés, discussion de la méthodologie et des outils et modèles de collecte de données, liste des documents examinés, déclarations sur les différences d'opinion, etc.).

3.4 Etape 5 : Réunion de restitution des conclusions - Rapport final

Avant de dresser le rapport final, une réunion de restitution des conclusions de l'étude sera tenue par l'équipe d'évaluation.

Le rapport final sera élaboré en tenant compte, les remarques et suggestions notées lors de la réunion de restitution ainsi que les commentaires et remarques du Client et de ses partenaires. Si ces observations expriment des différences d'appréciation non partagées par l'équipe d'évaluation, celles-ci vont être annexées au rapport définitif et commentées par l'équipe d'évaluation.

Le format du rapport final sera conforme à celui du rapport préliminaire.

4. OUTILS D'INVESTIGATION

4.1 Fiche Enquête ménage

Evaluation de la performance du projet Eau et assainissement de l'USAID Sénégal (USAID/PEPAM) mis en oeuvre par RTI

Oct-Nov12 - SEMIS

I. Informations Générales

1. Date de l'enquête

2. Numéro du questionnaire

3. Enquêteur

4. Contact de l'enquêteur

5. Région
O 1. Ziguinchor O 2. Sédhiou O 3. Kolda

6. Département

7. Arrondissement

8. Coummune ou Communauté Rurale

Encerclez la mention utile

9. Localité ou Hameau ou Quartier

Encerclez la mention utile

10. Heure de début de l'enquête

II. Identité du ménage

11. Nom du chef de ménage

12. Sexe du chef de ménage
O 1. Homme O 2. Femme

13. Nom de l'interviewé s'il n'est pas le chef de ménage

14. Sexe de l'interviewé
O 1. Homme O 2. Femme

15. Nature des relations entre l'interviewé et le chef de ménage

16. Niveau d'instruction du chef de ménage
O 1. Primaire
O 2. Secondaire
O 3. Supérieur
O 4. Ecole religieuse (arabe, catéchisme)
O 5. Alphabétisé
O 6. Autre

17. Si 'Autre', précisez :

18. Situation matrimoniale du chef de ménage
O 1. Monogame O 2. Polygame O 3. Célibataire
O 4. Veuf O 5. Divorcé

Composition du ménage

19. Nombre d'hommes composant le ménage

20. Nombre de femmes composant le ménage

21. Nombre de personnes de -15 ans composant le ménage

22. Nombre d'émigrés du ménage

23. Nombre de personnes en exode

24. Nombre de ménages dans la concession

25. Sources de revenus du ménage
O 1. Salaire O 2. Commerce
O 3. Agriculture O 4. Elevage, Pêche
O 5. Artisanat O 6. Transferts de fonds
O 7. Autre

26. Si 'Autre', précisez :

27. Estimation du revenu mensuel moyen du ménage?

III. Connaissance du projet PEPAM USAID

28. Connaissez-vous le projet PEPAM USAID
O 1. oui O 2. non

29. Si oui, comment avez-vous connu ce projet?
☐ 1. Réunion villageoise
☐ 2. personne du projet
☐ 3. personne de la localité
☐ 4. presse (radio, télé, journal)
☐ 5. Autre
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

30. Combien de fois vous ou un membre de votre ménage a t-il participé aux activités du projet PEPAM USAID?

31. Qu'est-ce que le PEPAM USAID a fait dans votre localité?

32. Quel acteur local (ONG ou partenaire) connaissez-vous dans l'exécution du projet PEPAM USAID?

33. Si non, quel autre acteur (ONG ou partenaire) intervient dans votre localité dans le domaine de l'eau et de l'assainissement?

34. Quelles sont les réalisations effectuées par cet acteur ?

IV. Accès à un service d'eau potable amélioré

35. Comment s'approvisionnait le ménage en eau avant l'intervention du PEPAM USAID dans votre localité?
☐ 1. Puits
☐ 2. Eaux de surface (fleuve, mares, bassins de rétention, etc.)
☐ 3. Forage équipé de PMH
☐ 4. Réseau multivillage
☐ 5. Autre
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

36. Si 'Autre', précisez :

37. Comment s'approvisionne le ménage en eau APRES l'intervention du PEPAM USAID dans votre localité?
☐ 1. Puits
☐ 2. Eaux de surface (fleuve, mares, bassins de rétention, etc.)
☐ 3. Forage équipé de PMH
☐ 4. Réseau multivillage
☐ 5. Installation du PEPAM USAID
☐ 6. Autre
Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

38. Si 'Autre', précisez :

39. Les besoins en eau potable du ménage sont-ils entièrement couverts?
O 1. oui O 2. non

40. Quels sont les usages de l'eau de l'installation du PEPAM USAID ?
O 1. Boisson O 2. Cuisson
O 3. Lessive O 4. Animaux domestiques
O 5. Maraîchage O 6. Autre

41. Si 'Autre', précisez :

42. A quelle distance en mètre se situe le point d'eau du PEPAM USAID par rapport à votre concession?

43. Qui assurait la corvée d'eau AVANT l'intervention de PEPAM /USAID?
1. Jeunes Filles 2. Femmes 3. Garçons 4. Hommes
☐ ☐ ☐ ☐
Ordonnez 4 réponses.

44. Qui assure la corvée d'eau APRES l'intervention de PEPAM /USAID?
1. Jeunes Filles 2. Femmes 3. Garçons 4. Hommes
☐ ☐ ☐ ☐
Ordonnez 4 réponses.

45. L'intervention de PEPAM /USAID vous a-t-elle permis de gagner en temps ?
O 1. oui O 2. non

46. Si oui, comment ce gain de temps est utilisé?
O 1. Maraichage
O 2. Agriculture
O 3. Commerce
O 4. Artisanat
O 5. Embouche
O 6. Education/Alphabétisation
O 7. Autre

47. Le gain de temps a-t-il permis d'améliorer l'assiduité des jeunes filles à l'école?
O 1. oui O 2. non

48. Comment appréciez-vous la qualité de l'eau produite par l'infrastructure de PEPAM USAID?
O 1. Très Bonne O 2. Bonne O 3. Médiocre
O 4. Mauvaise

49. Justifiez la réponse si 'Mauvaise' ou 'Médiocre'?

1. Odeur
2. Couleur
3. Goût salé
4. Dangereuse pour la santé
5. Autre (à Préciser)

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Ordonnez 5 réponses.

50. Si 'Autre (à Préciser)', précisez : ☐

51. Estimation des dépenses mensuelles en eau potable du ménage (en FCFA) AVANT l'intervention de PEPAM USAID? ☐

52. Estimation des dépenses mensuelles en eau potable du ménage (en FCFA) APRES l'intervention de PEPAM USAID? ☐

53. Niveau de satisfaction du ménage par raport aux installations d'eau du PEPAM USAID?

○ 1. Très satisfait ○ 2. Satisfait ○ 3. Assez satisfait
○ 4. Pas satisfait

54. Expliquez le niveau de satisfaction exprimé

55. L'eau provenant de l'ouvrage du PEPAM USAID est-elle vendue dans la localité?

○ 1. oui ○ 2. non

56. Si oui, comment appréciez-vous le prix de l'eau?

○ 1. Inaccessible ○ 2. Très cher ○ 3. Cher
○ 4. Abordable ○ 5. Faible

57. La disponibilité de l'eau potable dans la localité a t-elle amélioré vos conditions de vie?

○ 1. oui ○ 2. non

58. Si oui, comment?

59. Quelles sont les difficultés actuelles rencontrées dans l'alimentation en eau du ménage?

60. Selon vous, quelles sont les actions à mener pour améliorer l'alimentation en eau dans votre localité?

61. Le ménage est-il prêt à dépenser plus pour bénéficier d'un service d'eau meilleur?

○ 1. oui ○ 2. non

62. Si oui, quel type de service souhaiteriez-vous?

○ 1. BF ○ 2. BP ○ 3. Autre

L'enquêteur ne lit pas les réponses!

63. Si 'BP', précisez : ☐

64. Combien êtes-vous prêt à mettre pour bénéficier de ce service? ☐

V. Santé et hygiène liées à l'utilisation de l'eau potable

65. Connaissez-vous les maladies d'origine hydrique?

○ 1. oui ○ 2. non

66. Si oui, citez-les?

Exemple: la diarrhée, les maux de ventre, maladies de la peau, etc.

67. Y avait-il des cas de maladie d'origine hydrique dans votre ménage avant l'intervention du PEPAM USAID?

○ 1. oui ○ 2. non

68. Si oui, citez les maladies

○ 1. Maux de ventre, Vomissement et Diarrhée
○ 2. Maladies de la peau
○ 3. Paludisme
○ 4. Autre

Ne pas lire les éléments de réponse, noter uniquement les réponses données!

69. Si 'Autre', précisez : ☐

70. Quelles sont les couches les plus touchées par ces maladies?

71. La disponibilité d'eau potable a t-il réduit les cas de maladies d'origine hydrique dans le ménage?

○ 1. Beaucoup ○ 2. un peu ○ 3. aucunement

72. Estimation de vos dépenses mensuelles de santé liée à l'eau AVANT réalisation d'eau de PEPAM USAID (en FCFA) ☐

73. Estimation de vos dépenses mensuelles de santé liée à l'eau APRES réalisation d'eau de PEPAM USAID (en FCFA) ☐

74. Dans quel récipient transportez-vous l'eau de boisson?

☐ 1. Seau ☐ 2. Bidon ☐ 3. Canaris ☐ 4. Bassine

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

75. Dans quel récipient conservez-vous l'eau de boisson?
☐ 1. Seau ☐ 2. Bidon ☐ 3. Canaris ☐ 4. Bassine
☐ 5. fût ☐ 6. Autre
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

76. Si 'Autre', précisez :

77. Quel type de couvercle utilisez-vous pour bien conserver l'eau?
1. Assiette 2. Tissu 3. Morceau de bois 4. Autre
Ordonnez 4 réponses.

78. Dans quel endroit conservez-vous l'eau de boisson?
O 1. A l'intérieur des chambres O 2. Dans la cour
O 3. Autre

79. Si 'Autre', précisez :

80. Traitez-vous l'eau avant utilisation?
O 1. oui O 2. non

81. Si oui, par quel moyen?
O 1. Javellisation O 2. Purification (Aquatabs)
O 3. Ebullition O 4. Autre

82. Si 'Autre', précisez :

83. Quelle est la fréquence d'utilisation du produit Aquatabs dans votre ménage?
O 1. Régulièrement O 2. Irrégulièrement O 3. Jamais

VI. Appui à la gestion de l'eau

84. Connaissez-vous l'organisation chargée de gérer l'eau dans votre localité?
O 1. oui O 2. non

85. Connaissez-vous le mode de désignation des délégués?
O 1. oui O 2. non

86. Si oui, citez le mode désignation
O 1. Par consensus
O 2. Par élection
O 3. Par cooptation
O 4. Par choix du chef de village
O 5. Autre

87. Si 'Autre', précisez :

88. Vous ou un membre de votre ménage est-il au courant, de manière régulière, des résultats de gestion de la structure mise sur pied?
O 1. oui O 2. non

89. Si oui, par quel canal?
O 1. Personne de la localité O 2. réunion de comité
O 3. autre (à préciser)

90. Si 'autre (à préciser)', précisez :

91. Vous ou un membre du ménage a t-il participé à des séances d'animation, de sensibilisation ou de formation en matière d'eau Potable organisées par le PEPAM USAID?
O 1. oui O 2. non

92. Si oui, quel est l'effet des leçons tirées de cette participation?
1. Plus d'hygiène corporelle
2. Plus d'hygiène alimentaire
3. Plus de salubrité dans la concession
4. Importance de la consommation d'une eau potable
5. Sensibilité au paiement de l'eau
6. Connaissance sur l'importance de la gestion du point d'eau
7. Autre (à préciser)
Ordonnez 7 réponses.

93. Etes-vous satisfait de la gestion du comité en place?
O 1. Très satisfait, satisfait O 2. pas satisfait
O 3. pas du tout satisfait

94. Si pas satisfait, pourquoi
O 1. Pannes récurrentes
O 2. Facture élevée
O 3. Point d'eau éloigné
O 4. Mauvaise qualité de l'eau
O 5. déficit de communication
O 6. pas de transparence dans la gestion
O 7. autre (à préciser)

95. Si 'autre (à préciser)', précisez :

96. Envisagez-vous d'intégrer (ou de demeurer dans) la structure de gestion du service d'eau de votre localité?
O 1. oui O 2. non

VII. Gestion des déchets (excrétas, eaux usées) et accès à un assainissement amélioré

97. Votre ménage dispose t-il de latrines dans la concession?
O 1. oui O 2. non

98. Quel type de latrine dans la concession?
O 1. TCM O 2. VIP
O 3. DLV O 4. Sanplat
O 5. latrine traditionnelle O 6. Autre (à préciser)
La question n'est pertinente que si Exist_Lat = "oui"

99. Si 'Autre (à préciser)', précisez :

100. Quel est le type d'abri de la latrine?
- O 1. Briques ciment enduites
- O 2. banco+enduit ciment
- O 3. banco simple
- O 4. Tôles en zinc
- O 5. Paille
- O 6. Autre

101. Si 'Autre', précisez :

102. Comment avez-vous obtenu votre latrine?
- O 1. Fonds propres
- O 2. Fonds propres avec Promotion ATPC PEPAM USAID
- O 3. Subvention PEPAM USAID
- O 4. Subvention autre projet
- O 5. Autre

103. Si 'Autre', précisez :

104. Si fonds propres, qu'est ce qui vous a poussé à construire?

105. Si subvention, quelle a été la nature de l'appui de PEPAM USAID?

106. Qu'est ce qui justifie le choix du type de latrine?
- O 1. Coût moins élevé
- O 2. Bonne qualité
- O 3. facile à entretenir
- O 4. Autre

107. Si 'Autre', précisez :

108. Quelle est la nature de la contribution effectuée pour avoir la latrine?
- O 1. Espèces
- O 2. Nature
- O 3. Espèces+Nature
- O 4. Autre

109. Si 'Autre', précisez :

110. Si contribution en espèces, combien avez-vous donné?

111. Quelle appréciation faites-vous du montant payé par votre ménage pour avoir la latrine?
- O 1. Pas élevé
- O 2. raisonnable
- O 3. élevé
- O 4. très élevé
- O 5. inaccessible
- O 6. autre

112. Si 'autre', précisez :

113. Etes-vous satisfait de la qualité de l'ouvrage?
- O 1. Très satisfait
- O 2. satisfait
- O 3. Pas satisfait
- O 4. pas du tout satisfait

114. Les ouvrages d'assainissement ont-ils mis fin à la défécation à l'air libre?
- O 1. Oui
- O 2. Non

115. Si non, quel est le lieu de défécation des membres de la famille ?
- ☐ 1. Dans la nature
- ☐ 2. Dans un pot
- ☐ 3. Chez le voisin
- ☐ 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

116. Si 'Autre', précisez :

117. Si 'Autre', précisez :

118. Etes vous satisfait de la procédure suivie pour avoir la latrine?
- O 1. Très satisfait
- O 2. Satisfait
- O 3. Pas satisfait
- O 4. PAs du tout satisfait

119. Si pas satisfait, donnez les raisons
- O 1. Attente trop longue
- O 2. défaut de communication du projet
- O 3. Autre (à préciser)

120. Si 'Autre (à préciser)', précisez :

121. Quels sont les autres ouvrages d'assainissement disponibles dans la concession?
- O 1. Douche
- O 2. Lavabo/lave-main (Tipy Taps)
- O 3. BALP, Urinoir Traditionnel
- O 4. Autre (à préciser)

122. Si 'Autre (à préciser)', précisez :

123. Si "pas de douche", où prenez-vous votre douche ?
- O 1. Dans le même lieu que la latrine
- O 2. Dans un coin de la maison
- O 3. Autre

124. Si 'Autre', précisez :

125. Comment le ménage s'organise pour évacuer les eaux de cuisine et/ou lessive?
- O 1. BALP
- O 2. Fosse perdue
- O 3. Puisard simple
- O 4. Dans la rue
- O 5. Au milieu de la concession
- O 6. Derrière les concessions
- O 7. Autre

126. Si 'Autre', précisez :

127. Nettoyez-vous quotidiennement votre concession?
- O 1. oui
- O 2. non

128. Qui s'occupe du nettoyage?
- O 1. Jeunes filles
- O 2. Femmes
- O 3. Domestique

129. Par quel moyen stockez-vous vos ordures ?
- O 1. Sac en plastique
- O 2. Poubelle
- O 3. Seau
- O 4. Derrière la concession
- O 5. Dans les champs

130. Par quel moyen évacuez-vous les ordures ?
- O 1. Camion de la Mairie
- O 2. Dépotoir Public
- O 3. Dépôt sauvage
- O 4. Incinération
- O 5. Enfouissement
- O 6. Charretier
- O 7. Autre

131. Si 'Autre', précisez :

VIII. Santé et hygiène liées à l'assainissement

132. Le ménage utilise t-il la latrine?
- O 1. oui
- O 2. non

133. Si non, quelles sont les raisons de la non utilisation de la latrine?
- O 1. pas adaptée
- O 2. existence d'autres latrines
- O 3. Préférence de la DAL
- O 4. autre (à préciser)

134. Si 'autre (à préciser)', précisez :

135. Quelle est la périodicité d'entretien de la latrine?
- O 1. Après chaque usage
- O 2. 1 fois par jour
- O 3. 1 fois par semaine
- O 4. 2 fois par semaine
- O 5. 1 fois par mois

136. Quelle est votre dépense mensuelle pour l'entretien de la latrine (savon, eau, eau de javel, etc.)?

137. Le lavage des mains est-il régulièrement pratiqué par la majorité des membres du ménage?
- O 1. oui
- O 2. non

138. Si oui, à quelles occasions?

1. Après usage des latrines seulement
2. Avant et après les repas seulement
3. Au retour des champs, du travail, des rencontres, des cérémonies
4. Au retour de l'école (pour les élèves)
5. Autres occasions

Ordonnez 5 réponses.

139. Si 'Autres occasions', précisez :

140. Avec quoi vous vous lavez d'habitude les mains ?
- O 1. A l'eau et au savon
- O 2. A l'eau
- O 3. A l'eau et à la cendre
- O 4. Autre

Ne pas lire les éléments de réponses, noter la premiere réponse donnée

141. Si 'Autre', précisez :

142. Si le lavage des mains n'est pas pratiqué, expliquez le motif?
- O 1. Pas utile, pas nécessaire
- O 2. Pas efficace
- O 3. Consommatrice d'eau
- O 4. Source de gaspillage d'eau
- O 5. Ne connait pas l'impact sur l'hygiène et la propreté
- O 6. Pas de quoi payer le savon régulièrement
- O 7. Autres motifs

143. Si 'Autres motifs', précisez :

144. Connaissez-vous les maladies liées au péril fécal?
- O 1. oui
- O 2. non

145. Si oui, citez les?
- O 1. Fièvre typhoïde
- O 2. Choléra
- O 3. Ankylostomiase
- O 4. Dysenterie
- O 5. Diarrhée
- O 6. Autre

Ne pas lire les maladies

146. Si 'Autre', précisez :

147. L'existence de latrine a t-il réduit le cas de maladies liées à une mauvaise hygiène dans le ménage?
- O 1. Beaucoup
- O 2. un peu
- O 3. aucunement

148. Vous ou un membre de votre ménage a t-il participé aux séances d'animation-sensibilisation sur l'hygiène liée à l'assainissement de PEPAM USAID?
- O 1. Visites à domicile (VAD)
- O 2. Causeries
- O 3. Mobilisation sociale
- O 4. Autre

149. Avec PEPAM USAID, avez-vous adopté les bonnes pratiques en matière d'hygiène liée à l'assainissement dans le ménage?
- O 1. oui
- O 2. non

150. Si oui, citez les bonnes pratiques appliquées
- O 1. Lavage des mains à la sortie des toilettes
- O 2. entretien régulier de l'ouvrage
- O 3. Douche quotidienne
- O 4. Autre (à préciser)

151. Si 'Autre (à préciser)', précisez :

152. Heure de fin d'enquête

4.2 Fiche enquête eau comité de gestion

Diagnostic organisationnel mi-parcours PEPAM USAID

Nov2012 - SEMIS

ENQUETE Comité de gestion/ASUFOR

Présentation de la structure de gestion (composition, organisation, fonctionnement)

1. Région

2. Commune/ComRurale

3. Localité

4. population desservie

5. Nombre de ménages

6. Nombre de carrés/concessions

7. Date de création de votre structure de gestion d'eau?

8. Reconnaissance juridique

O 1. oui O 2. non

9. Quels sont les postes fonctionnels des organes de gestion?

- ☐ 1. Président
- ☐ 2. Vice-Président
- ☐ 3. Vice-Présidente
- ☐ 4. Secrétaire général
- ☐ 5. Secrétaire adjoint
- ☐ 6. Trésorier
- ☐ 7. Trésorier adjoint
- ☐ 8. Surveillant général
- ☐ 9. Surveillant adjoint
- ☐ 10. Responsable assainissement et hygiène
- ☐ 11. Responsable adjoint assainissement et hygiène
- ☐ 12. Responsable entretien pompe
- ☐ 13. Responsable adjoint entretien pompe
- ☐ 14. Autre (à préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

10. Si 'autre (à préciser)', précisez :

11. Quelles sont les causes de non fonctionnement de certains postes?

12. Périodicité renouvellement bureau

13. Date du dernier renouvellement

14. Périodicité réunion du bureau

15. Date dernière réunion

16. Objet dernière réunion

17. Existence PV dernière réunion

O 1. oui O 2. non

Observation du PV

18. Date dernière Assemblée Générale

19. Objet dernière Assemblée Générale

20. Existence PV d'assemblée générale?

O 1. oui O 2. non

Observation du PV

21. Durée d'organisation des élections pour le renouvellement des membres de la structure de gestion

22. Depuis la constitution de la structure d'eau, combien de fois par an vous rendez compte publiquement à la Communauté des activités et résultats du comité?

O 1. 0 fois O 2. 1 fois O 3. 2 fois
O 4. 3 fois O 5. 4 fois O 6. plus de 4 fois

23. Combien de rapports mensuels d'exploitation avez-vous produit et communiqué depuis le début de votre activité ?

24. Transmission des rapports aux partenaires

O 1. régulière O 2. irrégulière O 3. jamais

25. Nombre de femmes dans la structure de gestion?

26. Nombre de jeunes dans la structure de gestion

27. Quelles sont les difficultés auxquelles est confronté le bureau?

28. Besoins de la structure pour plus de performances?

29. Observations

Exploitation et gestion

30. Participation du village aux investissements initiaux (en F CFA)

31. Date de mise en service des équipements?

32. Quel est le système de tarification de l'eau?
O 1. volume O 2. forfait O 3. Tarification non appliquée

33. Si paiement au forfait, quelle est l'unité de cotisation?
O 1. femme mariée ou canari O 2. ménage
O 3. concession

34. Comment appréciez-vous la qualité de l'eau?
O 1. Bonne O 2. Moyenne O 3. mauvaise

35. Comment appréciez-vous la vente de l'eau?
O 1. Excellente O 2. Bonne O 3. Moyenne
O 4. Mauvaise

36. Quels sont les prix appliqués aux différents points de vente?

37. Comment appréciez-vous la disponibilité de l'eau?
O 1. Excellente O 2. Bonne O 3. Moyenne O 4. Faible

38. Y a t-il des pannes récurrentes?
O 1. oui O 2. non

39. Quelles sont les causes de ces pannes?

40. Qui assure l'entretien et le dépannage des équipements?
☐ 1. structure de gestion ☐ 2. Opérateur privé
☐ 3. autre (à préciser)
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

41. Si 'autre (à préciser)', précisez :

42. Identification complète de l'opérateur (nom, adresse, contacts téléphoniques)

43. Si opérateur privé, est ce qu'il y a un contrat de maintenance?
O 1. oui O 2. non

44. Quelle est la durée du contrat de maintenance?
O 1. semestrielle O 2. annuelle O 3. autre

45. Si 'autre', précisez :

46. Si oui, quel est le niveau de rémunération?

47. Comment le comité prend en charge la rémunération de l'opérateur de maintenance?

48. De combien de comptes dispose la structure de gestion?

49. Quel est le fonctionnement de la caisse?

50. Quel est l'état des ressources actuelles (montants caisse, compte bancaire, épargne)?

51. Quelle est la moyenne de dépenses mensuelles?

52. Quelle est la moyenne de recettes mensuelles?

53. Envisagez-vous l'acquisition d'un nouveau point d'eau?
O 1. oui O 2. non

54. Si oui, comment comptez-vous acquérir le financement?

55. Ce projet de multiplication de points d'eau est-il formulé?
O 1. oui O 2. non

56. Observations

Capacités

57. Quel est l'état de vos relations avec la Brigade de Puits et Forages?
O 1. bonne O 2. moyenne O 3. mauvaise O 4. néant

58. Quel est l'état de vos relations avec la Communauté Rurale?
O 1. bonne O 2. moyenne O 3. mauvaise

59. Quel est l'état de vos relations avec le programme USAID PEPAM?
O 1. bonne O 2. moyenne O 3. mauvaise

60. Comment appréciez-vous de manière globale la gestion de la maintenance de vos équipements?
O 1. bonne O 2. moyenne O 3. mauvaise

61. Quelles sont les difficultés rencontrées avec l'opérateur de maintenance?

62. Comptez-vous revoir le prix de vente de l'eau en fonction des charges d'exploitation?
O 1. oui O 2. non

63. Quel type de formation avez-vous reçu de PEPAM USAID?

64. Qui a été formé?

O 1. Membres du comité O 2. Préposé à la pompe
O 3. Autre

65. Si 'Autre', précisez :

66. Exprimez-vous d'autres besoins de formation?

O 1. oui O 2. non

67. Si oui, lesquels?

68. Avez-vous procédé à des réhabilitations sur vos ouvrages et équipements?

O 1. oui O 2. non

La réponse est obligatoire.

69. Si oui, quand?

70. Objet réhabilitation?

71. Montant de la réhabilitation?

72. Opérateur partenaire de la réhabilitation?

73. Posédez-vous les moyens de renouveler vos équipements?

O 1. oui O 2. non

74. Observations

4.3 Guides d'entretien

4.3.1 ONG partenaire du projet PEPAM USAID

1. Présentation succincte de l'ONG
2. Modalités de partenariat avec PEPAM USAID
3. Nature des missions et activités assignées à l'ONG par le PEPAM USAID
4. Résultats obtenus *(eau et assainissement)*
5. Effets notés sur les populations
6. Niveau de satisfaction du partenariat noué avec PEPAM USAID
7. Plus value apportée par PEPAM USAID en termes de renforcement de capacités
8. Difficultés rencontrées dans le partenariat et la mise en œuvre des activités
9. Leçons apprises
10. Recommandations

4.3.2 Services techniques de l'Etat

Il s'agit des structures suivantes : **ARD, IA, DRH, BPF, SRA, SRH, DREEC, UC PEPAM, DH, DA, DEM, DEEC, SNH**.

1. Modalités de partenariat avec PEPAM USAID *(convention de partenariat)*
2. Rôle joué dans la mise en œuvre du projet
3. Participation à des comités de pilotage, des comités de suivi technique
4. Niveau d'implication dans la planification des investissements
5. Niveau d'implication pendant la phase de mise en œuvre des investissements
6. Niveau d'implication dans le suivi post réalisation
7. Niveau de satisfaction du partenariat noué avec PEPAM USAID
8. Estimez-vous que le projet PEPAM USAID répond aux besoins prioritaires et attentes des populations en matière d'eau et d'assainissement ?
9. Effets notés sur les populations
10. Cohérence du projet avec la politique nationale *(DPES, Lettre de politique sectorielle eau et assainissement, Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité des genres – SNEEG, etc.)*
11. Conformité des technologies apportées par le PEPAM USAID au paquet technologique du PEPAM *(eau et assainissement)*
12. Appréciation de la qualité des réalisations effectuées par PEPAM USAID
11. Plus value apportée par PEPAM USAID en termes de renforcement de capacités
12. Difficultés rencontrées dans le partenariat et la mise en œuvre des activités
13. Leçons apprises
13. Recommandations

4.3.3 Présidents de Conseil Rural

1. Connaissance du PEPAM USAID
2. Modalités de partenariat avec PEPAM USAID (convention de partenariat, prise en charge déplacement, autre)
3. Rôle joué dans la mise en œuvre du projet
4. Niveau d'implication dans la réalisation du PLHA
5. Validation du PLHA
6. Prise en compte des projets prioritaires identifiés dans le PLHA
7. Processus d'identification des villages bénéficiaires des réalisations
8. Réalisations effectuées dans la CR
9. Niveau de satisfaction des réalisations effectuées
10. Niveau de satisfaction du fonctionnement des structures de gestion mises en place
11. Niveau de satisfaction du partenariat
12. Plus value apportée par le PEPAM USAID en termes de renforcement de capacités
14. Difficultés rencontrées dans le partenariat et la mise en œuvre des activités
15. Leçons apprises
14. Recommandations

4.3.4 Opérateurs privés

Il s'agit des **foreurs, maçons, artisans réparateurs et artisans fabricants**

1. Connaissance du PEPAM USAID
2. Modalités de partenariat avec PEPAM USAID
3. Relations de travail avec les ONG partenaires de PEPAM USAID
4. Formations reçues dans le cadre du projet
5. Résultats de la formation (organisation administrative et financière, réponses à des appels d'offres, amélioration du chiffre d'affaires, professionnalisation des métiers, etc.)
6. Relations de travail post formation avec le PEPAM USAID
7. Type d'activités menées (types et nombre d'ouvrages réalisés)
8. Niveau de satisfaction du partenariat
9. Plus value apportée par le PEPAM USAID en termes de renforcement de capacités et de professionnalisation du métier
10. Difficultés rencontrées dans le partenariat et la mise en œuvre des activités
11. Leçons apprises
12. Recommandations

4.3.5 ICP

1. Connaissance du PEPAM USAID
2. Connaissance des sites d'intervention du PEPAM USAID dans sa zone
3. Evolution de l'état sanitaire des villages bénéficiaires de 2005 à 2012 *(données statistiques sur les maladies d'origine hydrique)*
4. Connaissance des relais du projet
5. Appréciation du travail des relais
6. Appréciation des réalisations effectuées par le PEPAM USAID comme barrière des voies de contamination
7. Point de vue sur le niveau d'implication des services de santé dans le projet PEPAM USAID
8. Recommandations

4.3.6 Enseignants

1. Connaissance du PEPAM USAID
2. Rôle joué dans le cadre du projet
3. Réalisations effectuées par le PEPAM USAID
4. Organisation, gestion et entretien des réalisations
5. Formations reçues dans le cadre du PEPAM USAID
6. Plus value apportée par le PEPAM USAID en termes de renforcement de capacités et d'amélioration de l'environnement scolaire
7. Niveau de fréquentation scolaire avant et après les réalisations *(assiduité des jeunes filles à l'école)*
8. Appréciation des réalisations effectuées par le PEPAM USAID
9. Point de vue sur le niveau d'implication des acteurs de l'école dans le projet PEPAM USAID
10. Niveau de satisfaction
11. Difficultés rencontrées dans le partenariat et la mise en œuvre des activités
12. Leçons apprises
13. Recommandations

4.3.7 Relais et leaders naturels

1. Connaissance du PEPAM USAID
2. Relations avec les ONG partenaires
3. Rôle joué dans le cadre du projet *(membre du comité de gestion ?)*
4. Formations reçues dans le cadre du PEPAM USAID
5. Résultats des formations reçues (Activités menées)
6. Plus value apportée par le PEPAM USAID en termes de renforcement de capacités et d'appui au changement de comportement
7. Appréciation des réalisations effectuées par le PEPAM USAID
8. Niveau de satisfaction du partenariat
9. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités
10. Leçons apprises
11. Recommandations

4.3.8 Comité promotion de l'hygiène publique – CPHP

1. Connaissance du PEPAM USAID
2. Relations avec les ONG partenaires
3. Choix des membres du CPHP
4. Composition du comité
5. Rôle du comité
6. Formations reçues dans le cadre du PEPAM USAID
7. Activités menées par le comité
8. Type et Nombre d'ouvrages réalisés dans la localité avec l'appui du PEPAM USAID
9. Plus value apportée par le PEPAM USAID en termes de renforcement de capacités et d'appui au changement de comportement
10. Appréciation des réalisations effectuées par le PEPAM USAID
11. Niveau de satisfaction du partenariat
12. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités
13. Leçons apprises
14. Recommandations

5. AGENDA MISSIONS DE TERRAIN

5.1 Mission de terrain experts

LIEU	DATE	ACTIVITE	RESPONSABLE
REGIONS DE ZIGUINCHOR - SEDHIOU - KOLDA	**Lundi 3 décembre**	- Voyage Dakar - Ziguinchor par avion - USAID PEPAM Ziguinchor - Visite Gouverneur Ziguinchor - Briefing enquêteurs - Nuitée à Ziguinchor	**Equipe 1 & 2**
	Mardi 4 décembre	- ARD Ziguinchor - DRH et BPF Ziguinchor - SRA Ziguinchor - SRHyg Ziguinchor - DREEC Ziguinchor - IA Ziguinchor - Nuitée à Ziguinchor	**Equipe 1 & 2**
	Mercredi 5 décembre	- ADY - AJAEDO - Kabonketoor - Entreprise SAGNA - Assukaten Water - Adama Diédhiou (fabricant réparateur pompe)	**Equipe 1**
		- AJAC LUKAAL - PACTE - WESWA - PCR Niaguiss - Entreprise Mballo et Fils - Maintenancier équipement pompage Zig	**Equipe 2**
		- Nuitée à Ziguinchor	**Equipe 1 & 2**
	Jeudi 6 décembre	- Visite site ATPC Bouyinor (Ziguinchor) - Visite site ATPC Ndiagne (Ziguinchor) - Visite site ATPC Diaghour (Ziguinchor) - Nuitée à Ziguinchor	**Equipe 1**
		- Visite site de Bourofaye Baïnouk (Ziguinchor) - Visite site Boulome (Ziguinchor) - Voyage et Nuitée à Kolda	**Equipe 2**
	Vendredi 7 décembre	- Visite site de Bélaye (Ziguinchor) - Visite site de Badiana (Ziguinchor) - PCR Djignaky - Bassamba Lo (artisan pompe bignona) - Nuitée à Ziguinchor	**Equipe 1**
		- USAID PEPAM Kolda - Visite Gouverneur Kolda - ARD Kolda - DRH et BPF Kolda - SRA Kolda - SRHyg Kolda - DREEC Kolda - IA Kolda - Nuitée à Kolda	**Equipe 2**

EQUIPE 1
Fallou NDAO : Ingénieur Eau et Assainissement / Chef de Mission **Ndèye Rokhaya SOURANG SY :** Expert WASH / CLTS
EQUIPE 2
Moustapha Samb DIAYELA : Expert Socio-économiste **Khadidiatou SY DJIGO :** Expert Environnementaliste

REGIONS DE ZIGUINCHOR - SEDHIOU - KOLDA	**Samedi 8 décembre**	- Visite site ATPC Bemet Djimandé (Sédhiou) - Visite site ATPC Marakissa HLM (Sédhiou) - Rencontre ICP Marakissa (Sédhiou) - Visite site ATPC Bougnery (Sédhiou) - Nuitée à Sédhiou	**Equipe 1**
		- Enda Eau Populaire - FODDE - CARITAS - CASADES - PCR Dioulacolon - Artisan réparateur Kolda - Maintenancier équipement pompage Kolda - Nuitée à Kolda	**Equipe 2**
	Dimanche 9 septembre	- Visite site de Sankouya (Sédhiou) - Visite site de Djiragone Diafar (Sédhiou) - Visite site de Boussoura (Sédhiou) - Nuitée à Sédhiou	**Equipe 1**
		- Visite site ATPC Saré Téning Mara (Kolda) - Visite site ATPC Saré Yérohandeng (Kolda) - Visite site ATPC Ngaliyel Amadou (Kolda) - Rencontre ICP Badion - Nuitée à Kolda	**Equipe 2**
	Lundi 10 décembre	- USAID PEPAM Sédhiou - Visite Gouv erneur Sédhiou - ARD Sédhiou - DRH et BPF Sédhiou - SRA Sédhiou - SRHyg Sédhiou - DREEC Sédhiou - IA Sédhiou - Enfance et Paix - Maintenancier équipement de pompage (sed) - Nuitée à Sédhiou	**Equipe 1**
		- Visite site de Saré Mamadi (Kolda) - Visite site de Sinthiang Daibatou (Kolda) - Nuitée à Kolda	**Equipe 2**
	Mardi 11 décembre	- Complément des inv estigations	**Equipe 1 & 2**
	Mercredi 12 décembre	Voyage retour - Dakar	**Equipe 1 & 2**

5.2 Agenda enquêtes ménage

LIEU	DATE	ACTIVITE	RESPONSABLE
REGIONS DE ZIGUINCHOR - SEDHIOU - KOLDA	Lundi 3 décembre	- Regroupement des enquêteurs à Ziguinchor - Briefing enquêteurs	Equipe 1 & 2
	Mardi 4 et Mercredi 5 décembre	ZONE DE ZIGUINCHOR - Séléty - Tenghory - Bouto - Bouyinor	Equipe 1
		- Diembéring - Bouyouye - Mpack - Bourofaye Diola	Equipe 2
	Jeudi 6 - Vendredi 7 - Samedi 8 décembre	ZONE DE SEDHIOU - Marakissa hlm - Diambancounda - Sankouya - Talto - Sare Djimbi - Sare Toumany Manjack - Koudjiny - Bouno	Equipe 1
		ZONE DE KOLDA - Medina Diatta Sabaly - Sare Lountang - Sam Pathe - Sare Mamady - Kaniako - Medina Alpha Sadou - Sare Gardy	
	Dimanche 9 décembre	Voyage retour Dakar	Equipe 1 & 2

EQUIPE 1

4 enqêteurs dont 1 superviseur

EQUIPE 2

4 enqêteurs dont 1 superviseur

6. CHRONOGRAMME D'INTERVENTION ACTUALISE

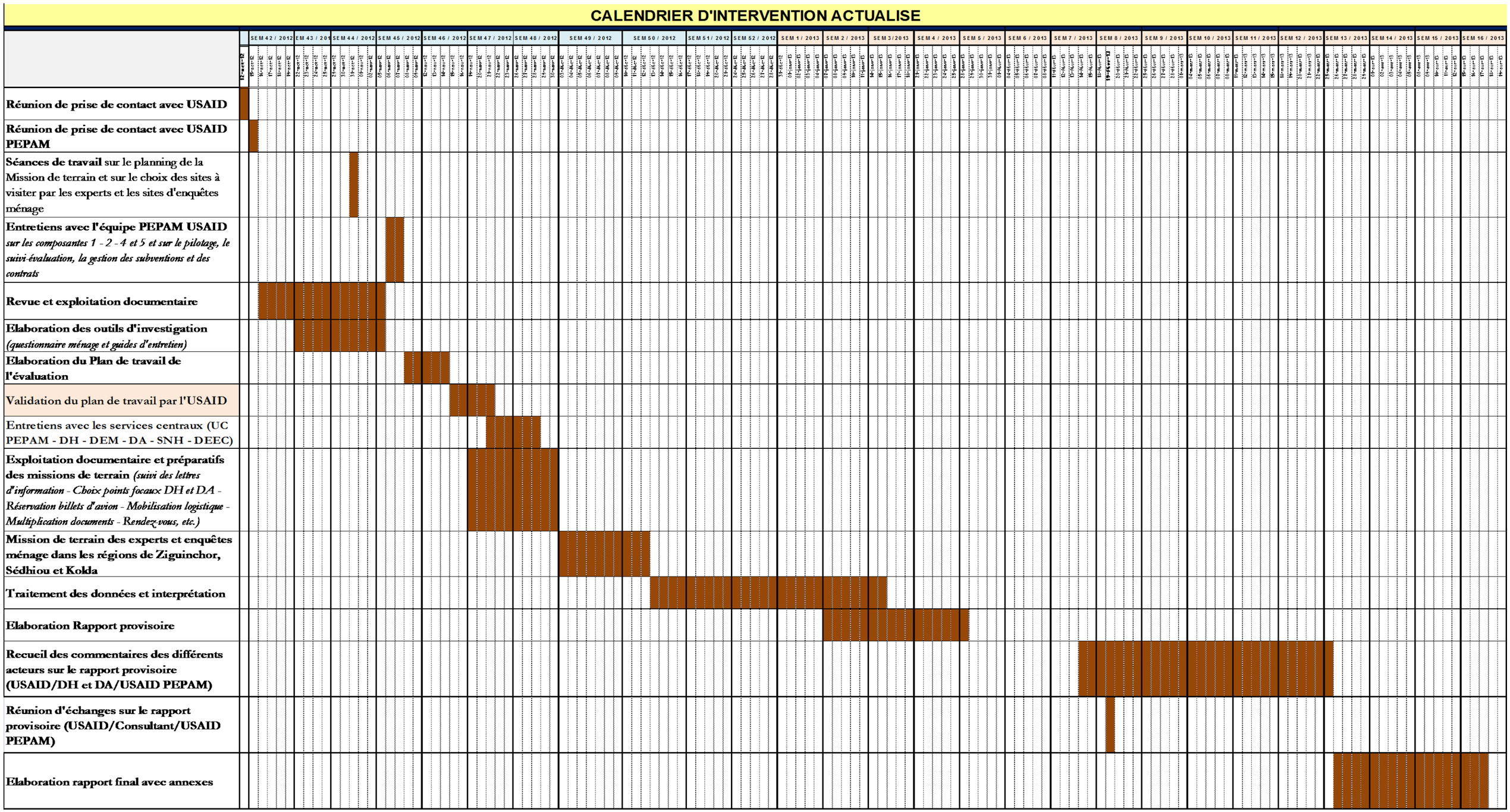

USAID - SENEGAL

Purchase Order # AID-685-O-12-00110

****

Evaluation à mi-parcours de la performance du projet Eau et Assainissement de l'USAID Sénégal (USAID/PEPAM 685-A-00-09-00006-00)

****

ANNEXE N°4

RAPPORT FINAL

****

TERMES DE REFERENCES DE L'ETUDE

SEMIS

USAID | SENEGAL
FROM THE AMERICAN PEOPLE

ISSUANCE DATE: June 06, 2012
CLOSING DATE: June 19, 2012
TIME: 17:00 hrs

Subject: Request for Quotation (RFQ) No. Sol-685-12-000013

The United States Government, as represented by the U.S. Agency for International Development (USAID) Mission in Senegal is seeking the services of a firm to conduct a Mid-Term Evaluation of the USAID/Senegal Millennium Water and Sanitation Program (PEPAM) as specified in Attachment I - Terms of Reference.

Please provide this office with a quotation for accomplishing this work. The quotation of no more than fifteen pages (15) shall include the following:

- A technical proposal, with your proposed approach to accomplish the work requirements;
- A proposed time schedule;
- A timeline for the deliverables;
- A breakdown of your costs for the requested services. You must include a detailed narrative explanation of the basis of estimate for each proposed item. This explanation must identify the factors upon which the proposed costs were derived and show the arithmetic in reaching the cost figure. The information provided shall be sufficient enough so that a determination of its allocability, allowability, and reasonableness can be made by the Contracting Officer.

The quotation shall be submitted electronically to Bernadette Daluz at bdaluz@usaid.gov with a copy to Brian Ellis at bellis@usaid.gov by the closing date and time specified above.

In accordance with U.S Federal rules, all firms or individuals doing business with the U.S. Government must have a DUNS number (Data Universal Numbering System) and must be registered in the Central Contractor Registration (CCR) System. USAID/Senegal **will only** contract with individuals or firms having a valid CCR registration by the time the final decision is made. You are requested to provide your CCR registration status in your quotation. To assist you in your registration, we are providing guidance in Attachment III of this request.

Issuance of this request does not constitute an award commitment on USAID's part, nor does it commit USAID to pay for any costs incurred in the preparation and submission of the requested information.

Any questions concerning this RFQ should be addressed via e-mail to bdaluz@usaid.gov with a copy to bellis@usaid.gov.

Sincerely

Brian Ellis
Contracting Officer

Attachment I

TERMS OF REFERENCE

Performance Evaluation of USAID/Senegal's Water and Sanitation Project or USAID/PEPAM (685-A-00-09-00006-00) signed with Research Triangle Institute (RTI) International

1. Purpose and use of the evaluation

The purpose of the evaluation is to assess progress to date and identify improvements that will facilitate the attainment of planned results. The evaluation will help to identify strengths and needed adjustments to the intervention approaches, the nature of services, and the efficiency with which the project provides inputs. The evaluation will provide the USAID/PEPAM project and its partners with appropriate information and recommendations on tools, approaches and management for the remainder of the project.

2. Background and Project description

Despite outstanding efforts made by the Government of Senegal (GOS), along with the support of development partners and donors, several regions of Senegal still suffer from low access to safe drinking water and a lack of basic sanitation systems. Senegal has set its national Millennium Development Goals (MDGs) for connection to safe and potable drinking water for urban and rural areas at 90 percent (100 percent in urban areas and 82 percent in rural areas) and for sanitation facilities at 67 percent (78 percent and 59 percent in urban and rural areas, respectively).

The country is moving swiftly toward these goals. According to the PEPAM Coordination Unit (UC-PEPAM) study (December 2010), the current national access rate to potable water in urban areas is 98.5 percent, i.e., 8.5 percentage points gained toward MDGs, compared to the 2004 baseline of 90 percent. During the same period, the rural water coverage rate went from 64 percent in 2005 to 72 percent.

Progress for sanitation services is slower. The access rate for urban sanitation grew from 56.7 percent in 2004 to 63.1 percent in December 2010. For access to rural sanitation facilities, 29.6 percent was recorded in 2010, compared to a 26.2 percent baseline rate in 2005.

The UC-PEPAM study (2010) revealed that the Casamance region in Southern Senegal, which includes the Ziguinchor, Kolda, and Sédhiou regions, ranks at the bottom of the list in its access to safe drinking water. The Kolda and Sédhiou regions' access rates are 36.8 percent and 57.9 percent respectively, i.e., less than the national regional average (77.5 percent). The access rate for the Ziguinchor region is 86 percent, substantially higher than the average.

Access to sanitation facilities still lags considerably behind that of water supply systems in Casamance. The UC-PEPAM survey report (2010) indicates the following:

- In Ziguinchor, the rural population access rate to sanitation infrastructure is 26.2 percent, less than the national average of 29 percent.
- In Sédhiou, the sanitation infrastructure inventory revealed that coverage was stable, albeit very low: 8.1 percent in 2009 and 2010.
- Kolda demonstrates the same trend as Sédhiou. The rate recorded there was 8.1 percent in 2009 and 2010.

USAID/PEPAM is a US $21 million, 5-year project, which started in July 2009 and will end in September 2014. The purpose of the project is to improve sustainable access to water supply and sanitation (WSS) and to promote better hygiene in rural, small towns and peri-urban areas of Senegal. The development hypothesis for the USAID/PEPAM project is such that improved access to water and sanitation and hygiene (WASH) will be achieved if participatory governance is strengthened, demand for WASH services are increased, local WSS business opportunities are created, improved water and sanitation infrastructures are constructed/rehabilitated, and community-led total sanitation (CLTS) strategies are used an promoted. For more details, see the USAID/PEPAM Project Results Framework in Exhibit 1.

The Project targets regions within Senegal that currently have low access and service delivery for WSS. The current intervention sites are in the Casamance region - Ziguinchor, Sédhiou, and Kolda. The Project will expand to two additional regions - Tambacounda and peri-urban Dakar - upon recommendations of both USAID/Senegal and the program Oversight and Coordination (Steering) Committee, headed by the Ministry of Habitat, Construction, and Hydraulics (MHCH).

USAID/PEPAM now has five key results that contribute to its five components and, in combination, to the purpose of USAID-funded programs, presented in Annex A. The Project has established 37 indicators to track and measure progress on the water and sanitation activities and 18 indicators to track the CLTS, hygiene promotion, and WASH in schools activities. Several of the project monitoring and evaluation (M&E) indicators are appropriately aligned with USAID and GOS–PEPAM indicators. The Project uses PEPAM multipliers and definitions to measure access and count beneficiaries.

A key strategy adopted for the implementation of the Project is to ensure that there is active local participation and buy-in with the population's participation and the involvement of ministerial departments in charge of water and sanitation issues at national and local levels, as well as the collaboration of nongovernmental organizations (NGOs) and community-based organizations (CBOs). This includes the following:

- Active participation from civil society/local population
- Active and engaged local government
- Buy-in and involvement from government technical units and ministries responsible for the provision of water and sanitation services the national and local levels
- Capacity building for NGOs and CBOs

The project management and implementation has been entrusted by USAID to a consortium led by RTI International as prime contractor, with the support of TetraTech/Associates in Rural Development (ARD, Inc.) and Relief International/Enterprise Works/VITA (RI/EWV) as sub-contractors. There are 11 partner NGOs that collaborate with the consortium and play an important role in project implementation: ADY, AJAC LUKAAL, AJAEDO, PACTE, WESWA, and Kabonketoor (in Ziguinchor); and ENDA, CARITAS, CASADES, FODDE, and Enfance et Paix (in Sédhiou and Kolda). For CLTS and WADA II activities, Kabonketoor has been contracted to operate in the Ziguinchor region, CASADES in Sédhiou, and ENDA in Kolda.

The Water and Development Alliance (WADA) project, jointly funding by USAID and Coca-Cola, will take place in the region of Casamance, Senegal. This project will leverage USAID and Coca-Cola's unique partnership to build on and support existing USAID programs in Senegal, notably the U.S. Agency for International Development funded Millennium Water and Sanitation Program (USAID/PEPAM) implemented by Research Triangle Institute international (RTI) and its various partners. WADA will provide additional support to both water supply and CLTS components to complement USAID/PEPAM's efforts in these areas.

USAID/PEPAM reports on three (3) standard indicators, whose targets and actual data should be evaluated:

1. Number of people in target areas with access to improved drinking water supply as a result of USG assistance.
2. Number of people in target areas with access to improved sanitation facilities as a result of USG assistance.
3. Number of producers' organizations, water users associations, trade and business associations, and Community-Based Organizations (CBOs) receiving USAID assistance.

3. Information Sources

The evaluation team shall familiarize itself with USAID and project documentation. USAID/Senegal will ensure that all relevant documents are available to the team prior to the field work. The documents will include, but are not limited to:

- USAID/Senegal Country Development Cooperation Strategy
- USAID/PEPAM project description
- USAID/PEPAM annual work plans, annual and quarterly reports
- Performance Management Plan prepared by USAID/PEPAM
- Sectoral action plans
- Training manuals
- Field trip reports
- Plan Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement/Local Water Supply and Sanitation Plan (PLHAs)
- Environmental Monitoring and Mitigation Plan (EMMP)
- Branding and Marking plan
- One year evaluation conducted by Jay Graham

- Environmental Audit
- Performance evaluation of the Water and Sanitation Development Grant Program

4. Issues to be investigated

The evaluators will investigate to what extent the objectives in the results framework were achieved to date and assess the likelihood that the expected results will be fully achieved by the end of the project as well as determine the project's environmental impact on the target populations and geographic zones.
The evaluation should provide general recommendations and specific conclusions for maintaining momentum and improving implementation of the project, such as modification of activities, staff responsibilities, timelines, or budget allocation.
Lessons learned about compliance with USAID Environmental Regulations and Procedures and with Senegalese Environmental Law and Statutes should also be integrated.

The evaluation team will answer the following questions:

- Has the project been able to complete the planned activities for each component within the stipulated times?
- Have the inputs/services provided by the project reached the targeted population at the desired scale?
- What formal and informal mechanisms were established in order to involve key stakeholders?
- Given progress to date, are the planned results achievable in the present private or public sector organizational environment? Are the targets set realistic?
- Are the linkages and relationships developed with governmental agencies adequate? To private sector organizations?
- How well have the activities been coordinated and have efficiencies been established?
- Are the interventions still relevant after 2.5 years of implementation?
- Are the interventions used during the first half of the project conducive to sustainability? What interventions should be adopted to ensure sustainability?
- Are the beneficiaries (community members) able to identify that the interventions were financed by USAID and the American people?
- For grants and DGP grantee assistance, how effective is support and programming?

The following questions to be answered are specific to each component of the project.

Component 1: Strengthen participatory governance

- To what extent have PLHAs been developed, validated and utilized?

- How well do local partner organizations understand and effectively implement training received by USAID/PEPAM?
- How effective are the working relationships between the project staff and staff of the government agencies at the local and national level (*Direction de l'Hydraulique, Direction de l'Entretien et de la Maintenance, Direction de l'Assainissment, Direction de l'Hygiene*)?

Component 2: Increase demand for water supply and sanitation (WSS) services and hygiene

- How much demand has been generated thus far, and are activities under USAID/PEPAM sufficient to fulfill demand?
- Do beneficiaries retain the knowledge of how to use handwashing stations and Aquatabs and do they request these interventions?
- Are USAID/PEPAM media and communications materials for hygiene promotion appropriate? Are the community radio and video campaigns effective?
- Are events at project sites and regions with local government and technical services units effective?

Component 3: Strengthen the capacity of small-scale private sector service providers and Water User's Associations (WUAs)

- Are latrine maintenance services available and accessible?
- How efficient and effective are training components for masons, drillers, WUAs, community relays, business management etc.? What is the quality and use of manuals and guides developed by the project?
- With what frequency do maintenance needs occur, and what is the capacity of the community to cover maintenance costs?
- Are maintenance persons trained and available to provide service? Have they signed maintenance contracts that specify roles and responsibilities?

Component 4: Install and rehabilitate improved drinking water and sanitation infrastructure, using a service delivery framework

- Are the water points and wells being used? If they are not being used, why?
- Are latrines functioning and being used? If they are not being used, why?
- Has the Government of Senegal certified each well and water system?
- Are the wells functional and being used?
- How affordable is the cost share aspect of infrastructure for communities?

Component 5: Water and Development Alliance (WADA) and Community-Led Total Sanitation (CLTS)

- To what extent do community members (e.g. school children or women) demonstrate knowledge of the Participatory Hygiene and Sanitation Transformation/ Self-esteem, Associative strengths, Resourcefulness, Action-planning and Responsibility (PHAST/SARAR) method as behavior change tool for improving water management and sanitation/hygiene behavior?
- What benefits and impacts have there been with implementing the WASH in schools activities?
- Is USAID/PEPAM on track to meet End of open-air defecation (FDAL) targets?
- What is the value and benefit of adding WADA II synergies between WADA and USAID/PEPAM, enlarging the CLTS program, and adding WASH in schools?
- Did the contractual relationship and partnership with the local NGOs produce the expected results and contribute to the results and sustainability of the project? (the project just concluded its partnership with five local NGOs in Ziguinchor, and will soon end partnerships with five NGOs in Kolda and Sedhiou)?
- What are the value and benefits of partnership with Peace Corps PROSPERE project?
- What are the value and benefits of the informal partnerships and synergies with other partners such as: ACRA, UNICEF, Spanish Bonsaid, JICA?

5. Methods and Procedures

The project period to be reviewed ranges from July 2009 to March 2012.

The evaluation team will develop the specific approach to evaluation methodology and analytical framework, a detailed sampling plan, data collection tools (e.g. survey and interview questionnaires, discussion guide for focus groups, etc.) In developing the methodology, USAID expects that the analysis will consider, at minimum, all Section 4 components, topics and issues to be investigated as well as the ENCAP Visual Field Guides for water and sanitation infrastructures.

The evaluation team will review documentation provided by USAID and USAID/PEPAM outlined in Section 3 as well as other available information. The team will conduct in-depth interviews with beneficiaries, inspect and analysis of project activities, interviews with staff the project and interviews with technical services (water and sanitation) and local authorities.

The evaluation team will meet and interview representatives from USAID/Senegal, USAID/PEPAM, the Government of Senegal (Ministry of Hydraulics), other donors, NGOs, ASUFORs, Water and Sanitation Development partners and other stakeholders in Dakar and in a sample of targeted localities.

The evaluation team will visit a purposeful sample of sites. During field visits, the evaluation team should include a member of the Ministry of Hydrology. The evaluation team should also coordinate with Jay Graham, an expert familiar with USAID/PEPAM and water and sanitation in Senegal, to accompany the team during field visits. The evaluation team should work in close collaboration with USAID/PEPAM. The team conducting this mid-term evaluation shall review all the relevant documents pertaining to USAID/PEPAM, including those listed in Section 3.

The evaluation team shall propose its own methodology, however it is expected that the evaluation will be implemented through document review, key informant interviews, and focus group meetings. USAID/Senegal expects that the analysis will consider at minimum all Section 4 components, topics, and issues to be investigated.

6. Required tasks and timeframe

The tasks in this SOW will be implemented over a period of about 7 weeks (6 –working days per week), starting around August 2012. The schedule below is illustrative and will be discussed and revised as required:

- Familiarization with USAID/PEPAM project and development of evaluation methodology (2 weeks)
- Interviews and Field visits (2 weeks)
- Draft evaluation report (2 weeks)
- One-day debriefing of findings at USAID (1 working day)
- Final evaluation report (1 week)

7. Deliverables

The evaluation team shall provide the following documents to the USAID/Senegal Contracting Officer's Representative (COR) for this award:

1. Work Plan, including data collection methodology and tools;
2. Draft evaluation report;
3. Summary notes of the debriefing meeting with USAID/Senegal and USAID/PEPAM;
4. Final evaluation report.

The Evaluation Team shall organize a debriefing with USAID/Senegal and its partners to present the findings prior to the transmission of the draft evaluation report.
The final report must meet all the criteria of Appendix 1 of the USAID Agency Evaluation Policy.

The evaluation team shall propose its own evaluation report outline but it is expected that the main body (sections "Introduction" through "Lessons Learned") of the final assessment report will not exceed 50 pages. It is expected that the report will include the following sections:

1. Acknowledgement
2. Acronyms list
3. Executive Summary (3-5 page long to summarize the key points)
4. Table of contents
5. Introduction
6. Background
7. Purpose and Methodology of the evaluation
8. Study limitations
9. Findings (performance, management system, etc. according to issues in Section 4)
10. Conclusions
11. Recommendations
12. Lessons learned
13. Bibliography
14. Annexes (Statement of Work, organizations contacted, tools utilized, discussion of methodology and data collection tools and templates, list of documents reviewed, statements of difference in opinions, etc.).

The Evaluation Team Leader shall submit all draft documents to the COR at USAID/Senegal. The draft documents shall be in French in electronic format (email or disk in easily readable format). USAID will provide comments on the work plan within five working days of receipt. USAID will provide comments to the Evaluation Team Leader within 15 working days of receiving the draft evaluation report. The Evaluation Team Leader shall incorporate USAID's comments and submit the final report to USAID in electronic format (Microsoft Word) as well as three printed and bound copies in French and in English no later than 15 working days of receipt of the comments. The Evaluation Team Leader shall submit an electronic copy to Development Experience Clearinghouse at http://dec.usaid.gov or M/CIO/KM, RRB M01, USAID, Washington DC 20523.

8. Required personnel

Team Composition

It is expected that the Evaluation Team will be comprised of one Evaluation Team Leader and up to three (3) experts with skills defined herein. The CVs of all team members should be submitted for approval by USAID/Senegal. The Evaluation Team will work under the overall direction of the Team Leader.

The Evaluation Team Leader is responsible clarifying the scope and timeline with USAID/Senegal, compiling and distributing the background materials to the team members, team management and coordination, writing assignments, organizing transportation and logistical arrangements, field work preparation and scheduling, as well as briefings/debriefings. In conjunction with other team members, s/he will be responsible for data analysis, lessons learned and recommendations.

Desired qualifications for key personnel

The evaluation team leader must have the following skills and qualifications:

- Extensive experience in evaluation theory expertise and participative evaluation tools;
- Extensive experience in the rural and urban water and sanitation sectors;
- Proven record of leadership in evaluation and development projects/programs particularly with international donor organizations such as USAID;
- Strong interpersonal skills and success as a team leader;
- Strong analytical capacity and observation;
- Strong management skills;
- Professional skills in written and spoken French. Excellent spoken and written skills in English is highly desirable;
- Knowledge of USAID policies, objectives and programs is desirable.

Additionally, other team members must have proven experience in evaluation and expertise in the following areas:

- Evaluation of rural and urban water and sanitation projects/programs;
- Professional skills in written and spoken French and English.

9. Selection criteria

The technical proposal will be reviewed by a technical committee, taking the following into consideration:

- Merit of the proposed evaluation (60pts)
    - Demonstrated understanding of the Statement of Work (30pts)
    - Quality of the proposed evaluation design and process (20pts)
    - Proposed data collection/processing methods and tools (10pts)

- Soundness of the implementation plan (10pts)
    - Timeline and sequence of the proposed tasks (10pts)

- Quality of required personnel (20pts)
    - Proposed team composition (10pts)
    - Qualification and experience of proposed team (including language skills) (10pts)

- Past experience and institutional capability (10pts)
    - Experience in managing contracts of a similar nature, size, scope, complexity and geographic location(s) (5pts)
    - Institutional capability (5pts)

Exhibit 1. *USAID/PEPAM Program* Results Framework

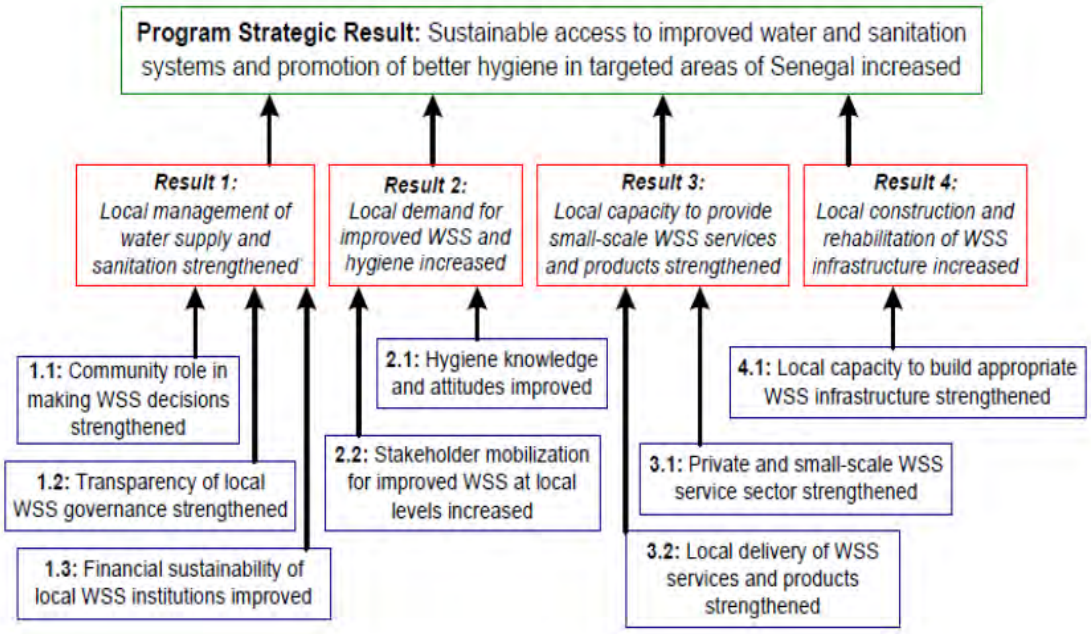

Attachment II

TERMES DE REFERENCE

Evaluation de la performance du projet Eau et assainissement de l'USAID Sénégal (USAID/PEPAM (685-A-00-09-00006-00) mis en œuvre par Research Triangle Institute (RTI) International

10. Objet et utilisation de l'évaluation

L'évaluation a pour objectif de mesurer les progrès accomplis et d'identifier les améliorations qui pourraient être apportées pour faciliter l'atteinte des résultats prévus. Elle permettra d'identifier les points forts du projet ainsi que les domaines où des ajustements sont nécessaires au niveau de sa stratégie d'intervention, des services offerts et de l'efficacité des interventions. L'évaluation permettra enfin de mettre à la disposition du projet USAID/PEPAM et de ses partenaires des informations appropriées ainsi que des recommandations sur les outils, approches et méthodes de gestion à utiliser pour le reste du projet.

11. Contexte et description du projet

Malgré les efforts exceptionnels déployés par le Gouvernement du Sénégal (GdS), avec l'appui des partenaires au développement et des bailleurs de fonds, plusieurs régions du Sénégal souffrent encore d'un faible accès à l'eau potable et de l'absence de systèmes d'assainissement de base. Le Sénégal a fixé à 90 pour cent (100 pour cent en milieu urbain et 82 pour cent en milieu rural) ses Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pour le raccordement à l'eau salubre et potable en milieux urbain et rural et à 67 pour cent (78 et 59 pour cent dans les zones urbaines et rurales, respectivement) ses OMD relatifs aux systèmes d'assainissement.

Le Sénégal est en bonne voie pour l'atteinte de ces objectifs. Selon une étude de l'Unité de coordination du PEPAM (UC-PEPAM) réalisée en décembre 2010, le taux national actuel d'accès à l'eau potable en milieu urbain est de 98,5 pour cent, soit 8,5 points de pourcentage gagnés en vue de l'atteinte des OMD, par rapport au taux de référence de 90% fixé en 2004. Au cours de la même période, le taux de couverture en eau en milieu rural est passé de 64 pour cent en 2005 à 72 pour cent.

Les progrès réalisés dans le domaine de l'assainissement sont plus lents. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 56,7 pour cent en 2004 à 63,1 pour cent en décembre 2010. Pour l'accès aux installations sanitaires en milieu rural, un taux de 29,6 pour cent a été enregistré en 2010, tandis que le taux de référence fixé en 2002 était de 26,2 pour cent.

Selon une étude réalisée par l'UC-PEPAM (2010), la région de Casamance située au sud du pays, qui comprend Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, enregistre les taux d'accès à l'eau potable les plus faibles au Sénégal. Les taux d'accès enregistrés au niveau des régions de Kolda et de Sédhiou sont de 36,8 pour cent sont et de 57,9 pour cent respectivement et sont donc inférieurs à la moyenne nationale, régionale (77,5 pour cent). Le taux d'accès pour la région de Ziguinchor est de 86 pour cent, et est donc nettement plus élevé que la moyenne.

Par rapport aux systèmes d'approvisionnement en eau, l'accès aux installations sanitaires accuse encore un retard considérable en Casamance. Le rapport d'étude de l'UC-PEPAM (2010) tire les conclusions ci-dessous:

- A Ziguinchor, le taux d'accès par la population rurale aux infrastructures d'assainissement est de 26,2 pour cent, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 29 pour cent.
- A Sédhiou, l'inventaire des infrastructures d'assainissement montre que la couverture était stable, quoique très faible: 8,1 pour cent en 2009 et 2010.
- Kolda affiche la même tendance que Sédhiou. Le taux enregistré était de 8,1 pour cent en 2009 et 2010.

L'USAID/PEPAM est un projet d'une valeur de 21 millions dont la mise en œuvre est prévue sur une durée de 5 ans. Lancé en juillet 2009, le projet prendra fin en septembre 2014. Il a pour objectif d'améliorer l'accès durable à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement (AEA) et de promouvoir une meilleure hygiène dans les zones rurales, les petites villes et les zones péri-urbaines du Sénégal. L'hypothèse de base du projet USAID/PEPAM est que l'accès amélioré à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH) est possible si la gouvernance participative est améliorée, la demande de services WASH renforcée, des opportunités d'affaires relatives à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement sont créées, si des infrastructures d'alimentation en eau et assainissement sont construites/réhabilitées et que des stratégies d'assainissement total au niveau communautaire sont utilisées et encouragées. Pour de plus amples informations, voir le cadre de résultat du projet USAID/PEPAM Projet à l'Annexe 1.

Le projet cible les régions du Sénégal ayant actuellement un accès faible aux infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement et où la prestation de services dans ces domaines est limitée. Les sites d'intervention actuels se trouvent dans la région de Casamance - Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. Le projet sera élargi à deux autres régions - Tambacounda et les zones péri-urbaines de Dakar - sur la base des recommandations de l'USAID/Sénégal et du Comité (directeur) chargé de la supervision et de la coordination du programme dirigé par le ministère de l'Habitat, de la Construction, et de l'Hydraulique.

Le projet USAID/PEPAM a maintenant cinq résultats clés contribuant à l'atteinte des objectifs de ses cinq composantes, dans le cadre des objectifs des programmes financés par l'USAID présentés à l'annexe A. Le projet a mis en place 37 indicateurs destinés à suivre et à mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités liées à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement et 18 indicateurs pour assurer le suivi du CLTS, la promotion de l'hygiène et le programme WASH dans les activités

scolaires. Plusieurs des indicateurs de suivi et évaluation (S & E) du projet sont bien harmonisés avec ceux de l'USAID et du PEPAM indicateurs. Le projet utilise les multiplicateurs et définitions du projet PEPAM pour mesurer l'accès et déterminer le nombre de bénéficiaires.

Une stratégie clé adoptée pour la mise en œuvre du projet est de s'assurer de la participation des communautés locales et de leur appropriation du projet et également de l'implication des services ministériels en charge des questions liées à l'eau et à l'assainissement aux niveaux national et local, ainsi que la collaboration des organisations non gouvernementales (ONG) et communautaires. Cette stratégie inclut :

- la participation active de la société civile/population locale
- des autorités locales activement engagées
- l'appropriation du projet et l'engagement des services techniques gouvernementaux et des ministères responsables de la prestation de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux niveaux national et local
- le renforcement des capacités des ONG et des organisations communautaires

La gestion et la mise en œuvre du projet a été confiée par l'USAID à un consortium dirigé par RTI International, maître d'œuvre, avec le soutien de TetraTech/Associates in Rural Development (ARD, Inc.) et Relief International/Enterprise Works/VITA (RI/EWV) en qualité de sous-traitants. Il existe 11 ONG partenaires collaborant avec le consortium et jouant un rôle important dans la mise en œuvre du projet : ADY, AJAC LUKAAL, AJAEDO, PACTE, WESWA, and Kabonketoor (à Ziguinchor); et ENDA, CARITAS, CASADES, FODDE et Enfance et Paix (à Sédhiou et Kolda). Pour les activités liées au CLTS et au WADA II, Kabonketoor a été engagée pour opérer dans la région de Ziguinchor, CASADES à Sédhiou, et ENDA à Kolda.

Le projet Alliance pour l'eau et le développement (WADA), financé conjointement par l'USAID et Coca-Cola, sera mis en œuvre dans la région de Casamance, au Sénégal. Ce projet mettra à profit le partenariat unique liant l'USAID et Coca-Cola afin en vue de renforcer et de soutenir les programmes existants de l'USAID au Sénégal, notamment le projet Eau et Assainissement pour le Millenium financé par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID/PEPAM) et mis en œuvre par le Research Triangle Institute (RTI) International et ses différents partenaires. WADA apportera un soutien supplémentaire pour l'approvisionnement en eau et les composantes du CLTS en vue de compléter les efforts déployés par le projet l'USAID/PEPAM dans ces domaines.

Le projet USAID/PEPAM travaille sur trois (3) indicateurs standards dont les objectifs et les données réelles doivent être évaluées:

1. Nombre de personnes au niveau des zones cibles ayant accès à une alimentation en eau potable améliorée grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis.
2. Nombre de personnes au niveau des zones cibles ayant accès à des installations sanitaires améliorées grâce l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis.

3. Nombre d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs d'eau, d'associations professionnelles et communautaires bénéficiant de l'assistance de l'USAID.

12. Sources d'information

L'équipe chargée de l'évaluation doit se familiariser avec la documentation de l'USAID et du projet. L'USAID/Sénégal veillera à ce que tous les documents pertinents soient mis à la disposition de l'équipe avant le début des travaux sur le terrain. Les documents comprennent, sans s'y limiter :

- la Stratégies de développement pays de l'USAID/Sénégal
- la description du projet USAID/PEPAM
- les plans de travail annuels du projet USAID/PEPAM ainsi que ses rapports annuels et trimestriels
- le Plan de gestion du rendement préparé par le projet USAID/PEPAM
- les plans d'action sectoriels
- les manuels de formation
- les rapports de voyage sur le terrain
- les plans locaux d'hydraulique et d'assainissement (PLHA)
- le Plan de suivi et d'atténuation des impacts sur l'environnement
- le Plan de marquage
- une évaluation après une année de mise en œuvre réalisée par Jay Graham
- un audit environnemental
- une évaluation des performances du programme de subventions pour le développement d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement

13. Questions à étudier

Les évaluateurs essayeront de savoir dans quelle mesure les objectifs fixés dans le cadre de résultats ont été réalisés à ce jour et d'évaluer les chances de réaliser pleinement les résultats escomptés d'ici la fin du projet et de déterminer l'impact environnemental du projet sur les populations et les zones géographiques cibles.

L'évaluation doit fournir des recommandations générales et proposer des conclusions spécifiques pour maintenir l'élan et améliorer la mise en œuvre du projet. Ces recommandations peuvent porter sur le changement des activités du projet, les responsabilités du personnel chargé de sa mise en œuvre, les délais ou l'allocation budgétaire.

Les leçons apprises sur le respect de la réglementation et des procédures de l'USAID ainsi que des lois et statuts du Gouvernement du Sénégal sur l'environnemental doivent également être intégrées.

L'équipe chargée de l'évaluation répondra aux questions suivantes:

- Le projet a-t-il pu mener à bien les activités prévues pour chaque composante dans les délais stipulés?
- Les contributions/services apportés par le projet ont-ils atteint la population ciblée à l'échelle souhaitée?
- Quels sont les mécanismes formels et informels qui ont été mis en place afin d'impliquer les principales parties prenantes?
- Etant donné les progrès réalisés à ce jour, les résultats escomptés sont-ils réalisables dans l'environnement actuel des organisations du secteur privé ou du secteur public? Les objectifs fixés sont-ils réalistes?
- Les liens et les relations développées avec les agences gouvernementales sont-elles appropriées pour les organisations du secteur privé?
- Quel est le niveau de coordination des activités et le degré d'efficacité de cette coordination?
- Les interventions sont-elles toujours pertinentes au bout de 2,5 années de mise en œuvre?
- Les interventions effectuées au cours de la première moitié du projet sont-elles de nature à assurer sa durabilité? Quelles sont les interventions devant être adoptées pour assurer la durabilité du projet?
- Les bénéficiaires (membres de la communauté) sont-ils en mesure de savoir que les interventions ont été financées par l'USAID et le peuple américain?
- Quel est le degré d'efficacité de l'appui et de la programmation pour les subventions et l'assistance aux bénéficiaires du programme de subvention au développement?

Les questions suivantes, auxquelles il faut apporter une réponse, sont spécifiques à chaque composante du projet.

Composante 1: Renforcer la gouvernance participative

- Dans quelle mesure les PLHA ont-ils été développés, validés et utilisés?
- Dans quelle mesure les organisations partenaires locales comprennent-elles et mettent-elles en œuvre efficacement la formation reçue par le projet USAID/PEPAM?
- Quelle est le degré d'efficacité des relations de travail entre le personnel du projet et le personnel des organismes gouvernementaux aux niveaux local et national (Direction de l'Hydraulique, Direction de l'Entretien et de la Maintenance, Direction de l'Assainissement, Direction de l'Hygiène)?

Composante 2: Augmenter la demande d'approvisionnement en eau et en assainissement et des services d'hygiène

- Quel est le niveau de demande généré à ce jour ? Les activités réalisées dans le cadre du projet USAID/PEPAM sont-elles suffisantes pour satisfaire la demande?
- Les bénéficiaires maitrisent-ils la façon d'utiliser les postes de lavage des mains et Aqua Tabs et demandent-ils ces interventions?

- Les supports de communication du projet USAID/PEPAM utilisés pour la promotion de l'hygiène sont-ils appropriés? Les campagnes communautaires radio et vidéo-diffusés sont-elles efficaces?
- Les événements organisés sur les sites du projet et au niveau des régions avec les services techniques publics locaux sont-ils efficaces?

Composante 3: Renforcer la capacité des petits prestataires de services privés et des associations d'usagers de l'eau (AUE)

- Les services d'entretien des latrines sont-ils disponibles et accessibles?
- Quel est le degré d'efficacité des composantes de la formation relatives aux maçons, aux foreurs, aux AUE, aux relais communautaires, à la gestion des entreprises, etc? Indiquer la qualité et le degré d'utilisation des manuels et guides élaborés par le projet.
- A quelle fréquence les entretiens sont-ils réalisés ? Preciser la capacité de la communauté à couvrir les coûts de maintenance.
- Les membres du personnel d'entretien sont-il formés et disponibles pour fournir les services requis? Ont-ils signé des contrats de maintenance précisant leurs rôles et responsabilités?

Composante 4: Installer et remettre en état l'infrastructure d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, à travers un cadre de prestation de services

- Les points d'eau et les puits sont-ils utilisés? S'ils ne sont pas utilisés, veuillez expliquer pourquoi?
- Les latrines fonctionnement-elles et sont-elles utilisées? Si elles ne sont pas utilisées, expliquer pourquoi?
- Le Gouvernement du Sénégal a-t-il certifié chaque puits et système d'approvisionnement en eau?
- Les puits sont-ils fonctionnels et utilisés?
- Les coûts de l'infrastructure pour les communautés est-il abordable?

Composante 5: Alliance pour l'eau et le développement et Assainissement total piloté par la communauté (CLTS)

- Dans quelle mesure les membres de la communauté (par exemple les enfants des écoles ou les femmes) démontrent-ils une maitrise de la méthode de *Participation à la transformation (amélioration) de l'hygiène/Confiance en soi, dynamisme de groupe, ingéniosité, planification d'action, prise de responsabilité* (PHAST/SARAR) comme outil de changement de comportement pour améliorer la gestion de l'eau et l'assainissement/l'hygiène?
- Quels sont les avantages et les impacts de la mise en œuvre du programme WASH dans les activités scolaires?
- Le projet USAID/PEPAM est-il en voie de réaliser les objectifs fixés de mettre mettre fin à la défécation à l'air libre ?

- Le projet USAID/PEPAM est-il plus performant en utilisant les synergies réalisées grâce à l'Alliance WADA ? L'élargissement du programme CLTS et l'introduction de l'initiative WASH dans les établissements scolaires rendent-ils le projet plus performant ?
- La relation contractuelle et le partenariat avec les ONG locales ont-ils produit les résultats escomptés et contribué à l'atteinte des résultats et à la durabilité du projet? (Le projet vient d'achever son partenariat avec cinq ONG locales à Ziguinchor et va bientôt faire de même avec cinq ONG à Kolda et Sédhiou)?
- Quelle est l'importance et quels sont les avantages d'un partenariat avec le projet PROSPERE du Corps de la Paix?
- Quelle est la valeur et quels sont les avantages des partenariats informels et des synergies avec d'autres partenaires tels que : ACRA, l'UNICEF, Spanish Bonsaid, JICA, etc.?

14. Méthodes et procédures

La durée du projet devant faire l'objet d'une revue va de juillet 2009 à mars 2012.

L'équipe chargée de l'évaluation développera une méthodologie spécifique d'évaluation ainsi qu'un cadre analytique, un plan d'échantillonnage détaillé, des outils de collecte de données (par exemple, les questionnaires d'enquête et d'entrevue, un guide de discussion pour les groupes de discussion, etc.) Dans le cadre de l'élaboration de la méthodologie, l'USAID espère que l'analyse portera, au minimum, sur toutes les composantes de Section 4, les sujets et questions devant être examinées ainsi que les *GUIDE* DE TERRAIN VISUEL *ENCA* pour les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

L'équipe d'évaluation examinera la documentation fournie par l'USAID et le projet USAID/PEPAM telle que décrite à la Section 3 ainsi que d'autres informations disponibles. L'équipe réalisera des entretiens approfondis avec les bénéficiaires, procèdera à l'inspection et à l'analyse des activités du projet, à des entretiens avec le personnel du projet, les services techniques (eau et assainissement) et les autorités locales.

L'équipe d'évaluation rencontrera et s'entretiendra avec des représentants de l'USAID/Sénégal, du projet USAID/PEPAM, du Gouvernement du Sénégal (ministère de l'Hydraulique), d'autres bailleurs, ONG, ASUFOR, partenaires au développement pour les secteurs de l'eau et de l'assainissement et d'autres parties prenantes à Dakar et dans un échantillon de localités ciblées.

L'équipe d'évaluation visitera un échantillon déterminé de sites. L'équipe d'évaluation se rendant sur le terrain doit comprendre un membre du ministère de l'Hydrologie. Elle doit également travailler en coordination avec Jay Graham[1], un expert qui a une bonne connaissance du projet USAID/PEPAM et des questions liées à l'eau et à l'assainissement au Sénégal et doit se faire accompagner par ce dernier lors de ses déplacements sur le terrain. L'équipe d'évaluation doit travailler en étroite collaboration avec le projet USAID/PEPAM. L'équipe chargée de réaliser cette évaluation à mi-parcours doit examiner tous les documents pertinents relatifs au projet USAID/PEPAM, y compris ceux énumérés à la Section 3.

L'équipe d'évaluation proposera sa propre méthodologie. Cependant, il est prévu que l'évaluation soit effectuée par examen des documents disponibles, des entretiens avec des répondants clés, et à travers des réunions avec des groupes de discussion. L'USAID/Sénégal s'attend à ce que l'analyse prenne en considération au minimum toutes les composantes, tous les sujets et toutes les questions de la de Section 4 devant être examinées.

15. **Tâches requises et délai d'exécution**

Les tâches spécifiées dans le TdR seront exécutées sur une période d'environ 7 semaines (6 jours ouvrés par semaine), commençant vers le mois d'Août 2012. Le calendrier ci-dessous est proposé à titre indicatif et fera l'objet d'une discussion et d'une révision selon les besoins:

- Familiarisation avec le projet USAID/PEPAM et élaboration d'une méthodologie d'évaluation (2 semaines)
- Entretiens et visites sur le terrain (2 semaines)
- Rapport d'évaluation préliminaire (2 semaines
- Journée de compte rendu des résultats à l'USAID (1 jour ouvré)
- Rapport final d'évaluation (1 semaine)

16. **Documents à soumettre**

L'équipe d'évaluation devra fournir les documents suivants au Représentant du Chargé des contrats de l'USAID/Sénégal (COR) pour le présent contrat:

5. Plan de travail, y compris le calendrier d'exécution, la méthodologie et les outils de collecte de données;
6. Résumé des notes de la réunion de compte rendu entre l'USAID/Sénégal et le projet USAID/PEPAM;
7. Rapport d'évaluation préliminaire;
8. Rapport d'évaluation final.

---

[1] Jay Graham PhD, Assistant Professor of Global Environmental Health , Department of Environmental and Occupational Health - Department of Global Health - George Washington University - School of Public Health and Health Services - 2100 M St. NW, Suite 203M - Washington, D.C. 20037 - Tel. 202.994-2392 - jgraham@gwu.edu

L'équipe d'évaluation tiendra une réunion de compte rendu avec l'USAID/Sénégal et ses partenaires pour présenter les résultats avant la transmission du rapport d'évaluation préliminaire.

Le rapport final devra respecter tous les critères définis à l'annexe 1 de la Directive d'évaluation de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID).

L'équipe d'évaluation proposera son propre schéma de rapport d'évaluation. Cependant le corps (de l'Introduction à la section sur les Leçons apprises) du rapport d'évaluation final ne doit pas dépasser 50 pages. Le rapport devrait comprendre les sections suivantes:

15. Remerciements
16. Liste des acronymes
17. Sommaire exécutif (3 à 5 pages pour résumer les points clés)
18. Table des matières
19. Introduction
20. Contexte
21. Objet et méthodologie de l'évaluation
22. Limites de l'étude
23. Résultats (performances, système de gestion, etc. en fonction des questions soulevées à la Section 4)
24. Conclusions
25. Recommandations
26. Leçons apprises
27. Bibliographie
28. Annexes (Termes de référence, organisations contactées, outils utilisés, discussion de la méthodologie et des outils et modèles de collecte de données, liste des documents examinés, déclarations sur les différences d'opinion, etc.).

Le chef de l'équipe d'évaluation doit présenter tous les documents préliminaires au COR à l'USAID/Sénégal. Ces documents préliminaires devront être rédigés en français et présentés en format électronique (e-mail ou un disque en format facilement lisible). L'USAID fera des observations sur le plan de travail dans un délai de cinq jours ouvrés suivant la réception des documents. L'USAID soumettra ses observations au chef de l'équipe d'évaluation dans un délai de 15 jours ouvrés après réception du rapport d'évaluation préliminaire. Le chef de l'équipe d'évaluation devra tenir compte des observations de l'USAID et soumettre le rapport final à l'USAID en format électronique (Microsoft Word) ainsi que trois exemplaires imprimés et reliés en français et en anglais au plus tard 15 jours ouvrés suivant la réception des observations. Le chef de l'équipe d'évaluation devra envoyer une version électronique à *Development Experience Clearinghouse* par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : http://dec.usaid.gov ou par poste à l'adresse suivante : *Development Experience Clearinghouse, M/CIO/KM, RRB M01, USAID, Washington DC 20523*.

17. Personnel requis

Composition de l'équipe

L'équipe d'évaluation doit être composée d'un (e) responsable et d'au maximum trois (3) experts ayant les compétences définies les présents termes de référence.

Le chef de l'équipe d'évaluation est chargé de déterminer, avec l'USAID/Sénégal, l'étendue et le calendrier d'évaluation, de collecter de distribuer des documents d'information aux membres de l'équipe, d'assurer la gestion et la coordination de l'équipe, de définir les missions de l'équipe, de prendre des dispositions relatives au transport et à la logistique, de préparer les activités devant être menées sur le terrain et d'organiser des séances d'information ou de comptes rendus. En collaboration avec d'autres membres de l'équipe, il/elle sera responsable de l'analyse des données, des leçons apprises et des recommandations.

Aptitudes souhaitées du personnel clé

Le chef de l'équipe d'évaluation doit avoir les compétences et qualifications suivantes:

- Vaste expertise dans la théorie d'évaluation et les outils d'évaluation participative;
- Vaste expérience des secteurs de l'eau et de l'assainissement en milieux rural et urbain;
- Aptitude démontrée de leadership dans les projets/programmes d'évaluation et de développement en particulier avec les bailleurs internationaux tels que l'USAID;
- Excellentes qualités relationnelles et succès en tant que chef d'équipe;
- Forte capacité d'analyse et d'observation
- Solides compétences en gestion;
- Compétences professionnelles en français et anglais écrit et parlé. D'excellentes compétences en anglais oral et écrit sont hautement appréciées;
- Une connaissance des politiques, objectifs et programmes de l'USAID est souhaitable.

En outre, les autres membres de l'équipe doivent avoir une expérience éprouvée en matière d'évaluation et une expertise dans les domaines suivants:

- Evaluation des projets/programmes d'eau et d'assainissement en milieux rural et urbain;
- Compétences professionnelles en français et anglais écrit et parlé.

18. Critères de sélection

La proposition technique sera examinée par un comité technique, en tenant compte des éléments suivants :

- Mérite de l'évaluation proposée (60pts)
    - Compréhension démontrée des Termes de référence (30pts)
    - Qualité du modèle d'évaluation et du processus proposés (20pts)
    - Méthodes et outils de collecte de données/traitement de données proposés (10pts)

- Bien-fondé du plan d'exécution (10pts)
    - Chronologie et séquence des tâches proposées (10pts)

- Qualité du personnel requis (20pts)
    - Composition de l'équipe proposée (10pts
    - Qualification et expérience de l'équipe proposée (y compris les compétences linguistiques) (10pts)

- Expérience passée et capacité institutionnelle (10pts)
    - Expérience en gestion des contrats de nature, dimension, portée, complexité et emplacement(s) géographique(s) similaires (5pts
    - Capacité institutionnelle (5pts)

Annexe A

Cadre de résultats de PEPAM

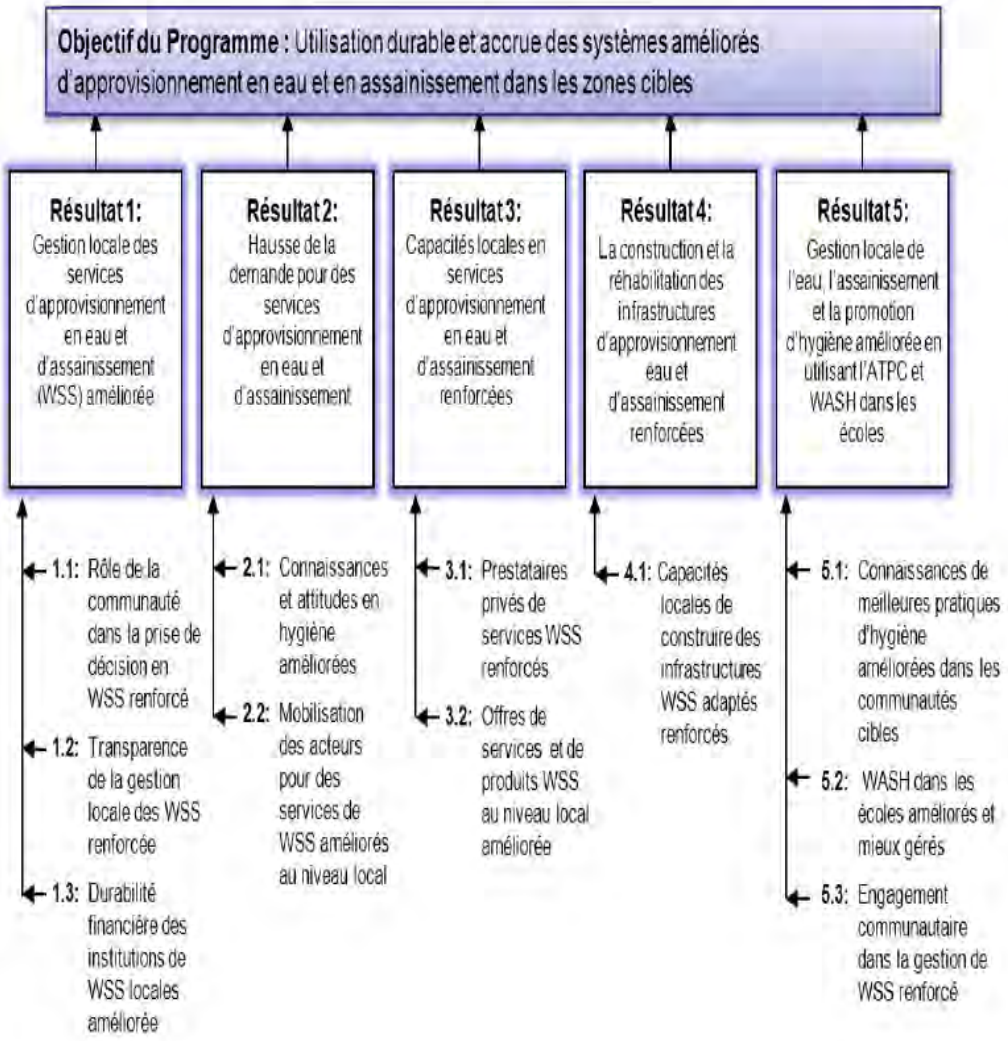

Attachment III

Central Contractor Registration (CCR) Guidance

In accordance with the U.S Federal rules, all firms or individuals doing business with the U.S. Government must have a DUNS number (Data Universal Numbering System).

A Data Universal Numbering System (DUNS) number, is the nine-digit number assigned by Dun and Bradstreet Information Services to an establishment, and is the Identification Number for U.S. Federal Awardees.

Vendors must obtain their own DUNS numbers. Go to the D&B website http://www.dnb.com. (1) Yellow banner - place mouse on "D&B D-U-N-S number" and click on "Get a D&B D-U-N-S number". (2) Left side, Click to register to do business with the US Government or apply for a Grant. (3) Click link "to request a D-U-N-S Number via the Web". Find your country in the Country drop-down list and proceed. You will have your DUNS within 48 hours.

You should be prepared to provide the following information:

1. Company legal business
2. Tradestyle, doing business, or other name by which your entity is commonly recognized
3. Company Physical Street Address, City, State, and ZIP Code
4. Company Mailing Address, City, State and ZIP Code (if separate from physical)
5. Company Telephone Number
6. Date the company was started
7. Number of employees at your location
8. Chief executive officer/key manager
9. Line of business (industry)
10. Company Headquarters name and address (reporting relationship within your entity).

After you have obtained your DUNS number, you must register in ccr.gov (please see https://www.bpn.gov/ccr/default.aspx). Vendors' registrations in ccr.gov are necessary for USAID to fulfill the validation of mandatory procurement reports.

In order to register, please find the detailed steps below:

1. Go to https://www.bpn.gov/ccr/default.aspx

2. Click on 'International Registrants'

3. Then click on NCAGE online form

4. In the second paragraph of the text in red font, click on http://nmcrlplus.namsa.nato.int

5. In the NATO Codification tools screen, on top, click on CAGE Code Request

6. Fill in your organization name, and click on the magnifier on your right under the "search criteria". You will get a message saying that "no result has been found". Click on "Request New CAGE" at the bottom of the page (right side).

7. Make sure you request for "S-CAGE" and not "I-CAGE". To do that,

- Choose "private company" under "Type of Entity";
- Emergency under Emergency Level,
- Respond "no" to the question: "Is the entity to be registered",
- Country: Senegal then click on ok .

8. On the next screen, you fill out all fields marked with * (First Name, Last Name, email). Then, click on Step 2

9. Fill in the fields and then click on Step 3

10. On the Organization Data - Generals screen, choose all applicable responses. Under Questionnaire - future business, select "No" for the question related to "invitation to Tender" and "yes" to question saying "CAGE Code requested by the US CCR". Choose "No" as well to the Questionnaire - former CAGE Code. Then, click on Step 4.

11. You will be prompted to a screen asking you to verify the information you have provided. If ok, click on "Create".

12. Go back to www.bpn.gov/bincs and check if your assigned NCAGE code is listed there. If not, send a message to NCAGE@dla.mil.

13. If the NCAGE code is listed in the above website, then you can go back to https://www.bnp.gov/ccr/international.aspx and go to step 3 where you can "START REGISTRATION'.

The above steps should be detailed enough to enable you to obtain your DUNS number, and to help you get registered in ccr.gov. Should you encounter any problems, please do not hesitate to contact Bernadette Daluz via e-mail at bdaluz@usaid.gov.

AMENDMENT OF SOLICITATION/MODIFICATION OF CONTRACT

BPA NO.	1. CONTRACT ID CODE	PAGE	OF PAGES
		1	2

2. AMENDMENT/MODIFICATION NO.	3. EFFECTIVE DATE	4. REQUISITION/PURCHASE REQ. NO.	5. PROJECT NO. (If applicable)
ONE	SEE BLOCK 16C		

6. ISSUED BY CODE

REGIONAL ACQUISITION AND ASSISTANCE OFFICE
USAID/SENEGAL
AMERICAN EMBASSY
B.P. 49,
DAKAR - SENEGAL

7. ADMINISTERED BY (If other than Item 6) CODE

Same as Block 6

8. NAME AND ADDRESS OF CONTRACTOR (No., street, county, State and ZIP Code)

ALL POTENTIAL OFFERORS

CODE FACILITY CODE

(X)	9A. AMENDMENT OF SOLICITATION NO.
	RFQ - Sol-685-12-000013
X	9B. DATED (SEE ITEM 11)
	10A. MODIFICATION OF CONTRACT/ORDER NO.
	10B. DATED (SEE ITEM 13) June 06, 2012

11. THIS ITEM ONLY APPLIES TO AMENDMENTS OF SOLICITATIONS

[X] The above numbered solicitation is amended as set forth in Item 14. The hour and date specified for receipt of Offers [X] is extended, [ ] is not extended.
Offers must acknowledge receipt of this amendment prior to the hour and date specified in the solicitation or as amended, by one of the following methods:
(a) By completing Items 8 and 15, and returning _____ copies of the amendment; (b) By acknowledging receipt of this amendment on each copy of the offer submitted; or (c) By separate letter or telegram which includes a reference to the solicitation and amendment numbers. FAILURE OF YOUR ACKNOWLEDGMENT TO BE RECEIVED AT THE PLACE DESIGNATED FOR THE RECEIPT OF OFFERS PRIOR TO THE HOUR AND DATE SPECIFIED MAY RESULT IN REJECTION OF YOUR OFFER. If by virtue of this amendment you desire to change an offer already submitted, such change may be made by telegram or letter, provided each telegram or letter makes reference to the solicitation and this amendment, and is received prior to the opening hour and date specified.

12. ACCOUNTING AND APPROPRIATION DATA (If required)

13. THIS ITEM APPLIES ONLY TO MODIFICATIONS OF CONTRACTS/ORDERS, IT MODIFIES THE CONTRACT/ORDER NO. AS DESCRIBED IN ITEM 14.

(X)	
	A. THIS CHANGE ORDER IS ISSUED PURSUANT TO: (Specify authority) THE CHANGES SET FORTH IN ITEM 14 ARE MADE IN THE CONTRACT ORDER NO. IN ITEM 10A.
	B. THE ABOVE NUMBERED CONTRACT/ORDER IS MODIFIED TO REFLECT THE ADMINISTRATIVE CHANGES (such as changes in paying office, appropriation date, etc.) SET FORTH IN ITEM 14, PURSUANT TO THE AUTHORITY OF FAR 43.103(b).
	C. THIS SUPPLEMENTAL AGREEMENT IS ENTERED INTO PURSUANT TO AUTHORITY OF:
	D. OTHER (Specify type of modification and authority)

E. IMPORTANT: Contractor [ ] is not, [ ] is required to sign this document and return _____ copies to the issuing office.

14. DESCRIPTION OF AMENDMENT/MODIFICATION (Organized by UCF section headings, including solicitation/contract subject matter where feasible.)

L'objet de cet avenant est de: (1) prolonger la date de soumission des offres au **Jeudi 21, 2012 à 17:00 hrs;** et (2) répondre aux questions qui ont été posées.

(Voir page suivante)

Except as provided herein, all terms and conditions of the document referenced in Item 9A or 10A, as heretofore changed, remains unchanged and in full force and effect.

15A. NAME AND TITLE OF SIGNER (Type or print)		16A. NAME AND TITLE OF CONTRACTING OFFICER (Type or print)	
		BRIAN ELLIS CONTRACTING OFFICER	
15B. CONTRACTOR/OFFEROR (Signature of person authorized to sign)	15C. DATE SIGNED	16B. UNITED STATES OF AMERICA BY (Signature of Contracting Officer)	16C. DATE SIGNED

Question # 1

La personne membre du ministère de l'Hydraulique sera désignée par qui? doit-elle être prise en charge dans le budget?

Réponse # 1

Les deux membres seront désignés par le Ministère de l'Hydraulique, une personne pour l'eau et l'autre pour l'assainissement. Seulement les coûts relatifs aux frais de voyage et perdiem pour ces deux membres devront être inclus dans le budget

Question # 2

Quelle sont les conditions qui s'appliqueraient à la collaboration avec Mr. Jay Graham?

Réponse # 2

Référence à Mr. Jay Graham est faite pour informer qu'un consultant ou des membres de la Mission USAID/Senegal accompagneront et travailleront en étroite collaboration avec l'équipe d'évaluation. Les frais afférents à ces personnes seront à la charge de l'USAID/Sénégal.

Question # 3

Aucun barème pour la proposition financière ne figure dans les termes de référence. Serait-il une omission?

Réponse # 3

Non, c'est la responsabilité du soumissionnaire de proposer un budget adéquat et une proposition technique qui répondront aux exigences spécifiées dans les Critères de Sélection (Section 18).

Fin de l'Avenant No. 1